

HISTOIRE

DE LA

NOUVELLE-FRANCE



C
L624h

HISTOIRE

DE LA

NOUVELLE - FRANCE

PAR MARC L'ESCARBOT

SUIVIE DES

MUSES DE LA NOUVELLE-FRANCE

NOUVELLE ÉDITION

PUBLIÉE PAR EDWIN TROSS

AVEC QUATRE CARTES GÉOGRAPHIQUES

—
TROISIÈME VOLUME
—

11/8/06
80/26

PARIS

LIBRAIRIE TROSS

5, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 5

—
1866

Malgré les éminents services que Lescarbot a rendus à la science, malgré la valeur incontestable de ses ouvrages, on ne sait que bien peu de chose sur son compte. Les courtes indications qu'il a placées lui-même en tête de ses livres semblent être les seules sources où aient puisé ses biographes pour les articles qu'ils lui ont consacrés, et encore n'est-il pas certain qu'ils les aient appréciées à leur juste valeur. En nous apprenant, en effet, qu'il na-

quit à Vervins d'une famille noble, en ajoutant qu'il se fit recevoir avocat au parlement, mais que le goût des voyages lui fit abandonner sa profession et l'entraîna au delà des mers, ils ne nous donnent guère dans ce peu de mots que la paraphrase de la simple désignation placée au frontispice de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, où Marc Lescarbot à la suite de son nom ajoute la qualité de Vervinois, avocat au Parlement. Celle de Vervinois suffisait pour constater la première des allégations émises par ses historiens, lors même qu'il ne l'aurait pas confirmée comme il le fait (livre IV, chap. 1) en signalant Vervins comme lieu de sa naissance. En ce qui concerne sa noblesse, s'il prend le titre de seigneur de Saint-Audebert (1), on ne saurait

(1) Hameau annexe de la commune de Presles et Boves, canton de Braine, arrondissement de Soissons.

en conclure rigoureusement que sa famille fût de la caste privilégiée ; car à cette époque, la possession d'une seigneurie ne supposait nécessairement pas la noblesse, plus qu'elle ne la conférait : Ce qui semble confirmer cette hypothèse, c'est sa qualité d'avocat au Parlement, qu'on ne saurait lui contester ; mais comme il ne la prend qu'à son retour en France, il ne faut pas se hâter de conclure qu'il avait exercé cette profession avant son départ, et qu'il l'avait abandonnée afin de satisfaire un goût irrésistible pour les voyages. Il avait pu, comme tant d'autres à cette époque, se laisser entraîner par le désir de faire fortune au loin, ou par tout autre motif qui est resté inconnu ; mais on peut supposer à bon droit qu'avec le titre il reprit l'exercice de sa profession, et c'est sans doute ainsi qu'il se trouve entrer en relation, d'abord avec le président Jeannin, qui n'était en-

core que contrôleur général, lorsque, pour remercier ce magistrat de l'amitié et de la bienveillance qu'il lui avait témoignées avant d'en avoir été connu personnellement, Lescarbot lui offrit le livre qu'il avait dédié à Louis XIII; et ensuite avec le chancelier Brulard, auquel il adressa ses *Muses de la Nouvelle-France*. Ses rapports avec le président Jeannin furent probablement plus intimes, et ils se continuèrent avec d'autres membres de cette famille, puisque c'est à la suite de Pierre de Castille, fils du célèbre négociateur, que Lescarbot visita la Suisse, dont il nous a laissé la description dans un poëme qui n'est pas sans agrément. La date de sa naissance n'est pas mieux connue que celle de sa mort, que l'on place vers 1630; en tout cas, elle ne saurait être antérieure à l'année 1629, où il publia son dernier ouvrage intitulé *La chasse aux Anglais dans l'île de*

Rhé et au siège de la Rochelle et la réduction de cette ville en 1628. Paris, in-8°. C'est donc par approximation qu'on pourrait fixer sa naissance de 1560 à 1570. La variété et la profondeur de ses connaissances, les qualités solides de son esprit, l'amour du travail, de l'étude et de la retraite qui percent dans plusieurs parties de son récit, nous le présentent comme un homme d'un certain âge, mûri par l'expérience, d'un esprit fin, enjoué et délicat, nourri de la lecture des écrivains classiques, qu'il cite fréquemment et toujours avec justesse. Mais, quelles que fussent ses autres qualités, son principal mérite est non-seulement de nous avoir laissé, ainsi que l'atteste le père Charlevoix, grave autorité en cette matière, une description exacte et consciencieuse des contrées où l'avaient mené ses goûts aventureux, mais encore d'avoir retracé non moins soigneusement les voyages

et les découvertes de ses prédécesseurs, au point que l'*Histoire de la Nouvelle-France* pourrait à la rigueur remplacer les relations de Jacques Cartier et de Champlain. Il serait superflu de la vanter ; quiconque en a lu quelques passages se sent invinciblement entraîné à achever tout le livre. *Les Muses de la Nouvelle-France* ne forment pas une lecture moins agréable par les nombreuses descriptions qu'elles contiennent et la variété des objets qui s'offrent aux yeux du lecteur ; et si sous le rapport littéraire elles ne se placent pas au premier rang parmi les productions en vers de cette époque, elles ne méritent pas moins d'être reproduites à la suite du récit en prose qu'elles complètent, car elles nous font connaître plus intimement l'écrivain. Quoique l'*Histoire de la Nouvelle-France* ait eu plusieurs éditions, trois suivant quelques bibliographes, quatre selon d'autres, les exem-

plaires en sont devenus tellement rares qu'on ne les rencontre qu'avec une extrême difficulté. C'était donc rendre un service signalé à ceux qu'intéressent l'histoire des voyages et les découvertes des Français en Amérique, que de réimprimer un livre qui leur est indispensable, et pour terminer par un renseignement utile, sans vouloir entrer dans une discussion bibliographique, nous donnons l'indication des éditions de l'ouvrage de Lescarbot d'après le catalogue de la Bibliothèque impériale ; savoir : 1° Paris, Jean Milot, 1609, in-8 ; — 2° Paris, Jean Milot, 1611, in-8° ; — 3° Paris, A. Périer, 1617, in-8°, et enfin 1618, in-8° également ; on croit cependant que, sauf le titre, cette édition est la même que la précédente. En outre on a publié un extrait de l'ouvrage, traduit en allemand, sous le titre : *Nova Francia. Historij von Erfündung der grossen Landschafft Nova Francia.*

Augsburg, 1613, pêt. in-4°. Nous ajouterons, pour être complet : *Le Tableau de la Suisse, auquel sont décrites les singularités des Alpes*. Paris, 1618, in-4° de 79 pages (la description des bains de Pfeffers, qui en fait partie, avait paru antérieurement en deux éditions : in-4°, sans date, et Lyon, de Tournes, 1613), et la *Chasse aux Anglais*, que nous avons déjà signalée plus haut.

HC
L

HISTOIRE

DE LA NOUVELLE-

FRANCE

Contenant les navigations, découvertes, et habitations faites par les François es Indes Occidentales et Nouvelle-France souz l'avœu et autorité de noz Roys Tres-Chrétiens, et les diverses fortunes d'iceux en l'execution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui.

En quoy est comprise l'Histoire Morale, Naturele et Geographique de ladite province; avec les Tables et Figures d'icelle.

Par MARC LESCARBOT, Advocat en Parlement, Témoin oculaire d'une partie des choses ici recitées.

Multa renascentur quæ jam cecidere cadentque.

Seconde Edition, reveuë, corrigée et augmentée par l'Authour.

Avec les Muses de la Nouvelle - France.

TROISIÈME PARTIE.

IMPRIMÉ

POUR LA LIBRAIRIE TROSS, A PARIS

5, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 5

M. DCCC. LXVI.



CINQUIEME LIVRE

617

DE

L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE-FRANCE

Contenant ce qui s'y est exploité depuis notre retour
en l'an 1607, jusques à hui 1611.

*Mention de nôtre grand Roy HENRI sur le sujet des grandes
entreprises, ensemble des Sieurs de Monts et de Poutrincourt.
Revocation du privilege de la traite des Castors. Reponse aux
envieux. Dignité du caractere chrétien. Perils du Sieur de
Monts.*

CHAP. I.

Les grandes entreprises sont bien-seantes
aux grans, et nul ne peut s'acquerir vn
renom honorable envers la posterité que
par des actions extraordinairement belles
et de difficile execution. Ce qui devoit d'autant plus
emouvoir noz François au sujet duquel nous trai-
tons, que la gloire y est certaine, et la recompense
inestimable, telle || que Dieu l'a preparée à ceux qui 618

gayement s'éploysent pour l'exaltation de son nom. Si nôtre grand Roy HENRI III. d'heureuse memoire n'eust eu des desseins plus relevés tendans à assembler et rendre vniformes tous les cœurs de la Chrétienté, voire de tout l'vnivers, il estoit assez porté à cette affaire ici. Mais l'envie lui a retranché ses jours au grand malheur non de nous seulement, mais de ces pauvres peuples sauvages, pour lesquels nous esperions vn prompt expedient pour parvenir à leur entiere conversion. Il ne faut pourtant pas perdre courage. Car aux affaires les plus desesperées Dieu souvent intervient et se montre secourable.

Iusques icy il n'y a eu que les Sieurs de Monts et de Poutrincourt qui ayent pris le hazard de cette entreprise, et qui ayent montré par effect le desir qu'ils avoient de voir cette terre christianisée. Tous deux se sont (par maniere de dire) enervés pour ce sujet; et neantmoins tant qu'ils pourront respirer et tant soit peu se soutenir, si ne veulent-ils point quitter la partie pour ne decourager ceux qui ja se trouvent disposés à les suivre à la trace. Ces deux ici donc ayans fait la planche aux autres, et jusques à present etans seuls qui (comme chefs) ont fait de la despence pour avancer cet œuvre, c'est d'eux et de ce qu'ils ont fait que le discours de ce livre ici doit estre pris. Et pour commencer par l'ordre des choses, apres que nous eumes représenté au feu Roy, à Monseigneur le Chancelier, et autres personages de qualité et de merite, les fruits de nôtre culture, le sieur de || Monts presenta requête à sa Majesté pour avoir confirmation et renouvellement du privilege de la traite des Castors, qui lui avoit esté cette année-là revoqué à la

poursuite des marchans de Saint-Malo, qui cherchent leur profit, et non l'avancement de l'honneur de Dieu et de la France. Sa requête lui fut accordée au Conseil, mais pour vn an seulement. Ce n'estoit point pour faire de grands projets sur vn fondement si foible et de si peu de durée. Et toutefois il n'y a rien de si naturel que de laisser à vn chacun (privativement aux forains) la jouissance des biens qui sont en la terre qu'il habite : et particulièrement ici, où la cause est d'elle-même tant favorable, qu'elle n'a besoin d'intercesseurs. Les causes principales d'avoir revoqué audit Sieur de Monts le privilege à lui octroyé pour la traite desdits Castors, estoient la cherté d'iceux, qu'on lui attribuoit; item la liberté du commerce otée aux sujets du Roy en vne terre qu'ils frequentent de temps immemorial. Joint à ceci que ledit sieur ayant par trois ans jouï dudit privilege, il n'avoit encore fait aucuns Chrétiens. Je ne suis point aux gages d'icelui pour defendre sa cause. Mais je sçay qu'aujourd'hui depuis la liberté remise lesdits Castors se vendent au double de ce qu'il en retiroit. Car l'avidité y a esté si grande qu'à l'envie l'un de l'autre les marchans y ont gaté le commerce. Il y a huit ans que pour deux gateaux, ou deux couteaux, on eust eu vn Castor, et aujourd'hui il en faut quinze ou vingt, et y en a cette année 1610. qui ont donné gratuitement toute || leur marchandise aux Sauvages, afin d'empêcher l'entreprise sainte du Sieur de Poutrincourt, tant est grande l'avarice des hommes. Tant s'en faut donc que cette liberté de commerce soit vtile à la France, qu'au contraire elle y est extrêmement prejudiciable. C'est vne chose fort favorable que la

liberté du traffic puis que le Roy aime ses sujets d'un amour paternel ; mais la cause de la religion et des nouveaux habitans d'une province est encore plus digne de faveur. Tous ces marchans ne donneront point un coup d'épée pour le service du Roy, et à l'avenir sa Majesté pourra trouver là de bons hommes pour executer ses commandemens. Le public ne se ressent point du profit de ces particuliers, mais d'une Nouvelle-France toute l'antique France se pourra un jour ressentir avec utilité, gloire et honneur. Et quant à l'ancienneté de la navigation, je diray qu'avant l'entreprise du sieur de Monts nul de nos mariniers n'avoit passé Tadoussac, fors le Capitaine Jacques Quartier. Et sur la côte de l'Océan nul n'avoit passé la baye de *Campseau*, avant nôtre voyage, pour faire pécherie. Pour n'avoir fait des Chrétiens il n'y a sujet de blâme. Le caractere chrétien est trop digne pour l'appliquer de premier abord en une contrée inconnue à des barbares qui n'ont aucun sentiment de religion. Et si cela eust esté fait, quel blâme et regret eust-ce esté de laisser ces pauvres gens sans pasteur, ni autre secours, lors que par la revocation dudit privilege nous fumes contrains de quitter tout

621 et reprendre la route de || France? Le nom Chrétien ne doit estre profané, et ne faut donner occasion aux infidelles de blasphemer contre Dieu. Ainsi ledit sieur de Monts n'a peu mieux faire, et tout autre homme s'y fust trouvé bien empesché. Trois ans se sont passés devant qu'avoir trouvé une habitation certaine où l'air fust sain et la terre plantureuse. Il s'est veu en l'île Sainte-Croix environné de malades de toutes parts parmi la rigueur de l'hiver, avec peu

de vivres : chose qui n'estoit que trop suffisante pour etonner les plus resolués du monde. Et le Printemps venu, son courage le porta parmi cent perils à cent lieuës plus loin chercher vn port plus salutaire : ce qu'il ne trouva point, ainsi que nous avons dit ailleurs (1). En vn mot, je coucheray ici ce demi-quartain du Prince de noz Poëtes :

*Il est bien aysé de reprendre,
Et mal aysé de faire mieux.*

Equipage du sieur de Monts. Kebec. Commission du Capitaine Champlain. Conspiration chatiée. Fruits naturels de la terre. Scorbut. Annedda. Defence pour Iacques Quartier.

CHAP. II.

LE Sieur de Monts ayant obtenu prorogation du privilege sus-mentionné pour vn an, quoy que ce fust vne maigre esperance, toutefois, pour les causes que j'ay dites au chapitre precedent, il resolut de faire enco-|| re vn 622
equipage, et avec quelques associés envoya trois vaisseaux garnis d'hommes et de vivres en son gouvernement. Et d'autant que le sieur de Poutrincourt a pris son partage sur la côte de l'Ocean, pour ne l'empescher, et pour le desir qu'a ledit Sieur de Monts

(1) Ci-dessus, liv. 4, chap. 7.

de penetrer dans les terres jusques à la mer Occidentale, et par là parvenir quelque jour à la Chine, il delibera de se fortifier en vn endroit de la riviere de *Canada* que les Sauvages nomment *Kebec*, à quarante lieuës au-dessus de la riviere de *Saguenay*. Là elle est reduite à l'étroit et n'a que la portée d'vn canon de large : et par ainsi est le lieu fort commode pour commander par toute cette grande riviere. Le sieur Champlain, Geographe du Roy, experimenté en la marine, et qui se plait merueilleusement en ces entreprises, print la charge de conduire et gouverner cette premiere colonie envoyée à *Kebec*. Là où estant arrivé, il fallut faire les logemens pour luy et sa troupe. Enquoy il y eut de la fatigue à bon escient, telle que nous nous pouvons imaginer à l'arrivée du Capitaine Jacques Quartier au lieu de ladite riviere où il hiverna (1), et du sieur de Monts en l'ile Sainte-Croix : d'où s'ensuivirent des maladies inconuës, qui en emporterent plusieurs au delà du fleuve Acheron. Car on ne trouva point de bois prest à mettre en œuvre, ni aucuns batimens pour retirer les ouvriers. Il fallut couper le bois à son tronc, defricher le païs, et jetter les premiers fondemens d'vn œuvre qui (Dieu aydant) sera le sujet de beaucoup de merveilles.

623 || Mais comme noz François se sont préque toujours trouvez mutins en telles actions, ainsi y en eut-il entre ceux-ci qui conspirerent contre ledit Champlain leur Capitaine, ayans deliberé de le mettre à mort premierement par poison, puis par vne trainée de poudre à canon, et apres avoir tout pillé,

(1) Ci-dessus, liv. 4, chap. 6.

s'en venir à Tadoussac, où il y avoit des navires de Basques et Rochelois, pour dans iceux s'en retourner par-deça. Mais l'Apoticaire auquel on avoit demandé ledit poison découvrit le fait. Sur quoy, information faite, il y en eut vn branché et quelques autres condamnés aux galeres, qui furent r'amenés en France dans le navire où commandoit le sieur du Pont de Honfleur. P'entens que leur plainte étoit pour les vivres, lesquels ne leur étoient point distribuez assés abondamment à leur gré. Mais il est fort difficile de contenter vne populace accoutumée à la gourmandise, tels que sont beaucoup de manouvriers en France, qui toujours gromelent et sont insatiables, comme nous en avons veu plusieurs en nôtre voyage. Quelquefois aussi la dexterité et prudence d'un Capitaine peut obvier à beaucoup de mal, et faut tant que l'on peut épargner la vie des hommes, principalement en lieu où l'on en a affaire.

Le peuple estant à couvert, on fit quelques semailles de blé et force jardinages où la terre rendit les semences receuës à souhait. Cette terre produit naturellement du Raisin en grande quantité, les Noyers y sont frequens et les Chataigniers aussi, dont le fruit est en forme de Croissant; mais les Noix sont à plusieurs côtes qui ne || se partissent point. Il y a aussi quantité de Courges et de Chanve fort excellent, dont les Sauvages font des lignes à pêcher. La riviere y est poissonneuse autant qu'aucune autre du monde. On tient que les Castors n'y sont pas si bons qu'en la côte des Etechemins et Souriquois, et toutefois je puis dire en avoir veu des peaux de Renars noires qui semblent faire honte à la Martre.

L'hiver venu, plusieurs de noz François se trouverent fort affligez de cette maladie qu'on appelle Scorbut, dont j'ay parlé ci-dessus. Quelques-vns en moururent faute de remede prompt. Quant à l'arbre *Annedda*, tant celebré par Jacques Quartier, il ne se trouve plus aujourd'hui. Ledit Champlain en a fait diligente perquisition, et n'en a sceu avoir nouvelle. Et toutefois sa demeure est à Kebec, voisine du lieu ou hiverna ledit Quartier. Sur quoy je ne puis penser autre chose, sinon que les peuples d'alors ont esté exterminés par les Iroquois, ou autres leurs ennemis. Car de dementir icelui Quartier, comme quelques-vns font, ce n'est point de mon humeur, n'estant pas croyable qu'il eust eu cette imprudence de presenter le rapport de son voyage au Roy autrement que veritable, ayant beaucoup de gens notables compagnons de son voyage pour le relever s'il eust allegué fausement vne chose si remarquable.



*Conseil du Capitaine Champlein sur vn nouveau voyage. Voyage 625
aux Iroquois. Arrivée au lac. Estat du païs et des hommes.
Iroquois alarmés. Prudence de Sauvages. Adresse et courage
de Champlein. Déroute. Moyen de penetrer dans les terres.
Sauvages hommes de parole.*

CHAP. III.

LE Printemps venu , Champlein dés long temps desireux de découvrir nouveaux païs, avoit à choisir, ou de tendre aux Iroquois, ou de franchir le Saut de la grande riviere pour parvenir au grand lac duquel a esté fait mention ci-dessus. Toutefois, pour ce que les païs Meridionaux sont plus agreables pour leur douce temperature, il se resolut de voir lesdits Iroquois la premiere année. Mais la difficulté gisoit à y aller. Car de nous-mêmes nous ne sommes point capables de faire ces voyages sans l'assistance des Sauvages. Ce ne sont plus les plaines de Champagne, ou de Vatan, ni le païs ingrat du Limosin. Tout y est couvert de bois qui menacent les nues. Et d'ailleurs il étoit foible d'hommes tant à cause de la mortalité precedente, que infirmité de maladies qui restoient encor. Neantmoins, étant homme qui ne s'étonne de rien, et de facile conversation, sachant dextrement s'accoster et accommoder avec ces peuples ici, apres leur avoir promis que quand le païs des Iroquois et

626 autres seroient || reconus, le grand *Sagamos* des François (c'est à-dire notre Roy) leur feroit beaucoup de bien, il les invita d'aller à la guerre contre lesdits Iroquois, avec promesse de sa part d'estre de la partie. Eux en qui l'appetit de vengeance ne meurt point, et qui n'ont plus agreable deduit que la guerre, lui donnent parole, et s'arment environ cent pour cet effect, parmi lesquels se met ledit Champlein accompagné d'vn homme et d'vn lacquais du sieur de Monts. Ainsi s'en vont dans des barques et canots de Sauvages le long de la grande riviere jusques au rencontre de la riviere des Iroquois, dans laquelle étans entrés, par plusieurs journées ils penetrerent jusqu'au lac desdits Iroquois. Mais on demandera de quoy vivoient tant de gens en vn païs où n'y a point d'hostelleries? A cela je me trouve autant étonné que les autres. Car il n'y a aucun moyen de vivre que par la chasse; et à cela ils s'exercent par les bois en faisant leurs voyages. Champlein et les siens étoient contraints de vivre à leur mode. Car ores qu'ils se fussent pourveux de pain, vin et chair du magasin, cela ne leur sçauroit avoir duré pour en faire cas. Enfin arrivés audit lac, ils le traverserent en l'espace de plusieurs jours (car il a environ soixante lieuës de long) sans se donner à conoitre, et eut loisir ledit Champlein de voir leur culture, et les belles iles qui servent d'ornement à cette campagne humide. Ces peuples se rapportent préque aux Armouchiquois en leur façon de vivre. Ils sement du blé Mahis et des féves, ont quantité de beaux raisins, dont ils n'vsent || point, et de fort bonnes racines telles à peu prés que nous decrirons ci-apres au cha-

627

pitre de la terre. Ils ont leur champ labouré chacune famille à l'entour de son domicile et des Forts, non toutefois des villes composées de batimens à trois et quatre étages, tels que ceux du Nouveau-Mexique (Pays assis beaucoup plus loin dans les terres) s'il est vrai ce qu'en écrivent les Hespagnols au livre intitulé Histoire de la Chine. L'estime que là une habitation seroit bien à propos pour vivre heureusement et en repos. Car quoy qu'il n'y ait point l'abondance de la mer, ledit lac neantmoins recompense de ce defaut, étant fertile en poissons plus que suffisamment pour nourrir ce peuple, lequel d'ailleurs a l'exercice de la chasse et les provisions qu'il recueille de la terre. Somme il vit à contentement sans se soucier des delicatesses et superfluités qui nous rendent effeminés, abbregent nos jours, et nous donnent mille peines à acquerir.

Enfin noz gens decouvers, voilà l'alarme parmi les Iroquois, les hommes s'assemblent par le commandement des Capitaines, et viennent faire les approches pour assieger et deffaire la troupe de Kebec. A l'entrevuë des deux nations adversaires fut assigné le combat au lendemain ; et n'eut plustôt l'aurore chassé les ombres de la nuit pour mette au jour les beautez de sa face vermeille, que d'vne part et d'autre chacun se prépare à la bataille. Et comme les Iroquois s'approchoient, Champlein qui estoit armé d'un mousquet chargé à deux || bales voulut s'avancer pour mirer vn enfant perdu des Iroquois qui piaffait defiant les ennemis au combat. Mais les Sauvages de Kebec lui dirent en leur langage : Non, ne fais point cela, car s'ils te decouvrent, n'ayans accoutumé de

voir telles gens, ils s'enfuirent et n'attendent point. Par ainsi nous perdrons toute la gloire que nous attendons de ce choc ici. Retire-toi donc derriere le premier rang des nôtres, et quand nous serons près tu t'avanceras, et tireras contre ces deux empenachés que tu vois les premiers au milieu de la troupe. Ce qui fut trouvé bon, et executé par ledit Champlain, lequel d'un coup les mit tous deux par terre, ainsi qu'il nous a recité. Celui duquel il estoit assisté fit son devoir aussi. Mais incontinent tout fut en desarray, étonés d'un tel bruit et d'une mort tant inespérée. Sur cette épouvente les hommes de Kebec ne perdant l'occasion, poursuivirent chaudement l'ennemi, et en tuerent environ une cinquantaine, dont ils rapportèrent les têtes pour en faire de joyeux festins et danses au retour, selon leur coutume, ainsi que je toucheray ci-apres aux chapitres des danses et chansons, et de la guerre. Le lacquais du sieur de Monts eut un coup de masse sur l'échine, dont toutefois il ne receut autre mal que l'étourdissement dudit coup. Ainsi s'en retournerent joyeusement avec mille contentemens d'avoir eu cet avantage sur leur ennemi. En quoy est louable ledit Champlain de s'estre peu resoudre à tels hazars préque seul, et tant éloigné de secours parmi une || troupe de gens barbares, és mains desquels il confiait sa vie. Mais il faut faire ainsi qui veut acquerir bruit, amitié et faveur entre ces peuples-là, et n'y a autre moyen de penetrer dans ces terres que par armes, et promesses à ceux desquels vous voulez vous servir de venger leurs querelles. Ce qu'il faut montrer par effet, et non de paroles. Car ils sçavent fort bien reconoitre leurs

hommes. Et comme ils ne veulent point tromper, aussi ne veulent-ils point estre trompez.

*Etat pour ceux qu'on laisse à Kebec. Nouveau voyage de Cham-
plein. Voyage au grand lac. Combat. Alliance. Beau pays.
Forts et villes. Maisons à étages. Arcs monstrueux. Défense
pour Jacques Quartier. Esperance pour le passage de la
Chine.*

CHAP. IV.

LES choses ainsi passées, Champlein reprit la route de l'antique France, où il arriva en octobre mil six cens neuf, ayant laissé la regence de la Nouvelle-France à vn bon et venerable vieillard nommé le Capitaine Pierre, et pour autant que l'on craignoit au prochain hiver les accidens des maladies passées, le Capitaine du Pont de Honfleur (homme très-digne de tenir rang parmi les heros de ladite province, pour avoir le premier esté au saut de la grande riviere, apres Jacques Quartier, avoir hiverné au Port-Royal, et préque tous les ans fait des voyages par-delà pour le secours de ceux qui y estoient), fut d'avis de faire couper du bois pret pour tout l'hiver à ceux qui y demeure- roient, et les delivrer de toutes peines et fatigues. Ce qu'il fit en telle sorte que les autres s'en fachoient, prevoyans qu'ils ne sauroient à quoy s'occuper durant la froide saison, neantmoins cela se passa ainsi, et revindrent avec lui et ledit Champlein ceux qui

en eurent envie. Ce soulagement a esté de telle vertu, qu'ayans avec ce leurs batimens faits ils n'ont aucune infirmité, ni mortalité.

Tandis se preparoit par-deça vn autre équipage pour le retour dudit Champlain, afin de continuer ses découvertes, et consequemment relever de sentinelle ledit Capitaine Pierre, il prit donc pour la seconde fois la lieutenance dudit sieur de Monts pour le gouvernement de Kebec, et estant parti au commencement de mars, il fut contraint de relacher plusieurs fois par la contrariété des vents. Occasion qu'il y arriva tard, comme le sieur de Poutrincourt de son côté, et neantmoins il n'a laissé d'exploiter vn grand ouvrage en ce peu de loisir qu'il a eu par-delà, ayant penetré cette année jusques sur les rives d'un grand lac de cent lieuës de long qui est au delà du saut de la grande rivière de Canada.

631 Apres donc avoir fait la reveue de ce qui estoit à Kebec, et appris ce qui s'y estoit passé depuis son depart, il convint avec les capitaines dudit lieu, et de Tadoussac, d'aller faire la guerre au dessus de Saut de ladite riviere, leur promettant de leur faire venir une centaine d'hommes François avec eux pour exterminer tous leurs ennemis; || et que de leur part ils en eussent autant. Ce qui leur fut fort agréable. Mais au jour assigné, comme les François ne venoient point il les excusa sur le temps qui avoit esté facheux aux naviguans, et dit que pour ne les avoir fait venir à faute lui-même s'en iroit avec eux, et suivroit leur fortune. Et voyans qu'ils ne pourroient mieux faire, ils accepterent son offre, et s'en allerent de compagnie avec quelques autres François, le long de cette belle

riviere, les Sauvages toujours chassans pour entretenir la cuisine ; et firent tant par leurs journées, qu'après avoir passé le Saut ils traverserent quelques lacs, et en l'espace de 80 lieuës parvindrent à cet autre lac que nous avons qualifié de cent lieuës de long, là où (selon que m'a recité ledit Champlein) ils furent incontinent assaillis des Sauvages du païs, et leur convint se mettre en ordre et bien defendre, apres avoir par ledit Champlein receu vn coup sur l'echine dont il se plaint encore. Depuis il fit alliance avec d'autres peuples de dela plus éloignez de l'entrée du lac, desquels il eut promesse que l'année prochaine (qui est cette année M. DCXI.) ils le conduiroient en toute assurance jusques au bout d'icelui lac. Lui d'autre part leur fit de belles promesses, et leur representa au mieux qu'il peut la grandeur de nôtre Roy et de son Royaume, et pour leur en rendre vn certain témoignage il print avec lui vn jeune homme fils d'vn Capitaine de ces terres-là nommé *Savignon*, homme de bonne taille, fort, robuste et courageux, lequel il a amené en France pour faire, estant de retour, son rapport de ce qu'il aura veu. || Ce pais (au recit dudit Champlein) est vn des plus beaux de la terre, fort cultivé, abondant en 632
chasse et poissons, vignes, chanve, bonnes racines, noyers, chataignes, pruniers et autres. Et de verité ceux qui sont au milieu des terres, il faut par nécessité qu'ils vivent de ce qui est present en leur païs. C'est pourquoy en ces contrées vne habitation sera belle, et y vivra le peuple en felicité, quand il aura pleu à nôtre jeune Roy, que Dieu benie, et à la Royne entendre à ceci, et donner quelque moyen pour

avancer l'œuvre à la gloire de Dieu et du nom François.

Le long de ce lac y a force Castors, mais on les brule comme on fait ici les pourceaux, et pert-on ce poil que nous allons si loin rechercher, et avec tant de perils. Il y a des animaux grans et petits, differens des nôtres, et des Chevaux, ainsi que nous a représenté ledit Savignon par le hannissement. Mais je n'ose donner pour bon aloy ce que m'a recité le sieur de Monts, que ces peuples ont des Ours domestics et familiers, lesquel ils instruisent à les porter sur les arbres à faute d'échelles. Au reste, la terre y est remplie d'hommes vaillans et belliqueux, n'ayans toutefois l'vsage de tant de métiers qui entretiennent par-deça la société humaine. Et neantmoins ils ont des Forts telz que ceux de Virginia, qui sont des grands encloz d'arbres joints en forme de palissades, et là dedans des maisons à deux et trois étages. Le bas et le haut sert pour les hommes lorsqu'il se faut defendre des assauts de leurs ennemis. Car au bas ils ont de || gros arcs qui se bendent à six hommes, et des fleches qui assomment. En haut sont des meurtrieres pour jetter pierres, et tirer aussi de l'arc quand on veut de loin atteindre l'ennemi. Au milieu sont les femmes, qui ne manquent à ce que leur sexe peut aider. Et en cet étage du milieu ils retirent leurs blés et autres provisions. Ce qu'ayant entendu de la bouche dudit Champlain, je croy certainement estre veritable le recit que fait Iaques Quartier de la ville de *Hochelaga* rapporté ci-dessus, quoy que ledit Champlain et autres disent que jamais il n'y a rien eu, et n'y en apparoit aucun vestige, et que les anciens du

païs rapportent n'y avoir jamais rien veu. Car où auroit ledit Quartier inventé cette forme de ville du tout semblable à celles que Champlain dit avoir découvertes l'année precedente mil six cens dix? C'eust esté vne extreme impudence à lui de venir de si loin planter des bourdes devant vn si grand Roy que celui qui l'avoit employé.

Or laissons ces choses, et disons que la France doit ces découvertes au sieur de Monts, aux dépens duquel elles se font, et au courage dudit Champlain, lequel y a exposé sa vie et son temps, non sans quelques frais de sa part. Vray est qu'estant gagé du Roy il peut plus aisément passer chemin. Il nous promet de ne cesser jamais qu'il n'ait penetré jusques à la mer Occidentale, ou celle du Nort, pour ouvrir le chemin à la Chine, en vain par tant de gens recherché. Quant à la mer Occidentale, je croy qu'au bout du grandissime Lac, qui || est bien loin outre celui dont nous parlons en ce chapitre, il se trouvera quelque grande riviere laquelle se dechargera dans icelui, ou en sortira (comme celle de *Canada*) pour s'aller rendre en icelle mer. Et quant à la mer du Nort, il a esperance d'en approcher par la riviere du *Saguenay*, n'y ayant pas grande distance du principe de ladite riviere à ladite mer. Cela estant, il y aura assez d'exercice pour la jeunesse Françoisse en ces quartiers-là, et paraventure les hommes de moyens auront du ressentiment et de la honte de demeurer accroupis en leurs maisons là où tant de lauriers et de biens se presentent à conquerir.

Qu'il ne se faut fier qu'à soy-même. Embarquement du sieur de Poutrincourt. Longue navigation. Conspiration. Arrivée au Port-Royal. Baptême des Sauvages. S'il faut contraindre en Religion. Moyens d'attirer ces peuples. Retour en France.

CHAP. V.

635 **L** est maintenant à propos de parler du sieur de Poutrincourt, Gentil-homme dès longtemps resolu à ces choses, lequel depuis nôtre retour de la Nouvelle-France s'estant rendu trop credule aux paroles de deux personages qu'il desiroit contenter entant qu'ils faisoient semblant de vouloir faire vn grand appa- || reil pour ces Terres-neuves, est tombé en grand intérêt, ayant perdu deux années de temps et fait de grandes dépenses à cette occasion, même perdu son equipage, lequel estoit prêt dés l'an mil six cens neuf. A cause dequoy, voyant par vne mauvaise experience que les hommes sont trompeurs, il se resolut de ne s'attendre plus à persone, et ne se fier qu'à soy-même, ainsi que le laboureur prêt à moissonner dont la fable est recitée par Aule Gelle. Ayant donc fait son appareil à Dieppe, il se mit en mer le 25 de fevrier 1610, avec nombre d'honnêtes hommes et artisans. Cette navigation a esté fort importune et facheuse. Car dés le commencement ils furent jettez à la veuë des Essores, et de là quasi perpetuellement battus des vents contraires l'espace de deux mois,

durant lesquels (comme gens oysifs occupent volontiers leur esprit à mal) quelques-vns par secretes menées auroient osé conspirer contre leur Capitaine, proposans apres s'être ren lus les maitres, d'aller en certains endroits où ils entendoient y avoir quantité de Sauvages, afin de les piller et voler, puis se rendre picoreurs de mer, et enfin revenir en France partager leurs depouilles, et se tenir sur le grand chemin de Paris pour continuer le même train jusques à ce qu'estans gorgez de biens ils eussent moyen de se retirer et passer leurs ans en repos. Voilà le sot conseil de ces miserables, ausquelz neantmoins ledit sieur de Poutrincourt pardonna selon sa debonnaïreté accoutumée. Il y en eut informations faites qui sont encore par-devers lui.

|| Ces nuages de rebellion etans dissipés, en fin 636
le sieur de Poutrincourt territ (1) à l'île des Monts deserts, qui est à l'entrée de la baye qui va à la riviere de Norombegue, de laquelle nous avons parlé en son lieu. De là il vint à la riviere Sainte-Croix, où il eut plainte (ainsi que j'ay veu par ses lettres) qu'un certain François arrivé là devant lui entretenoit vne fille Sauvage promise en mariage à vn jeune homme aussi Sauvage : dont ledit sieur fit informer, se souvenant de la recommandation tres-expressse que le sieur de Monts lui avoit faite de prendre garde à ce que tels abus ne se commissent point par-delà, et principalement la paillardise entre vn Chrétien et vne infidele. Chose que Villegagnon avoit aussi fort abhorré étant au Bresil.

(1) *Terrir*, c'est-à-dire découvrir la terre.

Après avoir fait vne reveuë par cette côte, il vint au Port-Royal, où il apporta beaucoup de consolation aux Sauvages du lieu, lesquels s'informoient de la santé de tous ceux qu'ils avoient coneu quatre ans auparavant en la compagnie dudit sieur de Poutrincourt; et particulièrement Membertou, grand Capitaine, entendant que j'avoy fait éclater son nom en France, demandoit pourquoy je n'y estoy point allé.

Quant aux batimens, ils furent trouvez tout entiers, excepté les couvertures, et chacun meuble en la place où on les avoit laissez.

637 Le premier soin qu'eut ledit sieur ce fut de faire cultiver la terre et la disposer à recevoir les semences de blez pour l'année suivante. Ce qu'estant achevé il ne voulut laisser ce qui estoit du spirituel, et qui regardoit le principal but de || sa transmigration, qui estoit de procurer le salut de ces pauvres peuples sauvages et barbares. Lors que nous y estions nous leur avions quelquefois donné en l'ame de bonnes impressions de la conoissance de Dieu, comme se peut voir par le discours de nôtre voyage, et en mon Adieu à la Nouvelle-France. Au retour dudit sieur il leur a inculqué derechef ce qu'autrefois il leur avoit dit, et ce par l'organe de son fils le Baron de Saint-Iust, jeune Gentil-homme de grande esperance, et qui s'adonne du tout à la navigation, en laquelle il a en deux voyages acquis vne grande experience. Après les instructions necessaires faites ils furent baptisez le jour Saint Iean Baptiste vingt-quatrième de Juin mille six cens dix, en nombre de vingt-vn, à chacun desquels fut donné le nom de quelque grand, ou notable personnage de deçà. Ainsi Membertou fut

nommé HENRI, au nom du Roy que l'on cuidoit estre encore vivant. Son fils ainé fut nommé LOUIS, du nom de nôtre Jeune Roy regnant. Sa femme fut nommée MARIE, au nom de la Royne Regente, et ainsi consequemment des autres comme se peut voir par l'extrait du Registre des baptêmes que j'ay ici couché.

638 EXTRAIT DV REGISTRE
 DE BAPTÊME DE L'ÉGLISE DV
 Port Royal en la Nouvelle-
 France

LE IOVR SAINT IEAN

Baptiste vingt-quatrième de Iuin.

I

M

EMBERTOV, grand Sagamos, âgé de plus de cent ans, a esté baptisé par Messire Iessé Fleche, Prêtre, et nommé HENRI par Monsieur de Poutrincourt au nom du Roy.

2. ACTAVDINECH, troisième fils dudit Henri Membertou, a esté nommé PAVL par ledit sieur de Poutrincourt au nom du Pape Paul.

3. La femme dudit Henri a esté tenuë par ledit sieur de Poutrincourt au nom de la Royne, et nommée MARIE de son nom.

4. MEMBERTOVCOICHIS (dit Iudas), fils ainé de Membertou, âgé de plus de soixante ans, aussi baptisé et nommé LOVIS par Monsieur de Biencour au nom de Monsieur le Dauphin.

5. La fille dudit Henri tenuë par ledit sieur de Poutrincourt, et nommée MARGVERITE, au nom de la Royne Marguerite.

6. La fille ainée dudit Louïs, âgée de treze ans, aussi baptisée et nommé CHRISTINE par le- || dit sieur de Poutrincourt, au nom de Madame la fille ainée de France. 639

7. La seconde fille dudit Louïs, âgée de douze ans, aussi baptisée et nommé ELISABETH par ledit sieur de Poutrincourt, au nom de Madame la fille puisnée de France.

8. ARNEST, cousin dudit Henri, a esté tenu par ledit sieur de Poutrincourt, au nom de Monsieur le Nonce, et nommé ROBERT de son nom.

9. Le fils ainé de Membertoucoichis, dit à present Louïs Membertou, âgé de cinq ans, baptisé et tenu par Monsieur de Poutrincourt, qui l'a nommé JEAN de son nom.

10. La troisiéme fille dudit Louïs, tenuë par ledit sieur de Poutrincourt au nom de Madame sa femme, aussi baptisée, nommée CLAVDE.

11. La quatriéme fille dudit Louïs, tenuë par Monsieur de Coullogne pour Mademoiselle sa mère, a eu nom CATHERINE.

12. La cinquiéme fille dudit Louïs a eu nom IEHANNE, ainsi nommée par ledit sieur de Poutrincourt au nom d'une de ses filles.

13. AGOVDEGOVEN, cousin dudit Henri, a esté nommé NICOLAS par ledit sieur de Poutrincourt, au nom de Monsieur des Noyers, Advocat au Parlement de Paris, Conseiller, Maître des Requêtes de la Royne.

14. La femme dudit Nicolas, tenuë par ledit sieur de Poutrincourt, au nom de Monsieur son neveu, a eu nom PHILIPPE.

640 || 15. La fille ainée d'icelui Nicolas, tenuë par ledit sieur pour Madame de Belloy sa niepce, et nommée LOUISE de son nom.

16. La puis-née dudit Nicolas, tenuë par ledit sieur pour Iacque de Salazar son fils, a esté nommée IACQUELINE.

17. L'autre femme dudit Louïs, tenuë par ledit sieur de Poutrincourt; au nom de Madame de Dampierre.

18. L'une des femme dudit Louïs, tenuë par Monsieur de Iouï pour Madame de Sigogne, nommée de son nom.

19. La femme dudit Paul a esté nommée RENÉE, du nom de Madame d'Ardeville.

20. La sixième fille dudit Louïs, tenuë par René Maheu, a esté nommée CHARLOTTE, du nom de sa mere.

21. Une niepce dudit Henri, tenuë par Monsieur de Collongne, au nom de Damoiselle de Grandmare, et nommée ANNE de son nom.

Je veux croire qu'aujourd'huy il y en a plusieurs autres enrollés en la famille Chrétienne, et même le Capitaine *Chkoudun*, lequel on nous a rapporté avoir esté détourné par mauvaises inductions de se faire Chrétien. Et toutefois dés il y a quatre ans il l'estoit de volonté, et en rendoit exterieurement tous les signes qu'un homme de sa sorte les peut exprimer, ainsi que plus particulièrement sera dit au livre suivant, chapitre De la Religion. C'est donc à bon escient, et non par feintise, que marche aujourd'hui le sieur de Poutrincourt, auquel toute la Chrétienté

641 doit ces premices de l'offrande || faite à Dieu de ces

ames abandonnées, lesquelles il a recueillies et amenées au chemin de salut. Tant que les choses ont esté douteuses il n'a point esté à propos d'imprimer le caractere Chrétien au front de ces peuples infideles, de peur qu'étant contraint de les abandonner ils ne retournassent à leur vomissement au scandale du nom de Dieu. Mais puis que ledit sieur a passé outre, c'est vn indice assuré que son desir est de vivre et mourir aupres d'eux.

Membertou, premier *Sagamos* de ces contrées-là, poussé d'un zele Religieux, mais sans science, dit qu'il declarera la guerre à tous ceux qui refuseront d'estre Chrétiens. Ce qu'il faut prendre en bonne part de lui. Et neantmoins il est certain que la Religion ne veut pas estre contrainte, car par cette voye on ne fera jamais vn bon Chrétien (1). Aussi a-t-elle esté reprouvée de tous ceux qui ont jugé de ce fait vn peu meurement. Nôtre Seigneur n'a point induit les hommes à croire son Evangile par le glaive (ceci est propre à Mahomet), ains par la parole. Les loix des anciens Empereurs Chrétiens y sont expresses (2). Et quoy que Iulian l'Apostat fust grand ennemi des Chrétiens, si n'estoit-il point d'avis de les contraindre aux sacrifices des faux Dieux, ainsi que nous pouvons recueillir de ses Epitres, dont je rapporteray ce qu'il dit en l'une d'icelle qui s'adresse à Ecbulus (3) : *Certainement* (dit-il) *pour ce qui regarde les*

(1) Religionis non est cogere religione, quæ sponte suscipi debeat, non vi. Tertul., ad Scapulam.

(2) L. Christianis C. de Paganis.

(3) Iulian. in Epist. ad Ecbulum, et ad Bostrenos, et in quadam Epist. quæ incipit Παῖδες ἐπιθὲν.

Galileens (ainsi appelloit-il les Chrétiens), j'ay ordonné sur leur fait avec tant de clemence et humanité, que je n'ay pas voulu qu'aucun fust forcé, ni tiré outre son gré dans le || temple, ni qu'on lui fist injure contre sa volonté pour quelque cause que ce soit. Et puis nous avons la Regle de Droit qui nous enseigne qu'on ne fait point de bien à vn homme malgré lui (1). Je sçay que S. Augustin a quelquefois esté d'avis contraire. Mais quand il y eut bien pensé il se retracta (2). Et ainsi fit l'Empe- reur Maximus, lequel à la persuasion de S. Martin revoqua vn Edict qu'il avoit fait contre les Donatistes, ce dit Sulpitius Severus.

Le meilleur moyen d'attirer les peuples desquelz nous parlons, c'est de leur donner du pain, de les assembler, leur enseigner la doctrine Chrétienne, et les arts : ce qui ne se peut faire tout d'vn coup. Les hommes du jourd'hui ne sont point plus suffisans que les Apôtres. Mais je ne voudroy point leur charger l'esprit de tant de choses qui dependent de l'institution des hommes, veu que nôtre Seigneur a dit : *Mon joug est doux, et mon fardeau leger* (3). Les Apôtres ont laissé aux simples gens le *Credo* pour la croyance, et le *Pater noster* pour la priere : le tout premierement entendu, pour ne croire et prier vne chose qu'on ne sçait pas. Ce qui est par dessus est pour les hommes plus relevez qui se veulent rendre capables d'instruire les autres. Ceci soit dit par maniere de conseil

(1) Invito Beneficium non datur.

(2) Voy. le c. *Vides*, 23, qu. 6. Et saint Ambr., en l'oraison qui est devant l'epistre 13.

(3) Matth. 11, vers. 30.

et d'avis à ceux qui dresseront les premières colonies : n'estimant pas qu'il me soit moins loisible de le dire par écrit, que je le diroy de bouche si j'y estois.

Peu après les susdites regenerations spirituelles faites, le fils du sieur de Poutrincourt fut renvoyé en France pour prendre nouvelle charge : en quoy faisant il fit recit à la Royne de ce qui s'estoit passé en ces baptizailles : dont elle eut vn tres- || grand contentement. Mais vne chose est à remarquer, que si la navigation a esté longue en allant, elle a esté brieve au retour. Car estant parvenu au banc des Moruës (qui est à 50. lieuës au-deçà de la Terre-neuve), il fut porté en 15. jours en France. Ce qui est préque ordinaire. Sur ledit Banc ils eurent nouvelles de la mort de nôtre bon Roy, de qui l'ame soit en paix, et duquel Dieu vueille benir la posterité.

643



*Avis d'une Société de François qui se fait pour aller habiter les
Terres-neuves des Indes Occidentales.*

CHAP. VI.

NE rend graces immortelles à Dieu si mon faible effort et l'industrie de ma plume peut avoir servi de quelque chose pour induire noz François à reprendre le courage de leurs pères en l'exercice de la marine, comme je l'ay désiré sur le commencement de cet œuvre. Quoy que ce soit, il se fait vne Société sainte outre l'entreprise des sieurs de Monts et de Poutrincourt, pour aller planter la foy Chrétienne et le nom François és terres Occidentales d'outre mer, laquelle promet quelque chose de bon. Et d'autant que plusieurs pourront desirer de sçavoir les particularitez de cette affaire, qui n'est encore beaucoup divulguée, j'en ai voulu ici mettre les articles et conditions selon que me les a baillées le sieur Charretier, Docteur en Medecine à Paris, afin que s'il prent envie à quelqu'un de s'y joindre il ait de quoy se conseiller et voir si cela lui sera profitable.

LA SOCIÉTÉ DE CEVX

644

*qui vont planter (moyennant la grace
de Dieu) la Foy és terres
Occidentales.*

Sovz le bon plaisir de sa Majesté tres-Chrétienne il se fait vne Société de François pour aller planter l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine és terres Occidentales, menant avec soy des meilleurs Ecclesiastiques, et de la plus sainte vie qu'ils peuvent trouver, et des meilleurs Docteurs en Iurispudence et état politique, afin que toutes choses soient faites et établies avec toute Iustice et pieté, colonnes de l'Etat le plus asseuré.

Ladite Societé consiste en trois Ordres de personnes.

Le premier est l'Ordre des Ecclesiastiques, lesquelz selon les loix de l'Eglise se gouverneront, en gouvernant tout le troupeau, spirituellement, et iceux seront honorez et respectez selon le droit divin et civil.

Le second Ordre est des Principaux qui entreprennent ce saint dessein, lesquelz seront protecteurs de tout le troupeau, et feront la dépense de leurs propres deniers. Nul d'entre eux ne se pourra attribuer plus d'honneur, plus d'autorité, plus de

charge, ni plus de profit et emolument que l'autre
 645 Tout sera divisé entre eux justement et également,
 personnes, terres, || maisons, villages, villes, etc. Et
 par cette division l'union sera conservée. L'un d'iceux
 Principaux sera élu chef pour un temps seulement :
 lequel fini, l'on fera élection d'un autre de la même
 qualité. Il doit avoir un certain nombre terminé
 d'iceux Principaux et Protecteurs, lequel nombre
 estant accompli, personne vivante, pour quelle somme
 de deniers qu'il puisse offrir, ne pourra y estre reçu.

Le tiers Ordre est divisé en trois, le premier est la
 Noblesse et gens de guerre ; le second, la Justice et
 gens de lettres ; le troisième consiste en Marchans,
 Artisans, Laboueurs, et autres necessaires en vne
 Republique, et à tel dessein. Un chacun de ce tiers
 Ordre doit se mettre en la protection de l'un des
 Principaux particulièrement, et lier sa fortune à celle
 de son Protecteur, en lui promettant tout service,
 fidelité, et obeïssance en toutes choses.

Chacun protecteur ou autre peut bailler pour ledit
 dessein telle somme de deniers qu'il voudra, de la-
 quelle toute la société répondra ; mais pour estre l'un
 des Protecteurs et Principaux, il faut bailler pour le
 moins mille écus, lesquels mille écus l'on sera tenu
 de mettre és mains de l'Agent de ladite Société, ou
 de ses commis. Et outre les mille écus chacun Pro-
 tecteur armera dix hommes d'armes completes, ou
 les trouvera armez, sans comprendres ses armes pro-
 pres. Et les hommes armez, ou que l'on veut armer,
 doivent sçavoir quelque art.

646 Toute personne venant en cette Société doit dé-
 pouïller toute ambition et volonté || particuliere, et se

remettre à la volonté et commandement du Conseil.

Tous ceux qui seront adm's par les Principaux de la Societé doivent esperer belle et grande recompense.

Les Ecclesiastiques et gens de lettres s'occuperont à retirer de perdition ce peuple payen, et à l'amener au giron de la sainte et vniue Eglise. Les Principaux donneront ordre à tout ce qui sera necessaire, le reste s'occupera à batir maisons et villes; à labourer et cultiver la terre, pécher, et chercher de quoy entretenir et amplifier le magazin commun de ladite Societé.

Tout ce qui se rencontrera de profit et emolument audit lieu par dons, traffic, conquête, invention, hazard, gain, en quelque manière que ce soit, et par qui que ce soit, sujets ou Principaux, le tout sera mis dans le magazin commun, auquel magazin l'on tirera tout ce qui sera necessaire pour vn chacun particulier, tant grand que petit, sujet ou protecteur. Et toutes choses estans bien assurees et establies, et les maisons estans baties pour loger vn chacun, et assez de terre labourée et cultivée, alors la recompense sera telle.

Sçavoir que chacun du tiers Ordre et officiers, qui aura esté admis au premier voyage en la Societé, aura premierement vne maison bien batie dans la ville principale: Secondement vne portion de la terre cultivée, accompagnée d'autre non cultivée: Tiercement il participera en la tierce partie du magazin, lequel sera justement divisé.

Icelui magazin se divisera en trois parts, apres
 || avoir premierement pris les sommes principales qui
 auront esté employées. Vn tiers sera pour ceux qui

647

auront risqué leurs deniers, pour lesquels au prorata chacun y participera. L'autre tiers sera pour diviser à vn chacun également. L'autre tiers restant demeurera pour fond au magasin de toute la Societé.

Tous ceux qui voudront risquer quelques deniers, les Principaux de la Societé s'obligeront qu'au cas que tout reüssisse, chacun recevra au prorata de son argent, et à ces fins il ne faut s'adresser qu'à l'Agent de ladite Societé, lequel a tout pouvoir desdits Principaux.

Tout ceux qui sont Catholiques, et pourront apporter seulement cent escus à la Societé, estant armez et habillez, seront receus et admis par le moyen d'un des Protecteurs, pourveu qu'ils promettent toute obeïssance et service à la Societé, seront admis en pareille condition que ceux ci-dessus mentionnés. Et telz personages, eux et leur posterité seront preferés à tout autre qui viendra par apres, pour les charges, honneurs, dignités, et offices, etc., recevront leur argent avec le profit au prorata apres l'établissement, pour lesquelles choses la Societé s'oblige à eux, et Dieu à tous donnera vne recompense eternelle.

CONCORDIA PARVÆ RES
CRESCVNT, DISCORDIA
MAXIMÆ DILABVNTVR.



SIXIEME LIVRE

649

CONTENANT

LES MOEVRS ET FAÇONS DE VIVRE

DES PEVPLES DE LA NOUVELLE-FRANCE

et le rapport des terres et mers dont a esté fait
mention és livres precedens.

PRÉFACE.

DIEV Tout-puissant en la creation de ce Monde s'est tant pleu en la diversité, que, soit au ciel, soit en la terre, soit sous icelle, ou au profond des eaux, en tout lieu reluisent les effects de sa puissance et de sa gloire. Mais c'est vne merveille qui surpasse toutes les autres, qu'en vne même espece de creature, je veux dire en l'Homme, se trouvent beaucoup de varietez plus qu'és autres choses créées. Car si on le considere en la face, il ne s'en trouvera pas deux qui se ressemblent en tout point. Si on le prent par la voix, c'en est tout de même : si par la parole, toutes nations ont leur langage propre et particulier, par lequel l'une est distinguée de l'autre. Mais és mœurs et

650 fa- || çons de vivre il y a vne merveilleuse variation. Ce que nous voyons à l'œil en nôtre voisinage, sans nous mettre en peine de passer des mers pour en avoir l'experience. Or d'autant que c'est peu de chose de sçavoir : que des peuples sont differents de nous en mœurs et coutumes, si nous ne sçavons les particularitez d'icelles , peu de chose aussi de ne sçavoir que ce qui nous est proche : ains est vne belle science de conoitre la maniere de vivre de toutes les nations du monde, pour raison de quoy Vlysses a esté estimé d'avoir beaucoup veu et coneu : il m'a semblé necessaire de m'exercer en ce sixième livre sur ce sujet, pour ce qui regarde les nations desquelles nous avons parlé, puis que je m'y suis obligé, et que c'est vne des meilleures parties de l'Histoire, laquelle sans ceci seroit fort defectueuse, n'ayant que legerement et par occasion touché ci-dessus ce que j'ay reservé à dire ici. Ce que je fay aussi, afin que s'il plait à Dieu avoir pitié de ces pauvres peuples, et faire par son saint Esprit qu'ils soient amenés à sa bergerie, leurs enfans sçachent à l'avenir quels estoient leurs peres, et benissent ceux qui se seront employés à leur conversion, et à la reformation de leur incivilité. Prenons donc l'homme par sa naissance, et apres avoir à peu près remarqué ce qui est du cours de sa vie, nous le conduirons au tombeau, pour le laisser reposer, et nous donner aussi du repos.

CHAP. I.

651

De la Naissance.

L'AVTHEVR du livre de la Sapience dite de Salomon nous témoigne vne chose tres-veritable, qu'*vne pareille entrée est à tous à la vie, et vne pareille issuë.* Mais chacun peuple a apporté quelque ceremonie apres ces choses accomplies. Car les vns ont pleuré, de voir que l'homme vinst naitre sur le theatre de ce monde, pour y estre comme vn spectacle de miserres et ca'amitez. Les autres s'en sont réjouïs, tant pource que la Nature a donné à chacune creature vn desir de la conservation de son espece, que pource que l'homme ayant esté rendu mortel par le peché, il desire rentrer aucunement à ce droit d'immortalité perdu, et laisser quelque image visible de soy par la generation des enfans. Je ne veux ici discourir sur chacune nation, car ce seroit chose infinie. Mais je diray que les Hebrieux à la naissance de leurs enfans leurs faisoient des ceremonies particulieres rapportées par le Prophete Ezechiel, lequel ayant charge de représenter à la ville de Ierusalem ses abominations, il lui reproche et dit qu'elle a esté extraite et née du païs des Cana-neens, que son pere estoit Amorrheen, et sa mere

Hetheenne (1). « Et quant à ta naissance, dit-il, au
 « jour que tu naquis ton nombril ne fut point coupé,
 « et tu ne fus point lavée en eau, pour estre addoucie,
 652 || « ni salée de sel, ni aucunement emmaillottée. Les
 Cimbres mettoient leurs enfans nouveaux-nés parmi
 les neges, pour les endurcir (2). Et les François les
 plongeioient dedans le Rhin, pour conoitre s'ils es-
 toient legitimes : car s'ils alloient au fond ils estoient
 réputés batars : et s'ils nageoient dessus l'eau ils
 estoient legitimes, quasi comme voulans dire que les
 François naturellement doivent nager sur les eaux.
 Quant à noz Sauvages de la Nouvelle-France, lors
 que j'estois par-delà ne pensans rien moins qu'à
 cette histoire, je n'ay pas pris garde à beaucoup de
 choses que j'auroy peu observer ; mais toutefois il me
 souvient que comme vne femme fut delivrée de son
 enfant on vint en notre Fort demander fort instam-
 ment de la graisse, ou de l'huile, pour la lui faire
 avaller avant que teter, ni prendre aucune nourriture.
 De ceci ils ne savent rendre aucune raison, sinon
 que c'est vne longue coutume. Sur quoy je conjecture
 que le diable (qui a toujours emprunté les ceremonies
 de l'Eglise tant en l'ancienne qu'en la nouvelle loy)
 a voulu que son peuple (ainsi j'appelle ceux qui ne
 croyent point en Dieu et sont hors de la communion
 des Saints) fust oint comme le peuple de Dieu : la-
 quelle onction il a fait interieure par ce que l'onction
 spirituele des Chrétiens est telle.

(1) Ezech. 16, vers. 2, 3, 4.

(2) Iulian. Imp. Sidon. Car. 7. Claudian. in Ruffin. lib. 2.
 August. epist. ad Maxim. Philos.

CHAP. II.

653

De l'Imposition des Noms.

POUR l'imposition des noms ils les donnent par tradition, c'est à dire qu'ils ont des noms en grande quantité, lesquels ils choisissent et imposent à leurs enfans. Mais le fils aîné volontiers porte le nom de son pere, en adjoutant vn mot diminutif au bout : comme l'aîné de *Membertou* s'appellera *Membertouchis*, quasi le petit ou le jeune *Membertou*. Quant au puisné, il ne porte le nom du pere, ains on lui en impose vn à volonté : et son puisné portera son nom avec vne addition de syllabe : comme le puisné de *Membertou* s'appelle *Actaudin*, celui qui suit apres s'appelle *Actaudinech*. Ainsi *Memembourré* avoit vn fils nommé *Semcoud*, et son puisné s'appelloit *Semcoudech*. Ce n'est pas toutefois vne regle d'ajouter cette terminaison *ech*, car le puisné de *Panoniac* (duquel est mention en la guerre de *Membertou* contre les Armouchiquois que j'ay décrit entre les Muses de la Nouvelle-France) s'appelloit *Panoniagués* : de maniere que cette terminaison se fait selon que le nom precedent le desire. Mais ils ont vne coutume que quand ce frere aîné, ou pere, est mort, ils changent de nom, pour eviter la tristesse que la ressouvenance des decedez leur pourroit apporter. C'est pourquoy apres || le decés de *Memembourré* 654

et *Semcoud* (qui sont morts cet hiver dernier) *Semcoudech* a quitté le nom de son frere, et n'a point pris celui de son pere, ains s'est fait appeler Paris, par ce qu'il a demeuré à Paris. Et apres la mort de *Panoniac*, *Panoniagués* quitta son nom, et fut appelé Roland par l'un des nôtres. Ce que je trouve estre mal et inconsiderément fait de prophaner ainsy les noms des Chrétiens et les imposer à des infidelles, comme j'ay memoire d'un autre qu'on a appellé Martin. Alexandre le grand (quoy que Payen) ne vouloit point qu'aucun portast son nom qu'il ne s'en rendist digne par la vertu. Et comme un jour un soldat portant le nom d'Alexandre fut accusé devant lui d'estre voluptueux et paillard, il lui commanda de quitter ce nom ou de changer sa vie.

Les Bresiliens (à ce que dit Jean de Leri, lequel j'ayme mieux suivre en ce qu'il a veu qu'un Hespagnol) imposent à leurs enfans les noms des premieres choses qui leur viennent au devant, comme s'il leur vient en imagination un arc avec sa corde, ils appelleront leur enfant *Ourapacem*, qui signifie l'arc et la corde. Et ainsi consequemment. Pour le regard de nos Sauvages, ils ont aujourd'hui des noms sans signification, lesquels par aventure en leur premiere imposition signifoient quelque chose. Mais comme les langues changent, on en perd la conoissance. De tous les noms de ceux que j'ay coneu je n'ay appris sinon que *Chkoudun* signifie une Truite : et *Oigoudi*, nom de la riviere dudit *Chkoudun*, qui signifie Voix.

655 Il est bien certain que les || noms n'ont point esté imposez sans sujet à quelque chose que ce soit. Car Adam a donné le nom à toute creature vivante selon

sa propriété et nature ; et conséquemment les noms ont esté imposez aux hommes signifians quelque chose : comme *Adam* signifie homme, ou qui est fait de terre ; *Eve* signifie mere de tous vivans ; *Abel*, pleur ; *Caïn*, Possession ; *Jesus*, Sauveur ; *Diable*, Calomniateur ; *Satan*, Adversaire, etc. Entre les Romains les vns furent appellez *Lucius*, pour avoir esté nais au point du jour ; les autres *Cesar*, pource qu'à la naissance du premier de ce nom on coupa le ventre à sa mère : De même *Lentulus*, *Piso*, *Fabius*, *Cicero*, etc., tous noms de soubriquets donnés par quelque accident, ainsi que les noms de noz Sauvages, mais avec vn peu plus de jugement.

Ainsi noz Roys anciens ont participé à cette façon de noms, comme on peut remarquer en Clodion le chevelu, Charles Martel, le grand, le chauve, le simple ; Loys le debonnaire, le gros, hutin ; Pepin le bref, Hugues Capet, etc. Mais ces soubriquets ne leur ont esté volontiers donnez qu'après leur decés. Et entre le menu peuple cela s'est transferé aux enfans, comme vn Notaire estoit surnommé le Clerc. vn forgeron, marechal, ou serrurier, s'appelloit le Févre, ou Fabre, ou Faur, etc. A plusieurs on a imposé le nom de leur païs, ou des lieux où ils avoient pris naissance. D'autres ont herité de leurs peres des noms dont on ne sçait aujourd'huy la cause ni l'origine : comme Lescarbot, qui est mon nom de famille. Et toutefois il y a || des tres-nobles maisons

656

és païs d'Artois, du Maine et de la basse Bretagne près Saint Paul de Leon, qui s'appellent de ce nom. Quant aux noms des Provinces, nous voyons par l'histoire sacrée que les premiers hommes leur ont

imposé les leurs. Ce que le psalmiste semble blâmer quand il dit :

*Ils lairront pour autrui ces biens qu'ils amoncelent :
Leurs palais eternels des sepulcres seront,
En diverses maisons leurs terres passeront,
Et ces lieux que si fiers de leurs noms ils appellent (1).*

Mais il parle de ceux qui trop avidement recherchent cela, et pensent estre immortels ici-bas. Car certes s'il faut imposer quelques noms aux lieux, places et provinces, il vaut autant que ce soient les noms de ceux qui les établissent que d'un autre, quand ce ne seroit que pour emouvoir la posterité à bien faire : laquelle mesme reçoit vne tristesse quand elle ne sçait point qui est son autheur et la cause de son bien. Et de cette cupidité ont esté touchez ceux mêmes qui ont haï le monde, et se sont sequestrez de la compagnie des hommes, dont plusieurs ont fait des sectes, qu'ils ont appellées de leur nom.

(1) Genes. 10. Psal. 48, vers. 12.



CHAP. III.

657

De la nourriture des enfans.

LE Tout-puissant voulant montrer quel est le devoir d'une vraie mere, dit par le Prophete Esaie : « La femme peut-elle « oublier son enfant qu'elle allaite, qu'elle « n'ait pitié du fils de son ventre (1)? » Cette pitié que Dieu requiert és meres est de bailler la mamelle à leurs enfans, et ne leur point changer la nourriture qu'elles leur ont baillé avant la naissance. Mais aujourd'hui la plus part veulent que leurs mamelles servent d'attraits de paillardise : et se voulans donner du bon temps, envoient leurs enfans aux champs, là où ils sont par aventure changés ou donnés à des nourrices vicieuses, desquelles ils succent avec le lait la corruption et mauvaise nature. Et de là viennent des races fausses, infirmes et degenerantes de la souche dont elles portent le nom. Les femmes Sauvages ont plus d'amour que cela envers leurs petits : car autres qu'elles ne les nourrissent : ce qui est general en toutes les Indes Occidentales. Aussi leurs tetins ne servent-ils point de flammes d'amour, comme par-deçà, ains en ces terres-là l'amour se

(1) Esai. 49, vers. 15.

traite par la flamme que la nature allume en chacun, sans y apporter des artifices soit par le fard, ou les poisons amoureuses, ou autrement. Et de cette façon de nourriture sont louées les anciennes femmes d'Allemagne par Tacite, || d'autant que chacune nourrissoit ses enfans de ses propres mamelles, et n'eussent voulu qu'une autre qu'elles eust allaité leurs enfans. Or noz Sauvages avec la mamelle leur baillent des viandes desquelles elles vsent, apres les avoir bien machées : et ainsi peu à peu les élevent. Pour ce qui est de l'emmailotement, és païs chauds et voisins des Tropiques ils n'en ont cure, et les laissent comme à l'abandon. Mais tirant vers le Nort les meres ont vne planche bien vnue, comme la couverture d'une layette, sur laquelle elles mettent l'enfant enveloppé d'une fourrure de Castor, s'il ne fait trop chaud, et lié là-dessus avec quelque bende elles le portent sur leur dos les jambes pendantes en bas : puis retournées en leurs cabanes elles les appuient de cette façon tout droits contre vne pierre, ou autre chose. Et comme par-deçà on baille des petits panaches et dorures aux petits enfans, ainsi elles pendent quantité de chapelets, et petits quareaux diversement colorés en la partie superieure de ladite planche, pour l'ornement des leurs.

CHAP. IV.

659

De l'amour envers les enfans.

CE que nous venons de dire est vn trait de vray amour qui fait honte aux femmes Chrétiennes. Mais apres que les enfans sont sevrés, et perpetuellement, ils les aiment tous, gardans cette loy que la Nature a enté es cœurs de tous animaux (excepté des femmes debauchées) d'en avoir le soin. Et quand il est question de leur demander (je parle des Souriquois, en la terre desquels nous avons demeuré) de leurs enfans pour les amener et faire voir en France, ils ne les veulent bailler : que si quelqu'un s'y accorde il lui faut faire des presens, et promettre merveilles. Nous en avons touché quelque chose ci-dessus à la fin du dix-huitième chap. du liv. 4. Et ainsi je trouve qu'on leur fait tort de les appeller barbares, veu que les anciens Romains l'estoient beaucoup plus, qui vendaient le plus souvent leurs enfans pour avoir moyen de vivre. Or ce qui fait qu'ils aiment leurs enfans plus qu'on ne fait par-deçà, c'est qu'ils font le support des peres en la vieillesse, soit pour les aider à vivre, soit pour les defendre de leurs ennemis : et la nature conserve en eux son droit tout entier pour ce regard. A cause de quoy ce qu'ils souhaitent le plus c'est d'avoir

660 nombre d'enfans, || pour estre tant plus forts , ainsi qu'és premiers siecles ausquels la virginité estoit chose reprochable, pour ce qu'il y avoit commandement de Dieu à l'homme et à la femme de croitre, et multiplier, et remplir la terre (1). Mais quand elle a esté remplie, cet amour s'est merueilleusement refroidi, et les enfans ont commencé d'estre vn fardeau aux peres et meres, lesquels plusieurs ont dédaigné et bien souvent ont procuré leur mort. Aujourd'hui le chemin est ouvert à la France pour remedier à cela. Car s'il plait à Dieu conduire et feliciter les voyages de la Nouvelle-France, quiconque par-deçà se trouvera oppressé pourra passer là, et y confiner ses jours en repos et sans pauvreté : où si quelqu'un se trouve trop chargé d'enfans, il en pourra là envoyer la moitié, et avec vn petit partage ils seront riches et possederont la terre, qui est la plus assurée condition de cette vie. Car nous voyons aujourd'hui de la peine en tous états, même és plus grans, lesquels sont souvent traversez d'envies et destitutions : les autres feront cent bonnetades et corvées pour vivre, et ne feront que languir. Mais la terre ne nous trompe jamais si nous la voulons caresser à bon escient. Témoin la fable de celui qui par son testament declara à ses enfans qu'il avoit caché un thresor en sa vigne, et comme ils eurent bien remué profondement ils ne trouverent rien, mais au bout de l'an recueillirent si grande quantité de raisins qu'ils ne sçavoient où les mettre. Ainsi par toute l'Écriture sainte les promesses que Dieu fait aux patriarches

(1) Genes. 1, vers. 28.

Abraham, Isaac et || Iacob, et depuis au peuple d'Is- 661
 rael par la bouche de Moÿse, c'est qu'ils possederont
 la terre, comme vn heritage certain, qui ne peut pe-
 rir, et où vn homme a dequoy sustenter sa famille,
 se rendre fort, et vivre en innocence : suivant le pro-
 pos de l'ancien Caton, lequel disoit que les fils des
 laboureurs ordinairement sont vaillans et robustes,
 et ne pensent point de mal (1).

CHAP. V.

De la Religion.

L'HOMME ayant esté créé à l'image de Dieu,
 c'est bien qu'il reconnoisse, serve, adore,
 louë et benie son createur, et qu'à cela il
 employe tout son desir, sa pensée, sa force
 et son courage. Mais la nature humaine ayant esté
 corrompuë par le peché, cette belle lumiere que Dieu
 lui avoit premierement donnée a tellement esté ob-
 scurcie qu'il en est venu à perdre la connoissance de
 son origine. Et d'autant que Dieu ne se montre
 point à nous par vne certaine forme visible, comme
 feroit vn pere, ou vn Roy ; se trouvant accablé de
 pauvreté et infirmité, sans s'arrêter à la contempla-
 tion des merveilles de ce Tout-puissant ouvrier, et le
 rechercher comme il faut, d'vn esprit bas et abeti,
 miserable il s'est forgé des Dieux à sa fantasie, et

(1) Pline, liv. 18, ch. 5.

662 n'y a rien de visible || au monde qui n'ait esté deifié en quelque part : voire même en ce rang ont esté mises encor des choses imaginaires, comme la Vertu, l'Espérance, l'Honneur, la Fortune et mille semblables : item des dieux infernaux, et de maladies, et toutes sortes de pestes, adorant chacun les choses desquelles il avoit crainte. Mais toutefois quoy que Ciceron ait dit, parlant de la nature des dieux, qu'il n'y a gent si sauvage, si brutale, ne si barbare qui ne soit imbuë de quelque opinion d'iceux, si est-ce qu'il s'est trouvé en ces derniers siecles des nations qui n'en ont aucun ressentiment : ce qui est d'autant plus étrange qu'au milieu d'icelles il y en avoit, et a encore des idolatres, comme en Mexique et Virginia. Ajoutons-y encor, si on veut, la Floride. Et neantmoins tout bien considéré, puis que la condition des vns et des autres est déplorable, je prise davantage celui qui n'adore rien, que celui qui adore des creatures sans vie, ni sentiment, car au moins tel qu'il est il ne blaspheme point, et ne donne point la gloire de Dieu à un autre, vivant (de verité) vne vie qui ne s'éloigne gueres de la brutalité; mais celui-là est encore plus brutal qui adore vne chose morte, et y met sa fiance. Et au surplus celui qui n'est imbu d'aucune mauvaise opinion est beaucoup plus susceptible de la vraye adoration, que l'autre, estant semblable à vn tableau nud, lequel est prest à recevoir telle couleur qu'on luy voudra bailler. Car vn peuple qui a vne fois receu vne mauvaise impression de doctrine, il la lui faut arrachèr devant

663 qu'y en subroger vne autre. Ce || qui est bien difficile, tant pour l'opiniatreté des hommes, qui disent :

Noz peres ont vécu ainsi : que pour le detourbier que leur donnent ceux qui leur enseignent telle doctrine, et autres, de qui la vie depend de là, lesquels craignent qu'on ne leur arrache le pain de la main : ainsi que ce Demetrius, ouvrier en argenterie, duquel est parlé és Actes des Apôtres (1). C'est pourquoy noz peuples de la Nouvelle-France se rendront faciles à recevoir la doctrine Chrétienne si vne fois la province est sérieusement habitée. Car afin de commencer par ceux de *Canada*, Iacques Quartier en sa deuxième relation rapporte ce que j'ay nagueres dit, en ces mots, qui ne sont couchez ci-dessus au livre second.

« Cedit peuple (dit-il) n'a aucune creance de Dieu
 « qui vaille : Car ils croyent en vn qu'ils appellent
 « *Cudoüagni*, et disent qu'il parle souvent à eux, et
 « leur dit le temps qu'il doit faire. Ils disent que
 « quand il se courrouce à eux, il leur jette de la terre
 « aux yeux. Ils croyent aussi quand ils trépassent
 « qu'ils vont és étoiles, vont en beaux champs verts,
 « pleins de beaux arbres, fleurs et fruits somptueux.
 « Après qu'ils nous eurent donné ces choses à en-
 « tendre, nous leur avons montré leur erreur, et que
 « leur *Cudoüagni* est un mauvais esprit qui les abuse,
 « et qu'il n'est qu'un Dieu, qui est au ciel, lequel
 « nous donne tout, et est createur de toutes choses,
 « et qu'en celui devons croire seulement, et qu'il
 « faut estre baptizé ou aller en enfer. Et leur furent
 « remontrées plusieurs autres choses de nôtre Foy : Ce
 « que facile- || ment ils ont creu : et appelé leur Cu- 664

(1) Act. 19, vers. 24.

« *doüagni*, *Agjouda*. Tellement que plusieurs fois ont
 « prié le Capitaine de les baptizer, et y sont venus
 « ledit seigneur (c'est *Donnacona*), *Taiguragni*, *Domagaya*,
 « avec tout le peuple de leur ville pour le cuider
 « estre, mais parce que ne sçavions leur intention et
 « courage, et qu'il n'y avoit qui leur remontrast la
 « Foy, pour lors fut prins excuse vers eux, et dit à
 « *Taiguragni* et *Domagaya* qu'ils leur fissent entendre
 « que nous retournerions vn autre voyage, et appor-
 « terions des Prêtres, et du Chrême, leur donnant à
 « entendre pour excuse que l'on ne peut baptizer
 « sans ledit Chrême. Ce qu'ils creurent. Et de la
 « promesse que leur fit le Capitaine de retourner fu-
 « rent fort joyeux, et le remercièrent. »

Le sieur Champlein ayant és dernieres années fait le même voyage que le Capitaine Jacques Quartier, a discouru avec les Sauvages du jourd'hui, et fait rapport des propos qu'il a tenus avec certains *Sagamos* d'entre eux touchant leur croyance des choses spirituelles et celestes : ce qu'ayant esté touché ci-dessus (1), je m'empêcheray d'en parler. Quant à noz Souriquois et autres leurs voisins, je ne puis dire sinon qu'ils sont destituez de toute conoissance de Dieu, n'ont aucune adoration, et ne font aucun service divin, vivans en vne pitoyable ignorance, qui devoit toucher les cœurs aux Princes et Pasteurs Chrétiens qui emploient bien souvent à des choses frivoles ce qui seroit plus que suffisant pour établir
 665 là maintes colonies qui porteroient leur nom, || alentour desquelles s'assembleroient ces pauvres peuples.

(1) Liv. 3, chap. 11.

Le ne di pas qu'ils y aillent en personne : car ils sont plus nécessaires ici, et chacun n'est pas propre à la mer ; mais il y a tant de gens de bonne volonté qui s'emploieront à cela, s'ils en avoient les moyens, que ceux qui le peuvent faire sont du tout inexcusables. Le siècle du jourd'huy est tombé comme vne astorgie, manquant d'amour et de charité Chrétienne, et ne retenant quasi rien de ce fait qui bruloit noz peres soit au temps de noz premiers Rois, soit au siècle des Croisades pour la Terre-saincte : voire si quelqu'un employe sa vie et ce peu qu'il a à cet œuvre, la pluspart s'en mocquent, semblables à la Salamandre, laquelle ne vit point au milieu des flammes, comme quelques-vns s'imaginent, mais est d'une nature si froide qu'elle les éteint par sa froideur. Chacun veut courir apres les thresors, et les voudroit enlever sans se donner de la peine, et au bout de cela se donner du bon temps ; mais ils y viennent trop tard, et en auroient assez s'ils croyoient comme il faut en celui qui a dit : « Cherchez premierement le royaume de Dieu, et toutes ces choses vous seront baillées par-dessus (1). »

Revenons à noz Sauvages, pour la conversion desquels ils nous reste de prier Dieu vouloir ouvrir les moyens de faire vne ample moisson à l'avancement de l'Evangile. Car les nôtres, et generallement tous ces peuples jusques à la Floride inclusivement, sont fort aisés à attirer à la Religion Chrétienne, selon que je puis con- || jecturer de ceux que je n'ay point 666
veu, par les discours des histoires, mais je trouve

(1) Luc, 12, vers. 13.

que la facilité y sera plus grande en ceux des premières terres comme du Cap Breton jusques à Malebarre, pour ce qu'ils n'ont aucun vestige de Religion (car je n'appelle point Religion s'il n'y a quelque latrie et office divin) ni la culture de la terre (du moins jusques à *Chouakoet*), laquelle est la principale chose qui peut attirer les hommes à croire ce que l'on voudra, d'autant que de la terre vient tout ce qui est nécessaire à la vie, apres l'usage general que nous avons des autres élemens. Nôtre vie a besoin principalement de manger, boire et estre à couvert. Ces peuples n'ont rien de cela, par maniere de dire, car ce n'est point estre à couvert d'estre toujours vagabond et hebergé souz quatre perches, et avoir vne peau sur le dos : ni n'appelle point nianger et vivre que de manger tout à vn coup et de mourir de faim le lendemain, sans pourvoir à l'avenir. Qui donnera donc à ces peuples du pain et le vêtement, celui-là sera leur Dieu, ils croiront tout ce qu'il dira. Ainsi, le Patriarche Iacob promettoit de servir Dieu s'il lui bailloit du pain à manger et du vêtement pour se couvrir (1). Dieu n'a point de nom : car tout ce que nous scaurions dire ne le pourroit comprendre. Mais nous l'appellons Dieu, pource qu'il donne. Et l'homme en donnant peut estre appelé Dieu par ressemblance. « Fay (dit Saint Gregoire de Nazianze) que tu sois Dieu envers le calamiteux en imitant la misericorde de Dieu. Car l'homme n'a rien de si divin en soy que || le bien fait (2). » Les payens ont re-

(1) Genes. 28, vers. 20.

(2) Greg. Nazianze, en l'oraison du soin des pauvres.

coneu ceci, et entre autres Pline, quant il a dit que c'est grand signe de divinité à vn homme mortel d'aider et soulager vn autre mortel (1). Ces peuples donc ressentans les fruits de l'usage des métiers et culture de la terre, croiront tout ce qui leur sera annoncé, *in auditu auris*, à la premiere voix qui leur frappera aux oreilles. Et de ceci j'ay des témoignages certains, pource que je les ay reconeu tout disposés à cela par la communication qu'ils avoient avec nous : et y en a qui sont Chrétiens de volonté et en font les actions telles qu'ils peuvent, encores qu'ils ne soient baptizés : entre lesquels je nommeray *Chkoudun*, Capitaine (alias *Sagamos*) de la riviere de Saint-Jean, mentionné au commencement de cet œuvre (2), lequel ne mange point vn morceau qu'il ne leve les yeux au ciel, et ne face le signe de la Croix, pource qu'il nous a veu faire ainsi : mêmes à noz prieres il se mettoit à genoux comme nous : et pource qu'il a veu vne grande Croix plantée près de nôtre Fort, il en a fait autant chez lui, et en toutes ses cabanes; et en porte vne devant sa poitrine, disant qu'il n'est plus Sauvage, et reconoissant bien qu'ils sont bêtes (ainsi dit-il en son langage), mais qu'il est comme nous, desirant estre instruit. Ce que je di de cetui-ci je le puis affermer préque de tous les autres : et quand il seroit seul, il est capable, estant instruit, d'attirer tout le reste.

Les Armouchiquois sont vn grand peuple lesquels aussi n'ont aucune adoration : et estans arretez, par

(1) Pline, liv. 2. chap. 7.

(1) Ci-dessus, liv. 1, chap. 3.

668 ce qu'ils cultivent la terre, on les || peut aisément congrecer, et exhorter à ce qui est de leur salut. Ils sont vicieux et sanguinaires ainsi que nous avons veu ci-dessus (1), mais cette insolence vient de ce qu'ils se sentent forts, à cause de leur multitude, et pource qu'ils sont plus à l'aise que les autres recueillans des fruits de la terre. Leur païs n'est pas encore bien reconeu, mais en ce peu que nous en avons decouvert j'y trouve de la conformité avec ceux de la Virginie, hors-mis en la superstition et erreur en ce qui regarde nôtre sujet, d'autant que les Virginiens commencent à avoir quelque opinion de chose superieure en la Nature, qui gouverne ce monde ici. Ils croyent plusieurs Dieux (ce dit vn historien Anglois qui y a demeuré), lesquels ils appellent *Montoac*, mais de diverses sortes et degrez. Vn seul est principal et grand, qui a toujours esté, lequel voulant faire le monde fit premierement d'autres Dieux pour estre moyens et instrumens desquels il se peut servir à la creation et au gouvernement. Puis apres, le soleil, et la lune, et les étoiles comme demi-dieux, et instrumens de l'autre ordre principal. Ils tiennent que la femme fut premierement faite, laquelle par conjunction d'un des Dieux eut des enfans. Tous ces peuples generalement croyent l'immortalité de l'ame, et qu'apres la mort les gens de bien sont en repos, et les méchans en peine. Or les méchans sont leurs ennemis, et eux les gens de bien : de sorte qu'à leur opinion ils sont tous apres la mort bien à leur aise, et principalement quand ils ont bien defendu leur païs et

(1) Ci-dessus, liv. 4, chap. 9 et 16.

bien tué de leurs ennemis. Et || pour ce qui est de la Resurrection des corps, encore y a-il quelques nations par delà qui en ont de l'ombrage. Car les Virginiens font des contes de certains hommes resuscitez qui disent choses étranges : comme d'un méchant, lequel apres sa mort avoit esté prés l'entrée de *Popogosso* (qui fut leur enfer), mais vn Dieu le sauva et lui donna congé de retourner au monde, pour dire à ses amis ce qu'ils devoient faire pour ne point venir en ce miserable tourment. Item en l'année que les Anglois estoient là avint à soixante deux lieux (ce disoient les Virginiens) qu'un corps fut deterré, comme le premier, et remontra qu'estant mort en la fosse son ame estoit en vie, et avoit voyagé fort loin par vn chemin long et large aux deux cotez duquel croissoient des arbres fort beaux et plaisans, portans fruits les plus rares qu'on scauroit voir : et qu'à la fin il vint à de fort belles maisons, prés desquelles il trouva son pere qui estoit mort, lequel lui fit exprés commandement de revenir et declarer à ses amis le bien qu'il falloit qu'ils fissent pour jouïr des delices de ce lieu, et qu'apres son message faict il s'en retourmast. L'Histoire generale des Indes Occidentales (1) rapporte qu'avant la venuë des Hespagnols au Perou, ceux de *Cusco* et des environs croyoient semblablement la resurrection des corps. Car voyans que les Hespagnols, d'une avarice maudite, ouvrant les sepulchres pour avoir l'or et les richesses qui estoient dedans, jettoient les ossemens des morts çà et là, il les prioient de ne les écarter ainsi, afin que cela ne

(1) *Hist. gen. des Indes*, liv. 4, ch. 124.

670 || les empêchast de ressusciter, qui est vne croyance plus parfaite que celle des Sadduceens et des Grecs, lesquels l'Évangile et les Actes des Apôtres (1) nous témoignent s'estre moqué de la resurrection, comme fait aussi préque toute l'antiquité Payenne.

Attendant cette resurrection quelques-vns de nos Occidentaux ont estimé que les âmes des bons alloient au ciel, et celles des méchans en vne grande fosse ou trou qu'ils pensent estre bien loin au Couchant, qu'ils appellent *Popogosso*, pour y bruler toujours, et telle est la croyance des Virginiens : les autres (comme les Bresiliens) que les méchans s'en vont apres la mort avec *Aignan*, qui est le mauvais esprit qui les tourmente ; mais pour le regard des bons, qu'ils alloient derriere les montagnes danser, et faire bonne chere avec leurs peres. Plusieurs des anciens Chrétiens, fondés sur certains passages d'Esdras de saint Paul (2), et autres, ont estimé qu'apres la mort nos ames estoient sequestrées en des lieux souz-terrains, comme au sein d'Abraham, attendant le jugement de Dieu : et là Origene (3) a pensé qu'elles sont comme en vne école d'ames et lieu d'erudition, où elles apprennent les causes et raisons des choses qu'elles ont veu en terre, et par ratiocination font des jugemens des consequences du passé et des choses à venir. Mais telles opinions ont esté rejetées par la resolution des Docteurs de Sorbonne au temps du Roy Philippe le Bel, et depuis par le Concile de Florence. Que si les Chrétiens

(1) Luc, 20, vers. 27. Act. 17, vers. 32.

(2) 4. Esd. 7, vers. 31, 32. S. Paul aux Heb., ch. 11, à la fin.

(3) Orig., liv. 2, Des principes.

mêmes en ont esté là, c'est beaucoup à ces pauvres Sauvages d'estre en- || très en ces opinions que nous 671
avons rapportées d'eux.

Quant à ce qui est de l'adoration de leurs Dieux, de tous ceux qui sont hors de la domination Hespagnole je ne trouve sinon les Virginiens qui facent quelque service divin (si ce n'est qu'on y vueille aussi comprendre ce que font les Floridiens, que nous dirons ci-apres). Ils representent donc leurs Dieux en forme d'homme, lesquels ils appellent *Keyuasovuoock*. Vn seul est nommé *Keyuas*. Ils les placent en maisons et temples faits à leur mode qu'ils nomment *Machicomuch*, ausquels ils font leurs prieres, chants et offrandes à ces Dieux. Et puis que nous parlons des infideles, je prise davantage les vieux Romains, lesquels ont esté plus de cent septante ans sans aucuns simulacres de Dieux, ce dit Saint Augustin (1), ayant sagement esté defendu par Numa Pompilius d'en faire aucun, pource que telle chose solide et insensible les faisoit mépriser, et de ce mépris venoit que le peuple perdoit toute crainte, n'estant rien si beau que de les adorer en esprit, puis qu'ils sont esprits. Et de verité Pline disoit « qu'il n'y a chose qui demontre plus l'imbecillité du sens humain, que de vouloir assigner quelque image en effigie à Dieu. Car en quelque part que Dieu se montre, il est tout de sens, de veuë, d'ouïe, d'ame, d'entendement, et finalement il est tout de soy-même, sans vser d'aucun organe (2). » Les anciens Allemans, instruits

(1) S. Aug. 4, de la Cité de Dieu, ch. 31.

(2) Pline, liv. 2, ch. 7.

en cette doctrine, non seulement n'admettoient point de simulacres de leurs Dieux (ce dit Tacite), mais aussi ne vouloient point qu'ils fussent depeints contre les parois, ni représentés en aucune forme humaine, estimans cela trop déroger à la grandeur de la puissance celeste. On peut dire entre nous que les figures et representations sont les livres des ignorans. Mais laissant les disputes à part, il seroit bien-seant que chacun fust sage et bien instruit, et qu'il n'y eust point d'ignorans.

Noz Sauvages Souriquois et Armouchiquois ont l'industrie de la peinture et sculpture, et font des bêtes, oiseaux, hommes, en pierres et en bois aussi joliment que des bons ouvriers de deçà, et toutefois ils ne s'en servent point pour adoration, ains seulement pour le contentement de la veuë, et pour l'usage de quelques outils privez, comme de calumets à petuner. Et en cela (comme j'ay dit au commencement) quoy qu'ils soient sans culte divin, je les prise davantage que les Virginiens, et toutes autres sortes de gens qui plus bêtes que les bêtes adorent et reverent des choses insensibles.

Le Capitaine Laudonniere, en son histoire de la Floride, dit que ceux de ce pais-là n'ont conoissance de Dieu, ni d'aucune Religion, sinon que ce qu'il leur apparoit, comme le soleil et la lune : ausquels toutefois je ne trouve point par toute ladite histoire qu'ils facent aucune adoration, fors que quand ils vont à la guerre le *Paracousi* fait quelque priere au soleil pour obtenir victoire, et laquelle obtenuë, il lui en rend la louange, avec chansons en son honneur, comme j'ay plus particulièrement dit ci-des-

sus (1). Et toutefois le sieur de Belle-Forest écrit avoir pris de ladite histoire ce qu'il met en avant, qu'ils font des sacrifices sanglans tels que les Mexicains || s'assemblans en vne campagne, et y dressans leurs loges, là où apres plusieurs danses et ceremonies ils levent en l'air et offrent au soleil celui sur qui le sort est tombé d'estre destiné pour estre sacrifié. Que s'il est hardi en cet endroit, il ne l'est pas moins quand il en dit autant des peuples de *Canada*, lesquels il fait sacrificateurs de corps humains, encores qu'ils n'y aient jamais pensé. Car si le Capitaine Iacques Quartier (1) a veu des têtes de leurs ennemis conroyées, étenduës sur des pieces de bois, il ne s'ensuit qu'ils ayent esté sacrifiés; mais c'est leur coustume, ainsi qu'aux anciens Gaulois, d'en faire ainsi, c'est à dire d'enlever toutes les têtes d'ennemis qu'ils auront peu tuer, et les pendre en ou dehors leurs cabanes pour trophées, ce qui est coustumier par toutes les Indes Occidentales.

Pour revenir à noz Floridiens, si quelqu'un veut appeller acte de Religion l'honneur qu'ils font au soleil, je ne l'empêche. Car és vieux siecles de l'age d'or lors que l'ignorance se mit parmi les hommes, plusieurs, considerans les admirables effects du soleil et de la lune desquels Dieu se sert pour le gouvernement des choses d'ici-bas, ils leur attribuerent la reverence deuë au Createur, et cette façon de reverence Iob nous l'explique quand il dit : « Si j'ay regardé le Soleil en sa splendeur et la lune cheminant

(1) Livre 1, chap. 10.

(2) Ci-dessus, liv. 3, ch. 12.

674 claire ; et si mon cœur a esté seduit en secret, et ma main a baisé ma bouche : ce qui est vne iniquité toute jugée, car j'eusse renié le grand Dieu d'en haut (1). » Quant au baise-main, c'est vne façon de reverence qui || se garde encore aux hommages (2). Ne pouvans toucher au soleil, ils étendoient la main vers lui, puis la baisoient, ou touchoient son idole, apres baisoient la main qui avoit touché. Et en cette idolatrie est quelquefois tombé le peuple d'Israël, comme nous voyons en Ezechiel (3).

Au regard des Bresiliens, je trouve par le discours de Jean de Leri (lequel j'ayme mieux suivre qu'un auteur Hespagnol en ce qu'il aura veu) que non seulement ils sont semblables aux nôtres, sans aucune forme de Religion, ni conoissance de Dieu, mais qu'ils sont tellement aveuglés et endurcis en leur anthropophagie, qu'ils semblent n'estre nullement susceptibles de la doctrine Chrétienne. Aussi sont-ils visiblement tourmentez et battus du diable (qu'ils appellent *Aignan*) et avec telle rigueur, que quand ils le voyent venir tantot en guise de bête, tantot d'oiseau, ou de quelque forme étrange, ils sont comme au desespoir. Ce qui n'est point à l'endroit des autres Sauvages plus en deça vers la Terre neuve, du moins avec telle rigueur. Car Jacques Quartier rapporte qu'il leur jette de la terre aux yeux, et l'appellent *Cudoüagni* : et là où nous étions (où il l'appelle *Aoutem*) j'ay quelquefois entendu qu'il a égratigné

(1) Iob 31, vers. 26, 27.

(2) Voy. Plin, liv. 28, chap. 2.

(3) Ezech. 8, vers. 16.

Membertou en qualité de devin du païs. Quand on remonte aux Bresiliens qu'il faut croire en Dieu, ils en sont bien d'avis, mais incontinent ils continuent leur leçon, et retournent à leur vomissement, qui est vne brutalité étrange, de ne vouloir au moins se redimer de la vexation du diable par la Religion. Ce qui les rend inexcusables, mêmes qu'ils ont quelques restes de la memoire du deluge, et de l'Évangile (si tant est que leur rapport soit veritable). Car ils font mention en leurs chansons que les eaux s'estans vne fois débordées couvrirent toute la terre, et furent tous les hommes noyés, exceptez leurs grandz peres, qui se sauverent sur les plus hauts arbres de leur païs. Et de ce deluge ont aussi quelque traditive d'autres Sauvages que j'ay mentionné ailleurs (1). Quant à ce qui est de l'Évangile, ledit de Leri dit qu'ayant vne fois trouvé l'occasion de leur remontrer l'origine du monde, et comme il faut croire en Dieu, et leur miserable condition, ils l'écouterent avec grande attention, demeurans tous étonnez de ce qu'ils avoient ouï : et que là dessus vn vieillard prenant la parole, dit, Qu'à la verité il leur avoit recité de grandes merveilles, qui lui faisoient rememorer ce que plusieurs fois ils avoient entendu de leurs grandz peres, que dés fort long temps vn *Mair* (c'est à dire vn étranger vétu et barbu comme les François) avoit esté là les pensant renger à l'obeïssance du Dieu qu'il leur annonçoit, et leur avoit tenu le même langage; mais qu'ils ne le voulurent point croire. Et partant y en vint vn autre, qui en signe de malediction leur bailla

(1) Ci-dessus, liv. 1, chap. 3.

les armes dont depuis se sont tuez l'un l'autre ; et de quitter cette façon de vivre il n'y avoit apparence, pource que toutes les nations à eux voisines se mocqueroient d'eux.

676 Or noz Souriquois, Canadiens, et leurs voisins, voire encore les Virginiens et Floridiens, ne sont pas tant endurcis en leur mauvaise || vie, et recevront fort facilement la doctrine Chrétienne quand il plaira à Dieu susciter ceux qui le peuvent à les secourir. Aussi ne sont-ils point visiblement tourmentez, battus, déchirez du diable comme ce barbare peuple du Bresil, qui est vne malediction étrange à eux particuliere plus qu'aux autres nations de delà. Ce qui me fait croire que la trompette des Apôtres pourroit avoir esté jusques là, suivant la parole du vieillart susdit, à laquelle ayans bouché l'aureille ils en portent vne punition particuliere non commune aux autres, qui paraventure n'ont jamais ouï la parolle de Dieu depuis le Deluge, duquel toutes ces nations en plus de trois milles lieuës de terre ont vne obscure conoissance qui leur a esté donnée par tradition de pere en fils.



CHAP. VI.

Des Devins et Maitres des ceremonies entre les Indiens.

NE ne veux appeller (comme quelques-vns ont fait) du nom de Prêtres ceux qui font les ceremonies et invocations de demons entre les Indiens Occidentaux, sinon en tant qu'ils ont l'vsage des sacrifices et dons qu'ils offrent à leurs Dieux, d'autant que, comme dit l'Apôtre (1), tout Prêtre, ou Pontife, est ordonné pour || offrir dons et sacrifices : tels qu'estoient ceux de Mexique (dont le plus grand estoit appellé *Papas*), lesquels encensoient à leurs idoles, la principale desquelles estoit celle du Dieu qu'ils nommoient *Vitzilipuztli*, comme ainsi soit neantmoins que le nom general de celui qu'ils tenoient pour supreme Seigneur et autheur de toutes choses fust *Viracocha*, auquel ils bailloient des qualité excellentes, l'appelans *Pachacamas*, qui est Createur du ciel et de la terre; et *Vsapu*, qui est admirable, et autres noms semblables. Ils avoient aussi des sacrifices d'hommes, comme encore ceux du Perou, lesquels ils sacrifioient en grand nombre, ainsi qu'en discourt amplement Ioseph Acosta (2). Ceux-là donc peuvent être appellez Prêtres, ou Sacrificateurs; mais pour le regard de ceux

677

(1) Hebr. 8, vers. 3.

(2) Ioseph Acosta, liv. 5, ch. 20 et 21.

de la Virginie et de la Floride, je ne voy point quels sacrifices ils font, et par ainsi je les qualifieray Devins, ou Maitres des ceremonies de leur religion, lesquels en la Floride je trouve appelez *Iarvars* et *Ioanas*, en Virginia *Vuiroances*, au Bresil *Garibes*, et entre les nôtres (je veux dire les Souriquois) *Aoutmoins*. Laudonniere, parlant de la Floride : « Ils ont
 « (dit il) leurs Prêtres, auxquels ils croyent fort, pour
 « autant qu'ils sont grans magiciens, grans devins
 « et invocateurs de diables. Ces Prêtres leur servent
 « de Medecins et Chirurgiens et portent toujours
 « avec eux vn plein sac d'herbes et de drogues pour
 « medeciner les malades, qui sont la pluspart de ve-
 « role : car ils aiment fort les femmes et filles, qu'ils
 « appellent filles du soleil. Sil y a quelque chose à
 678 « || traiter, le Roy appelle les *Iarvars*, et les plus an-
 « ciens, et leur demande leur avis. » Voyez au sur-
 plus ce que j'ay écrit ci-dessus au sixième chapitre
 du premier livre. Pour ceux de la Virginie, ils ne
 sont par moins matois que ceux de la Floride, et se
 donnent credit, et font respecter par des traits de Re-
 ligion tels que nous avons dit au dernier chapitre,
 parlans de quelques morts ressuscitez. C'est par ce
 moyen et souz pretexte de Religion que les *Inguas* se
 rendirent jadis les plus grans Princes de l'Amerique.
 Et de cette ruse ont aussi vsé ceux de deçà qui ont
 voulu embaboüiner le peuple, comme Numa Pom-
 pilius, Lysander, Sertorius, et autres plus recens, fai-
 sans (ce dit Plutarque) comme les joüeurs de trage-
 dies, lesquels voulans représenter des choses qui pas-
 sent les forces humaines, ont recours à la puissance
 superieure des Dieux.

Les *Aoutmoins* de la dernière terre des Indes qui est la plus proche de nous ne sont point si lourdauds qu'ils n'en sachent bien faire à croire au menu peuple. Car avec leurs impostures, ils vivent, et se rendent nécessaires, faisant la Médecine et Chirurgie aussi bien que les Floridiens. Pour exemple soit *Membertou*, grand *Sagamos*. S'il y a quelqu'un de malade, on l'envoie querir, il fait des invocations à son démon, il souffle la partie dolente, il y fait des incisions, en suce le mauvais sang. Si c'est vne playe, il la guerit par ce même moyen, en appliquant vne roüelle de genitoires de Castor. Bref on lui fait quelque présent de chasse ou de peaux. S'il est question d'avoir nouvelle des choses absentes, || après avoir interrogé son démon il rend ses oracles ordinairement douteux, et bien souvent faux, mais aussi quelquefois véritables : comme quand on lui demanda si *Panoniac* estoit mort, il dit que s'il ne retournoit dans quinze jours il ne le falloit plus attendre, et que les Armouchiquois l'auroient tué. Et pour avoir cette réponse il lui fallut faire quelque présent. Car entre les Grecs il y a vn proverbe trivial qui porte que sans argent les oracles de Phœbus sont muets. Le même rendit vn oracle véritable de nôtre venuë au sieur du Pont, lors qu'il partit du Port-Royal pour retourner en France, voyant que le quinzième de Juillet estoit passé sans avoir aucunes nouvelles. Car il soutint et afferma qu'il y viendroït vn navire, et que son diable lui avoit dit. Item quand les Sauvages ont faim ils consultent l'oracle de *Membertou*, et il leur dit, Allés en tel endroit, et vous trouverez de la chasse. Il arrive quelquefois qu'ils en trouvent et

679

quelquefois non. S'il arrive que non, l'excuse est que l'animal est errant, et a changé de place ; mais aussi, bien souvent ils en trouvent, et c'est ce qui les fait croire que ce diable est vn Dieu, et n'en sçavent point d'autre, auquel neantmoins ils ne rendent aucun service, ni adoration en religion formée.

Lorsque ces *Aoutmoins* font leurs chimagrées, ils plantent vn baton dans vne fosse auquel ils attachent vne corde, et mettans la tête dans cette fosse ils font des invocations ou conjurations en langage inconeu des autres qui sont alentour, et ceci avec
 680 des battemens et || criaillemens jusques à en suer d'ahan. Toutefois je n'ay pas ouï qu'ils écument par la bouche comme font les Turcs. Quand le diable est venu, ce maitre *Aoutmoins* fait à croire qu'il le tient attaché avec sa corde, et tient ferme alencontre de lui, le forçant de lui rendre responce avant que le lâcher. Par ceci se reconoit la ruse de cet ennemi de Nature, qui amuse ainsi ces creatures miserables : et quant et quant son orgueil, de vouloir que ceux qui l'invoquent lui facent plus de submission que n'ont jamais fait les saints Patriarches et Prophetes à Dieu, lesquels ont seulement prié la face en terre. Même j'ay quelque fois ouï dire que ce maitre diable en ce conflict égratignoit *Membertou*. Et de ceci me suis souvenu lisant en l'histoire de Pline chose semblable, que ce maitre singe égratigne et bat ses sacrificateurs negligens en leur office (1).

Cela fait, il se met à chanter quelque chose (à mon avis) à la louange du diable, qui leur a indiqué de

(1) Pline, liv. 2. chap. 2.

la chasse; et les autres Sauvages qui sont là repondent faisans quelque accord de musique entre eux. Puis ils dansent à leur mode, comme nous dirons ci-apres, avec chansons que je n'enten point, ni ceux des nôtres qui entendoient le mieux leur langue. Mais vn jour m'allant promener en noz prairies le long de la riviere, je m'approchay de la cabane de *Membertou*, et mis sur mes tablettes vne parcelle de ce que j'entendis, qui y est encore écrit en ces termes : *Haloet ho ho hé hé ha ha haloet ho ho hé*, ce qu'ils repeterent par plusieurs fois. Le chant || est sur mesdites tablettes en ces notes, *Re fa sol sol re sol sol fa fa re re sol sol fa fa*. Vne chanson finie ils firent tous vne grande exclamation, disans : Hé é é é. Puis recommencerent vne autre chanson disans : *Egrigna hau egrigna hé hé hu hu ho ho ho egrigna hau hau hau*. Le chant de ceci estoit : *Fa fa fa sol sol fa fa re re sol sol fa fa fa re fa fa sol sol fa*. Ayans fait l'exclamation accoutumée, ils en commencerent vne autre, qui chantoit : *Tameja alleluya tameja douveni hau hau hé hé*. Le chant en étoit : *Sol sol sol fa fa re re re fa fa sol fa sol fa fa re re*. J'écoutay attentivement ce mot *alleluya* repeté par plusieurs fois, et ne sceu jamais comprendre autre chose. C'est ce qui me fait penser que ces chansons sont à la loüange du diable, si toutefois ce mot signifie envers eux ce qu'il signifie en Hebrieu, qui est : Loüez le Seigneur. Toutes les autres nations de ce pais-là en font de même : mais personne n'a particularisé leurs chansons, sinon Ian de Leri, lequel dit que les Bresiliens en leurs sabats font aussi de bons accords. Et se trouvant vn jour en telle fête, il rapporte qu'ils disoient : *Hé hé hé hé hé hé hé hé hé hé*, avec cette note : *Fa fa*

sol fa fa sol sol sol sol sol. Et cela fait, s'écrioient d'une façon et hurlement épouvenble l'espace d'un quart d'heure, et sautoient les femmes en l'air avec violence jusques à en ecumer par la bouche; puis recommencerent la musique, disans : *Heu heüraüre heura heüraüre heura heura ouech.* La note est : *Fa mi re sol sol sol fa mi re mi re mi vtre.* Cet autheur dit qu'en cette chanson ils avoient regretté leurs peres decedez, lesquels estoient si vaillans, et toutefois qu'il s'es-

682 || toient consolés en ce qu'apres leur mort ils s'asseuroient de les aller trouver derriere les hautes montagnes, où ils danseroient et se rejoüiroient avec eux. Semblablement qu'à toute outrance ils avoient menacé les *Ouetacas* leurs ennemis d'estre bien-tôt pris et mangez par eux, ainsi que leur avoient promis leurs *Caräibes*; et qu'ils avoient aussi fait mention du deluge dont nous avons parlé au chapitre precedent. le laisse à ceux qui écrivent de la demonomanie à philosopher là-dessus. Mais il faut dire de plus que tandis que nos Sauvages chantent en la façon que dessus, il y en a d'autres qui ne font autre chose que dire *Hé*, ou *Het* (comme vn homme qui fend du bois) avec vn mouvement de bras : et dansent en rond sans se tenir l'un l'autre, ni bouger d'une place, frappans des piez contre terre, qui est la forme de leurs danses, semblables à celles que ledit de Leri rapporte de ceux du Bresil, qui sont à plus de quinze cens lieuës de là. Apres quoy les nôtres font vn feu, et sautent par dessus comme les anciens Cananeens, Hammonites, et quelquefois les Israëlites (1); mais

(1) Levit. 20, vers. 23. Deuter, 12, vers. 31, et 18, vers. 10, et 4 des Rois, 17, vers. 17, 31. Psal. 105.

ils. ne sont point si detestables, car ils ne sacrifient point leurs enfans au diable par le feu. Avec tout ceci ils mettent vne demie perche hors le faiste de la cabane où ils sont, au bout de laquelle il y a quelques *Matachiaz*, ou autre chose attachée, que le diable emporte. C'est ainsi que j'en ay ouï discourir.

On peut aussi considerer vne mauuaise façon de sauter par dessus le feu, et de passer les enfans par la flamme és feux de la saint Iean qui dure en- || core au- 683
 jourd'hui ent e nous, et devroit estre reformée. Car cela vient des abominations anciennes que Dieu a tant haï, desquelles parle Theodoret en cette façon :
 « I' ay veu (dit-il) en quelques villages allumer des
 « buchers vne fois l'an, et sauter par dessus non seu-
 « lement les enfans, mais aussi les hommes, et les
 « meres porter les enfans par dessus la flamme. Ce
 « qui leur sembloit estre comme vne expiation et
 « purgation. Et ce (à mon avis) a esté le peché
 « d'Achaz (1). » Ces façons de faire ont esté defen-
 duës par vn ancien Concile tenu en Pera de Con-
 stantinople (2). Sur quoy Balsamon remarque que le
 vingt-troisième du mois du Iuin (qui est la veille de
 saint Iean) és rives de mer et en des maisons on s'as-
 sembloit hommes et femmes, et habilloit-on la fille
 ainée en espousée, et apres bonne chere et bien beu,
 on faisoit des danses, des exclamations, et des feuz
 toute la nuit, sur lesquels ils sautoient, et faisoient
 des prognostications de bon-heur et mal-heur. Ces

(1) Theod. sur le ch. 16. du 4. Des Rois.

(2) Can. 65, Synod. 6, in Trullo.

feuz ont esté continuez entre nous sur vn meilleur sujet, mais il faut ôter l'abus.

Or comme le diable a toujours voulu faire le singe, et avoir vn service comme celui qu'on rend à Dieu, aussi a-il voulu que ses officiers eussent les marques de leur métier pour mieux decevoir ses simples. Et de fait *Membertou* ; duquel nous avons parlé, comme vn sçavant *Aoutmoin*, porte penduë à son col la marque de ceste profession, qui est vne bourse en triangle couverte de leur broderie, c'est à dire de *Matachiaz*, dans laquelle il y a je ne sçay quoy gros comme vne noisette, qu'il dit estre son demon appellé *Aoutem*, lequel ceux de *Canada* nomment *Cudouagni*, ainsi que
 684 dit Iacques || Quartier. Je ne veux point mêler les choses sacrées avec les prophanes, mais suivant ce que j'ay dit que le diable fait le singe, ceci me fait souvenir du Rational, ou Pectoral du jugement que le souverain Pontife portoit au devant de soy en l'ancienne loy, sur lequel Moyse avoit mis *Vrim et Tummim*. Or ces *Vrim* et *tummim* Rabbi David dit qu'on ne sçait que c'est, et semble que c'estoient des pierres. Rabbi Selomoh dit que c'estoit le nom de Dieu (יהוה) nom ineffable, qu'il mettoit dans le replis du Pectoral, par lequel il faisoit reluire sa parolle. Iosephe estime que c'estoient douze pierres precieuses. Saint Hierome interprete ces deux mots : Doctrine et verité : Ce qui est notable pour les Evéques et grans Pasteurs, desquelz la vie, les mœurs, et la parole ne doit estre qu'une perpetuelle doctrine qui enseigne le peuple à bien vivre, et vne verité immuable, qui ne flatte point, qui ne redoute rien, et qui d'un éclat

semblable au son de la trompette annonce purement la parole de Dieu.

Et comme le sacerdoce estoit successif, non seulement en la maison d'Aaron, mais aussi en la famille du grand Pontife de Memphis, de qui la charge estoit affectée à son fils ainé apres lui, ainsi que dit Thyamis en l'Histoire Æthiopique d'Heliodore, de même parmi ces gens ici ce métier est successif, et par vne traditive en enseignent le secret à leurs fils ainés. Car l'ainé de *Membertou* (auquel par moquerie on a imposé nom Iuda, dequoy il s'est fâché ayant entendu que c'est vn mauvais nom) nous disoit || qu'apres son pere il seroit *Aoutmoin* au quartier; ce 685 qui est peu de chose, car chacun *Sagamos* a son *Aoutmoin*, si lui-même ne l'est. Mais encore sont-ils ambitieux de cela pour le profit qui en revient.

Les Bresiliens ont leurs *Caräibes*, lesquels vont et viennent par les villages, faisans à croire au peuple qu'ils ont communication avec les esprits, moyennant quoy ils peuvent non seulement leur donner victoire contre leurs ennemis, mais aussi que d'eux depend l'abondance ou sterilité de la terre. Ils ont ordinairement en main certaine façon de sonnettes qu'ils appellent *Maracas*, faite d'vn fruit d'arbre gros comme vn œuf d'autruche, lequel ils creusent ainsi qu'on fait ici les calebasses des pelerins de Saint-Iacques, et les ayans emplis de petites pierres, ils les font sonner en maniere de vessie de pourceau, en leurs solennitez: et allans par les villages engeollent le monde, disans que leur demon est là dedans. Ces *Maracas* bien parez de belles plumes, ils fichent en terre le baton qui passe à travers, et les arrentent

686 tout du long et au milieu des maisons, commandans qu'on leur donne à boire et à manger. De façon que ces affronteurs faisans à croire aux autres idiots (comme jadis les sacrificateurs de Bel, desquels est fait mention en l'histoire de Daniel) que ces fruits mangent et boivent la nuit, chaque chef d'hôtel ajoutant foy à cela, ne fait faute de mettre auprès de ces *Maracas* farine, chair, poisson et bruvage, lequel service ils continuent par quinze jours ou trois semaines : et durant || ce temps sont si sots que de se persuader qu'en sonnans de ces *Maracas*, quelque esprit parle à eux, et leur attribuent de la divinité. De sorte que ce seroit grand forfait de prendre les viandes qu'on presente devant ces belles sonnettes, desquelles viandes ces reverens *Caraïbes* s'engraissent joyeusement. Ainsi souz des faux pretextes le monde est abusé de toutes parts.



CHAP. VII.

Du Langage.

Les effets de la confusion de Babel sont parvenus jusques à ces peuples desquels nous parlons aussi bien qu'au monde de deçà. Car je voy que les Patagons parlent autrement que ceux du Bresil, et ceux-ci autrement que les Perotians, et les Perotians sont distinguez des Mexiquains : les iles semblablement ont leur langue à part : en la Floride on ne parle point comme en Virginia : noz Souriquois et Etechemins n'entendent point les Armouchiquois, ni ceux-ci les Iroquois : bref chacun peuple est divisé par le langage. Voire en vne même province il y a langage different, non plus ne moins qu'és Gaulles le Flamen, le bas Breton, le Gascon, le Basque, ne s'accordent point. Car l'auteur de l'histoire de la Virginie dit que là chacun *Vuiroan*, ou seigneur, a son langage particulier. Pour exemple soit, que le chef, ou Capitaine de quelque quanton (que nos Historiens Jacques Quartier et Laudonniere qualifient Roy) s'appelle en Canada *Agohanna*, parmi les Souriquois *Sagamos*, en la Virginie *Vuiroan*, en la Floride *Paraousti*, és iles de Cuba *Cacique*, les Rois du Perou *Inguas*, etc. l'ay laissé les Armouchiquois et autres que je ne sçay pas. Quant aux Bresiliens ils n'ont point de Rois, mais les vieil-

lars, qu'ils appellent *Peoreroupichech*, à cause de l'expérience du passé, sont ceux qui gouvernent, exhortent et ordonnent de tout. Les langues mêmes se changent, comme nous voyons que par-deçà nous n'avons plus la langue des anciens Gaullois, ni celle qui estoit au temps de Charlemagne (du moins elle est fort diverse), les Italiens ne parlent plus Latin, ni les Grecs l'ancien Grec, principalement és orées maritimes, ni les Iuifs l'ancien Hebrieu. Ainsi Iacques Quartier nous a laissé comme vn dictionnaire du langage de Canada, auquel noz François qui y hantent aujourd'huy n'entendent rien, et pour-ce je ne l'ay voulu inserer ici : seulement j'y ai trouvé *Caraconi*, pour dire Pain ; et aujourd'hui on dit *Caracona*, ce que j'estime estre vn mot Basque. Pour le contentement de quelques-vns je mettray ici quelques nombres de l'ancien et nouveau langage de Canada.

688		Ancien	Nouveau
1		<i>Segada</i>	1 <i>Begou</i>
2		<i>Tigneni</i>	2 <i>Nichou</i>
3		<i>Asche</i>	3 <i>Nichtoa</i>
4		<i>Honnacon</i>	4 <i>Rau</i>
5		<i>Oniscon</i>	5 <i>Apateta</i>
6		<i>Indaic</i>	6 <i>Goutouachin</i>
7		<i>Ayaga</i>	7 <i>Neouachin</i>
8		<i>Addegue</i>	8 <i>Nestouachin</i>
9		<i>Madellon</i>	9 <i>Pescouadet</i>
10		<i>Assem</i>	10 <i>Metren</i>

Les Souriquois disent	Les Etechemins
1 <i>Negout</i>	1 <i>Bechkon</i>
2 <i>Tabo</i>	2 <i>Nich</i>
3 <i>Chicht</i>	3 <i>Nach</i>
4 <i>Neou</i>	4 <i>ïau</i>
5 <i>Nan</i>	5 <i>Prenchk</i>
6 <i>Kamachin</i>	6 <i>Chachit</i>
7 <i>Eroeguenik</i>	7 <i>Coutachit</i>
8 <i>Megu morchin</i>	8 <i>Erouïguen</i>
9 <i>Echkonadek</i>	9 <i>Pechcoquem</i>
10 <i>Metren</i>	10 <i>Pëïock</i>

Pour la conformité des langues, il se trouve quelquefois des mots de deça, qui signifient quelque chose par delà, comme Jean de Leri dit que *Leri* signifie vne huitre, au Bresil; et au país des Souriquois Marchin signifie vn loup, qui est le nom d'un Capitaine Armouchiquois : mais de mots qui se rapportent en même signification il s'en trouve peu. En l'histoire Orientale de *Maffeus* j'ay leu *Sagamos* en la même signifi- || cation que le prennent noz Souriquois, pour dire Roy, Duc, Capitaine. Ce que considérant quelquefois, il m'est venu en la pensée de croire que ce mot vient de la premiere antiquité : d'autant que (selon *Berose*) Noé fut appelé *Saga*, qui signifie Prêtre et Pontife pour avoir enseigné la Theologie, les ceremonies du service divin, et beaucoup de secrets des choses natureles aux Scythes Armeniens (que les Autheurs cosmographes appel-

lent Sages) lesquelles estoient en depest par écrit és mains des Prêtres (1). Et de ces peuples Sages peuvent estre sortis noz Tolosains, que les anciens appelloient Tectosages. Duquel mot *Saga* ne s'éloignent point les Hebrieux, en la langue desquels סָגָן *Sagan* (selon Rabbi David) signifie Grand Prince, et quelquefois celui qui tient le second lieu apres le souverain Pontife. En quelques lieux d'Esaié et Ieremie ce mot est pris pour Magistrat, en la version ordinaire de la Bible (2) : et neantmoins *Santes Pagninus*, et autres, l'interpretent *Prince*.

Mais c'est assez philosopher là-dessus, passons outre. Ceux qui ont esté en Guinée disent que *Babouic* signifie là vn petit enfant, ou le faon d'vn animal en la sorte que lesdits Souriquois prennent ce mot. Ainsi en France nous avons plusieurs mots non tirez du Grec, mais que les Grecs ont pris de nous : comme de Moustache vient μύσταξ, et de ce que nous disons Boire à tire larigot, vient λάρυγγι, λάρυγγτος : item de Brasser vient βράζω : de Chiquaner Κιχάγειν, songer quelque mechanceté pour || tromper : de ce mot Colle, κόλλα : du mot Tolosain Trufer, c'est à dire mocquer, ἐντροφέα, etc. Et les mots Grecs παράδεισος, βοσφορος, viennent de l'Hebrieu פַּרְדֵּיִם et בֹּסְפוֹרִים

Ils vsent ainsi que les Grecs et Latins du mot *Toy* (*Kir*) en parlant à qui que ce soit : et n'est encore entre eux venu l'usage de parler à vne personne par le nombre pluriel, ainsi que par reverence ont jadis

(1) Voy. ci-dessus, liv. 1, chap. 2.

(2) Esai. 41, vers. 25 ; Jerem. 51, vers. 23.

fait les Hebrieux, et font aujourd'hui noz nations de l'Europe.

Quant à la cause du changement de langage en *Canada*, duquel nous avons parlé, j'estime que cela est venu d'une destruction de peuple. Car il y a quelques années que les Iroquois s'assemblerent jusques à huit mille hommes, et deffirent tous leurs ennemis, lesquels ils surprindrent dans leurs enclos. L'adjoute à ceci le commerce qu'ils font d'orenavant avec leurs pelleteries depuis que les François les vont querir : car au temps de Jacques Quartier on ne se soucioit point de Castors. Les chapeaux qu'on en fait ne sont en vsage que depuis ce temps-là : non que l'invention soit nouvelle : car és vieilles panchartes des Chapeliers de Paris il est dit qu'ils feront des chapeaux de fins Bièvres (qui est le Castor), mais soit pour la cherté ou autrement, l'vsage en a esté longtemps intermis.

Au regard de la prononciation, ils ont les mots fort faciles, et ne les tirent point du profond de la gorge comme font quelquefois les Hebrieux, et entre les nations d'aujourd'hui les Suisses, les Allemans et autres : et ne prononcent point aussi à l'aide du né comme encore quel-|| quefois lesdits Hebrieux : ce 691
qui me semble estre vn avantage pour s'accommoder avec eux. Et pour exemple de ceci je proposeray quelques mots communs, lesquels ils prononcent comme je les ay ici écrits :

Homme,	<i>Kessona.</i>
Femme,	<i>Meboujou.</i>
Mary,	<i>Taoetch'.</i>

Femme mariée,	<i>Nidroech'</i> , ou <i>Roka</i> .
Pere,	<i>Nouchich'</i> .
Mere,	<i>Nekich'</i> .
Frere aîné,	<i>Necis</i> .
Frere germain,	<i>Skinetch'</i> .
Sœur,	<i>Nehich'</i> .
Fils,	<i>Nekouïs</i> .
Fille.	<i>Netoutch'</i> .
Feu,	<i>Bouktou</i> .
Eau,	<i>Chabaüan</i> .
Terre,	<i>Megamingo</i> .
Ciel,	<i>Oüajek</i> .
Soleil,	<i>Achtek</i> .
Lune,	<i>Knichkaminau</i> .
Etoile,	<i>Kercooetch'</i> .
Tête,	<i>Menougi</i> .
Cheveux,	<i>Mouzabon</i> .
Aureilles,	<i>Sckdoagan</i> .
Front,	<i>Tegoeja</i> .
Yeux,	<i>Nepeguigour</i> .
Sourcil,	<i>Nitkon</i> .
692 Né,	<i>Chich'kon</i> .
Bouche,	<i>Meton</i> .
Dent,	<i>Netbidre</i> .
Langue,	<i>Nirnou</i> .
Barbe,	<i>Migidoïn</i> .
Bras,	<i>Pisquechan</i> .
Mains,	<i>Nepeden</i> .
Doigts,	<i>Troeguen</i> .

Ventre,	<i>Migedi.</i>
Membre viril,	<i>Carcaria, ou Ircay.</i>
Iambes,	<i>Mecat.</i>
Piez,	<i>Nechit.</i>
Robbe,	<i>Achoan.</i>
Chapeau,	<i>Agoscozon.</i>
Chemise,	<i>Atouray.</i>
Chausses,	<i>Mezibediazeguen.</i>
Bas de chausses,	<i>Piscagan.</i>
Souliers,	<i>Mekezen.</i>
Aiguille,	<i>Mocouschis.</i>
Alene,	<i>Mocous.</i>
Corde, ou fil,	<i>Ababich'.</i>
Chauderon,	<i>Aoüiau.</i>
Bois,	<i>Kemouch', ou Makia.</i>
Hache,	<i>Temieguen, ou Achetoutagan.</i>
Cabane,	<i>Oüagan.</i>
Pain,	<i>Caracona.</i>
Chair,	<i>ïoux.</i>
Blé,	<i>Cromcouch'.</i>
Farine,	<i>Oabeeg.</i>
Pois,	<i>ïerraouë.</i>
Fèves,	<i>Pichkageguin.</i>
Galette,	<i>Mouschcoucha.</i>
Arc,	<i>Tabi.</i>
Fleche,	<i>Pomio.</i>
Carquois,	<i>Pitrain.</i>

Arquebuze,	<i>Piscoué.</i>
Epée,	<i>Ech'pada.</i>
Couteau,	<i>Oüagan.</i>
Plat, ou Escuelle,	<i>Ouragan.</i>
Baton,	<i>Makia.</i>
Peigne,	<i>Arcoenes.</i>

694 J'ay voulu ici rapporter ces mots pour montrer la facilité de leur prononciation : et en eusse peu faire vn plus long dictionnaire si mon sujet l'eusse permis. Mais cela suffira à mon intention. D'vne chose veux-j'avertir mon lecteur, que noz Sauvages ont en leur prononciation le (ou) des Grecs au lieu de nôtre (u) et terminent volontiers les mots en (a), comme Souriquois, *Souriquoua*, Capitaine *Capitaina* : Normand, *Normandia* : Basque, *Basquoa* : vne Martre, *Martra* : Banquet, *Tabaguaia* : etc. Mais il y a certaines lettres qu'ils ne peuvent bien prononcer, sçavoir (v) consonne, et (f), au lieu dequoy ils mettent (b) et (p) comme Fèvre. *Pebre*. Et pour (Sauvage) ils disent *Chabaia*, et s'appellent eux-mêmes tels, ne sachant en quel sens nous avons ce mct. Et neantmoins ils prononcent mieux le || surplus de la langue Françoise que noz Gascons, lesquels outre l'inversion de l'(u) en (b) et du (b) en (u) és troubles derniers estoient encore reconus et mal-menés en Provence par la prononciation du mot *Cabre*, au lieu duquel ils disoient *Crabe*, ainsi que jadis les Ephrateens ayans perdu la bataille contre les Galaadites, pensans fuir estoient reconus au passage du Iordain par la prononciation du mot *Chibboleth*, qui signifie vn épïc, au lieu duquel ils pro-

nonçoient *Sibboleth* (qui signifie le gay d'une riviere) demandans s'ils pourroient bien passer (1). Les Grecs aussi avoient diverses prononciations d'un même mot, pour ce qu'ils avoient quatre langues distinctes séparées de la commune. Et en Plaute nous lisons que les Prænestins non guere éloignez de Rome prononçoient *Konia* au lieu de *Ciconia*. Mémes aujourd'hui les bonnes femmes de Paris disent encore *mon Courin* pour *mon Cousin*, et *mon mazi*, pour *mon mari*.

Or pour revenir à noz Sauvages, jaçoit que par le commerce plusieurs de noz François les entendent, neantmoins ils ont vne langue particuliere qui est seulement à eux connuë : ce qui me fait douter de ce que j'ay dit que la langue qui estoit en *Canada* au temps de Jacques Quartier n'est plus en vsage. Car pour s'accommoder à nous ils nous parlent du langage qui nous est plus familier, auquel y a beaucoup du Basque entremelé : non point qu'ils se soucient gueres d'apprendre noz langues, car il y en a quelquefois qui disent qu'ils ne nous viennent || point chercher ; mais par longue hantise il est force de retenir quelques mots. 695

Ayans divers langages entre eux-mêmes, et ces peuples estans tous divisez les vns des autres en ce regard, et peu curieux d'apprendre noz langues (qui neantmoins est vn point bien necessaire), je continuë au propos que j'ay dit cy-dessus, que pour les enseigner vtilement, et parvenir bien-tôt à leur conversion, et les nourrir d'un laict qui ne leur soit point amer, il ne les faut surcharger de langues inconnuës,

(1) Au liv. des Juges, chap. 11.

la Religion ne consistant point en cela. Et par ce moyen sera satisfait au désir de l'Apôtre saint Paul, lequel écrivant aux Corinthiens, disoit : « J'aime mieux prononcer en l'Eglise cinq paroles en mon intelligence, afin que j'instruise aussi les autres, que dix mille paroles en langage inconu. » Ce que saint Chrysostome interpretant : « Il y en avoit déjà anciennement (dit-il) plusieurs qui avoient le don de prier, et prioient certainement en langue Persane, ou Romaine, mais ils n'entendoient pas ce qu'ils avoient dit. » C'est vne des bonnes parties de la Religion que la priere, en laquelle il est bien nécessaire qu'on entende ce que l'on demande. Et ne puis penser que le peu de devotion qui se voit préque en toute l'Eglise, vienne d'ailleurs que faute d'entendre ce que l'on prie : ce que si plusieurs personnes endurcies au vice comprenoient de l'intelligence aussi bien que des oreilles, je croy que la pluspart se fondroient en larmes bien souvent entendans le contenu soit aux Pseaumes de David, soit en leurs autres prières. Non || point qu'il faille changer le service ordinaire de l'Eglise. Mais si en l'assemblée Ecclesiastique de Trente le Conseil de France a trouvé bon pour la generale vnion de l'Eglise, et consolation des ames, de demander entre autres choses quelques prieres et cantiques approuvez de nos Evêques et Docteurs, en langue vulgaire et entenduë, cela se peut à beaucoup meilleure raison accorder à ces pauvres Sauvages, desquels il faut chercher le salut sur toutes choses, et le chemin pour y bien-tôt parvenir.

Je diray encore ici touchant les nombres (puis que

nous en avons parlé) qu'ils ne content point distinctement, comme nous, les jours, les semaines, les mois, les années, ains déclarent les années par soleils, comme pour cent années ils diront *Cach'metren achtek*, c'est à dire cent soleils; *bitumetrenagué achtek*, mille soleils, c'est à dire mille ans; *metren knichkaminau*, dix lunes; *tabo metren guenak*, vingt jours. Et pour démontrer vne chose innumerable, comme le peuple de Paris, ils prendront leurs cheveux, ou du sable à pleines mains : et de cette façon de conter vse bien quelquefois l'Écriture sainte, comparant (par hyperbole) des armées au sable qui est sur le rivage de la mer. Ils signifient aussi les saisons par leurs effects, comme pour donner à entendre que le *Sagamos* Poutrincourt viendra au Printemps, ils diront : *Nibir betour*, *Sagamo* (pour *Sagmos*, mot racourci) *Poutrincourt betour eta*, *kedretch*, c'est à dire : La feuille venuë, alors le *Sagamos* Poutrincourt viendra, certainement. N'ayans donc distinction de jours, ni de saisons, aussi ne sont-ils persecutez par l'impiété des crediteurs, comme par deça : et leurs *Aoutmoins* ne leur roignent ni allongent les années pour gratifier les peagers et banquiers, comme faisoient anciennement (par corruption) des Prêtres idolatres de Rome, ausquels on avoit attribué le reglement et disposition des temps, des saisons et des années, ainsi que dit Solin (1).

697

(1) Solin polyhist., chap. 3.

CHAP. VIII.

Des Lettres.

CHACVN sçait assez que ces peuples Occidentaux n'ont point l'usage des lettres, et c'est ce que tous ceux qui en ont écrit disent qu'ils ont davantage admiré, de voir que par un billet de papier je face conoitre ma volonté d'un monde à un autre, et pensoient qu'en ce papier il y eust de l'enchanterie. Mais ne se faut tant émerveiller de cela si nous considerons qu'au temps des Empereurs Romains plusieurs nations de deçà ignoroient les secrets des lettres, entre lesquelles Tacite met les Allemans (qui pour le jourd'hui forment en hommes studieux) et adjoute un trait notable : Que les bonnes mœurs ont là plus de credit qu'ailleurs les bonnes loix.

698 Quant à noz Gaullois ils n'estoient pas ainsi. Car dés les vieux siecles de l'age d'or ils || avoient l'usage des lettres, mêmes avant les Grecs et Latins (et qu'il n'en deplaise à ces beaux Docteurs qui les appellent barbares). Car Xenophon, qui parle d'eux et de leur origine en ses *Æquivoques*, nous temoigne que les lettres que Cadmus apporta aux Grecs ne ressembloient pas les Phœniciennes, mais celles des Galates (c'est à dire Gaullois) et Mæoniens. En quoy Cæsar s'est æquivoqué ayant dit que les Druides

vsoient de lettres Grecques és choses privées ; car au contraire les Grecs ont vsé des lettres Gaulloises. Et Berose dit que le troisiéme Roy des Gaulles apres le deluge, nommé Sarron, institua des Vniversitez par deça, et adjoute Diodore, qu'és Gaulles il y avoit des Philosophes et Theologiens appelez Sarronides (beaucoup plus anciens que les Druides) lesquels estoient fort reverés, et ausquels tout le peuple obeïssoit. Les mêmes autheurs disent que Bardus, cinquiéme Roy des Gaullois, inventa les rhimes et Musique, et introduisit des Poètes et Rhetoriciens qui furent appelez Bardes, desquels Cæsar et Strabon font mention. Mais le même Diodore écrit que les Poètes estoient parmi eux en telle reverence, que quand deux armées estoient prêtes à chocquer ayans desja les coutelas degainez, et les javelots en main pour donner dessus, ces Poètes survenant chacun cessoit et remettoit ses armes : tant l'ire cede à la sapience, même entre les barbares plus farouches, et tant MARS REVERE LES MVSES, dit l'Autheur. Ainsi j'espere que Nôtre Roy tres-Chrétien, tres-Auguste et tres- || victorieux HENRY IIII, apres le tonnerre des sieges de villes et des batailles cessé, reverant les Muses et les honorant comme il a desja fait, non seulement il remettra sa fille ainée (1) en son ancienne splendeur, et lui donnera estant fille Royale, la propriété de ce Basilic attaché au temple d'Apollon, lequel par vne vertu occulte empéchoit que les araignes n'ourdissent leurs toiles au long de ses parois, mais aussi établira sa Nouvelle-France, et amenera

699

(1) La fille ainée du Roi, c'est l'Vniversité de Paris.

au giron de l'Eglise tant de pauvres peuples qu'elle porte affamez de la parole de Dieu, qui sont proye à l'enfer : et que pour ce faire il donnera moyen d'y conduire des Sarronides et des Bardes Chrétiens portans la Fleur-de-lis au cœur, lesquels instruiront et civiliseront ces peuples vrayment barbares, et les ameneront à son obeïssance.

Tel avoit esté mon desir et mon espoir. Mais vn parricide abominable engendré de la bave de Cerbere, imbu de la doctrine de quelques vns qui enseignent à tuer les Rois souz le nom de tyrans, a tranché le filet de la vie à nôtre grand HENRY l'honneur des Rois, au milieu de ses liesses et de sa ville capitale : Sur quoy je fis coucher au frontispice de la harangue funebre prononcée en l'Eglise saint Gervais à Paris, par le docte et subtil Docteur Theologien nostre Maistre Nicolas de Paris, en l'honneur de ce bon et grand Roy, le Sonnet qui s'ensuit :



|| SONNET SVR LA MORT 700
DV GRAND HENRY ROY
de France et de Navarre.

 VOY doncques est-il mort ce Mars toujours
veinqueur,

Nôtre Hercule Gaullois, ce foudre de la guerre,
Qui promettoit bien-tôt la mécreante terre
Reduire par son bras sous le joug du Seigneur!

Pleurez-le, bons François, et des yeux et du cœur,
Car en luy vôtre gloire a comme d'un tonnerre
Ressenti les éclats, et ce lieu qui l'enserre
Enserre quant et lui de France le bon-heur.

Malheureux Assassin, quelle maudite école
T'a montré d'attenter sur l'Oint du Souverain,
Et mettre dessus lui ta parricide main!

O cieux qui tout voyés, rompez vôtre carole,
Soleil détourne-toy pour ne voir ce forfait,
Terre ouvre tes enfers pour venger ce meffait.

CHAP. IX.

Des Vêtemens et Chevelures.

701 **D**IEU au commencement avoit créé l'homme nud, et l'innocence rendoit toutes les parties du corps honêtes à voir. Mais le peché nous a rendu les outils de la generation honteux, et non aux bêtes, qui || n'ont point de peché. C'est pourquoy nos premiers pere et mere ayans reconu leur nudité, destituez de vêtemens, ils cousurent ensemble des feuilles de figuier pour en cacher leur vergongne : mais Dieu leur fit des robes de peaux et les en vêtit; et ce avant que sortir du jardin d'Eden. Le vêtement donc n'est pas seulement pour garentir du froid, mais pour la bien-seance, et pour couvrir nôtre pudeur. Et neantmoins plusieurs nations anciennement et aujourd'hui ont vécu, et vivent nuds sans apprehension de cette honte, bien-seance, et honneteté. Et ne m'étonne des Sauvages Bresiliens qui sont tels tant hommes que femmes, ni des anciens Pictes (nation de la grande Bretagne), lesquels Herodian dit n'avoir eu aucun vsage de vêtemens au temps de l'Empereur Severus : ni d'vn grand nombre d'autres nations qui ont esté et sont encore nuës : car on peut dire d'eux que ce sont des peuples tombés en sens reprouvés et abandonnez de Dieu : mais des Chrétiens qui sont en

Æthiopie sous le grand *Negus*, que nous disons Prété-
 Jean, lesquels au rapport des Portugais, qui en ont
 écrit des histoires, n'ont les parties que nous disons
 honteuses nullement couvertes. Or les Sauvages de
 la Nouvelle-France et ceux de la Floride ont mieux
 retenu la leçon de l'honneteté que ceux-ci. Car ils
 les couvrent d'une peau attachée par-devant à vne
 courroye de cuir, laquelle passant entre les fesses
 va reprendre l'autre côté de ladite courroye par der-
 riere. Et pour ce qui est du reste de leur || vêtement 702
 ils ont vn manteau sur le dos fait de plusieurs peaux,
 si elles sont de loutres ou de castors; et d'une seule
 peau, si c'est de cuir d'ellan, ours, ou loup-cervier,
 lequel manteau est attaché avec vne lanier de cuir
 par en haut, et mettent le plus souvent vn bras de-
 hors: mais estans en leurs cabanes ils le mettent
 bas, s'il ne fait trop froid. Et ne le sçauroy mieux
 comparer qu'aux peintures que l'on fait de Hercule,
 lequel tua vn lion, et en print la peau sur son dos.
 Neantmoins ils ont plus d'honneteté, entant qu'ils
 couvrent leurs parties honteuses. Quant aux femmes
 elles sont différentes seulement en vne chose, qu'elles
 ont vne ceinture pardessus la peau qu'elles ont vé-
 tuë: et ressemblent (sans comparaison) aux peintures
 de saint Iean Baptiste. Mais en hiver ils font de
 bonnes manches de Castors attachées par derriere qui
 les tiennent bien chaudement. Et de cette façon estoient
 vêtus les anciens Allemans, au rapport de Cæsar, et
 Tacite, ayans la plus part du corps nuë.

Quant aux Armouchiquois et Floridiens, ils n'ont
 point de fourrures, ains seulement des chamois;
 voire lesdits Armouchiquois n'ont bien souvent

qu'une petite nate sur le dos, par maniere d'acquit, ayans neantmoins les parties honteuses couvertes : Dieu ayant ainsi sagement pourveu à l'infirmité humaine, qu'aux païs froids il a baillé des fourrures, et non aux païs chauds, par ce que les hommes n'en tiendroient conte. Voila ce qui est du corps. Venons aux jambes et aux piés, puis nous finirons par la tête.

703

|| Noz Sauvages en hiver allans en mer, ou à la chasse, vsent de bas de chausses grans et hauts comme noz bas à botter, lesquels ils attachent à leur ceinture, et à côté par dehors il y a grand nombre d'aiguillettes sans aiguillon. Je ne voy point que ceux du Bresil ou de la Floride en vsent, mais puis qu'ils ont des cuirs ils en peuvent bien faire s'ils en ont besoin. Or outre ces grans bas de chausses les nôtres vsent de souliers, qu'ils appellent *Mekezin*, lesquels ils façonnent fort proprement, mais ils ne peuvent pas long temps durer, principalement quand ils vont en lieux humides : d'autant que le cuir n'est pas conroyé, ni endurci, ains seulement façonné en maniere de buffle, qui est cuir d'ellan. Quoy que ce soit, si sont-ils mieux accoutrez que n'estoient les anciens Gots, lesquels ne portoient pour toutes chaussures que des brodequins qui leur venaient vn peu plus haut que la cheville du pied, là où ils faisoient vn nœud qu'ils serroient avec du crin de cheval, ayans la greve de la jambe, les genoux et cuisses nuds. Et pour le surplus de leurs vêtemens ils avoient des sayons de cuir froncés : gras comme lart, et les manches longues jusques sur le commencement des bras, et à ces sayons au lieu de clinquant d'or ils faisoient

des bordures rouges, ainsi que noz Sauvages. Voila l'état de ceux qui ont ravagé l'Empire Romain, lesquels Sidoine de Polignac, Evêque d'Auvergne, depeint de cette façon allans au conseil de l'Empereur *Avitus* pour traiter de la paix :

|| *Squalent vestes, ac sordida macro
Linteæ pinguescunt tergo, nec tangere possunt.
Altatæ suram pelles, ac poplite nudo
Peronem pauper nudus suspendit equinum, etc.*(1)

704

Quant à ce qui est de l'habillement de tête, nul des Sauvages n'en porte, si ce n'est que quelqu'un des premières terres troque ses peaux contre des chapeaux ou bonnets avec les François : ains portent les cheveux battans sur les épaules tant hommes que femmes sans estre noüez, ny attachez, sinon que les hommes en lient un trousseau au sommet de la tête de la longueur de quatre doigts, avec une bande de cuir : ce qu'ils laissent pendre par derriere. Mais quant aux Armouchiquois et Floridiens, tant hommes que femmes ils ont les cheveux beaucoup plus longs, et leur pendent plus bas que la ceinture quand ils sont détortillez. Pour donc éviter l'empêchement que cela leur apporteroit ils les troussent comme noz pal-freniers font la queue d'un cheval, et y fichent les hommes quelque plume qui leur agrée, et les femmes une aiguille à trois pointes commençant par l'unité à la façon des Dames de France, lesquelles portent aussi leurs aiguilles qui leur servent en partie d'or-

(1) Sidon. Carm. 7. et Epist. 20, lib. 4.

705 nement de tête. Tous les anciens ont eu cette coutume d'aller à tête nuë, et n'est venu l'usage des chapeaux que sur le tard. Le bel Absalon demeura pendu par sa chevelure à vn chene, apres avoir perdu la bataille contre l'armée de son pere (1) : et n'avoient en ce temps là la tête couverte, sinon quand ils faisoient dueil pour quelque desastre, ainsi qu'il || se peut remarquer par l'exemple de David, lequel ayant entendu la conspiration de son fils s'enfuit de Ierusalem et alla par le mont des oliviers montant et pleurant, et ayant la tête couverte, et tout le peuple estoit avec lui (2). Les Perses en faisoient de même, comme se peut recueillir de l'histoire d'Aman, lequel ayant eu commandement d'honorer celui qu'il vouloit faire pendre, assavoir Mardochée, s'en alla en sa maison pleurant, et la tête couverte : qui estoit chose extraordinaire (3). Les Romains à leur commencement faisoient le semblable, ainsi que je le collige par les mots qui portoient commandement au bourreau de faire sa charge, rapportez par Ciceron et Tite Live en ces termes. *Vade lictor, colliga manus, caput obnubito, arbori infelici suspendito*. Et si nous voulons venir à noz peuples Occidentaux et Septentrionaux, nous trouverons que la plupart portoient longue chevelure, comme ceux que nous appellons Sauvages. Cela ne se peut nier des Gaullois transalpins, lesquels pour cette occasion donnerent le nom à la Gaulle cheveluë; dequoy parlant Martial, il dit :

..... *Mollesque flagellant Colla comæ...*

(1) Hebr. 2. Sam. 18, vers. 9.

(2) Ibid. 15, vers. 30.

(3) Ester 6, vers. 2.

Noz Rois François en ont esté surnommez Chevelus, d'autant qu'ils la portioient si grande qu'elle battoit jusques sur l'échine et les épaules, si bien que Gregoire de Tours parlant de la chevelure du Roy Clovis il l'appelle *Capillorum flagella*. Les Gots faisoient tout de même, et laissoient pendre sur les épaules des groz flocons frizez que les autheurs du temps appellent *granos*, laquelle façon de chevelure fut défendue aux Prêtres, ensemble le vêtement seculier, en vn Concile Gothique (1) : et Iornandes en l'Histoire des Gots recite que le Roy Atalaric voulut que les Prêtres portassent la tiare, ou chapeau, faisant deux sortes de peuple, les vns qu'il appelloit *pileatos*, les autres *capillatos*, ce que ceux-ci prindrent à si grande faveur d'estre appelez chevelus, qu'ils faisoient memoire de ce benefice en leurs chansons : et neantmoins ils ne faisoient point d'entortillemens de cheveux. Mais je trouve par le témoignage de Tacite que les Schvvabes nation d'Allemagne les entortiloient, noïoient, et attachoient au sommet de la tête ainsi que nous avons dit des Souriquois et Armouchiquois. En vne chose les Armouchiquois sont differens des Souriquois et autres Sauvages de la Terre-neuve, c'est qu'ils s'arrachent le poil de devant, et sont à demi chauves, ce que ne font les autres. A rebours desquels Pline recite qu'à la cheute des monts Riphées estoit anciennement la region des Arympeens, que nous appellons maintenant Moscovites, lesquels se tenoient par les forêts, mais ils estoient tous tondus tant hommes que femmes, et tenoient

706

(1) Concil. Braccarens. 1, can. 29.

pour chose honteuse de porter des cheveux (1). Voila comme vne même façon de vivre est receüe en vn lieu et reprovée en l'autre. Ce qui nous est assez familièrement oculaire en beaucoup d'autres choses en noz regions de deça, où nous voyons des mœurs et façons de vivre toutes diverses quelquefois sous vn même Prince.

CHAP. X.

707 || *De la forme, couleur, stature, dexterité des Sauvages : et incidemment des mouches Occidentales : et pourquoy les Ameriquains ne sont noirs, etc.*

EN TRE toutes les formes des choses vivantes et corporeles celle de l'homme est la plus belle et la plus parfaite. Ce qui estoit bien-seant et à la creature et au Createur, puis que l'homme estoit mis en ce monde pour commander à tout ce qui est ici bas. Mais encores que la Nature s'efforce toujours de bien faire, neantmoins quelquefois elle est precipitée et gehennée en ses actions : et de là vient que nous avons des monstres et choses exorbitantes contre la regle ordinaire des autres. Voire même quelquefois apres que la Nature a fait son office nous aidons par nos artifices à rendre ce qu'elle a fait, ridicule et informe. Comme, par exemple, les

(1) Pline, liv. 6, ch. 13.

Bresiliens naissent aussi beaux que le commun des hommes, mais à la sortie du ventre on les rend difformes, par leur écraser le bout du nez, qui est la principale partie en laquelle consiste la beauté de l'homme. Vray est que comme en certains païs ils prisent les longs nez, en d'autres les Aquilins, ainsi entre les Bresiliens c'est belle chose d'estre camu, comme encore entre les Africains Mores, lesquelz || nous voyons tous estre de même. Et avec ces larges nazeaux les Bresiliens ont coutume de se rendre encore plus difformes par artifice, se faisant des grandes ouvertures aux jouës, et au dessous de la levre d'embas, pour y mettre des pierres vertes et d'autres couleurs de la grandeur d'un teston : de manière que cette pierre otée c'est chose hideuse à voir que ces gens là. Mais en la Floride, et partout au deçà du Tropique de Cancer, noz Sauvages sont généralement beaux hommes comme en l'Europe : s'il y a quelque camu c'est chose rare. Ils sont de bonne hauteur, et n'y ay point veu de nains, ni qui en approchassent. Toutefois (comme j'ay dit ci-dessus, liv. 3, chap. 29) és montagnes des Iroquois, qui sont au Sur-ouest, c'est à dire à main gauche de la grande rivière de *Canada*, il y a vne certaine nation de Sauvages petits hommes, vaillans, et redoutez par tout, lesquels sont plus souvent sur l'offensive que sur la defensive. Mais quoy que là où nous demeurions les hommes soient de bonne hauteur, toutefois je n'en ay point veu de si hauts que le sieur de Poutrincourt, à qui sa taille convient fort bien. Je ne veux ici parler des Patagons, peuples qui sont outre la riviere de la Plate, lesquels Pighafette, en son Voyage autour

du monde, dit estre de telle hauteur, que le plus grand d'entre nous ne leur pourroit à peine aller à la ceinture. Cela est hors les limites de nôtre Nouvelle-France. Mais je viendray volontiers aux autres circonstances de corps de noz Sauvages, puis que le sujet nous y appelle.

709

|| Ils sont tous de couleur olivâtre, ou du moins bazanez comme les Hespagnols, non qu'ils naissent tels, mais estans le plus du temps nuds ils s'engraissent le corps, et les oignent quelquefois d'huile, pour se garder des mouches, qui sont fort importunes non seulement là où nous estions, mais aussi par tout ce nouveau monde, et au Bresil même, si bien que ce n'est merveille si Beelzebub Prince des mouches tient là vn grand empire. Ces mouches sont de couleur tirant sur le rouge, comme de sang corrompu, ce qui me fait croire que leur generation ne vient que des pourritures des bois Et de fait nous avons éprouvé qu'en la seconde année estans vn peu plus à decouvert, nous en avons moins eu que la premiere. Elles ne peuvent soutenir la grande chaleur, ni le vent; mais hors cela (comme en temps sombre) elles sont facheuses à cause de leurs aiguillons, qui sont longs pour vn petit corps: et sont si tendres que si on les touche tant soit peu on les ecrase. Elles commencent à venir sur le quinzième de Iuin, et se retirent au commencement de Septembre. Estant au port de Campseau en Aoust je n'y en ay veu ni senti pas vne, dont je me suis étonné, veu que c'est la même nature de terre et de bois. En septembre, apres que ces marigoins ici s'en sont allez, naissent d'autres mouches semblables aux nôtres, mais elles ne

sont fachesuses, et deviennent fort grosses. Or noz Sauvages pour se garentir des picures de ces animaux se frottent de certaines graïsses et huiles comme j'ay dit, qui les rendent sales || et de couleur bazanée. 710
Ioint à ceci qu'ils sont toujours ou couchez par terre, ou exposés à la chaleur et au vent.

Mais il y a sujet de s'étonner pourquoy les Bresi-liens, et autres habitans de l'Amerique entre les deux Tropiques, ne naissent point noirs ainsi que ceux de l'Afrique, veu qu'il semble que ce soit même fait, estans sous même parallele et pareille élévation de soleil. Si les fables des Poëtes estoient raisons suffisantes pour oter ce scrupule, on pourroit dire que Phaëton ayant fait la folie de conduire le chariot du soleil, l'Afrique tant seulement auroit esté brulée, et les chevaux remis en leur droite route devant que venir au nouveau monde. Mais j'ayme mieux dire que les ardeurs de la Libye, cause de cette noirceur d'hommes, sont engendrées des grandes terres sur lesquelles passe le soleil devant que venir là, d'où la chaleur est portée toujours plus abondamment par le rapide mouvement de ce grand flambeau celeste. A quoy aident aussi les grans sables de cette province, lesquels sont fort susceptibles de ces ardeurs, méme-ment n'estans point arrousez de quantité de rivieres, comme est l'Amerique, laquelle abonde en fleuves et ruisseaux autant que province du monde : ce qui lui donne de perpetuels rafraichissemens, et rend la region beaucoup plus temperée : la terre aussi y estant plus grasse et retenant mieux les rousées du ciel, lesquelles y sont abondantes et les pluies aussi, à cause de ce que dessus. Car le soleil trouvant au

711 rencontre de ces terres ces grandes humidi- || tés, il ne manque d'en attirer belle quantité, et ce d'autant plus copieusement que sa force est là grande et merveilleuse, ce qui y fait des pluies continuelles, principalement à ceux qui l'ont pour zenit. L'adjoute vne raison grande, que le soleil quittant les terres de l'Afrique donne ses rayons sur un element humide par vne si longue route qu'il a bien dequoy succer des vapeurs, et entrainer quand et luy grande quantité en ces parties-là : ce qui fait que la cause est fort differente de la couleur de ces deux peuples, et du temperament de leurs terres.

Venons aux autres circonstances : et puis que nous sommes sur les couleurs, je diray que tous ceux que j'ay veu ont les cheveux noirs, excepté quelques-vns qui les ont chataignez : mais de blons je n'y en ay point veu, et moins encore de roux : et ne faut point estimer que ceux qui sont plus meridionaux soient autres : car les Floridiens et Bresiliens sont encore plus noirs, que les Sauvages de la Terre-neuve. La barbe du menton (que les nôtres appellent *migidoin*) leur est noire comme les cheveux. Ils en otent tous la cause productive, exceptez les *Sagamos*, lesquelz pour la pluspart n'en ont qu'vn petit. *Membertou* en a plus que tous les autres, et neantmoins elle n'est touffuë, comme ordinairement elle est aux François. Que si ces peuples ne portent barbe au menton (du moins la plupart) il n'y a dequoy s'émerveiller. Car les anciens Romains mêmes estimans que cela leur seruoit d'empchement n'en ont point porté jusques

712 à l'Empereur Adrian, qui premier a commen- || cé à en porter. Ce qu'ils reputoient tellement à honneur

qu'un homme accusé de quelque crime n'avoit point ce privilege de faire raser son poil, comme se peut recueillir par le témoignage d'Aulus Gellius parlant de Scipion, fils de Paul (1). Et toutefois saint Augustin dit que la barbe est vne marque de force et de courage (2). Pour ce qui est des parties inferieures, nos sauvages n'empêchent point que le poil n'y vienne et prenne accroissement. On dit que les femmes y en ont aussi. Et comme elles sont curieuses, quelques-uns de nos gens leur ont fait à croire que celles de France ont de la barbe au menton, et les ont laissées en cette bonne opinion : de sorte qu'elles estoient fort desireuses d'en voir, et leur façon de vêtement. De ces particularités on peut entendre que tous ces peuples generalement ont moins de poil que nous : car au long du corps ils n'en ont nullement, et se mocquoient quelquefois de quelques-uns des nostres, qui en avoient à la poitrine; tant s'en faut qu'ils soient velus, comme quelques-uns pourroient penser. Cela appartient aux habitans des îles Gorgades, d'où le Capitaine Hanno Carthageois rapporta deux peaux de femmes toutes veluës, lesquelles il mit au temple de Iuno par grande singularité. Mais est ici remarquable ce que nous avons dit que nos peuples Sauvages ont presque tous le poil noir : car les François en même degré ne sont point ordinairement ainsi. Les auteurs anciens Polybe, Cæsar, Strabon, Diodore Sicilien, et particulièrement Ammian Marcellin, || disent 713

(1) A. Gell., liv. 3, chap. 4.

(2) August., liv. cont. Petilian., chap. 104.

que les anciens Gaullois avoient préque tous le poil blond comme or, estoient de grande stature, et épouventables pour leur regard affreux : au surplus que-releux, et hauts à la main, la voix effroyable, ne parlans jamais qu'en menaçant. Aujourd'hui ces qualitez sont assez changées. Car il n'y a plus tant de blondeaux, ni tant de gens de haute stature, que les autres nations n'en aient d'aussi grans. Quant au regard affreux, les delices du jourd'hui ont moderé cela ; et pour la voix menaçante, je n'ay à peine veu en toutes les Gaules que les Gascons et ceux du Languedoc, qui ont la façon de parler vn peu rude, ce qu'ils retiennent du Gotisme et de l'Hespagnol par voisinage. Mais quant au poil il s'en faut beaucoup qu'il soit si communement noir. Le même autheur Ammian dit encor que les femmes Gaulloises (lesquelles il remarque avoir bonne tête, et estre plus fortes que leurs maris quand elles sont en colère) ont les yeux bleuz, et consequemment les hommes : et toutesfois aujourd'hui nous sommes fort melés en ce regard. Ce qui fait qu'on ne sçait quelle rareté choisir pour la beauté des yeux. Car plusieurs aiment les noirs, d'autres les bleuz, et d'autres les verds : lesquels estoient anciennement aussi les plus prisez. Car entre les chansons du Sire de Couci (qui fut jadis si grand maître en amours, qu'on en faisoit des Romans) il y en a vne qui dit ainsi :

*Au commencier la trouvoy si doucette
 Qu'onc ne cuiday pour li maux endurer.
 Més ses clers vis, et sa freche bouchette,
 Et si bel œil vert, et riant et cler,
 M'ont si surpris, etc.*

Les Allemans ont mieux gardé que nous les qualitez que Tacite leur donne, semblables à ce qu'Am-
mian recite des Gaullois : *En vn si grand nombre d'hommes*
(dit Tacite) *il n'y a qu'une sorte d'habits : ils ont les yeux*
bleuz et affreux, la chevelure reluisante comme or, et sont fort
corpulens. Pline donne les mêmes qualitez corporeles
au peuple de la Taprobane, disant qu'ils ont les che-
veux roux, les yeux pers, et la voix horrible et épou-
ventable. En quoy je ne sçay si je le dois croire, at-
tendu le climat, qui est souz la ligne æquinociale,
si la Taprobane est aujourd'hui l'île de Sumatra :
ou du moins l'île de Ceilan, qui est par les six et
septième degrés au delà de ladite ligne. Car il est
certain que plus loin au Royaume de Calecut les
hommes sont noirs. Mais quant à noz Sauvages,
pour ce qui regarde les yeux ils ne les ont ni bleuz,
ni verds, mais noirs pour la pluspart, ainsi que les
cheveux : et neantmoins ne sont petits, comme ceux
des anciens Scythes, mais d'une grandeur bien
agreable. Et puis dire en assurance et verité y avoir
veu d'aussi beaux fils et filles qu'il y en sçauroit
point avoir en France. Car pour le regard de la
bouche ils n'ont point de levres à gros bors, comme
en Afrique, et même en Hespagne : ils sont fort bien
membrus, bien ossus, et bien corsus, robustes à l'a-
venant. C'est pourquoy estans sans delicatesses on en
feroit de fort bons hommes pour la guerre, qui est ce
à quoy ils se plaisent le plus. Au reste il || n'y a point
parmi eux de ces hommes prodigieux desquels Pline
fait mention, qui n'ont point de nez au visage, ou
de lévres, ou de langue ; item qui sont sans bouche et
sans nez, n'ayans que deux petits trous, desquels

l'un sert pour avoir vent, l'autre sert de bouche, item qui ont des têtes de chiens, et vn chien pour Roy, item qui ont la tête à la poitrine, ou vn seul œil au milieu du front, ou vn pié plat et large à couvrir la tête quand il pleut, et semblables monstres (1). N'y a point aussi de ceux qu'un *Agohanna* Sauvage disoit au Capitaines Iacques Quartier avoit veu au Saguenay, dont nous avons parlé ci-dessus. Mais ils sont bien formés en perfection naturele. S'il y a quelque borgne ou boiteux (comme il arrive quelquefois), c'est chose accidentaire, et du fruit de la chasse.

Estans bien composez, ils ne peuvent faillir d'estre agiles et dispos à la course. Nous avons parlé ci-devant de l'agilité des Bresiliens *Margajas* et *Ouetacas* : mais toutes nations n'ont ces dispositions corporeles. Ceux qui vivent és montagnes ont plus de dexterité que ceux des vallées, pource qu'ils respirent vn air plus pur et plus subtil, et que les vivres qu'ils mangent sont meilleurs. Aux vallées l'air y est plus grossier, et les terres plus grasses, et consequemment plus mal-saines. Les peuples qui sont entre les Tropiques sont aussi plus dispos que les autres, participant davantage de la nature du feu que ceux qui en sont éloignez. C'est pourquoy Pline parlant des Gorgones et iles Gorgonides (qui sont celles du || Cap Verd) dit que les hommes y sont si legers à fuir qu'à peine les peut-on suivre de l'œil, de maniere que Hanno Carthageois n'en sceut attrapper aucun. Il fait même recit des Troglodytes, nation de la Guinée,

(1) Pline, liv. 6, chap. 31.

lesquels il dit estre appelez Therothoëns, pource qu'ils sont aussi legers à la chasse par terre, que les Ichthyophages sont prompts à nager en mer, lesquels s'y lassent quasi aussi peu qu'un poisson. Et Maf-feus en ses histoires des Indes rapporte que les Naires (ainsi s'appellent les Nobles et guerriers) du Royaume de Malabaris sont si agiles, et ont vne telle promptitude, que c'est chose incroyable, et manient si bien leurs corps à volonté, qu'ils semblent n'avoit point d'os, de maniere qu'il est difficile de venir à l'écar-mouche contre telles gens, d'autant qu'avec cette agilité ils s'avancent et reculent à plaisir. Mais pour se rendre tels ils aident la nature, et leur étend-on les nerfs dès l'âge de sept ans, lesquels par apres on leur engraisse et frotte avec de l'huile de sesame (1). Ce que je di se reconoit même és animaux : car vn genest d'Hespagne ou vn Barbe est plus gaillard et léger à la course qu'un roussin ou courtaut d'Alle-magne, vn cheval d'Italie plus qu'un cheval François. Or j'ajoit ce que j'ay dit soit veritable, il ne laisse pas d'y avoir des nations hors les Tropiques qui par exercice et artifice acquierent cette agilité. Car la sainte Ecriture fait mention d'un Hazael Israelite, duquel elle témoigne qu'il estoit léger du pié comme vn chevreuil qui est és champs (2). Et pour venir aux || peuples Septentrionaux les Herules sont celebres d'estre vites à la course, par ce vers de Sidoine de Polignac.

717

Cursu Herulus, jaculis Hunnus, Francusque natatu.

(1) Sesame, espèce de blé. Pline, liv. 18, chap. 10.

(2) 2 Sam. chap. 2.

Et par cette legereté les Allemans donnerent autrefois beaucoup de peine à Iules Cæsar. Ainsi nos Armouchiquois sont dispos comme levriers, ainsi que nous avons dit ci-dessus, et les autres Sauvages ne leur cedent gueres, sans que toutefois ils violentent la nature, ni vsent d'aucun artifice pour bien courir. Mais (comme les anciens Gaullois) estans addonnés à la chasse (c'est leur vie) et à la guerre, leurs corps sont alaires, et si peu chargez de graisse, qu'elle ne les empeche pas de courir à leur aise.

Or la dexterité des Sauvages ne se reconoit pas seulement à la course, ains aussi à nager, ce qu'ils sçavent tous faire, mais il semble que les vns plus que les autres. Quant aux Bresiliens, ils sont tellement nais à ce métier qu'ils nageroient huit jours dans la mer, si la faim ne les pressoit, et ont plustot crainte que quelque poisson les devore, que de perir par lassitude. C'en est de même en la Floride, où les hommes suivront vn poisson dans la mer, et le prendront s'il n'est trop gros. Ioseph Acosta en dit autant de ceux du Perou. Et pour ce qui est de la respiration ils ont certain artifice de humer de l'eau et la rejeter, au moyen dequoy ils demeurent facilement dedans par un long temps. Les femmes tout de même ont vne disposition merveilleuse à cet exercice :

718 || car l'Histoire de la Floride rapporte qu'elles peuvent passer à nage de grandes rivieres tenans leurs enfans sur vn bras : et grimpent fort dispostement sur les plus hauts arbres du país. Je ne veux rien asseurer des Armouchiquois, ni de nos Sauvages, pour n'y auoir pris garde : mais il est bien certain que tous sçavent fort dextrement nager. Pour les au-

tres parties corporeles ils les ont fort parfaites, comme aussi les sens de nature. Car *Membertou* (qui a plus de cent ans) voioit plustot vne chaloupe, ou un canot de Sauvage, venir de loin au Port-Royal, que pas vn de nous : et dit-on des Bresiliens et autres Sauvages du Perou cachez par les montagnes, qu'ils ont l'odorat si bon qu'au flair de la main ils conois- sent si vn homme est Hespagnol, ou François : et s'il est Hespagnol ils le tuent sans misericorde, tant ils le haïssent, pour les maux qu'il en ont receu. Ce quele susdit *Acosta* confesse quand il parle de laisser vivre les Indiens selon leur police ancienne, argüant sanation en cela. « Et pour ce (dit-il) ce nous est chose « prejudiciable, par ce que de là ils prennent occa- « sion de nous abhorrer (notez qu'il parle de ceux qui « obeïssent à l'Hespagnol) comme gens qui en tout, « soit au bien, soit au mal, leur avons esté, et sommes « toujours contraires. »



Des Peintures, marques, Incisions et Ornemens du corps.

CE n'est merveille si les dames du jour-d'hui se fardent : car dès long temps et en maints lieux le métier a commencé. Mais il est blamé és livres sacrez, et mis en reproche par la voix des Prophetes, comme quand Ieremie menace la ville de Ierusalem : « Quand tu auras esté détruite (dit-il) que feras-tu ? Quand tu seras « vétue de cramoisi, et parée d'ornemens d'or, quand « tu te seras fardée la face, tu te seras embellie en vain, « tes amoureux t'ont rebutté, ils cherchent ta vie (1). » Le Prophete Ezechiel fait un semblable reproche aux villes de Ierusalem et de Samarie, qu'il compare à deux femmes debauchées, lesquelles ont envoyé chercher des hommes venans de loin, et estans venus elles se sont lavées, et fardé le visage, et ont chargé leurs beaux ornemens (2). La Royne Iesabel ayant voulu faire de même ne laissa point d'estre jettée en bas de la fenestre, et porter la punition de sa mechante vie (3). Les Romains anciennement se peindoient le corps de vermillon (ce dit Pline) quand ils entroient

(1) Jerem. 4, vers. 30.

(2) Ezech. 23, vers. 40.

(3) 4. Des Rois, 9, vers. 30.

en triomphe à Rome, et ajoute que les Princes et grans Seigneurs d'Æthiopie faisoient grand état de cette couleur, de laquelle ils se rougissoient || entiere- 720
ment : même les vns et les autres s'en servoient pour faire leurs Dieux plus beaux : et que la premiere depense qui estoit allouée par les Censeurs et Maîtres des Comptes à Rome estoit des deniers employés à vermillonner le visage de Iupiter. Le même autheur en autre endroit recite que les Anderes, Mathites, Mosagebes et Hipporeens, peuples de Libye, s'emplatroient tout le corps de croye rouge. Bref cette façon de faire passoit jusques au Septentrion. Et de là est venu le nom qu'on a imposé aux Pictes, ancien peuple de Scythie voisins des Gots, lesquels en l'an octante-septième apres la nativité de Iesus-Christ, sous l'Empire de Domitian vindrent faire des courses et ravages par les iles qui tirent vers le Nort, là où ayans trouvé gens qui leur firent forte resistance, ils s'en retournerent sans rien faire, et vequirent encores nuds parmy les froidures de leur païs jusques à l'an trois cens septantième de nôtre salut, auquel temps souz l'Empire de Valentinian, joints avec les Saxons Ecossois, ils tourmenterent fort ceux de la grande Bretagne, à ce que recite Ammian Marcellin (1) : et resolu de s'arreter là (comme ils firent) ils demanderent aux Bretons (qui sont aujourd'hui les Anglois) des femmes en mariage. Sur quoy ayans esté éconduits, ils s'adresserent aux Ecossois, lesquels leur en fournirent, à la charge et condition que la ligne masculine des Rois entre eux venant à faillir,

(1) Ammian, liv. 26 et 27.

721 les femmes succederoient au Royaume. Or ces peuples ont esté appelez Pictes à cause des peintures qu'ils appliquoient sur leurs || corps nuds, lesquels (dit Herodian) ils ne vouloient couvrir d'aucuns habillemens, pour ne cacher et obscurcir les belles peintures damassées qu'ils avoient appliquées dessus, là où estoient representées des figures d'animaux de toutes sortes, et imprimées avec des ferremens si avant qu'il estoit impossible de les ôter. Ce qu'ils faisoient (ce dit Solin) dès l'enfance : demaniere que comme l'enfant croissoit, aussi croissoient ces figures, ainsi que font les marques qu'on grave dans les jeunes citrouilles. Le Poëte Claudian nous rend aussi plusieurs témoignages de ceci en ses Panegyriques comme quand il parle de l'ayeul de l'Empereur Honorius :

*Ille leves Mauros, nec falso nomine Pictos
Edomuit.....*

Et en la Guerre Gothique :

*..... Ferroque notatas
Perlegit exanimis Picto moriente figuras.*

Ceci a esté remarqué par le docte Savaron sur la rencontre qu'en fait Sidoine de Polignac. Et bien que noz Poitevins Celtiques appelez par les Latins *Pictones*, ne soient venus de la race de ceux-là (car ils estoient fort anciens Gaullois dès le temps de Iules Cæsar) toutefois je veux bien croire que ce nom leur a esté baillé pour même occasion que le leur aux Pictes. Et comme des coutumes vne fois introduites parmi vn peuple ne se perdent que par la longueur

de plusieurs siecles (comme nous voyons durer encore les folies du Mardy gras) ainsi les vestiges des peintures dont nous avons parlé sont || demeurées en quelques nations Septentrionales. Car j'ay quelquefois ouï dire à Monsieur le Comte d'Egmont qu'il a veu en son jeune âge ceux de Brunzvich venir en la maison de son pere avec la face graissée de peinture, et tout noircis par le visage, d'où paraventure pourroit estre venu le mot de Brouzer qui signifie Noircir en Picardie. Et generalement je croy que tous ces peuples Septentrionaux vsoient de peintures quand ils se vouloient faire beaux fils. Car les Gelons et Agathyrsees peuples de Scythie, comme les Pictes, estoient de cette confrairie, et avec des ferremens se bigarroyent le corps. Les Anglois semblablement lors appelez Bretons, au dire de Tertullian (1). Les Gots outre les ferremens vsoient de cinabre pour se rougir la face et le corps (2). Bref c'estoit vn plaisir és vieux siecles de voir tant de Pantalons hommes et femmes : car il se trouve encore des vieux pourtraits, lesquels celui qui a fait l'histoire du voyage des Anglois en Virginia (3) a gravez en taille douce, où les Pictes de l'vn et de l'autre sexe depeints avec leurs belles incisions, et les epées pendantes sur la chair nuë, ainsi que les décrit Herodian.

Cette humeur de se peindre ayant esté si generale par deça, il n'y a de quoy se mocquer si les peuples des Indes Occidentales en ont fait et font encore de

(1) Tertull , de velland. virgin.

(2) Iornandes, de bello Got.

(3) Isidor , lib. 16, cap. 23,

même. Ce qui est vniversel, et sans exception entre ces nations. Car si quelqu'un fait l'amour, il sera peint de couleur bleuë, ou rouge, et sa maitresse aussi. S'ils ont de la chasse abondamment, ou sont
723 joyeux de || quelque chose, c'en sera de même par tout. Mais lors qu'ils sont tristes, ou qu'ils machinent quelque trahison, ils se placquent toute la face de noir, et sont hideusement difformes.

Pour ce qui est du corps noz Sauvages n'y appliquent point de peinture, mais si font bien les Bresiliens, et ceux de la Floride, desquels la pluspart sont peints par le corps, les bras et les cuisses, de fort beaux compartimens, la peinture desquels ne se peut jamais ôter, à cause qu'ils sont picquez dedans la chair. Toutefois plusieurs Bresiliens se peignent seulement le corps (sans incision) quand il leur en prend envie : et ce avec le jus d'un certain fruit qu'ils appellent *Ginipat*, lequel noircit si fort, que quoy qu'ils se lavent ils ne peuvent estre debrouillez de dix ou douze jours. Ceux de Virginia, qui sont plus au deçà, ont des marques sur le dos, comme celles que noz marchans impriment sur leurs balles, par lesquelles (ainsi que les esclaves) on reconoit souz quel Seigneur ils vivent : qui est vne belle forme d'état pour ce peuple, veu que les anciens Empereurs Romains en ont vsé envers leurs soldats, lesquels estoient marquez de la marque Impériale, ainsi que nous témoignent S. Augustin (1), S. Ambroise (2), et autres. Ce que faisoit aussi Constantin le Grand, mais sa marque estoit le signe de

(1) Aug. contr. Parmen., liv. 2, chap. 13.

(2) Ambr., en l'oraison funebre de Valentinian.

la Croix, lequel il faisoit imprimer sur l'épaule à ses tyrons et gensd'armes, comme lui-même dit en vne épître qu'il écrivit au Roy des Perses rapportée par Theodoret en l'histoire Ecclesiastique. Et les || premiers Chrétiens, comme marchans souz la banniere de Iesus-Christ prenoient cette même marque, laquelle ils imprimoient en la main, ou aux bras, afin de se reconoitre, principalement en temps de persecution, ainsi que dit Procope expliquant ce passage d'Esaië : *L'vn dira : Je suis au Seigneur, et l'autre se reclamera du nom de Iacob, et l'autre écrira de sa main : Je suis au Seigneur, et se surnommera du nom d'Israël* (1). » Le grand Apôtre saint Paul (2) portoit bien les marques engravées du Seigneur Iesus-Christ, mais c'estoit encore d'une autre façon, sçavoir par les flettrissures qu'il avoit en son corps des flagellations qu'il avoit receuës pour son nom. Et les Hebrieux avoient pour marque la Circoncision du prepuce, par laquelle ils estoient segregez des autres nations, et reconus pour peuple de Dieu. Mais quant aux autres incisions de corps telles que les faisoient anciennement les Pictes, et les font encore aujourd'hui quelques Sauvages, elles ont esté fort expressement defendues anciennement en la loy de Dieu donnée à Moïse (3). Car il ne nous est pas loisible de deffaire l'image et la forme que Dieu nous a donnée. Voire les peintures et fards ont esté blamez et reprouvez par les Prophetes, ainsi que nous avons remarqué. Et Tertullian dit que les

724

(1) Esaïe, 44, vers. 5.

(2) Galat. 6, vers. 17.

(3) Levit. 19, vers. 28. Deuter., 14, vers. 1.

Anges qui ont découvert et enseigné aux hommes les fards et artifices d'iceux ont esté condemnez de Dieu; alleguant pour preuve de son dire le livre de la Prophetie d'Enoch. Par ce que dessus nous reconoissons que le monde de deça a esté anciennement
 725 || autant informe et sauvage que ceux des Indes Occidentales, mais ce qui me semble plus digne d'étonnement, c'est la nudité de ces peuples en païs froid, à quoy ils prenoient plaisir, jusques à endurcir leurs enfans dans la nege, dans la rivière, et parmi la glace. Nous l'avons touché ci-devant en vn autre chapitre, parlans des Cimbres et François (1). Ce qui aussi a esté leur principale force és conquêtes qu'ils ont faites.

CHAP. XII.

Des ornemens extérieurs du corps, Brasselets, Carquans, Pendans d'aureilles, etc.

Nous qui vivons par deça souz l'autorité de nos Princes, et des Republicques civilisées, avons deux grans tyrans de nôtre vie, auxquels les peuples du nouveau monde n'ont point encore esté assujctis, les excés du ventre, et de l'ornement du corps, et bref tout ce qui va à la pompe, lesquels si nous avions quittés, ce seroit vn moyen pour r'appeller l'ancien âge d'or, et ôter la calamité

(1) Ci-dessus, liv. 6, ch. 1.

que nous voyons en la plupart des hommes. Car celuy qui possède beaucoup faisant peu de depense, seroit liberal et secourrait l'in- || digent, à quoy faire 726 il est retenu voulant non seulement maintenir, mais aussi augmenter son train, et paroître, bien souvent aux dépens du pauvre peuple, duquel il succe le sang, qui devorant *plebem meam sicut escam panis*, dit le Psalmiste (1). Il laisse ce qui est du vivre, n'estant mon sujet d'en parler en ce chapitre ici. Il laisse aussi les excés qui consistent en meubles, renvoyant le lecteur à Pline qui a parlé amplement des pompes et superfluitez Romanesques, comme des vaiselles à la Furvienne, et à la Clodienne, des chalits à la Deliaque, et des tables le tout d'or et d'argent ouvrez en bosse; là où aussi il met en avant vn esclave *Drusillanus Rotundus*, lequel estant thresorier de la haute Hespagne fit faire une forge pour mettre en œuvre un plat d'argent de cinq quintaux, accompagné de huit autres tous pesans demi quintal (2). Il veut seulement parler des *Matachiaz* de noz Sauvages et dire que si nous nous contentions de leur simplicité, nous éviterions beaucoup de tourmens que nous nous donnons pour avoir des superfluitez, sans lesquelles nous pourrions heureusement vivre (d'autant que la nature se contente de peu) et la cupidité desquelles nous fait bien souvent decliner de la droite voye, et detraquer du sentier de la justice. Les excés des hommes consistent la plus part és choses que j'ay dit que je veux omettre, lesquelles je ne lairray de ra-

(1) Psalm. 13, vers. 4, et 52, vers. 5.

(1) Pline, liv. 33 chap. 11.

727 mener à point s'il vient à propos. Mais les Dames ont toujours eu cette reputation d'aimer les excés en ce qui est de l'ornement du corps || et tous les Moralistes qui ont fait état de reprimer les vices les ont mises en jeu, là où ils ont trouvé ample sujet de parler. Clement Alexandrin, faisant vne longue enumeration de l'attirail des femmes (qu'il a pris la pluspart du Prophete Esaie) dit en fin qu'il est las d'en tant conter, et qu'il s'etonne comme elles ne sont tuées d'vn si grand fais (1).

Prenons-les donc par les parties dont on se plaint. Tertullian (2) s'émerveille de l'audace humaine qui se bende contre la parole de nôtre Sauveur, lequel disoit « qu'il n'est pas en nous d'ajouter quelque « chose à la mesure que Dieu nous a donnée : et toutesfois les Dames s'efforcent de faire le contraire, « adjoutans sur leurs têtes des cages de cheveux tissus en forme de pains, chapeaux, panniens, ou ventres d'ecussons (3). Si elles n'ont honte de cette « enormité superflue, au moins (dit-il) qu'elles ayent « honte de l'ordure qu'elles portent, et ne couvrent « point vn chef saint et Chrétien de la depouille « d'vne autre tête paraventure immonde ou criminelle, et destinée à vn honteux supplice. » Et là même parlant de celles qui colorent leurs cheveux : « I'en voy (dit-il) qui font changer de couleur à leur « cheveux avec du saffran. Elles ont honte de leurs « païs, et voudroient estre Gaulloises ou Allemandes

(1) Liv. 2 ; Pædag., cap. 10.

(2) Tert., liv. De l'ornement des femmes.

(3) Cela s'appelle *Croçuphantia*.

« tant elles se deguisent. » Par ceci se conoit combien la chevelure rousse estoit estimée anciennement. Et de fait l'Escriture prise celle de David qui estoit telle. Mais de la rechercher par artifice, saint Cyprian et saint Hierome (1), avec nôtre Tertulian, disent que cela presage le feu d'enfer. Or noz Sauvages en ce qui regarde l'emprunt des cheveux ne sont || point reprehensibles : car leur vanité ne s'é- 728
tend point à cela : mais bien en ce qui est de la couleur, d'autant que quand ils ont le cœur joyeux, et se peignent la face soit de bleu, soit de rouge, ils fardent aussi leurs cheveux de la même couleur.

Venons maintenant aux aureilles, au col, aux bras, et aux mains, et là nous trouverons dequoy nous arreter : ce sont parties où les joyaux sont bien en évidence : ce qu'aussi les Dames sçavent fort bien reconnoitre. Les premiers hommes qui ont eu de la pieté ont fait conscience de violenter la nature, et percer les aureilles pour y pendre quelque chose de précieux : car nul n'est seigneur de ses membres pour en mal vser, ce dit le Jurisconsulte Vlpian. Et pour ce quand le serviteur d'Abraham alla en Mesopotamie pour trouver femme à Isaac, et eut rencontré Rebecca, il lui mit vne bague d'or sur le front pendante entre les yeux, et des brasselets aussi d'or aux mains : suivant quoy il est dit aux Proverbes, « qu'une femme belle et folle est comme une bague d'or au museau d'une truye (2). » Mais les humains

(1) S. Cypr., liv. De l'habit des vierges. S. Hierom., Epist. à Lata.

(2) Prov 11, vers. 22.

ont pris des licences qu'ils ne devoient pas, et ont defait en eux l'ouvrage de Dieu pour complaire à leurs fantasies. En quoy je ne m'étonne pas des Bresiliens dont nous parlerons tantot, mais des peuples civilisez, qui ont appelez les autres nations barbares, mais encore des Chrétiens du jourd'hui. Quand Senneque se plaint de ce qui se passoit de son temps : « La folie des femmes (dit-il) n'avoit point assés as-
 729 « sujeti les hommes, il leur a || fallu encore pendre
 « deux ou trois patrimoines aux aureilles (1). » Mais quels patrimoines? « Elles portent (ce dit Tertullian)
 « des iles et maisons champestres sur leurs cols, et
 « des gros registres aux aureilles contenans le revenu
 « d'un grand richart, et chacun doigt de la main
 « gauche a vn patrimoine pour se jouer. » En fin il ne les peut pas mieux comparer qu'aux criminels qui sont aux cachots en Ethiopie, lesquels tant plus sont coupables, tant plus sont riches, d'autant que les menottes et barres ausquelles ils sont attachez sont d'or. Mais il exhorte les Chrétiennes de ne point estre telles, d'autant que ce sont là des marques certaines d'impudicité, lesquelles appartiennent à ces malheureuses victimes de la lubricité publique. Pline, quoy que Payen ne deteste pas moins ces excés. « Car noz Dames (dit-il) pour estre braves portent pendues à leurs doigts de ces grandes perles qu'on appelle *Elenchus* en façon de poires, et en ont deux, voire troisés aureilles. Mémes elles ont inventé des noms pour s'en servir à leurs maudites et facheuses superfluités. Car elles appellent *Cymbales* celles

(1) Senec., liv. 7, des Bienfaits, chap. 8.

qu'elles portent penduës aux aureilles en nombre, comme si elles prenoient plaisir d'ouïr grilloter les perles à leurs aureilles. Qui plus est les femmes menageres, et même les pauvres femmes, s'en parent ; disans qu'aussi peu doit aller vne femme sans perles, qu'vn Consul sans ses huissiers. Finalement on est venu iusques à en parer les souliers, et jarretieres, voire encore leurs bottines en sont toutes chargées et garnies. De sorte que mainte- || nant il n'est plus 730 question de porter perles, ains les faut faire servir de pavé, afin de ne marcher que sur perles (1). » Le même recite que Lollia Paulina relaissée de Caligula és communs festins de gens mediocres, estoit tant chargée d'emeraudes et de perles par la tête, les cheveux, les aureilles, le col, les doigts, et les bras, tant en colliers, jaserans, que brasselets, que tout en relui soit, et qu'elle en avoit pour vn million d'or. Cela estoit excessif : mais c'estoit la premiere Princesse du monde, et si il ne dit point qu'elle en portast aux souliers : comme encore il se plaint ailleurs que les Dames de Rome portoient de l'or aux piez. « Quel de- « sordre ! (dit-il) Permettons aux femmes de porter « tant d'or qu'elles voudront en brasselets és doigts, « au col, et aureilles, et és carquans, et brides, etc. « Faut il neantmoins pour cela en parer les piez (2) ? » Ce ne seroit jamais fait si je vouloy continuer ce propos. Les Hespagnoles du Perou font encore davantage, car ce ne sont que lames et platines d'or et d'argent, et garnitures de perles en leurs patins.

(1) Pline, liv. 9, chap. 35.

(2) Pline, liv. 33, chap. 3.

Vray est qu'elles sont en vn país que Dieu a felicité de toutes ces richesses abondamment. Mais si tu n'en as tant ne t'en faches point, et ne sois tenté d'envie : telles choses sont terre fouillée et epurée avec mille gehennes au fond des enfers, par le travail incroyable, et au pris de la vie de tes semblables. Les perles ne sont que de la rousée receuë dans la coquille d'un poisson qui se pechent par des hommes que l'on force à estre poissons, c'est à dire estre toujours plongés au profond de la mer. Et pour avoir ces choses, || et pour estre habillez de soye, et pour avoir des robes à mille replis, nous nous tourmentons, nous prenons des soucis qui abregent noz jours, nous rongent les os, succent la moelle, attenuënt le corps, et consomment l'esprit. Qui a à diner est aussi riche que cela s'il le scait considerer. Et où abondent ces choses, là abondent les delices, et consequemment les vices : et au bout voici que Dieu dit par son Prophete : « Ils « jetteront leur argent és rues, et leur or ne sera que « fiente, et ne les delivreront point au jour de ma grande colere. (1) » Qui veut avoir conoissance plus ample des chatiments dont Dieu menace les femmes qui abusent des carquans et joyaux, qui n'ont autre soin que de s'attiffer et farder, vont la gorge étenduë, les yeux égarez et d'un marcher fier, lise le septième chapitre du Prophete Esaïe. Je ne veux pourtant blamer les vierges qui ont quelques dorures, ou chaines de perles, ou autres joyaux, ensemble vn habillement modeste : car cela est de bien-seance, et toutes choses sont faites pour l'usage de l'homme : mais

(1) Ezech. 7, vers. 19.

l'excès est ce qui tombe en blame, pour ce que bien souvent souz cela git l'impudicité. Heureux les peuples qui n'ayans point les occasions du peché servent purement à Dieu, et possèdent vne terre qui leur fournit ce qui est necessaire à la vie. Heureux noz peuples Sauvages s'ils avoient l'entiere conoissance de Dieu : car en cet état ils sont sans ambition, vaine gloire, envie, avarice, et n'ont soin de ces pompes que nous venons de représenter : ains se contentent d'avoir des *Matachiaz* pendus à || leurs oreilles, et environnés à l'entour de leurs cols, corps, bras et jambes. Les Bresiliens, Floridiens et Armouchiquois font des carquans et brasselets (appelez *Bou-re* au Bresil, et *Matachiaz* par les nôtres) avec de os de ces grandes coquilles de mer qu'on appelle Vignols, semblables à des limaçons, lesquelles ils decouperent et amassent en mille pieces, puis les polissent sur vn grez tant qu'ils les rendent fort menuës, et percées qu'ils les ont, en font des chappelets semblables à ce que nous appellons pourcelaine. En ces chappelets ils entre-melent alternativement d'autres grains autant noirs que ceux que j'ay dit sont blancs, faits de jayet, ou de certain bois dur et noir qui luy ressemble, lesquels ils polissent et menuisent comme ils veulent, et a cela fort bonne grace : Et s'il faut estimer les choses selon la façon, comme nous voyons qu'il se pratique en noz marchandises, ces colliers, écharpes, et brasselets de Vignol, ou Pourcelaine, sont plus riches que les perles (toutesfois on ne m'en croira point) aussi les prisent ils plus que perles, ni or, ni argent : et c'est ce que ceux de la grande riviere de *Canada* au temps de Iacques Quartier appel-

loient *Esurni* (dequoy nous avons fait mention ci-dessus) mot que j'ay eu beaucoup de peine à comprendre, et que Belle-Forest n'a point entendu quand il en a voulu parler. Aujourd'hui ils n'en ont plus, ou en ont perdu le metier : car ils se servent fort des *Matachiaz* qu'on leur porte de France. Or comme

733 entre nous, ainsi en ce païs là ce sont || les femmes qui se parent de telles choses, et en feront vne douzaine de tours à-l'entour du col pendantes sur la poitrine, et à-l'entour des poignets, et au dessus du coude. Elles en pendent aussi des longs chapelets aux oreilles qui viennent jusques au bas des épaules. Que si les hommes en portent ce sera quelque jeune amoureux tant seulement. Au païs de Virginia, où il y a quelques perles, les femmes en portent des carquans, colliers et brasselets, ou bien des morceaux de cuivre arrondis comme des boulettes, qui se trouve en leurs montagnes, où y en a des mines. Mais au Port-Royal et és environs, et vers la Terre-neuve et à Tadoussac, où ils n'ont ni Perles, ni Vignols, les filles et femmes font des *Matachiaz* avec des arrêtes ou aiguillons de Porc-epic, lesquelles elles teignent de couleurs noire, blanche, et vermeille, aussi vives qu'il est possible : car nôtre ecarlate n'a point plus de lustre que leur teinture rouge. Mais elles prisent davantage les *Matachiaz* qui leur viennent du païs des Armouchiquois, et les achètent bien cherement. Et d'autant qu'elles en recouvrent peu, à cause de la guerre que ces deux nations ont toujours l'une contre l'autre, on leur porte de France des *Matachiaz* faits de petits tuyaux de verre mêlé d'étain ou de plomb, qu'on leur troque à

la brasse, faite d'aune : et c'est en ce païs là ce que les Latins appellent *Mundus muliebris*. Elles en font aussi des petits carreaux melangés de couleurs, cousus ensemble, qu'elles attachent aux cheveux des petits enfans, par derriere

|| Les hommes ne s'amusest gueres à cela, sinon que les Bresiliens portent au col des Croissans d'os fort blancs, qu'ils appellent *Yaci* du nom de la Lune : et noz Souriquois semblablement quelque joliveté de même etoffe, sans excés. Et ceux qui n'ont de cela portent ordinairement vn couteau devant la poitrine, ce qu'ils ne font pour ornement, mais faute de poche, et pour ce que ce leur est vn outil necessaire à toute heure. Quelques-vns ont des ceintures faites de *Matachiaz*. desquelles ils se servent seulement quand ils veulent paroître, et se faire braves. Les Aoutmoins, ou devins, portent aussi devant la poitrine quelque enseigne de leur metier, ainsi que nous avons dit ailleurs. Mais quant aux Armouchiquois ils ont vne façon de mettre aux poignets, et au dessus de la cheville du pié, des lames de cuivre faites en forme de menottes, et au defaut du corps, c'est à dire aux hanches, des ceintures façonnées de tuiaux de cuivre longs comme le doigt du milieu, enfilés ensemble de la longueur d'vne ceinture, proprement de la façon qu'Herodian recite avoir esté en vsage entre les Pictes dont nous avons parlé, quand il dit qu'ils se ceignent le corps et le col avec du fer, estimans cela leur estre vn grand ornement, et vn temoignage qu'ils sont bien riches, ainsi qu'aux autres barbares d'avoir de l'or alentour d'eux. Et de cette race d'hommes Sauvages encore y en a-il en Ecosse, lesquels ni les

735 siècles, ni les ans, ni l'abondance des hommes, n'a peu encore civiliser. Et jaçoit que, || comme nous avons dit, les hommes ne soient point tant soucieux des *Matachiaz* que les femmes, toutefois ceux du Bresil n'ayans cure de vétemens prennent plaisir à se parer et bigarrer de plumes d'oiseaux, prenans celles dont nous nous servons à coucher, et les decoupan menu comme chair à patez, lesquelles ils teindent en rouge avec leur bois de Bresil, puis s'estans frotté le corps avec certaine gomme qui leur sert de colle, ils se couvrent de ces plumes et font vn habit tout d'une venue à la Pantalone : ce qui a fait croire (ce dit Iean de Leri en son Histoire de l'Amerique) aux premiers qui sont allés par delà que les hommes qu'on appelle Sauvages fussent velus, ce qui n'est point. Car les Sauvages des terres d'outre mer en quelque part que ce soit ont moins de poil que nous. Ceux de la Floride se servent aussi de cette manière du duvet, mais c'est seulement à la tête pour se rendre plus effroyables. Outre ce que nous avons dit les Bresiliens font encore des fronteaux de plumes qu'ils lient et arrenge de toutes couleurs, ressemblans iceux fronteaux, quant à la façon, à ces raquettes ou ratepenades dont les Dames vsent par deçà, l'invention desquelles elles semblent avoir apprise de ces Sauvages. Quant à ceux de nôtre Nouvelle-France és jours entre eux solennels et de rejouissance, et quand ils vont à la guerre, ils ont à-l'entour de la tête comme vne couronne faite de longs poils d'Ellan peints en rouge collez ou autrement attachés à vne bende de cuir

736 large de trois doigts, telle que le Capitaine || Iacques Quartier dit avoir veu au Roy (ainsi l'appelle-il) et

Seigneur des Sauvages qu'il trouva en la ville de *Hochelaga*. Mais ils n'vsent point de tant de plumasseries que les Bresiliens, lesquels en font des robbes, bonnets, brasselets, ceintures, et paremens des jouës et des rondaches sur les reins de toutes couleurs, qui seroient plustot ennuieuses que delectables à deduire, estant aisé à vn chacun de suppleer à cela et s'imaginer que c'est.

CHAP. XIII.

Du Mariage.

APRES avoir parlé des vétemens, parures, ornemens, et peintures des Sauvages, il me semble bon de les marier, afin que la race ne s'en perde, et que le païs ne demeure desert. Car la premiere ordonnance que Dieu fit jamais ce fut de germer et produire et rapporter fruit vne chacune creature capable de generation selon son espece. Et afin de donner courage aux jeunes gens qui se marient, les Iuifs avoient anciennement vne coutume de remplir de terre vne auge, dans laquelle peu avant les nopces ils semoient de l'orge, et icelle germée ils la portoient aux époux et épouse, disans : *Rapportez fruit et multipliez comme cette orge, laquelle produit plustot que toutes les autres semences* (1).

(1) Ceci est en la glose du Talmud, au Traité de l'Idolatrie.

737 || Or pour venir au sujet de noz Sauvages, plusieurs cuidans (je croy) qu'ils soient des buches, ou s'imaginans vne republique de Platon, demandent s'ils font des mariages, et s'il y a des Prêtres en *Canada* pour les marier. En quoy ils montrent qu'ils sont gens bien nouveaux d'attendre en ces peuples ici autant de ceremonies qu'il y en a entre les Chrétiens, lesquels par vne sainte coutume font que les mariages soient ratifiés au ciel. Mais si sont-ils plus sages que les anciens Garamantes, Scythes, Nomades, et Massagetes, entre lesquels tout estoit commun : et que le susdit Platon, lequel trouvoit bon cela. Item que les Arabes, entre lesquels plusieurs freres n'avoient qu'une femme, laquelle estoit à l'ainé durant la nuit, et aux autres durant le jour. Le Capitaine Jacques Quartier parlant du mariage des Canadiens en sa seconde Relation, dit ainsi : « Ils gardent l'ordre du mariage, fors que les hommes prennent deux ou trois femmes. Et depuis que le mari est mort jamais les femmes ne se remarient, ains font le deuil de ladite mort toute leur vie, et se teignent le visage de charbon pilé, et de graisse de l'épessseur d'un couteau, et à cela conoît-on qu'elles sont vefves. » Puis il poursuit : « Ils ont vne autre coutume fort mauvaise de leurs filles. Car depuis qu'elles sont d'âge d'aller à l'homme elles sont toutes mises en vne maison de bordeau abandonnées à tout le monde qui en veut, jusques à ce qu'elles ayent trouvé leur parti : Et tout ce avons veu par experience. Car nous avons

738 veu les maisons || aussi pleines desdites filles comme est vne école de garçons en France. » l'auroy pensé que ledit Quartier auroit avancé du sien au regard de

cette prostitution de filles, mais le discours du Sieur Champlain, qui n'est que depuis six ans, me confirme la même chose, hors-mis qu'il ne parle point d'assemblées : ce qui me retient d'y contredire. Mais entre noz Souriquois il n'est point nouvelle de cela : non point que ces Sauvages aient grand' cure de la continence et virginité, car ils ne pensent point mal faire en la corrompant ; mais soit par la frequentation des François, ou autrement, les filles ont honte de faire vne impudicité publique : et s'il arrive qu'elles s'abandonnent à quelqu'un, c'est en secret. Au reste celui qui veut avoir vne fille en mariage, il faut qu'il la demande à son pere, sans le consentement duquel elle ne sera point à lui, comme nous avons des-ja dit ci-dessus, et rapporté l'exemple d'un qui avoit fait autrement. Et voulant se marier il fera quelquefois l'amour, non point à la façon des Esseens, lesquels (ce dit Ioseph) éprouvoient par trois ans les filles avant que les prendre en mariage (1), mais par l'espace de six mois, ou vn an, sans en abuser, se peignera le visage pour estre plus beau, et aura vne robe neuve de Castors, Loutres, ou autre chose, bien garnie de *Matachiaz*, avec des rayes et bendes qu'ils figurent dessus en forme de large passément d'or et d'argent, ainsi que faisoient jadis les Gots. Faut en outre qu'il se montre vaillant à la chasse, et qu'il soit reconu || sachant faire quelque chose, car 739 ils ne se fient point aux moyens d'un homme, qui ne sont autres que ce qu'il acquiert à la journée, ne se soucians aucunement d'autres richesses que de la

(1) Ioseph, De la guerre des Juifs, liv. 2, chap. 12.

chasse : si ce n'est que noz façons de faire leur en font venir l'appetit.

Les filles du Bresil ont licence de se prostituer sitot qu'ells en sont capables, tout ainsi que celles de *Canada*. Voire les peres sont maquereaux de leurs filles, et reputent à honneur de les communiquer à ceux de deça qui vont par delà, afin d'avoir de leur race. Mais de s'y accorder ce seroit vne abomination trop damnable, et qui meriteroit chatiment, comme de fait au defaut des hommes Dieu a puni ce vice en telle façon que le mal s'est communiqué par deça à ceux mêmes qui ont esté trop âpres après les filles et femmes Chrétiennes, par la maladie de la Verole, qui paravant la découverte de ces terres estoit inconnuë en l'Europe : car ces peuples y sont fort sujets, et même ceux de la Floride : mais ils ont le Guayac, l'Esquine, et le Sassafras, arbres fort souverains pour la guerison de cette lardrerie, et croy que l'arbre *Annedda* duquel nous avons raconté les merveilles est l'une de ces especes.

740 On pourroit penser que la nudité de ces peuples les rendroit plus paillars, mais c'est au contraire. Car comme les Allemans sont loüez par Cesar d'avoir eu en leur ancienne vie Sauvage telle continence qu'ils reputoient chose tres-vilaine à vn jeune homme d'avoir la compagnie d'une femme ou fille avant l'âge de vingt ans : et || de leur part aussi ils n'estoient point emeus à cela encores que pele-mele les hommes et les femmes jeunes et vieux se baignassent dans les rivières. Aussi je puis dire pour noz Sauvages que je n'y ay jamais veu vn geste, ou regard impudique, et ose affermer qu'ils sont beaucoup moins sujets à ce vice

que par deçà : dont j'attribue la cause partie à cette nudité, et principalement de la tête où la matiere generative prend sa source : partie au defaut des epiceries, du vin, et des viandes qui provoquent les Ithyphalles, et partie à l'vsage ordinaire qu'ils ont du Petun, la fumée duquel etourdit les sens, et montant au cerveau empeche les fonctions de Venus. Iehan de Leri louë les Bresiliens en cette continence : toutefois il ajoute que quand ils se fachtent l'vn contre l'autre ils s'appellent quelquefois *Tiviré*, qui est à dire boulgre, d'où l'on peut conjecturer que ce peché regne entre eux, comme le Capitaine Laudonniere dit qu'il fait en la Floride : outre que les Floridiens aiment fort le sexe feminin. Et de fait j'ay entendu que pour aggreer aux Dames ils s'occupent fort aux Ithyphalles dont nous venons de parler, et pour y parvenir ils se servent d'ambre gris, dont ils ont grande quantité, lequel ayant fondu au feu ils le font distiller avec grïnsemens de dents jusques à l'*Os sacrum*, et avec vn fouët d'orties, ou autre chose semblable, font enfler les jouës à cette idole de Maacha que le Roy Asa fit mettre en cendres, lesquelles il jetta dans le torrent de Cedron. || Les femmes d'autre part avec

741

certaines herbes s'efforcent tant qu'elles peuvent de faire des restrictions pour l'vsage desdits Ithyphalles, et pour le droit des parties.

Revenons à noz mariages lesquelz valent mieux que toutes ces droleries là. Les contractans ne donnent point la foy entre les mains des Notaires, ni de leurs Devins, ains simplement demandent le consentement des parens : et se fait par tout ainsi. Mais il faut remarquer qu'ils gardent, et au Bresil aussi,

trois degrez de consanguinité, dans lesquels ils n'ont point accoutumé de faire mariage, sçavoir est du fils avec sa mere, du pere avec sa fille, et du frere avec sa sœur. Hors cela toutes choses sont permises. De doüaires il ne s'en parle point. Aussi quand arrive divorce le mari n'est tenu de rien. Et jaçoit que (comme a esté dit) il n'y ait point de promesse de loyauté donnée pardevant quelque puissance supérieure, toutefois en quelque part que ce soit les femmes gardent chasteté, et peu s'en trouve qui en abusent. Voire j'ay ouï dire plusieurs fois que pour rendre le devoir au mari elles se font souvent contraindre : ce qui est rare pardeça. Aussi les femmes Gaulloises sont-elles celebrées par Strabon pour estre bonnes portieres (j'entends fecondes) et nourrissieres : et au contraire je ne voy point que ce peuple là abonde comme pardeça, encor que toutes personnes y travaillent à la generation, et que la polygamie leur soit ordinaire, ce qui n'estoit point entre les anciens Gaullois ni même les Allemans, || quoy que peuple plus agreste. Vray est que nos Sauvages se tuent les vns les autres incessamment, et sont toujours en crainte de leurs ennemis, faisans des sentinelles sur les avenuës.

Ce refroidissement de Venus apporte vne chose admirable et incroyable entre ces femmes, et qui ne s'est peu trouver même entre les femmes du saint Patriarche Iacob, c'est qu'encores qu'elles soient plusieurs femmes d'un mary (car la polygamie est receüe par tout ce monde nouveau) toutefois il n'y a point de jalousie entre elles. Ce qui est au Bresil païs chaud aussi bien qu'en *Canada* ; mais quant aux

hommes, en plusieurs lieux ils sont jaloux : et si la femme est trouvée faisant la bête à deux dos, elle sera repudiée, ou en danger d'estre tuée par son mary : et à cela (quant à l'esprit de jalousie) ne faudra tant de ceremonies que celles qui se faisoient entre les Juifs rapportées au livre des Nombres (1). Et quant à la repudiation, n'ayans l'usage des lettres ils ne la font point par écrit en donnant à la femme vn billet signé d'vn Notaire public, comme remarque saint Augustin parlant des mêmes Juifs (2) : mais se contentent de dire à ses parens et à elle qu'elle se pourvoye : et lors elle vit en commun avec les autres jusques à ce que quelqu'un la recherche. Cette loy de repudiation a esté préque entre toutes nations, fors entre les Chrétiens, lesquels ont retenu ce precepte Evangelique : *Ce que Dieu a conjoint, que l'homme ne le separe point.* Ce qui est le plus expedient et moins scandaleux. Et fort prudemment répondit Ben-Sira || (que l'on dit avoir esté neveu du Prophete Ieremie) estant enquis par vn qui avoit vne mauvaise femme, comment il en devoit faire : *Ronge (dit-il) l'os qui t'est écheu.*

743

Quant à la femme vefve, je ne veux point affermer que ce qu'en a dit Iacques Quartier soit general, mais je diray que là où nous avons esté elles se tendrent le visage de noir quand il leur prend envie, et non toujours : si leur mari a esté tué, elles ne se remarieront point, ni ne mangeront chair, qu'elles n'ayent veu la vengeance de cette mort. Et ainsi

(1) Nomb. 5, vers. 12 et suiv.

(2) S. Augustin contre Manichæus, liv. 19, chap. 26.

l'avons veu pratiquer à la fille de *Membertou*, laquelle depuis la guerre faite aux Armouchiquois, décrite ci-apres, s'est remariée. Hors ce cas, elles ne font autrement difficulté de se remarier quand elles trouvent parti à propos.

Quelquefois noz Sauvages ayans plusieurs femmes en bailleront vne à leur ami s'il a envie de la prendre en mariage, et sera d'autant dechargé. Mais s'il n'en a qu'une, il ne fera point comme Caton ce grand Sénateur Romain, lequel pour faire plaisir à Hortensius, lui presta sa femme *Martia*, à la charge de la lui rendre quand il en auroit eu des enfans : ains la gardera pour soy. Au regard des filles qui s'abandonnent, si quelqu'un en a abusé elles le diront à la premiere occasion, et par ainsi fait dangereux s'y frotter : car le chatiment doit estre rigoureux contre ceux qui mélent le sang Chrétien parmi l'infidele, et de cette justice gardée est loué le sieur de Villegagnon même par ses ennemis : et *Phinées* fils d'*Eleazar*, fils d'*A-* || ron, pour avoir esté zelateur de la loy de Dieu, et appaisé son ire qui alloit exterminant le peuple, à-cause d'un tel forfait, eut l'alliance de Sacrificature perpetuelle, laquelle Dieu lui promit et à sa posterité (1).

(1) Nomb. 25, vers. 11, 12, 13.

CHAP. XIV.

La Tabagie (1).

LES anciens ont dit : *Sine Cerere et Baccho friget Venus*, et nous en François disons : Vive l'amour mais (2) qu'on dine. Après donc avoir marié noz Sauvages il faut appreter le diner, et les traiter à leur mode. Et pour ce faire il faut considerer les temps du mariage, car si c'est en hiver ils auront de la chasse des bois, si c'est au printemps ou en esté, ils feront provision de poisson. De pain il ne s'en parle point depuis la Terre-neuve du Nort jusques au païs des Armouchiquois, si ce n'est qu'ils en troquent avec les François, lesquels ils attendent sur les rives de mer accroupis commes singes, si-tôt que le printemps est venu, et reçoivent en contr' échange de leurs peaux (car ils n'ont autre marchandise) du biscuit, fèves, pois et farines. Les Armouchiquois et toutes nations plus éloignées, outre la chasse et la pecherie, ont du blé *Mahis* et des fèves, qui leur est vn grand soulagement pour le temps de necessité. Ils n'en font point de pain : car ils n'ont ni moulin, ni || four, et ne sçavent le

745

(1) Le Sauvage dit *Tabaguia*, c'est à dire *Festin*.(1) *Mais* pour moyennant.

pestrir autrement qu'en le pilant dans vn mortier : et assemblant ces pieces le mieux qu'ils peuvent, en font des petits tourteaux qu'ils cuisent entre deux pierres chaudes. Le plus souvent ils sechent ce blé au feu et le rotissent sur la braise. Et de cette façon vivoient les anciens Italiens, à ce que dit Pline (1). Et par ainsi ne se faut tant étonner de ces peuples, puis que ceux qui ont appelé les autres barbares ont esté autant barbares qu'eux.

Si je n'avoÿ couché ci-dessus la forme de la Tabagie (ou Banquet) des Sauvages, j'en ferois ici plus ample description : mais je diray seulement que lors que nous allames à la riviere Saint-Iehan, estans en la ville d'*Ouïgoudi* (ains puis-je bien appeller vn lieu clos rempli de peuple), nous vimes dans vn grand hallier environ quatre-vingts Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, faisans *Tabagua* des farines qu'ils avoient eu de nous, dont ils avoient fait de la bouillie pleins des chauderons. Chacun avoit vne ecuelle d'ecorce et vne culiere grande comme la paume de la main, ou plus, et avec ce avoient encore de la chasse. Et faut noter que celui qui traite les autres, ne dine point, ains sert la compagnie, comme ici bien souvent nos Epousés : et comme l'histoire de la Chine recite qu'il se pratique entre les Chinois.

746 Les femmes estoient en vn autre lieu à part, et ne mangeoient point avec les hommes. En quoy on peut remarquer vn mal entre ces peuples là qui n'a jamais esté entre les nations de deça, principalement les Gaullois et Allemans, lesquels non seule-

(1) Pline, liv. 18, chap. 2 et 10.

ment ont admis les femmes en leurs banquets, mais aussi aux conseils publics, mémement. (quant aux Gaullois) depuis qu'elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s'éleva entre eux, et vuïderent le different avec telle equité (ce dit Plutarque) que de là s'ensuivit vne amitié plus grande que jamais. Et au traité qui fut fait avec Annibal estant entré en Gaille pour aller contre les Romains, il estoit dit que si les Carthageois avoient quelque different contre les Gaullois, il se vuïderoit par l'avis des femmes Gaulloises. A Rome il n'en a pas esté ainsi, là où leur condition estoit si basse, que par la loi *Voconia* le pere propre ne les pouvoit instituer heritieres de plus d'un tiers de son bien : et l'Empereur Iustinian en ses Ordonnances leur defend d'accepter l'arbitrage qui leur auroit esté deferé : qui montre ou vne grande severité envers elles, ou vn argument qu'en ce país là elles ont l'esprit trop debile. Et de cette façon sont les femmes de noz Sauvages, voire en pire condition, de ne point manger avec les hommes en leurs Tabagies ; et toutefois il me semble que la chere n'en est pas si bonne : laquelle ne doit pas consister au boire et manger seulement, mais en la société de ce sexe que Dieu a donné à l'homme pour l'aider et lui tenir compagnie.

Il semblera à plusieurs que noz Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun assai- || sonnement en ce peu de mets que j'ay dit. Mais je repliqueray que ce n'ont point esté Caligula, ni Heliogabale, ni leurs semblables, qui ont élevé l'Empire de Rome à sa grandeur : ce n'a point aussi esté ce cuisinier qui fit vn festin à l'Imperiale tout de chair de porc deguisée

en mille sortes : ni ces frians lesquels apres avoir détruit l'air, la mer, et la terre, ne sachans plus que trouver pour assouvir leur gourmandise, vont chercher les vers des arbres, voire les tiennent en muë et les engraissent avec belle farine, pour en faire vn mets delicieux (1) : Ains ç'ont esté vn *Curias Dentatus* qui mangeoit en écuelles de bois, et raclait des raves au coin de son feu : item ces bons laboureurs que le Senat envoyoit querir à la charruë pour conduire l'armée Romaine : et en vn mot ces Romains qui vivoient de bouëllie, à la mode de noz Sauvages : car ils n'ont eu l'vsage du pain qu'environ six cens ans apres la fondation de la ville, ayans appris avec le temps à faire quelques galettes telement quelement appretées et cuites souz la cendre, ou au four (1). Pline, autheur de ceci, dit encore que les Tartares vivent aussi de bouëllie et farine cruë, comme les Bresiliens. Et toutefois ç'a toujours esté vne nation belliqueuse et puissante. Le même dit que les Arympeens (qui sont les Mascovites) vivent par les forêts (comme noz Sauvages) de grains et de fruits qu'ils cueillent sur les arbres, sans parler de chair, ni de poisson. Et de fait les Autheurs prophanes sont d'accord que les premiers hommes vivoient || comme cela, à sçavoir de blez, grains, legumages, glans, et feines, d'où vient le mot Grec *φαγέειν*, pour dire manger. Quelques nations particulieres (et non toutes) avoient des fruits, comme les poires estoient en vsage aux Argives, les figues aux Atheniens, les amandes aux

(1) Pline, liv. 17. chap. 24.

(2) Pline, liv. 18, chap. 8, 10, 11.

Medes, le fruit des cannes aux Æthiopiens, le cardamin aux Perses, les dattes aux Babyloniens, le treffle aux Ægyptiens. Ceux qui n'ont pas eu ces fruits ont fait la guerre aux bêtes des bois, comme les Getuliens, et tous les Septentrionaux, même les anciens Allemans, toutefois ils avoient aussi du laitage. D'autres se trouvant sur les rives de mer ou des lacs et rivières, ont vécu de poissons, et ont été appelés Ichthyophages : autres vivans de Tortues ont été dits Chelonophages. Vne partie des Æthiopiens vivent de sauterelles, lesquelles ils sallent et endurent à la fumée en grande quantité pour toute saison, et en cela s'accordent les historiens du jourd'hui avec Pline. Car il y en a quelquefois des nuées, et en l'Orient semblablement, qui détruisent toute la campagne, si bien qu'il ne leur reste rien autre chose à manger que ces Sauterelles : qui estoit la nourriture saint Iehan Baptiste au desert, selon l'opinion de saint Hierome, et de saint Augustin : quoy que Nicephore estime que c'estoient les feuilles tendres des bouts des arbres, parce que le mot Grec ἀκρίδες signifie l'un et l'autre. Mais venons aux Empereurs Romains les mieux qualifiez. Ammian Marcellin parlant || de leur façon de vivre, dit que Scipion, 749 Æmilian, Metellus, Trajan, et Adrian, se contenoient ordinairement des viandes de camp, sçavoir est de lard, fromage, et buvande. Si donc nos Sauvages ont abondamment de la chasse et du poisson, je ne trouve pas qu'ils soient mal : car plusieurs fois nous avons reçu d'eux quantité d'Eturgeons, de Saumons, et autres poissons sans la chasse des bois, et des Castors, qui vivent en étangs, et sont amphi-

bies. Au moins se reconoit vne chose louable en eux, qu'ils ne sont point anthropophages comme ont esté autrefois les Scythes, et maintes autres nations du monde de deçà : et comme encore aujourd'hui sont les Bresiliens, Canibales, et autres du monde nouveau.

Le mal qu'on trouve à leur façon de vivre, c'est qu'ils n'ont point de pain. De verité le pain est vne nourriture fort naturele à l'homme, mais il est plus aisé de vivre avec de la chair, ou du poisson, que du pain seul. Que s'ils n'ont l'usage du sel, la plupart du monde n'en vse point. Il n'est pas du tout necessaire, et sa principale vtilité git en la conservation, à quoy il est du tout propre. Neantmoins s'ils en avoient pour faire quelques provisions, ils seroient plus heureux que nous. Mais faute de ce ils patissent quelquefois : ce qui avient quand l'hiver est trop doux, ou au sortir d'icelui. Car alors ils n'ont ni chasse, ni poisson, qu'avec beaucoup de peine, comme nous dirons au chapitre de la Chasse : et sont contraints || de recourir aux écorces, et raclures de
750 peaux, et à leurs chiens, qu'ils mangent à cette necessité. Et l'histoire des Floridiens dit qu'à l'extrémité ils mangent mille vilénies, jusques à avaller des charbons, et mettre de la terre dans leur bouillie. Vray est qu'au Port-Royal, et en maints autres endroits, il y a perpetuellement des coquillages, si bien que là en tout cas on ne sçauroit mourir de faim. Mais encore ont-ils vne superstition de ne vouloir point manger de Moules. Raison pourquoy, ils ne la sçauroient dire, non plus que noz superstitieux qui ne veulent point estre treze à table, ou qui craignent

de se rongner les ongles le Vendredi, ou qui ont d'autres scrupules, vrayes singeries, telles qu'en recite en nombre Pline en son histoire naturele. Toutefois en nôtre compagnie nous en voyans manger ils faisoient de même : car il faut ici dire en passant qu'ils ne mangeront point de viandes inconnuës sans premierement en voir l'essay. Pour les bêtes des bois ils mangent de toutes excepté du loup. Ils mangent aussi des œufs qu'ils vont recueillir le long des rives des eaux, et en chargent leurs canots quand les Oyes, et Outardes ont fait leur ponte au printemps, et mettent tout en besongne autant couvis que nouveaux. Pour la modestie ils la gardent estans à table avec nous, et mangent sobrement : mais chés eux (ainsi que les Bresiliens) ils bendent merveilleusement le tabourin, et ne cessent de manger tant que la viande dure : et si quelqu'un des nôtres se trouve en leur || Tabagie ils lui diront qu'il face comme eux. Neantmoins je ne voy point vne gourmandise semblable à celle de Hercules, lequel seul mangeoit des bœufs tout entiers, et en devora vn à vn païsan nommé Diadamas, pour raison dequoy il fut nommé par soubriquet *Buthenes*, ou *Buphagos*, Mange-bœuf. Et sans aller si loin nous voyons és païs de deça des gourmandises plus grandes que celle que l'on voudroit imputer aux Sauvages. Car en la Diete d'Ausbourg fut amené à l'Empereur Charles cinquième vn gros vilain qui avoit mangé vn veau et vn mouton, et n'estoit point encore saoul : et je ne reconoy point que noz Sauvages engraissent, ni qu'ils portent gros ventre, mais sont alaires et dispos comme noz anciens Gaullois, et Allemans, qui par leur agilité

donnoient beaucoup de peines aux armées Romaines.

Les viandes des Bresiliens sont serpens, crocodiles, crapaux et groz lezars, lesquels ils estiment autant que nous faisons les chappons, levraux et connils. Ils font aussi des farines de racines blanches, qu'ils appellent *Maniel*, ayant les feuilles de *Pæonia mas*, et l'arbre de la hauteur du *Sambucus* : icelles racines grosses comme la cuisse d'un homme, lesquelles les femmes égrugent fort menu, et les mangent crus, ou bien les font cuire dans un grand vaisseau de terre, en remuant toujours, comme on fait les dragées de sucre. Elles sont de bon goût, et de facile digestion, mais elles ne sont propres à faire pain, d'autant qu'elles || se sechent et brulent, et toujours reviennent en farine. Ils ont aussi avec ce du *Mahis*, qui vient en deux ou trois mois après la semaille : et leur est un grand secours. Mais ils ont une coutume maudite et inhumaine de manger leurs prisonniers après les avoir bien engraisés. Voire (chose horrible) ils leur baillent en mariage les plus belles filles qu'ils ayent, leur mettans au col tant de licols qu'ils les veulent garder de lunes. Et quand le temps est expiré ils font du vin des susdits mil et racines, duquel ils s'enivrent, appellans tous leurs amis. Puis celui qui l'a pris prisonnier l'assomme avec une massue de bois, et le divise par pieces, et en font des carbonnades qu'ils mangent avec un singulier plaisir par dessus toutes les viandes du monde.

Au surplus tous Sauvages vivent généralement et par tout en communauté : vie la plus parfaite et plus digne de l'homme (puis qu'il est un animal sociable), vie de l'antique siècle d'or, laquelle avoient voulu

r'amener les saints Apôtres : mais ayans affaire à établir la vie spirituelle, ils ne peuvent executer ce bon desir. S'il arrive donc que noz Sauvages ayent de la chasse, ou autre mangeaille, toute la troupe y participe. Ils ont cette charité mutuelle, laquelle a esté ravie d'entre nous depuis que Mien et Tien ont pris naissance. Ils ont aussi l'Hospitalité propre vertu des anciens Gaullois (selon le témoignage de Parthenius en ses Erotiques, de Cesar, de Salvian, et autres) lesquels contraignoient les passans et || étrangers d'entrer chés eux et y prendre la refection : vertu qui semble s'estre conservée seulement en la Noblesse : car pour le reste nous la voyons fort enervée. Tacite donne la même louange aux Allemans, disant que chés eux toutes maisons sont ouvertes aux étrangers, et là ils sont en telle assurance que comme s'ils estoient sacrez, nul ne leur oseroit faire injure : Charité, et Hospitalité qui se rapporte à la loy de Dieu, lequel disoit à son peuple : « L'Etranger qui « sejourne entre vous, vous sera comme celui qui est « né entre vous, et l'aimerez comme vous-mêmes : « car vous avés esté étrangers au païs d'Ægypte(1). » Ainsi font noz Sauvages, lesquels poussez d'un naturel humain reçoivent tous étrangers (hors les ennemis) lesquels ils admettent à leur communauté de vie. Et ainsi font les Turcs mêmes préque en tous lieux, ayans des Hospitaux fondés, où les passans (voire les Chrétiens) sont receus humainement sans rien payer. Chose qui fait honte à la France, où ne se reconoit préque rien son Christianisme de ce

753

(1) Levitiq. 19, vers. 34.

qu'elle avoit de bon en son Paganisme, souffrant voir ses ruës pavées, ses temples assiégés, et ses dévotions troublées d'une infinité de Mendians valides et non valides, sans y mettre aucun ordre.

754 Mais c'est assez manger, parlons de boire. Je ne sçay si je doy mettre entre les plus grans aveuglemens des Indiens Occidentaux d'avoir abondamment le fruit le plus excellent que Dieu nous ait donné, et n'en sçavoir l'usage. Car je voy que nos anciens Gaullois en || estoient de même, et pensoient que les raisins fussent poison, ce dit Ammian Marcellin. Et Pline rapporte que les Romains furent long temps sans avoir ni vignes, ni vignobles : Vray est que noz Gaullois faisoient de la bierre, de laquelle est encore l'usage frequent en toute la Gaille Belgique : et de cette sorte de bruvage vsoient aussi les Ægyptiens és premiers temps, ce dit Diodore, lequel en attribue l'invention à Osyris. Toutefois depuis qu'à Rome l'usage du vin fut venu les Gaullois y prindrent si bien gout és voyages qu'ils y firent à main armée, qu'ils continuerent par apres la même piste. Et depuis les marchans d'Italie epuisoient fort l'argent des Gaulles avec leur vin qu'ils y apportoient. Mais les Allemans reconnoissans leur naturel sujet à boire plus qu'il n'est de besoin, ne vouloient point qu'on leur en portast, de peur qu'estans ivres ils ne fussent en proye à leurs ennemis : et se contentoient de bierre : Et neantmoins pour ce que la boisson d'eau continuelle engendre des crudités en l'estomach, et de là des grandes indispositions, les nations communement ont trouvé meilleur le moderé vsage du vin, lequel a esté donné de Dieu pour rejouïr le cœur,

ainsi que le pain pour le sustenter, comme dit le Psalmiste (1) : et l'Apôtre saint Paul même conseille son disciple Timothée d'en vser à cause de son infirmité. Car « le vin (ce dit Oribasius) recrée et reveille « nôtre chaleur : d'où par consequent les digestions « se font mieux, et s'engendre vn bon sang et vne « bonne nourriture par toutes les parties du corps « || où le vin a force de penetrer : et pourtant ceux qui 755
 « sont attenez de maladie en reprennent vne plus « forte habitude, et recouurent semblablement par « icelui l'appetit de manger. Il attenuë la pituite, il « repurge l'humeur bilieux par les veines, et de sa « plaisante odeur et substance alaiëre rejouït l'ame, « et donne force au corps. Le vin donc pris mode-
 « rément est cause de tous ces biens-là : mais s'il « est beu outre mesure il produit des effets tout con-
 « traïres (2). » Et Platon voulant demontrer en vn mot la nature et propriété du vin : *Ce qui échauffe* (dit-il) *l'ame avec le corps, c'est ce qu'on appelle vin* (3). Les Sauvages qui n'ont point l'vsage du vin ni des epices, ont trouvé vn autre moyen d'échauffer cet estomach, et aucunement corrompre tant de crudités provenantes du poisson qu'ils mangent, lesquelles autrement éteindroient la chaleur naturelle : c'est l'herbe que les Bresiliens appellent *Petun*, dont ils prennent la fumée préque à toute heure, ainsi que nous dirons plus amplement au chapitre De la Terre, lors nous parlerons de cette herbe. Puis comme pardeça on boit

(1) Psalm. 104, vers. 16, 17.

(2) Oribas., au liv. 1. Des choses commodes et aisées, chap. 12.

(3) Platon, en son Timée.

l'un à l'autre, en présentant (ce qui se fait en plusieurs endroits) le verre à celui à qui on a beu : Ainsi les Sauvages voulans fétoyer quelqu'un et lui montrer signe d'amitié, apres avoir petuné, présentent le petunoir à celui qu'ils ont agreable. Laquelle coutume de boire l'un à l'autre n'est pas nouvelle, ni particuliere aux Belges et Allemans : car Heliodore en l'Histoire Æthiopique de Chariclea nous témoigne que c'estoit vne coutume toute vsitée ancienne-
 756 || ment és païs desquels il parle de boire les vns aux autres en nom d'amitié. Et pour ce qu'on en abusoit, et mettoit-on gens pour contraindre ceux qui ne vouloient point faire raison, Assuerus Roy des Perses en vn banquet qu'il fit à tous les principaux Seigneurs et Gouverneurs de ses païs, defendit par loy expresse de contraindre aucun, et 'commanda que chacun fust servi à sa volonté. Les Ægyptiens n'usoient pas de ces contraintes, mais neantmoins ils buvoient tout, et ce par grande devotion. Car depuis qu'ils eurent trouvé l'invention d'appliquer des peintures et *Matachiaz* sur l'argent, ils prindrent grand plaisir de voir leur Dieu Anubis depeint au fond de leurs coupes, ce dit Pline (1).

Noz Sauvages Canadiens, Souriquois, et autres, sont éloignez de ces delices, et n'ont que le petun duquel nous avons parlé pour se rechauffer l'estomach apres les cruditez des eaux, et pour donner quelque pointe à la bouche, ayans cela de commun avec beaucoup d'autres nations qu'ils aiment ce qui est mordicant, tel que ledit petun, lequel (ainsi que le vin,

(1) Pline, liv. 33, ch. 9.

ou la bierre forte) pris (comme dit est) en fumée, étourdit les sens et endort aucunement : de maniere que le mot d'ivrongne est entre eux en vsage par cette diction *Escorken*, aussi bien qu'entre nous. Les Floridiens ont vne sorte de bruvage dit *Casiné*, qu'ils boivent tout chaud, lequel ils font avec certaines fueilles d'arbres. Mais il n'est loisible à tous d'en boire, ains seulement au *Paraousti*, et || à ceux qui ont fait preuve de leur valeur à la guerre. Et a ce bruvage telle vertu, qu'incontinent qu'ils l'ont beu ils deviennent tout en sueur, laquelle estant passée, ils sont repeuz pour vingt-quatre heures de la force nutritive d'icelui. Quant à ceux du Bresil ils font vne certaine sorte de bruvage qu'ils appellent *Caouin*, avec des racines et du mil, qu'ils mettent cuire et amollir dans des grandz vases de terre, en maniere de cuvier, sur le feu, et estans amollis c'est l'office des femmes de macher le tout, et les faire bouillir derechef en autres vases : puis ayans laissé le tout cuver et écumer, elles couvrent le vaisseau jusques à ce qu'il faille boire : et est ce bruvage épais comme lie, à la façon du *defrutum* des Latins, et du gout de lait aigre, blanc et rouge comme nôtre vin : et le font en toute saison, pour ce que lesdites racines y fructifient en tout temps. Au reste ils boivent ce *Caouin* un peu chaud, mais c'est avec tel excés qu'ils ne partent jamais du lieu où ils font leurs Tabagies jusques à ce qu'ils aient tout beu, y en eust-il à chacun vn tonneau. Si bien que les Flamens, Allemans et Suisses ne sont en ceci que petits novices au pris d'eux. Je ne veux ici parler des cidres et poirés de Normandie, ni des Hidromels, desquels (au rapport de Plutarque)

l'usage estoit long temps auparavant l'invention du vin : puis que noz Sauvages n'en vsent point. Mais j'ay voulu toucher le fruit de la vigne, en consideration de ce que la Nouvelle-France en est heureusement pourveuë.

Des Danses et Chansons.

APRES la panse vient la danse (dit le proverbe). Donc il n'est point mal à propos de parler de la danse apres la Tabagie. Car même il est dit du peuple d'Israel qu'apres s'estre bien repeu il se leva de table pour jouër et danser alentour de son veau d'or (1). La danse est vne chose fort ancienne entre tous peuples. Mais fut premierement faite et instituée és choses divines, comme nous en venons de remarquer vn exemple : et les Cananeens qui adoroient le feu faisoient des danses alentour et lui sacrifioient leurs enfans. Laquelle façon de danser n'estoit de l'invention des idolatres, ains du peuple de Dieu. Car nous lisons au livre des Iuges qu'il y avoit vne solennité à Dieu en Scilo où les filles venoient danser au son de la flute. Et David faisant r'amener l'Arche de l'al-

(1) Exod. 32, vers. 6.

liance en Ierusalem alloit devant en chemise, dansant de toute sa force (1).

Quant aux Payens ils ont suivi cette façon. Car Plutarque en la vie de Nicias dit que les villes Grecques avoient tous les ans coutume d'aller en Delos celebrer des danses et chansons à l'honneur d'Apollon. Et en la vie de l'Orateur Lycurgue, dit qu'il en insti- || tua vne fort solennelle au Pyrée à l'honneur de Neptune, avec vn jeu de pris de la valeur au mieux dansant, de cent écus, à l'autre d'apres de quatrevingts, et au troisième de soixante. Les Muses filles de Iupiter aiment les danses : et tous ceux qui en ont parlé nous les font aller chercher sur le mont de Parnasse, où ils disent qu'elles dansent au son de la lyre d'Apollon.

759

Quant aux Latins le même Plutarque en la vie de Numa Pompilius dit qu'il institua le college des Saliens (qui estoient des Prêtres faisant des danses et gambades, et chantans des chansons à l'honneur du Dieu Mars) lorsqu'un bouclier d'airain tomba miraculeusement du ciel, qui fut comme vn gage de ce Dieu pour la conservation de l'Empire. Et ce bouclier estoit appellé *Ancyle*, mais de peur que quelqu'un ne le derobast il en fit faire douze pareils nommez *Ancylia*, lesquels on portoit en guerre, comme jadis nous faisons nôtre Oriflamme, et comme l'Empereur Constantin le *Labarum*. Or de ces Saliens le premier qui mettoit les autres en danse s'appeloit *Præsul*, c'est à dire premier danseur, *præ aliis saliens*, ce dit Festus, lequel prent de là le nom des peuples François qui

(1) 2. des Rois, chap. 6.

furent appellez Saliens, parce qu'ils aymoient à danser, sauter, et gambader : et de ces Saliens sont venues les loix que nous disons Saliques, c'est à dire loix des danseurs.

760 Ainsi donc, pour reprendre nôtre propos, les danses ont esté premierement insti- || tuées pour les choses saintes. A quoy j'adjouteray le témoignage d'Arrian, lequel dit que les Indiens qui adoroient le Soleil levant, n'estimoient pas l'avoir deuëment salué, si en leurs cantiques et prieres il n'y avoit des danses (1).

Cette maniere d'exercice fut depuis appliquée à vn autre vsage, sçavoir au regime de la santé, comme dit Plutarque au Traité d'icelle. De sorte que Socrate même, quoy que bien reformé, y prenoit plaisir, pour raison dequoy il desiroit avoir vne maison ample et spacieuse, ainsi qu'écrivit Xenophon en son Convive : et les Perses s'en servoient expressement à cela, selon Duris au septième de ses Histoires.

Mais les delices, lubricités et débauchemens les detournerent depuis à leur vsage, et ont les danses servi de proxenetes et courratieres d'impudicité, comme nous ne le voyons que trop, dequoy avons des témoignages en l'Évangile, où nous trouvons qu'il en a couté la vie au plus grand qui se leva jamais entre les hommes, qui est saint Jean Baptiste. Et disoit fort bien Arcesilaus, que les danses sont des venins plus aigus que tous les poisons que la terre produit, d'autant que par vn certain doux chatouillement elles se glissent dedans l'ame, où elles

(1) Arrian, des Gestes d'Alexandre.

communiquent et impriment la volupté et delectation qui est proprement affectée aux corps (1).

Noz Sauvages, et generalement tous les peuples des Indes Occidentales ont de tout temps l'usage des danses. Mais la volupté im- || pudique n'a point gagné cela sur eux de les faire danser à son sujet, chose qui doit servir de leçon aux Chrétiens. L'usage donc de leurs danses est à quatre fins, ou pour aggreer à leurs Dieux (qu'on les appelle diables si l'on veut, il n'importe), ainsi que nous avons remarqué en deux endroits ci-dessus, ou pour faire fête à quelqu'un, ou pour se rejouir de quelque victoire, ou pour prevenir les maladies. En toutes ces danses ils chantent, et ne font point des gestes muets, comme en ces bals dont parle l'oracle de la Pythienne, quand il dit : « Il faut que le spectateur entende le balladin mime, « ores qu'il soit muet : et qu'il l'oye, combien qu'il « ne parle point. » Mais comme en Delos on chantoit en l'honneur d'Apollon, les Saliens en l'honneur de Mars, ainsi les Floridiens chantent en l'honneur du Soleil, auquel ils attribuent leurs victoires : non toutefois si vilainement qu'Orphée inventeur des diableries Payennes, duquel se mocque saint Gregoire de Nazianze en vne Oraison, parce qu'entre autres folies en vn hymne il parle à Iupiter en cette façon : « O glorieux Iupiter le plus grand de tous les « Dieux, qui resides en toutes sortes de fientes tant « de brebis, que de chevaux et de mulets, etc. » Et en vn autre hymne qu'il fait à Ceres, il dit qu'elle découvroit ses cuisses pour soumettre son corps à ses

(1) Plutarq., au 7. des Sympos., quæst. 5.

amoureux, et se faire cultiver. Noz Souriquois aussi font des danses et chansons en l'honneur du demon qui leur indique de la chasse, et qu'ils pensent leur faire du bien : dequoy on ne se doit émerveiller, 762 || d'autant que nous mêmes qui sommes mieux instruits chantons des Pseaumes et Cantiques de loüange à nôtre Dieu, pour ce qu'il nous donne à dîner : et ne voy point qu'un homme qui a faim soit gueres échauffé ni à chanter, ni à danser : *Nemo enim saltat ferè sobrius*, dit Ciceron (1).

Aussi quand ils veulent faire fête à quelqu'un en plusieurs endroits ils n'ont plus beaux gestes que de danser : comme semblablement si quelqu'un leur fait la Tabagie, pour toutes actions de graces ils se mettront à danser, ainsi qu'il est arrivé quelquefois quand le sieur de Poutrincourt leur donnoit à dîner, ils lui chantoient des chansons de loüange, disans que c'estoit vn brave *Sagamos*, qui les avoit bien traité, et qu'il leur estoit bon ami : ce qu'ils comprennoient fort mystiquement souz ces trois mots : *Epigico iaton edico* : je dis mystiquement : car je n'ay jamais peu sçavoir la propre signification de chacun d'iceux. Je croy que c'est du vieil langage de leurs peres, lequel n'est plus en vsage, de même que le vieil Hebrieu n'est point la langue des Iuifs du jour-d'hui, et des-ja estoit changé du temps des Apôtres.

Ils chantent aussi en leurs Tabagies communes les loüanges des braves Capitaines et *Sagamos* qui ont bien tué de leurs ennemis. Ce qui s'est prattiqué en maintes nations anciennement, et se prattique encore

(1) Ciceron, en l'oraison pour Muræna.

aujourd'hui entre nous : et se trouve approuvé et estre de bien-seance, en la sainte Ecriture, au || Cantique de Debora, apres la defaictte du Roy Sisara. Et quand le jeune David eut tué le grand Goliath, comme le Roy victorieux retournoit en Ierusalem, les femmes sortoient de toutes les villes, et lui venoient au-devant avec tabours et rebecs, ou cimbales, dansans, et chantans joyeusement à deux chœurs qui se respondoient l'un apres l'autre, disans : « Saul en « a frappé mille, et David en a frappé dix mille. » Athenée dit que noz vieux Gaullois avoient des Poètes nommez Bardes, lesquels ils reveroient fort : et ces Poètes chantoient de vive voix les faits des hommes vertueux et illustres : mais ils n'écrivoient rien en public, parce que l'écriture rend les hommes paresseux et negligens à apprendre. Toutefois Charlemagne print vn autre avis : car il fit faire des Lais et Vaudevilles en langue vulgaire contenans les gestes des anciens, et voulut qu'on les fist apprendre par cœur aux enfans, et qu'ils les chantassent, afin que la memoire en demeurast de pere en fils, et de race en race, et que par ce moyen d'autres fussent incités à bien faire, et à écrire les gestes des vaillans hommes. Je veux encore ici dire en passant que les Lacedemoniens avoient vne certaine maniere de bal ou danse dont ils vsoient en toutes leurs fêtes et solennités, laquelle representoit les trois temps : sçavoir le passé, par les vieillards, qui disoient en chantant ce refrain : « Nous fumes jadis valeureux. » Le present, par les jeunes hommes en fleur d'âge disans : « Nous le sommes presentement. » L'à-venir

764 || par les enfans, qui disoient « Nous le serons à
« nôtre tour (1). »

Le ne veut point m'amuser à décrire toutes les façons de gambades des anciens, mais il me suffit de dire que les danses de noz Sauvages se font sans bouger d'une place, et néanmoins sont tous en rond (ou à peu près) et dansent avec vehemence, frappans des piez contre terre, et s'elevans comme en demi-saut : et quant aux mains ils les tiennent fermées, et les bras en l'air en forme d'un homme qui menace, avec mouvement d'iceux. Au regard de la voix il n'y en a qu'un qui chante, soit homme, ou femme. Tout le reste fait, et dit, *Het, het*, comme quelqu'un qui aspire avec vehemence : et au bout de chacune chanson ils font tous une haute et longue exclamation, disans *Hé e e e*. Pour estre mieux dispos ils se mettent ordinairement tout nuds, par ce que leurs robes de peaux les empechent : Et s'ils ont quelques têtes ou bras de leurs ennemis, ils les portent pendus au col, dansans avec ce beau joyau, dans lequel ils mordent quelquefois, tant est grande leur haine même dessus les morts. Et pour finir ce chapitre par son commencement, ils ne font jamais de Tabagie que la danse ne s'ensuive : et apres s'il prent envie au *Sagamos*, selon l'état de leurs affaires, il haranguera une, deux, ou trois heures, et à chaque remontrance demandant l'avis de la compagnie, si elle approuve ce qu'il propose, chacun criera *Hé e e e* en signe d'avœu et ratification. En quoy il est fort ententive-

(1) Plutarc., en la vie de Lycurgus.

ment écouté, comme nous || avons veu maintesfois : 765
 et mémes lors que le sieur de Poutrincourt faisoit la
 Tabagie à noz Sauvages, *Membertou* apres la danse ha-
 ranguoit avec vne telle vehemence, qu'il étonnoit le
 monde, remontrant « les courtoisies et témoignages
 « d'amitié qu'ils recevoient des François, ce qu'ils en
 « pouvoient esperer à l'avenir : combien la presence
 « d'iceux leur estoit vtile, voire necessaire, pour ce
 « qu'ils dormoient seurement, et n'avoient pas crainte
 « de leurs ennemis, etc. »

CHAP. XVI.

*De la disposition corporele, et de la Medecine
 et Chirurgie.*

Nous avons dit au prochain chapitre que la
 danse est vtile à la conservation de la
 santé. C'est aussi l'un des sujets pour-
 quoy noz Sauvages s'y plaisent. Mais ils
 ont encore d'autres preservatifs, desquels ils vsent
 souvent, c'est à sçavoir les sueurs, par lesquelles ils
 previennent les maladies. Car ils sont quelquefois
 touchez de cette Phthisie de laquelle furent endom-
 mages les gens du Capitaine Jacques Quartier et du
 sieur de Monts, ce qui toutefois est rare : mais quand
 cela avient ils ont en *Canada* l'arbre *Annedda*, que j'ap-
 pelle l'arbre de vie, pour son excellence, duquel ils

766 se guerissent (mais on en a perdu || aujourd'hui la conoissance), et au païs des Armouchiquois ils ont le Sassafras, et l'Esquine en la Floride. Les Souriquois qui n'ont point ces sortes de bois vsent des sueurs que nous avons dit, et pour medecins ils ont leurs *Aoutmoins*, lesquels à cet effect creusent dans terre, et font vne fosse, laquelle ils couvrent de bois, et de groz grez pardessus : puis y mettent le feu par vn conduit, et le bois estant brulé ils font vn berceau de perches, lequel ils couvrent de tout ce qu'ils ont de peaux et autres couvertures, si bien que l'air n'y entre point, jettent de l'eau sur lesditz grez, lesquels sont tombez dans la fosse, et les couvrent : puis se mettent dans ledit berceau, et avec des battements, l'*Aoutmoin* chantant, et les autres disans (comme en leurs danses) *Het, het, het*, ils se font suer. S'il arrive qu'ils tombent en maladie (car il faut en fin mourir) l'*Aoutmoin* souffle avec des exorcismes, la partie dolente, la leche et succe : et si cela n'est assez il donne la seignée au patient en lui dechiquetant la chair avec le bout d'un couteau, ou autre chose. Que s'ils ne guerissent toujours il faut considerer que les nôtres ne le font pas.

En la Floride ils ont leurs *Iarvars*, qui portent continuellement vn sac plein d'herbes et drogueries pendu au col pour medeciner les malades, qui sont la plus part de verole : et soufflent les parties dolentes jusques à en tirer le sang.

767 Les medecins des Bresiliens sont nommez *Pagés* entre eux (ce ne sont point leurs *Caraïbes*, ou devins), lesquels en suçant, comme des- || sus, s'efforcent de guerir les maladies. Mais ils en ont vne incurable

qu'ils nomment *Pians*, provenant de paillardise, laquelle neantmoins les petits enfants ont quelquefois, ainsi que pardeça ceux qui sont pocquetez de verole, ce qui leur vient (à mon avis) de la corruption des peres et meres. Cette contagion se convertit en pustules plus larges que le pouce, lesquelles s'épandent par tout le corps et jusques au visage, et en estans touchez ils en portent les marques toute leur vie, plus laids que des ladres, tant Bresiliens que d'autre nation. Pour le traitement du malade ils ne lui donnent rien s'il ne demande, et sans s'en soucier autrement ne laissent point de faire leurs bruits et tintamarres en sa presence, beuvans, sautans, et chantans selon leur coutume.

Quant aux playes, les *Aoutmoins* de noz Souriquois et leurs voisins les lechent et succent, se servant du roignon de Castor, duquel ils mettent une rouëlle sur la playe, et se consolide ainsi. Les vieux Allemans (ce dit Tacite) n'ayans point encore l'art de Chirurgie, en faisoient ainsi : « Ils rapportent (ce fait-il) « leurs playes à leurs meres et à leurs femmes, lesquelles n'ont point d'effroi de les compter, ni de « les succer : voire leur portent à vivre au camp, et « les exhortent à bien combattre : si bien que quelquefois les armées branlantes ont esté remises par « les prieres des femmes ouvrans leurs poitrines à « leur maris. Et depuis se sont volontiers servi de « leur avis et conseils, ausquels ils estiment qu'il y a « quelque chose de saint. »

Et comme entre les Chrétiens plusieurs ne se soucians de Dieu que par benefice d'inven- || taire cherchent la guerison de leurs playes par charmes et

l'aide des devins : ainsi entre noz Sauvages l'*Aout-moins* aiant quelque blessé à penser interroge souvent son demon pour sçavoir s'il guerira ou non : et jamais n'a de reponses que par si. Il y en a quelquefois qui font des cures incroyables, comme de guerir vn qui auroit le bras coupé. Ce que toutefois je ne sçay si je doy trouver étrange quand je considere ce qu'écrit le sieur de Busbeque au discours de son ambassade en Turquie, Epitre quatrième.

« Approchans de Bude, le Bassa nous envoie au-
 « devant quelques vns de ses domestiques, avec plu-
 « sieurs heraux et officiers : Mais entre autres vne
 « belle troupe de jeunes hommes à cheval remarqua-
 « bles à-cause de la nouveauté de leur equipage. Ils
 « avoient la tête découverte et rase, sur laquelle ils
 « avoient fait vne longue taillade sanglante, et fourré
 « diverses plumes d'oiseaux dedans la playe, dont
 « ruisseloit le pur sang : mais au lieu d'en faire sem-
 « blant ils marchoient à face riante, et la tête levée.
 « Devant moy cheminoient quelques pietons, l'vn
 « desquels avoit les bras nuds, et sur les côtez cha-
 « cun desquels bras au dessus du coulde estoit percé
 « d'outre en outre d'vn couteau qui y estoit. Vn
 « autre estoit decouvert depuis la tête jusques au
 « nombril, ayant la peau des reins tellement décou-
 « pée haut et bas en deux endroits, qu'à travers il
 « avoit fait passer vne masse d'armes, qu'il portoit
 « comme nous ferions vn coutelas en écharpe. l'en
 « vis vn autre || lequel avoit fiché sur le sommet de
 « sa tête vn fer de cheval avec plusieurs clous, et de
 « si long temps, que les clous s'estoient tellement
 « prins et attachés à la chair qu'ils ne bougeoient

« plus. Nous entrames en cette pompe dans Bude,
« et fumes menés au logis du Bassa avec lequel je
« traitay de mes affaires. Toute cette jeunesse peu
« soucieuse de blessures estoit dans la basse cour du
« logis : et comme je m’amusois à les regarder, le
« Bassa m’enquit et demanda ce qu’il me sembloit :
« Tout bien, fis-je, excepté que ces gens là font de la
« peau de leurs corps ce que je ne voudroy pas faire
« de ma robe : car j’essayeroy de la garder entiere.
« Le Bassa se print à rire, et nous donna congé. »

Nos Sauvages font bien quelquefois des épreuves de leur constance, mais il faut confesser que ce n’est rien au pris de ceci. Car tout ce qu’ils font est de mettre des charbons ardans sur leurs bras, et laisser brûler le cuir, de sorte que les marques y demeurent toujours : ce qu’ils font aussi en autres endroits du corps, et montrent ces marques pour dire qu’ils ont grand courage. Mais l’ancien Mutius Scevola en avoit bien fait davantage, rotissant courageusement son bras au feu apres avoir failli à tuer le Roy Porsenna. Si ceci estoit mon sujet je representeroiy les coutumes des Lacedemoniens qui faisoient tous les ans vne fête à l’honneur de Diane, où les jeunes garçons s’éprouvoient à se fouëtter : item la coutume des anciens Perses, lesquels adorans le Soleil, qu’ils appelloient *Mithra*, nul ne pouvoit estre || receu à la confrairie

770

qu’il n’eust donné à conoitre sa constance par quatre-vingtz sortes de tourmens, du feu, de l’eau, du jeune, de la solitude, et autres.

Mais revenons à noz Medecins et Chirurgiens Sauvages. Iaçoit que le nombre en soit petit, si est-ce que l’esperance de leur vie ne git point du tout en

ce metier. Car pour les maladies ordinaires elles sont si rares pardela que le vers d'Ovide leur peut bien estre appliqué :

Si valeant homines ars tua Phœbe jacet :

en disant : *Si pro Quia*. Aussi ces peuples vivent-ils vn long âge, qui est ordinairement de sept ou huit vingts ans. Et s'ils avoient noz commoditez de vivre par prevoyance, et l'industrie de recueillir l'été pour l'hiver, je croy qu'ils vivroient plus de trois cens ans. Ce qui se peut conjecturer par le rapport que nous avons fait ci-dessus d'un vieillart en la Floride, lequel avoit vécu ce grand âge. De sorte que ce n'est miracle particulier ce que dit Pline que les Pandoriens vivent deux cens ans , ou que ceux de la Tabrobane sont encore alaigres à cent ans. Car *Membertou* a plus de cent ans, et n'a point vn cheveu de la tête blanc, et tels ordinairement sont les autres. Qui plus est, ent tout âge ils ont toutes leurs dents, et vont à tête nuë, sans se soucier de faire au moins des chapeaux de leurs cuirs, comme firent les premiers qui en userent au monde de deça. Car ceux du Peloponnese, et les Lacedemoniens appelloient vn chapeau

771 *κυνίν*, que Iulius Pollux dit signifier vne || peau de chien. Et de ces chapeaux vsent encore aujourd'hui les peuples Septentrionaux , mais ils sont bien fourrez.

Ce qui aide encore à la santé de noz Sauvages, est la concorde qu'ils ont entre eux, et le peu de soin qu'ils prennent pour avoir les commoditez de cette vie, pour lesquelles nous nous tourmentons. Ils n'ont

cette ambition qui pardeça ronge les esprits, et les remplit de soucis, forçant les hommes aveuglés de marcher en la fleur de leur âge au tombeau, et quelquefois à servir de spectacle honteux à vn supplice public.

I'ose bien attribuer aussi la cause de cette disposition et longue santé de noz Sauvages à leur façon de vivre qui est à l'antique, sans appareil. Car chacun est d'accord que la sobriété est la mere de santé. Et bien qu'ils facent quelquefois des excés en leurs Tabagies, ils font assez de diæte apres, vivans bien souvent huit jours plus ou moins de fumée de Petun, et ne retournans point à la chasse qu'ils ne commencent à avoir faim. Et d'ailleurs qu'estans alaigres ils ne manquent point d'exercice soit d'vne part, soit d'vne autre. Bref il ne se parle point entre eux de ces âges tronquez qui ne passent point quarante ans, qui est la vie de certains peuples d'Æthiopie (ce dit Pline) lesquels vivent de locustes (ou sauterelles) salées et sechées à la fumée. Aussi la corruption n'est-elle point entre eux, qui est la mere nourrice des Medecins et des Magistrats, et de la multiplicité des Officiers, et || des Concionateurs publics, lesquels sont créés et institués pour y donner ordre, et re-
772
trencher le mal. Et neantmoins c'est signe d'vne cité bien malade où ces sortes de gens abondent. Ils n'ont point de procès bourreaux de noz vies, à la poursuite desquels il faut consommer noz âges et noz moyens et bien souvent on n'a point ce qui est juste, soit par l'ignorance du Iuge, à qui on aura de-
guisé le fait, soit par sa malice, ou par la mechanceté d'vn Procureur qui vendra sa partie. Et de telles af-

fictions viennent les pleurs, chagrins, et desolations, qui nous meinent au tombeau avant le terme. « Car
 « tristesse (dit le Sage) en a tué beaucoup, et n'y a
 « point de profit en elle. Envie et dépit abbrege la
 « vie, et souci ameine vieillesse devant le temps.
 « Mais la liesse du cœur est la vie de l'homme, et la
 « jouissance de l'homme lui allonge la vie (1). »

CHAP. XVII.

Exercices des hommes.

773 **A**PRES la santé, parlons des exercices qui en sont supports et protecteurs. Noz Sauvages n'ont aucun exercice sordide, tout leur deduit estant ou la Guerre, ou la Chasse (desquels nous parlerons à part), ou faire les outiliz propres à cela (ainsi que Cesar témoigne des || anciens Allemans), ou danser (et de ce nous avons desja parlé), ou passer le temps au jeu. Ils font donc des arcs et fleches, arcs qui sont forts, et sans mignardise. Quant aux fleches, c'est chose digne d'étonnement comme ils les peuvent faire si longues et si droites avec vn coutéau, voire avec vne pierre tant

(1) Ecclesiast. 30, vers. 25, 26 et 27.

seulement là où ils n'ont point de couteaux. Ils les empennent de plumes de queuë d'Aigle, parce qu'elles sont fermes, et se portent bien en l'air : et lors qu'ils en ont faite ils bailleront vne peau de Castor, voire deux, pour recouvrir une de ces queuës. Pour la pointe, les Sauvages qui ont le trafic avec les François, y mettent au bout des fers qu'on leur porte. Mais les Armouchiquois, et autres plus éloignés n'ont que des os faits en langue de serpent, ou des queuës d'vn certain poisson appelé *Sicnau*, lequel poisson se trouve aussi en Virginia souz le même nom (du moins l'Historien Anglois l'a écrit *Seekanauk*). Ce poisson est comme vne écrevisse logé dedans vne coquille fort dure, grande comme vne écuelle, la queuë est longue, semblablement dure (car c'est coquille) et pointue. Il a les yeux sur le dos, et est bon à manger.

Ils font aussi des Masses de bois en forme de crosse, pour la guerre, et des Pavois qui couvrent tout le corps, ainsi qu'avoient noz anciens Gaullois. Quant aux Carquois, c'est du métier des femmes.

Pour l'usage de la Pecherie, les Armouchiquois (qui ont de la chanve) font des lignes || à pecher, mais les nôtres qui n'ont aucune culture de terre, en troquent avec les François, comme aussi des haims à appâter les poissons : seulement ils font avec des boyaux, des cordes d'arcs, et des Raquettes qu'ils s'attachent aux piez pour aller sur la nege à la chasse.

Et d'autant que la nécessité de la vie les contraint de changer souvent de place soit pour la pecherie (car chacun endroit a ses poissons particuliers, qui y viennent en certaine saison) ils ont besoin de che-

vaux au changement pour porter leur bagage. Ces chevaux sont des Canots et petites nasselles d'écorces, qui vont legerement au possible sans voile. Là dedans changeans de lieu ils mettent tout ce qu'ils ont, femmes, enfans, chiens, chauderons, haches, matachiaz, arcs, fleches, carquois, peaux, et couvertures de maisons. Ils sont faits en telle sorte qu'il ne faut point vaciller, ni se tenir droit, quand on est dedans, ains estre accroupi, ou assis au fond, autrement la machandise renverseroit. Ils sont larges de quatre piés ou environ, par le milieu, et vont en appointissant par les extremitez : et la pointe relevée pour commodement passer sur les vagues. L'ay dit qu'ils les font d'écorces d'arbres, pour lesquelles tenir en mesure ils les garnissent par dedans de demi cercles de bois de Cedre, bois fort souple et obeissant, dequoy fut faite l'Arche de Noé. Et afin que l'eau n'entre point dedans, ils enduisent les coutures (qui joignent lesdites écorces en- || semble, lesquelles ils font de racines) avec de la gomme de sapins. Ils en font aussi d'oziers fort proprement, lesquels ils enduisent de la même matiere gluante de sapins : chose qui témoigne qu'ils ne manquent point d'esprit là où la nécessité les presse.

775

Plusieurs nations de deça en ont eu de même au temps passé. Si nous recherchons l'Ecriture sainte nous trouverons que la mere de Moyse, voyant qu'elle ne pouvoit plus celer son enfant, « elle le mit « dans un coffret (c'est à dire vn petit Canot : car « l'Arche de Noé et ce Coffret est vn même mot תֵּבָה « en Hebrieu) fait de joncs, et l'enduisit de bitume « et de poix : puis mit l'enfant en icelui, et le posa

« en vne rosiere sur la rive du fleuve (1). » Et le Prophete Esaie menaçant les Æthiopiens et Assyriens : « Malheur (dit-il) sur le païs qui envoie par mer des ambassadeurs en des vaisseaux de papiers (ou joncs) sur les eaux, disant : Allez messagers virement, etc. (2). » Les Ægyptiens voisins des Æthiopiens avoient au temps de Iules Cæsar des vaisseaux de même, c'est à-sçavoir de papier, qui est vne écorce d'arbre, témoin Lucain en ce vers :

Consuitur bibula Memphitis cymba papyro.

Mais venons de l'Orient et Midi au Septentrion. Pline dit qu'anciennement les Anglois et Ecossois alloient querir de l'étain en l'île de *Mictis* avec des canots d'oziers cousus en cuir. Solin en dit autant, et Isidore, lequel appelle cette façon de canots *Carabus* fait d'oziers et environné de cuir de bœuf tout crud, duquel (ce dit-il) vsent les pyrates Saxons, lesquels avec ces instruments sont legers à la fuite. Sidoine de Polignac parlant des mêmes Saxons, dit

776

*...cui pelle salum sulcare Britannum
Ludus, et assuto glaucum mare findere lembo.*

Les Sauvages du Nort vers Labrador ont de certains petits canots longs de treze ou quatorze piez, et larges de deux, faits de cette façon, tout couverts de cuir, même par dessus, et n'y a qu'un trou au milieu

(1) Exod. 12, vers. 3.

(2) Esai. 18, vers. 1.

où l'homme se met à genoux, ayant la moitié du corps dehors, si bien qu'il ne sçauroit perir, garnissant son vaisseau de vivres avant qu'y entrer. I'ose croire que la fable des Syrenes vient de là, les lourdaus estimans que ce fussent poissons à moitié hommes ou femmes, ainsi qu'on a feint des Centaures pour avoir veu des hommes à cheval.

Les Armouchiquois, Virginiens, Floridiens, et Bresiliens font d'une autre façon de canots (ou canoas). Car n'ayans ni haches, ni couteaux (sinon quelques vns de cuivre), ils brulent vn grand arbre bien droit par le pié, et le font tomber, puis prennent la longueur qu'ils desirent, et se servent de feu au eliu de scie, grattans le bois brulé avec des pierres : et pour le creusement du vaisseau ils font encore de même. Là dedans ils se mettront demie douzaine d'hommes avec quelque bagage, et feront de grans voyages. Mais de cette sorte ils sont plus pesans que les autres.

777 Or font-ils aussi des voyages par terre aussi bien que par mer, et entreprendront (chose incroyable) d'aller vingt, trente, et quarante lieuës par les bois, sans rencontrer ni sentier, ni hô- || tellerie, et sans porter aucuns vivres, fors du Petun, et vn fusil, avec l'arc au poin, le carquois sur le dos. Et nous en France sommes bien empechez quand nous sommes tant soit peu égarez dans quelque grande forêt. S'ils sont pressez de soif ils ont l'industrie de succer les arbres, d'où distille vne douce et fort agreable liqueur, comme je l'ay experimenté quelquefois.

Au païs de labour, comme des Armouchiquois, et plus outre infiniment, les hommes font de la poterie

de terre en façon de bonnet de nuit, dans quoy ils font cuire leurs viandes chair, poisson, fèves, blé, courges, etc. Nos Souriquois en faisoient aussi anciennement et labouroient la terre, mais depuis que les François leur portent des chauderons, des fèves, pois, biscuit, et autres mangeailles, ils sont devenus paresseux, et n'ont plus tenu conte de ces exercices. Mais quant aux Armouchiquois qui n'ont encore aucun commerce avec nous, et ceux qui sont plus éloignés, ils cultivent la terre, l'engraissent avec des coquillages, ils ont leurs familles distinctes, et leurs parterres alentour, au contraire des anciens Allemans qui (ce dit Cæsar) n'avoient aucun champ propre, et ne demeuroient plus d'un an en un lieu, ne vivans préque que de laitage, chair, et fromage, leur estant chose trop ennuieuse d'attendre un an de pié quoy pour recueillir vne moisson. Ce qui est aussi de l'humeur de noz Souriquois, et Canadiens, lesquels et tous autres, il faut confesser n'estre point laborieux qu'à la chasse. Car pour le labour de la terre les femmes y ont la meil- || leur part, lesquelles entre eux ne commandent point en la maison, et ne font point aller leurs maris au marché, comme en plusieurs provinces de deça, et particulièrement au païs de jalousie.

778

Quant au labourage des Floridiens, voici ce que Laudonniere en dit : Ils sement leur mil deux fois l'année, c'est à-sçavoir en Mars et en Juin, et tout en vne même terre. Ledit mil, depuis qu'il est semé jusques à ce qu'il soit prêt à cuillir, n'est que trois mois. Les six autres mois ils laissent reposer la terre. « Ils recueillent aussi des belles citrouilles et de fort

« bonnes féves. Ils ne fument point leur terre : seule-
 « ment quand ils veulent semer, ils mettent le feu de-
 « dans les herbes qui sont creuës durant les six mois,
 « et les font toutes bruler. Ils labourent leur terre d'vn
 « instrument de bois qui est fait comme vne mare ou
 « hoüe large, dequoy l'on laboure les vignes en
 « France : ils mettent deux grains de mil ensemble.
 « Quand il faut ensemençer les terres, le Roy com-
 « mande à vn des siens de faire tous les jours assem-
 « bler ses sujets pour se trouver au labour, durant
 « lequel le Roy leur fait faire force breuvage duquel
 « nous avons parlé. En la saison que l'on recueille le
 « mil, il est tout porté en la maison publique, là où
 « il est distribué à chacun selon sa qualité. Ils ne se-
 « ment que ce qu'ils pensent qui leur est necessaire
 « pour six mois, encore bien petitement : car durant
 « l'hiver ils se retirent trois ou quatre mois de l'année
 « dedans les bois : là où ils font de petites maisons
 « de palmites pour leur retirer, et vivent là de gland,
 « de poisson qu'ils pechent, d'huitres, de cerfs, poules
 779 || « d'Inde, et autres animaux qu'ils prennent. »

Et puis qu'ils ont des villes et maisons, ou cabanes,
 je puis bien encore mettre ceci entre leurs exercices.
 Quant aux villes ce sont multitudes de cabanes faites
 les vnes en pyramides, les autres en forme de toict,
 les autres comme des berceaux de jardin, environnées
 comme de hautes palissades d'arbres joints l'vn auprès
 de l'autre, ainsi que j'ai representé la ville de *Hoche-
 laga* en ma Charte de la grande riviere de *Canada*. Au
 surplus ne se faut étonner de cette face de ville qui
 pourroit sembler chetive : veu que les plus belles de
 Moscovie ne sont pas mieux fermées. Les anciens

Lacedemoniens ne vouloient point d'autres murailles que leur courage et valeur. Avant le Deluge Cain edifia vne ville qu'il nomma *Henoc* (je croy qu'elle n'estoit point autrement faite que celles de noz Sauvages), mais il sentoit l'ire de Dieu qui le poursuivoit, et avoit perdu toute assurance. Les hommes n'avoient que des cabanes et pavillons, comme il est écrit de Iabal fils de Hada, *qu'il fut pere des habitans es tabernacles, et des pasteurs* (1). Apres le deluge on édifia la tour de Babel, mais ce fut folie. Tacite écrivant des mœurs des Allemans, dit que de son temps ils n'avoient aucun vsage ni de chaux, ni de tuilles. Les Bretons Anglois encore moins. Noz Gaullois estoient alors dés plusieurs siecles civilisez. Mais si furent-ils long temps au commencement sans autres habitations que de cabanes : et le premier Roy Gaullois qui batit villes et maisons fut *Magus*, lequel succeda à son pere le sage *Samothés* trois cens ans apres le déluge, huit ans || apres la nativité d'Abraham, et le cinquante vnieme du regne de *Ninus*, ce dit Bérose Chaldeen. Et nonobstant qu'ils eussent des edifices ils couchoient neantmoins à terre sur des peaux comme noz Sauvages. Et comme on imposoit anciennement des noms qui contenoient les qualités et gestes des personnes, *Magus* fut ainsi appellé, pource qu'il fut le premier edificateur. Car en langue Scythique et Armeniaque (d'où sont venus les Gaullois peu apres ledit Deluge) et en langue antique Gaulloise *Magus* signifie Edificateur, dit le même autheur, et l'a fort bien remarqué Iean Annius de Viterbe : d'où vien-

780

(1) Genes. 4, vers. 20.

nent noz noms de villes *Rothomagus*, *Neomagus*, *Noviomagus*. Ainsi *Samothes* signifie Sage, et les vieux Philosophes Gaullois furent (avant les Druides) appelez Samotheens, comme rapporte Diogenes Laërtius, lequel confesse que la Philosophie a commencé par ceux que la vanité Gregeoise a appellé Barbares (1).

781 P'ajouteray ici pour exercice de noz Sauvages le jeu de hazard à quoy ils s'affectionnent de telle façon, que quelquefois ils jouent tout ce qu'ils ont, jusques à leurs femmes : et Jacques Quartier écrit le même de ceux de *Canada* au temps qu'il y fut. Vray est que quant aux femmes jouées la delivrance n'en est pas aisée, et se moquent volontiers du gaigneur en le montrant au doigt. Or quant à leur maniere de jeu je n'en puis distinctement parler. Car estant pardela ne pensant point à écrire ceci, je n'y ay pas pris garde. Ils mettent quelque nombre de fèves colorées et peintes d'un coté, dans vn || plat : et ayans étendu vne peau contre terre, jouent là dessus, frappant du plat sur cette peau, et par ce moyen lesdites fèves sautent en l'air, et ne tombent pas toutes de la part qu'elles sont colorées, et en cela git le hazard ; et selon la rencontre ils ont certain nombre de tuyaux de joncs qu'ils distribuent au gaigneur pour faire le compte.

(1) Diog. Laert., au commenc. des Vies des Philosophes.

CHAP. XVIII.

Des Exercices des femmes.

LA femme dès le commencement a esté baillée à l'homme non seulement pour l'aider et assister, mais aussi pour estre le receptacle de la generation. Le premier exercice donc que je lui veux donner apres qu'elle est mariée, c'est de faire des beaux enfans, et assister son mary en cet œuvre : car ceci est la fin du mariage. Et pour-ce fort bien et à propos est elle appelée נִקְבָה en Hebreu, c'est à dire *percée*, pour-ce qu'il faut qu'elle soit percée si elle veut imiter la Terre nôtre commune mere, laquelle au renouveau desiruse de produire des fruits, ouvre son sein pour recevoir les pluies et rousées que le ciel verse dessus elle. Or je trouve que cet exercice sera fort requis à ceux qui voudront habiter la Nouvelle-France, pour y produire force creatures qui chantent les louanges de Dieu. Il y a de la terre assez pour les nourrir, || moyen-
nant qu'ils vueillent travailler : et ne sera leur condition si miserable qu'elle est à plusieurs pardeça, lesquels cherchent à s'occuper, et ne trouvent point : et ores qu'ils trouvent, bien souvent leur travail est ingrat. Mais là, celui qui voudra prendre plaisir, et comme se joüer à vn doux travail, il sera assuré

de vivre sans servitude, et que ses enfans seront mieux que lui. Voilà donc le premier exercice de la femme que de travailler à la generation, qui est vn œuvre si beau et si meritoire, que le grand Apôtre saint Paul pour les consoler de la peine qu'elles ont en ce travail, a dit, « que la femme sera sauvée par la « generation des enfans, s'ils demeurent en foy, et « dilection, et sanctification, avec sobriété (1), » c'est à dire si elle les instruit en telle sorte qu'on reconnoisse la pieté de la mere par la bonne nourriture des enfans.

Ce premier et principal article deduit, venons aux autres. Noz femmes Sauvages apres avoir produit les fruicts de cet exercice, par je ne sçay quelle pratique font (sans loy) ce qui estoit commandé en la loy de Moyse touchant la purification (2). Car elles se cabanent à part et n'ont conoissance de leurs maris de trente, voire quarante jours, pendant lesquels neantmoins elles ne laissent d'aller deçà et delà où elles ont affaire, portans leurs enfans avec elles, et en ayans le soin.

783 I'ay dit au chapitre de la Tabagie qu'entre les Sauvages les femmes ne sont point en si bonne condition comme elles estoient anciennement entre les Gaullois et Allemans. || Car (au rapport même de Jacques Quartier) « elles travaillent plus que les « hommes, dit-il, soit en la pecherie, soit au labour, « ou autre chose. » Et neantmoins elles ne sont point forcées ni tourmentées, mais elles ne sont

(1) I. Timot., 2, vers. 15.

(2) Levit. 12, Purification.

ni en leurs Tabagies, ni en leurs conseils, et font les œuvres serviles à faute de serviteurs. S'il y a quelque chasse morte, elles la vont dépouiller et querir, y eust-il trois lieuës : et faut qu'elles la trouvent à la seule circonstance du lieu qui leur sera représenté de paroles. Ceux qui ont des prisonniers les employent aussi à cela, et autres labeurs, comme à aller querir du bois avec leurs femmes : qui est vne folie à eux d'aller querir du bois sec et pourri bien loin pour eux chauffer, encores qu'ils soient en pleine forêt. Vray est qu'ils se fachent de la fumée : ce qui peut estre cause de cela.

Pour ce qui est de leurs menus exercices, quand l'hiver vient elles preparent ce qui est necessaire pour s'opposer à ce rigoureux adversaire, et font des Nattes de jonc dont elles garnissent leurs cabanes, et d'autres pour s'asseoir dessus, le tout fort proprement, même baillans des couleurs à leurs joncs, elles y font des compartimens d'ouvrages semblables à ceux de noz jardiniers, avec telle mesure qu'il n'y a que redire. Et d'autant qu'il faut aussi vetir le corps, elles corroyent et addoucissent des peaux de Castors, d'Ellans, et autres, aussi bien qu'on sçaurait faire ici. Si elles sont petites, elles en coudent plusieurs ensemble, et font des manteaux, manches, bas de chausses, et souliers, sur toutes lesquelles || choses elles font des ouvrages qui ont fort bonne grace. Item elles font des Panniers de joncs et de racines, pour mettre leurs necessitez, du blé, des féves, des pois, de la chair, du poisson, et autres. Des Bourses aussi de cuir, sur lesquelles elles font des ouvrages dignes d'admiration avec du poil de Porc-épic coloré

de rouge, noir, blanc et bleu, qui sont les couleurs qu'elles font si vives, que les nôtres ne semblent point en approcher. Elles s'exercent aussi à faire des écuelles d'écorses pour boire, et mettre leurs viandes, lesquelles sont fort belles, selon la matière. Item les écharpes, carquans, et brasselets qu'elles et les hommes portent (lesquels ils appellent *Matachia*) sont de leurs ouvrages. Quand il faut dépouiller des arbres sur le printemps ou l'été, pour de l'écorce couvrir leurs maisons, ce sont elles qui font cela; comme aussi elles travaillent à l'œuvre des Canots et petits bateaux quand il en faut faire: et au labourage de la terre és païs où ils s'y addonnent; en quoy elles prennent plus de peine que les hommes, lesquels trenchent du Gentil-homme, et ne pensent qu'à la chasse ou à la guerre. Et nonobstant leurs travaux encore aiment-elles communement leurs maris plus que deça. Car on n'en voit point entre-elles qui se remarient sur le tombeau d'iceux, c'est à dire incontinent apres leur decez, ains attendent vn long temps. Et s'il a esté tué elles ne mangeront point de chair, ni ne convoleront à secondes nopces qu'elles n'en ayent veu la vengeance faite: témoignage de
785 vraye amitié (qui se trouve rarement entre || nous) et de pudicité tout ensemble. Aussi avient-il peu souvent qu'ils ayent des divorces, que volontaires. Et s'ils estoient Chrétiens ce seroient des familles entre lesquelles Dieu se plairoit et demeureroit, comme il est bien-seant qu'il soit pour avoir vn parfait repos: car autrement ce n'est que tourment et tribulation que le Mariage. Ce que les Hebreux, grands speculateurs et perquisiteurs és choses sainc-

tes, par vne subtile animadversion ont fort bien remarqué, disant Aben Hezra qu'au nom de l'homme אִישׁ et de la femme אִשָּׁה le nom de Dieu אֱלֹהִים est contenu (1). Et si on ôte les deux lettres qui font ce nom de Dieu, il y demeurera ces deux mots אֵשׁ אֵשׁ, qui signifient *feu et feu*, c'est à dire que Dieu ôté, ce n'est qu'angoisse, tribulation, amertume et douleur.

CHAP. XIX.

De la Civilité.

NL ne faut esperer de trouver en noz Sauvages cette civilité que les Scribes et Phariens requeroient és Disciples de nôtre Seigneur (2). Aussi leur curiosité trop grande leur fit faire vne réponse digne d'eux. Car ils avoient introduit des ceremonies et coutumes de la Religion, qui repugnoient au commandement de Dieu, lesquelles ils vouloient étroitement estre || observées, enseignans l'impiété sous le nom de pieté. Car si vn méchant enfant bailloit au tronc ce qui appartenoit à son pere, ou à sa mere, ils justifioient ce méchant fils (pour tirer ce profit) contre le commandement de Dieu, qui a sur toutes choses recommandé aux enfans l'obeissance et reverence envers ceux qui

786

(1) Aben Hezra, sur le chap. 2 des Proverb., vers. 17.

(2) Matth. 15, vers. 2.

les ont mis au monde, qui sont l'image de Dieu, lequel n'a que faire de noz biens, et n'a point agreable l'oblation qui lui est faite du bien d'autrui. Or cette civilité dont parle l'Evangile regardoit le lavement des mains, lequel nôtre Seigneur ne blame point sinon entant qu'à faute de l'avoir gardé ils en faisoient vn gros peché.

En ces manieres de civilité je n'ay dequoy louer noz Sauvages, car ils ne se lavent point és repas s'ils ne sont exorbitamment sales : et n'ayans aucun vsage de linge, quand ils ont les mains grasses ils sont contraints de les torcher à leurs cheveux, ou aux poils de leurs chiens. De pousser dehors les mauvais vents de l'estomach, ils n'en font difficultez parmi le repas : comme ne font pardeça les Allemans, et autres. N'ayans les artifices de menuiserie, ils dînent sur la grande table du monde, étendans vne peau là où ils veulent manger, et sont assis en terre. Les Turcs en font de même. Noz vieux Gaullois n'estoient pas mieux, lesquelz Diodore dit avoir fait pareille chose, étendans à terre des peaux de chiens, ou de loups, sur lesquelles ils dinoient et soupoient, se faisant servir par des jeunes garçons. Les Allemans encore plus rustiquement. Car || ils n'avoient pas les lettres, la philosophie, ni tant de delicatesses que nôtre nation, laquelle Cesar dit avoir eu l'vsage de mille choses par le moyen des navigations d'outremer, dont ils accommodoient les peuples frontiers des Allemagnes, lesquels tenoient vn peu de civilité, et plus d'humanité que les autres de leur nation, par la communication des nôtres.

Quant aux caresses qu'ils se font les vns aux autres

arrivans de loin, le recit en est fort sommaire. Car plusieurs fois nous avons veu arriver des Sauvages forains au Port-Royal, lesquels descendus à terre, sans discours s'en alloient droit à la cabanne de *Membertou*, là où ils s'asseoient, et se mettoient à petuner, et après avoir bien petuné, bailloient le petunoir au plus apparent, et de là consecutivement aux autres : puis au bout de demie heure commençoient à parler. Quand ils arrivoient chez nous, la salutation estoit, *Ho, ho, ho*, et ainsi font ordinairement : mais de faire des reverences et baise-mains, ils ne se conoissent point à cela : sinon quelques particuliers qui s'efforcent de se conformer à nous, et ne nous venoient gueres voir sans chapeau, afin de nous saluer par vne action plus solennelle.

Les Floridiens ne font aucune entreprise, qu'ils n'assemblent par plusieurs fois leur Conseil : et en ces assemblées ils se saluent quand ils arrivent. Le *Paraousti* (que Laudonniere appelle Roy) se met seul sur vn siege qui est plus haut que les autres : là où les vns apres les autres le viennent saluër, et commencent || les plus anciens leur salut, haussans les deux mains par deux fois à la hauteur de leur visage, disans *Ha, he, ya, ha, ha*, et les autres répondent *Ha, ha*. Et s'asseoient chacun sur des sieges qui sont tout à-l'entour de la maison du Conseil.

788

Or soit que la salutation *Ho, ho*, signifie quelque chose, ou non (car je n'y sçay aucune signification particuliere), c'est toutefois vne salutation de joye, et la seule voix *Ho, ho*, ne se peut faire que ce ne soit quasi en riant, temoignans par là qu'ils sont joyeux de voir leurs amis. Les Grecs n'ont jamais eu autre

chose en leurs salutations qu'un témoignage de joye avec leur *χαίρε*, qui signifie, *Soyez joyeux* : ce que Platon ne trouvant pas bon estoit d'avis qu'il vaudroit mieux dire *σοφρονης*, *Soyez sage*. Les Latins ont eu leur *Ave*, qui est un souhait de bon-heur : quelquefois aussi *Salve*, qui est un desir de santé à celui qu'on saluë : et ne sçay à quel propos on nous a fourré ce mot parmi noz prieres. Les Hebreux avoient le Verbe *שלום* qui est un mot de paix et de salut. Suivant quoy nôtre Sauveur commanda à ses Apôtres (1) de saluer les maisons où ils entreroient, c'est à dire (selon l'interpretation de la version ordinaire) de leur annoncer la paix : laquelle salutation de paix estoit dés les premiers siecles parmi le peuple de Dieu. Car il est écrit que Ietro beau-pere de Moïse venant se conjouir avec lui des graces que Dieu lui avoit fait et à son peuple par la delivrance du païs d'Ægypte, « Moïse sortit au devant de son Beau-pere, et s'es-
 « tant prosterné le baisa : et se saluerent l'un l'autre
 789 « en paroles de paix (2). » Nous autres || disons *Dieu vous gard'*, *Dieu vous doint le bon jour*. Item *Le bon soir*. Toutefois il y en a plusieurs qui ignoramment disent, *le vous donne le bon jour, le bon soir* : Façon de parler qui seroit mieux seante par desir et priere à Dieu que cela soit. Les Anges ont quelquefois saluë les hommes, comme celui qui dit à Gedeon : « Tres-fort
 « et vaillant homme, le Seigneur est avec toy (3). »

(1) Matth. 10, vers. 11

(2) Exod. 18, vers. 7.

(3) Juges, 6, vers. 12.

Mais Dieu ne saluë personne : car c'est à lui à donner le salut, non point à le souhaiter par priere.

Les Payens avoient encore vne civilité de saluer ceux qui étérnuoient, laquelle nous avons retenuë d'eux. « Et l'Empereur Tibere homme le plus triste « du monde (ce dit Pline) vouloit qu'on le salüast en « étérnuant, encores qu'il fust en coche, etc. Toutes « ces ceremonies et institutions (dit le même) sont « venues de l'opinion de ceux qui estiment les Dieux « assister à nos affaires. » De ces paroles se peut aisément conjecturer que les salutation des Payens estoient prieres et vœux de santé ou autre bonheur, qu'ils faisoient aux Dieux.

Et comme ils faisoient telles choses aux rencontres, aussi avoient-ils le mot *Vale* (portez vous bien : soyez sain) à la departie : mêmes aux lettres missives, lesquelles aussi ils commençoient toujours par ces mots : *Si vous vous portez bien, cela va bien : je me porte bien*. Mais Seneque dit que cette bonne coutume faillit de son temps : comme entre nous c'est aujourd'hui écrire en villageois de mettre au bout d'une lettre missive : *Je prie Dieu qu'il vous tiene en santé*, qui estoit une façon sainte et Chrétienne par le passé. Au lieu de ce *Vale*, qui se trouve souvent en l'Ecrite || ture 790
sainte, nous disons en nôtre langage *A Dieu*, desirans non seulement santé à nôtre ami, mais aussi que Dieu soit sa garde.

Or noz Sauvages n'ont aucune salutation pour la departie, sinon l'Adieu qu'ils ont appris de nous. Moins encore ont-ils l'vsage du baiser soit en l'action de l'amour, soit à l'arrivée, ou au partir de quelque lieu, soit à rendre honneur par l'inferieur au supe-

rieur, comme c'estoit la coutume és siecles plus vieux, ainsi que nous le voyons en l'histoire de la Genese, où le Roy Pharaon dit à Ioseph : *Tu seras sur ma maison, et tout mon peuple te baisera la bouche.* Et au Psalme deuxième : *Baisez le Fils de peur qu'il ne se courrouce, etc.*, qui est vne façon d'hommage gardée mesme envers noz Rois, comme a remarqué le sieur du Tillet en son Recueil des maisons de France. Le mesme se remarque en l'histoire de la passion où le traître Iudas baisa son maistre nostre Sauveur en signe d'honneur. Ce qui a esté observé envers plusieurs Empereurs Romains, comme on peut voir és Memoires de Capitolin, Ammian Marcellin, et au Panegyric de Trajan, où est remarqué que Maximin le jeune estoit superbe és salutations, donnant les mains à baiser, et permettant qu'on luy baisast les genoux, voire les piés. Ce que Maximin l'ainé n'avoit oncques voulu souffrir, disant : « Ia les Dieux « ne permettent qu'aucun homme de franche con- « dition me baise les piés. » Car il n'y avoit que les esclaves qui fissent cette submission. Et à ce propos Salvian Eveque de Marseille écrivant à Hyparius : « Si tu ne peux (dit-il) à cause de ton absence, bai- « ser des levres les piés de tes pere et mere, baise-les « au moins par || desir et prieres, comme esclave, « baise-leur les mains comme nourrissonne, baise- « leur la bouche comme fille. » Tertullian grand censeur des abus met entre les actes d'idolatrie beaucoup de choses moindres que tels baise-piés, disant que « c'est idolatrie tout ce qui s'éleve outre la me- « sure de l'honneur humain à la ressemblance de la « hauteuse divine. » Car certes l'inclination de la

teste n'est point deuë à la chair, ni au sang, mais à Dieu seul. Sur quoy je renvoye mon lecteur aux Liturgies de saint Chrysostome et de saint Clement, pour revenir à noz baisers salutatoires, desquels les Payens anciens vsoient aussi bien à la departie comme à l'arrivée, ainsi que nous pouvons recueillir de Suetone en la vie de Neron, là où il dit que « ni « arrivant, ni s'en allant, il ne daigna oncq donner « vn baiser à aucun. C'a esté aussi vne coutume fort ancienne et autorisée par la Nature de se baiser entre les amourettes, dequoy même font mention les loix Imperialcs (1). Mais noz Sauvages estoient, je pense, brutaux avant la venuë des François en leurs contrées : car ils n'avoient l'vsage de ce doux miel que succent les amans sur les levres de leurs maistresses quand ils se mettent à colombiner et preparer la Nature à rendre les offrandes de l'amour sur l'autel de Cypris. Neantmoins s'il faut conclurre ce discours par son commencement, ils sont louables en l'obeissance qu'ils rendent aux peres et aux meres, aux commandemens desquels ils obeïssent, les nourrissent en leur vieillesse, et les defendent contre leurs ennemis. Et ici (chose malheureuse) on voit souvent des procès des enfans contre les peres : on voit des livres || publiez de la puissance paternele, sur ce que les enfans se derobent de leur obeïssance. Acte indigne d'enfans Chrétiens ausquels on peut approprier le propos de *Turnus Herdonius* recité en Tite Live, disant que « Nulle plus brieve conoissance de cause et expedition ne peut estre que celle d'entre le pere et le

792

(1) L. si à sponso C. De donat. ante nup.

« fils, dont les differens se peuvent vuidier à peu de
 « paroles. S'il n'obeît à son pere, sans aucune doute
 « malheur lui aviendra. » Et la parole de Dieu qui
 foudroye dit : « Maudit celui qui n'honore point son
 « pere, et sa mere, et tout le peuple dira, Amen (1). »

CHAP. XX.

Des Vertus et vices des Sauvages.

LA Vertu, comme la Sagesse, ne laisse pas de loger sous vn vil habit. Les nations Septentrionales ont esté les dernieres civilisées. Et neantmoins avant cette civilité elles ont fait de grandes choses. Noz Sauvages, quoy que nuds, ne laissent d'avoir les Vertus qui se trouvent és hommes civilisés. Car « Vn chacun (dit Aris-
 « tote) dés sa naissance a en soy les principes et se-
 « mences des Vertus. » Prenant donc les quatre Vertus par leurs chefs, nous trouverons qu'ils en participent beaucoup. Car premierement pource qui est de la Force et du courage, ils en ont autant que pas vne nation des Sauvages (je parle de noz Souriquois, et
 793 || leurs alliez) de maniere que dix d'entre eux se hazarderont toujours contre vingt Armouchiquois : non point qu'ils soient du tout sans crainte (chose que le

(1) Deuter. 27, vers. 16.

sus-allegué Aristote reproche aux anciens Celtes-Gaullois, lesquels ne craignoient rien, ny les mouvemens de la terre, ni les tempêtes de la mer, disans que cela est le propre d'un étourdi) mais avec le courage qu'ils ont, ils estiment que la prudence leur donne beaucoup d'avantage. Ils craignent donc, mais c'est ce que tous les hommes sages craignent, qui est la mort, laquelle est terrible et redoutable, comme celle qui raffle tout où elle passe. Ils craignent le deshonneur et le reproche, mais cette crainte est cousine germaine de la Vertu. Ils sont excitez à bien faire par l'honneur, d'autant que celui entre eux est toujours honoré, et s'acquiert du renom, qui a fait quelque bel exploit. Aians ces choses à eux propres, ils sont en la Mediocrité, qui est le siege de la Vertu. Vn point rend en eux cette Vertu de Force et courage imparfaite, qu'ils sont trop vindicatifs, et en cela mettent leur souverain contentement, ce qui degene à la brutalité. Mais ils ne sont seuls : car toutes ces nations tant qu'elles se peuvent étendre d'un pole à l'autre, sont frappées de ce coin. La seule religion Chrétienne les peut faire venir à la raison, comme elle fait aucunement entre nous (je dy aucunement, pour ce que nous avons des hommes fort imparfaits aussi bien que les Sauvages), et en la Chrétienté est ce bien que deux Rois se guerroyans, il y a un pere commun, qui (quasi || semblable en ce regard aux anciens Fecialiens de Rome) met la paix entre eux, et compose le different, s'il y a moyen, ne permettant qu'on en vienne aux mains, sinon quand tout est desesperé. Celui que je veux dire est le grand Eveque de Rome dispensateur des secrets de Dieu,

lequel en noz jours nous a procuré le benefice de la paix de laquelle heureusement nous jouissons, traitée à Vervin lieu de ma naissance, où je fis (apres icelle concluë et arretée) deux actions de graces en forme de panegyrique à Monseigneur le Legat Alexandre de Medicis, Cardinal de Florence, depuis Pape Leon XI, imprimées à Paris.

La Temperance est vne autre vertu consistant en la Mediocrité és choses qui concernent la volupté du corps : car pour ce qui regarde l'esprit celuy n'est point appellé temperant ou intemperant, qui est poussé d'ambition, ou de desir d'apprendre, ou qui passe les journées à baguenauder. Et pour ce qui est du corporel la temperance, ou intemperance, ne vient point à toutes choses qui pourroient estre sujettes à noz sens, si ce n'est par accident : comme à vne couleur, à vn pourtrait, item à des fleurs et bonnes odeurs : item à des chansons et auditions de harangues, ou comedies : mais bien à ce qui est sujet à l'attouchement, et à ce que l'odorat recherche par des artifices, comme au boire et manger, aux parfums, à l'acte Venerien, au jeu de paume, à la lutte, à la course, et semblables. Or toutes ces choses dependent de la volonté. Ce qu'estant, c'est à faire à
795 l'homme à || sçavoir commander à son appetit.

Noz Sauvages n'ont point toutes les qualitez requises à la perfection de ceste Vertu. Car pour les viandes il faut confesser leur intemperance quand ils ont de quoy, et mangent perpetuellement jusques à se lever la nuit pour faire Tabagie. Mais attendu que pardeça plusieurs sont autant vitieux qu'eux, je ne leur veux point estre rigoureux censeur. Quant aux

autres actions, il n'y a rien plus à reprendre en eux qu'en nous : voire je diray que moins en ce qui est de l'acte Venerien, auquel ils sont peu addonnez, sans toutefois comprendre ici ceux de la Floride et païs plus chauds, desquels nous avons parlé ci-dessus.

La Liberalité est vne vertu autant louïable comme l'Avarice et la Prodigalité ses collateraux sont blamables. Elle consiste à donner et recevoir, mais plustot à donner en temps et lieu, et par occasion, sans excés. Cette vertu est propre et bien-seante aux grands, qui sont comme dispensateurs des biens de la terre, lesquels Dieu a mis entre leurs mains pour en user liberalement, c'est à dire en élargir à celuy qui n'en a point, ne point estre excessif en depense non necessaire, ny trop retenu là où il faut montrer de la magnificence.

Noz Sauvages sont louïables en l'exercice de cette Vertu, selon leur pauvreté. Car comme nous avons quelquefois dit, quand ils se visitent les vns les autres ils se font des presens mutuels. Et quand il arrive vers eux quelque || *Sagamos* François ils luy font de même, jettans à ses piez quelque paquet de Castors, ou autre pelleterie, qui sont toutes leurs richesses. Et firent ainsi au sieur de Poutrincourt, mais il ne les prit point à son vsage, ains les mit au magasin du sieur de Monts, pour ne contrevenir au privilege à luy donné. Cette façon de faire desdits Sauvages ne provient que d'une ame liberale, et qui a quelque chose de bon. Et quoy qu'ils soient bien aises quand on leur rend la pareille, si est-ce qu'ils commencent la chance, et se mettent en hazard de

perdre leur marchandise. Et puis, qui est-ce d'entre nous qui fait plus qu'eux. c'est à dire, qui donne si ce n'est en intention de recevoir? Le poëte dit :

Nemo suas gratis perdere vellet opes.

Il n'y a personne qui donne à perte. Si vn grand donne à vn petit, c'est pour en tirer du service. Même ce qui se donne aux pauvres, c'est pour recevoir le centuple, selon la promesse de l'Evangile. Et pour montrer la galantise de nosdits Sauvages, ils ne marchandent point volontiers, et se contentent de ce qu'on leur baille honnetement, meprisans et blamans les façons de faire de noz mercadens qui barguignent vne heure pour marchander vne peau de Castor : comme je vi estant à la riviere Saint-Iean, dont j'ay parlé ci-dessus, qu'ils appelloient Chevalier, jeune marchand de Saint-Malo, *Mercateria*, qui est mot d'injure entre eux emprunté des Basques, signifiant comme vn racque-de-naze. Bref ils n'ont rien que d'honnete et liberal en matiere de permutation.

797 Et voyans les façons de faire || sordides de quelques vns des nôtres, ils demandoient quelquefois qu'est-ce qu'ils venoient chercher en leur païs, disans qu'ils ne vont point au nôtre : et que puis que nous sommes plus riches qu'eux nous leur devrions bailler liberalement ce que nous avons.

De cette vertu naît en eux vne Magnificence, laquelle ne peut paroître, et demeure cachée, mais ils ne laissent d'en estre éguillonnez, faisans tout ce qu'ils peuvent pour recevoir leurs amis quand ils les viennent voir. Et vouloit bien *Membertou* qu'on luy

fit l'honneur de tirer notre canon quand il arrivoit, pource qu'il voyoit qu'on faisoit cela aux Capitaines François en tel cas, disant que cela luy estoit depuis qu'il estoit *Sagamos*. Et quand ses confreres le venoient voir il n'estoit pas honteux de venir demander du vin pour leur faire bonne chere, et montrer qu'il avoit du credit.

Ici se peut rapporter l'Hospitalité, de laquelle toutefois ayant parlé ci-dessus, je renvoyeray le Lecteur au chapitre de la Tabagie (1), où je leur donne la louange Gaulloise et François en ce regard. Vray est qu'en quelques endroits il y en a qui sont amis du temps, prennent leur avantage en la necessité, comme a esté remarqué au voyage de Laudonniere (2). Mais en cela nous ne les scaurions accuser que nous ne nous accusions aussi, qui faisons le même. Vne chose diray-je qui regarde la pieté paternelle, que les enfans ne sont point si maudits que de mepriser leurs pere et mere en la vieillesse, ains leur pourvoient de chasse, comme les cigognes font || envers ceux qui les ont engendré. Chose qui est à la honte de beaucoup de Chrétiens, lesquels se fa-
chant de la trop longue vie de leurs peres et meres, bien souvent les font depouiller devant qu'aller cou-
cher, et les laissent nuds. 798

Ils ont aussi la Mansuetude et Clemence en la victoire envers les femmes et petits enfans de leurs ennemis, ausquels ils sauvent la vie, mais ils demeurent leurs prisonniers pour les servir, selon le

(1) Ci-dessus, chap. 14.

(2) Ci-dessus, liv. 1, chap. 15.

droit ancien de servitude introduit par toutes les nations du monde de deça contre la liberté naturelle. Mais quant aux hommes de defense ils ne pardonnent point, ains en tuent tant qu'ils en peuvent attraper.

Pour ce qui est de la Justice ils n'ont aucune loy divine, ni humaine, sinon celle que la Nature leur enseigne, qu'il ne faut point offenser autrui. Aussi n'ont-ils gueres de querelles. Et si telle chose arrive, le *Sagamos* fait le *Hola* et fait raison à celui qui est offensé, baillant quelques coups de baton au seditieux, ou le condamnant à faire des presens à l'autre pour l'appaiser : qui est vne petite forme de seigneurie : en ce jouïssans de la felicité du premier âge lors que la belle *Astrée* vivoit parmi les hommes. Il n'y a ny procès, ny auditoires entre eux, ainsi que *Pline* dit des insulaires de la *Taprobane*, en quoy il les repute particulièrement heureux de n'estre point tourmentez de cette gratelle qui mange aujourd'hui nôtre France, et consomme les meilleures familles. Si c'est vn de leurs prisonniers qui a delinqué, il est en danger de passer le pas. Car quand il sera tué personne ne vengera sa mort. C'est la || même consideration du monde de deça. On fait peu d'état de la vie et de l'honneur d'vn homme qui n'a point de support.

Vn jour il y eut vne prisonniere *Armouchiquoise*, qui avoit fait evader vn prisonnier de son païs, et afin de passer chemin elle avoit derobé en la cabane de *Membertou* vn fuzil (car sans cela ils ne font rien) et vne hache. Ce que venu à la cognoissance des Sauvages, ils n'en voulurent point faire la justice

prés de nous, mais s'en allerent cabaner à quatre ou cinq lieuës du Port-Royal, où elle fut tuée. Et pour ce que c'estoit vne femme, les femmes et filles de noz Sauvages en firent l'execution. *Kinibech'-coech'* jeune fille de dix-huit ans, bien potelée et belle, lui bailla le premier coup à la gorge, qui fut d'un couteau : Vne autre fille de même âge d'assez bonne grace, dite *Metembroech'*, continua. Et la fille de *Membertou*, que nous appellions *Membertouech'-coech*, acheva. Nous leur fimes une apre reprimende de cette cruauté, dont elles estoient toutes honteuses, et n'osoient plus se montrer. Voilà leur forme de Iustice.

Vne autre fois vn prisonnier et une prisonniere s'en allerent tout à fait sans fuzil, ni aucune provision de viandes. Ce qui estoit de difficile execution, pour la longueur du chemin, qui estoit de plus de cent lieuës par terre, pour ce qu'il leur convenoit aller en cachette et se garder de la rencontre de quelques Sauvages.

Neantmoins ces pauvres creatures depouillerent quelques arbres et firent vn petit batteau d'écorce, dans lequel ils traverserent la Baye || Françoisse, qui est large de dix ou douze lieuës, et gaignerent l'autre terre opposite au Port-Royal, accourcissans leur chemin de plus de cent cinquante lieuës : et se sauverent en leur païs des Armouchiquois.

I'ay dit en quelque endroit qu'ils ne sont laborieux qu'au fait de la Chasse et de la Pecherie, ayans aussi le travail de la mer : paresseux à tout autre exercice de peine, comme au labourage, et à noz metiers mechaniques : même à moudre du blé pour leur vsage. Car quelquefois ils le feront plustot

bouillir en grains, que de le moudre à force de bras. Neantmoins si ne seront-ils pas inutiles. Car il y aura moyen de les occuper à quoy leur nature se porte, sans la forcer : comme faisoient jadis les Lacedemoniens à la jeunesse de leur Republique. Quant aux enfans n'ayans point encore pris de pli il sera plus aisé de les arrêter à la maison et les occuper à ce qu'on voudra. Quoy que ce soit la Chasse n'est pas mauvaise, ni la Pecherie. Voyons donc de quelle façon ils s'y comportent.

CHAP. XXI.

La Chasse.

801

DIEU avant le peché avoit donné pour nourriture à l'homme toute herbe de la terre portant semence, et tout arbre ayant en soy fruit d'arbre portant semen- || ce : sans qu'il soit parlé de repandre le sang des bêtes : et neantmoins apres le bannissement du jardin de plaisir, le travail ordonné pour la peine dudit peché requit vne plus forte nourriture et plus substanciele que la precedente. Ainsi l'homme plein de charnalité s'accoutuma à la nourriture de la chair, et apprivoisa des bestiaux en quantité pour lui servir à cet effect : quoy que quelques vns ayent voulu dire qu'avant le Deluge ne s'estoit point mangé de chair : car en vain Abel eust-il esté pasteur, et labal pere des pas-

teurs (1). Mais apres le Deluge l'alliance de Dieu se renouant avec l'homme : « La crainte et frayeur de « vous (dit le Seigneur) soit sur toute bête de la « terre et sur tous oïseaux des cieux, avec tout ce « qui se meut sur la terre, et tous les poissons de la « mer : ils vous sont baillés entre voz mains. Tout « ce qui se meut ayant vie vous sera pour viande (2). » Sur ce privilege voici le droit de la Chasse formé : droit le plus noble de tous les droits qui soient en l'usage de l'homme, puis que Dieu en est l'auteur. Et pour cette cause ne se faut émerveiller si les Roys et leur Noblesse se le sont reservé par vne raison bien concluante, que s'ils commandent aux hommes, à trop meilleure raison peuvent-ils commander aux bêtes. Et s'ils ont l'administration de la justice pour juger les mal-fauteurs, domter les rebelles, et amener à la société humaine les hommes farouches et sauvages, a beaucoup meilleure raison l'aúront-ils pour faire le même envers les animaux de l'air, des champs, et des campagnes. Quant à ceux de la mer nous en parlerons en autre lieu. Et puis que les Rois ont esté du commencement eluz par les peuples pour les garder et defendre de leurs ennemis tandis qu'ils sont aux manoeuvres, et faire la guerre entant que besoin est pour la reparation de l'injure et repetition de ce qui a esté vsurpé, ou ravi, il est bien-seant et raisonnable que tant eux que la Noblesse qui les assiste et sert en ces choses, ayent l'exercice de la Chasse, qui est vne image de la guerre, afin de se degourdir l'es-

802

(1) Genes. 4, vers. 4, 20.

(2) Genes. 9, vers. 2, 3.

prît, et estre toujours alerte prêt à monter à cheval, aller au devant de l'ennemi, lui faire des embuches, l'assaillir, lui donner la chasse, lui marcher sur le ventre. Il y a vn autre et premier but de la Chasse, c'est la nourriture de l'homme, à quoy elle est destinée, comme se reconoit par le passage de l'Écriture allegué ci-dessus : voire, di-je, tellement destinée qu'en la langue sainte ce n'est qu'un même mot ציד pour signifier Chasse (ou Venaison) et viande : comme entre cent passages cetui-ci du Psalme CXXXII. là ou nôtre Dieu ayant eleu Sion pour son habitation et repos perpetuel, il lui promet qu'il benira abondamment ses vivres, et rassasiera de pain ses souffreteux. Auquel passage saint Hierome dit *Venaison* ce que les autres translateurs appellent *Vivres*, mieux à propos que *Vesve* en la version commune.

La chasse donc ayant esté octroyée à l'homme par vn privilege celeste, les Sauvages par toutes les Indes Occidentales s'y exercent sans distinction de personnes, n'ayans aussi ce bel ordre establi pardeça, par lequel les vns sont nais pour le gouvernement du peuple et la defense du païs, les autres pour l'exercice des arts || et la culture de la terre, de maniere que par cette belle œconomie chacun vit en asseurance.

Cette chasse se fait entr'eux principalement l'hiver. Car tout le printemps et l'esté et partie de l'automne ayans du poisson abondamment pour eux et leurs amis, sans se donner de la peine, ils ne cherchent gueres autre nourriture. Mais sur l'hiver lorsque le poisson se retire sentant le froid, ils quittent les rives de mer, et se cabanent dans les bois là où ils

sçavent qu'il y a de la proye : ce qui se fait jusques és païs qui avoisinent le Tropicque de Cancer. Es païs où il y a des Castors, comme par toute la grande riviere de Canada, et sur les côtes de l'Ocean jusques au païs des Armouchiquois, ils hivernent sur les rives des lacs, pour la Pecherie desdits Castors, dont nous parlerons à son tour : mais premierement parlons de l'Ellan, lequel ils appellent *Aptaptou*, et noz Basques *Orignac*.

C'est vn animal le plus haut qui soit apres le Dromadaire et le Chameau, car il est plus haut que le cheval. Il a le poil ordinairement grison, et quelquefois fauve, long quasi comme les doigts de la main. Sa tête est fort longue et a vn ordre préque infini de dents. Il porte son bois double comme le Cerf, mais large comme vne planche, et long de trois piedz, garni de cornichons d'vn côté de sa longueur et au dessus. Le pié en est fourchu comme du Cerf, mais beaucoup plus plantureux. La chair en est courte et fort delicate. Il pait aux prairies, et vit aussi des tendres pointes des arbres. C'est la plus abondante manne qu'ayent nos Sauvages apres le poisson.

|| Disons donc que le meilleur temps et plus com-
mode pour lesdits Sauvages à toute chasse terrestre 804
est la plus vieille saison, lors que les forêts sont chenuës et les neges hautes, et principalement si sur ces neges vient vne forte gelée qui les endurecisse. Lors bien revetus d'vn manteau fourré de Castors, et de manches aux bras attachées ensemble avec vne courroye : item de bas de chausses de cuir d'Ellan semblable au buffle (qu'ils attachent à la ceinture) et des souliers aux piés du même cuir, faits bien pro-

prement, ils s'en vont l'arc au poin et le carquois sur le dos, la part que leur *Aoutmoin* leur aura indiqué (car nous avons dit ci-dessus qu'ils consultent l'Oracle lors qu'ils ont faim) ou ailleurs où ils penseront ne devoir point perdre temps. Ils ont des Chiens pré-que semblables à des Renars en forme et grandeur, et de tous poils, qui les suivent, et nonobstant qu'ils ne jappent point, toutefois ils sçavent fort bien découvrir le gîte de la bête qu'ils cherchent, laquelle trouvée, ils la poursuivent courageusement, et ne l'abandonnent jamais qu'ils ne l'ayent terrassée. Et pour plus commodement la poursuivre, ils attachent au dessous des piez des raquettes trois fois aussi grandes que les nôtres, moyennant quoy ils courent legerement sur cette nege dure sans enfoncer. Que si elle n'est assez ferme ils ne laissent pas de chasser, et poursuivre trois jours durant si besoin est. En fin l'ayans navrée à mort ils la font tant harceler par leurs chiens, qu'il faut qu'elle tombe. Lors ils lui ouvrent le ventre, baillent la curée aux chasseurs, et en

805 || prennent leur part. Ne faut pas penser qu'ils mangent la chair cruë, comme quelques vns s'imaginent, même Iacques Quartier l'a écrit : car ils portent toujours allans par les bois vn fuzil au devant d'eux pour faire du feu quand la Chasse est faite, où la nuit les contraint de s'arrester.

Nous allames vne fois à la depouille d'vn Ellan demeuré mort sur le bord d'vn grand ruisseau environ deux lieuës et demie dans les terres : là où nous passames la nuit, ayans oté les neges pour nous cabanner. Nous y fimes la Tabagie fort voluptueuse avec cette venaison si tendre qu'il ne se peut rien

dire de plus : et apres le roti nous eumes du bouilli et du potage abondamment appreté en vn instant par vn Sauvage qui façonna avec sa hache vn bac, ou auge, d'vn tronc d'arbre, dans quoy il fit bouillir sa chair. Chose que j'ay admirée, et l'ayant proposée à plusieurs qui pensent avoir bon esprit, n'en ont sceu trouver l'invention, laquelle toutefois est sommaire, qui est de mettre des pierres rougies au feu dans ledit bac, et les renouveler jusques à ce que la viande soit cuite. Ce que Joseph Acosta recite que les Sauvages du Perou font aussi. Les Sauvages d'Ecosse font chose non moins estrange en leurs Tabagies. Car quand ils ont tué vn bœuf, ou vn mouton, la peau toute freche leur sert de marmite, la remplissans d'eau, et y faisans cuire leur chair.

Or pour revenir à noz gens, le chasseur estant retourné aux cabanes il dit aux femmes ce qu'il a exploité, et qu'en tel endroit qu'il leur nom- || me 806
elles trouveront la venaison. C'est le devoir d'icelles femmes d'aller depouiller l'Ellan, Caribou, Cerf, Ours, ou autre chasse, et de l'apporter en la maison. Lors ils font Tabagie tant que la provision dure : et celui qui a chassé est cil qui en a le moins. Car c'est leur coutume qu'il faut qu'il serve les autres, et ne mange point de sa chasse. Tant que l'hiver dure ils n'en manquent point : et y a tel Sauvage qui par vne forte saison en a tué cinquante à sa part, à ce que j'ay quelquefois entendu.

Quant à la Chasse du Castor, c'est aussi en hiver qu'ils la font principalement, pour double raison, dont nous en avons dit l'vne ci-dessus, l'autre pour ce qu'apres l'hiver le poil tombe à cet animal, et n'y

a point de fourrure en été. Joint que quand en telle saison ils voudroient chercher des Castors la rencontre leur en seroit difficile, pour ce qu'il est amphibie, c'est à dire terrestre et aquatique, et plus cetui-ci que cetui-là : et n'ayans point l'invention de le prendre dans l'eau, ils seroient en danger de perdre leur peine. Toutefois si par hazard ils en rencontrent en temps d'été, printemps, ou automne, ils ne laissent d'en faire Tabagie.

Voici donc comme ils les pechent en temps d'hiver, et avec plus d'utilité. Le Castor est vn animal à peu près de la grosseur d'vn mouton tondu, les jeunes sont moindres, la couleur de son poil est chataignée. Il a les pieds courts, ceux de devant faits à ongles, et ceux de derriere à nageoires comme les oyes ; la queuë est comme écaillée, de la forme préque d'vne

807 Sole : toute- || fois l'ecaille ne se leve point. C'est le meilleur et plus delicat de la bête. Quant à la tête elle est courte et préque ronde, ayant deux rangs de machoires aux côtez, et au devant quatre grandes dents trenchantes l'vne auprès de l'autre, deux en haut et deux en bas. De ces dents il coupe des petits arbres, et des perches en plusieurs pieces dont il batit sa maison. Chose admirable et incroyable que je vay dire : cest animal se loge sur les bords des lacs, et là il fait premierement son lit avec de la paille ou autre chose propre à coucher, tant pour lui que pour sa femelle : dresse vne voute avec son bois coupé et préparé, laquelle il couvre de gazons, de terre, en telle sorte qu'il n'y entre nul vent, d'autant que tout est couvert et fermé, sinon vn trou qui conduit dessous l'eau, et par là se va pourmener où il veut. Et d'au-

tant que les eaux des lacs se haussent quelquefois, il fait vne chambre au dessus du bas manoir pour s'y retirer le cas d'inondation avenant : de sorte qu'il y a telle cabane de Castor qui a plus de huit piez de hauteur toute faite de bois dressé en pyramide, et maçonné avec de la terre. Au surplus on tient qu'estant amphibie, comme dit est, il faut qu'il ressentent toujours l'eau, et que sa queue y trempe : occasion qu'il se loge si près du lac. Mais avisé qu'il est, il ne se contente point de ce que nous avons dit, ains a d'abondant vne sortie en vne autre part hors le lac, sans cabane, par où il va à terre, et trompe le chasseur. Mais noz Sauvages bien avertis de cela y donnent ordre, et occupent ce passage.

|| Voulans donc prendre le Castor, ils percent la glace du lac gelé à l'endroit de sa cabane, puis l'vn d'eux Sauvages met le bras dans le trou attendant la venue dudit Castor, tandis qu'vn autre va par dessus cette glace frappant avec vn baton sur icelle pour l'étonner, et faire retourner à son gîte. Lors il faut estre habile à le prendre au collet, car si on le happe en part où il puisse mordre il fera vne mauvaise blessure. La chair en est très-bonne quasi comme du mouton. 808

Et comme toute nation ordinairement a je ne sçay quoy de particulier qu'elle produit, lequel n'est point si commun aux autres, ainsi anciennement le Royaume de Pont avoit la vogue pour le rapport des Castors, comme je l'apprens de Virgile où il dit :

... virosa que Pontus Castorea.

Et apres lui de Sidoine de Polignac Evêque d'Auvergne en ces vers :

..... *Fert Indus ebur, Chaldæus amomum,
Assyrius gemmas, Ser vellera, thura Sabæus,
Attis mel, Phœnix palmas, Lacedæmon olivum,
Argos equos, Epirus equas, pecuaria Gallus,
Arma Calybs, frumenta Libes, Campanus Iacchum,
Aurum Lydus, Arabs guttam, Panchaia myrrham,
Pontus castorea, blattam Tyrus, æra Corinthus, etc.*

Mais aujourd'hui la terre de *Canada* emporte le pris pour ce regard, encores qu'il en vienne quelques vns de *Moscovie*, mais ils ne sont pas si bons que les nôtres.

809 Noz Sauvages nous ont aussi plusieurs fois fait manger de la chasse d'Ours qui estoit fort || bonne et tendre, et semblable à la chair de bœuf : item des Leopars ressemblans assez le Chat-sauvage, et d'un animal qu'ils appellent *Nibachés*, lequel a les pattes à peu près comme le Singe, au moyen dequoy il grimpe aisément sur les arbres, même y fait ses petits. Il est d'un poil grisatre, et la tête comme de Renart. Mais il est si gras que c'est chose incroyable. Ayant dit la principale chasse, je ne veux m'arrêter à parler des Loups (car ils en ont, et toutefois n'en mangent point) ni des Loups-Cerviers, Loutres, Lapins, et autres que j'ay enfilé en mon Adieu à la Nouvelle-France, où je renvoye le Lecteur, et au recit du Capitaine Jacques Quartier ci-dessus.

Il est toutefois bon de dire ici que nôtre bestial de

France proufite fort bien pardela. Nous avons des Pourceaux qui y ont fort multiplié. Et quoy qu'ils eussent vne étable, ils couchoient dehors, même parmi la nege et durant la gelée. Nous n'avions qu'un Mouton, lequel se portoit le mieux du monde, encores qu'il ne fust point reclus durant la nuit, ains au milieu de notre cour en temps d'hiver. Le Sieur de Poutrincourt le fit tondre deux fois, et a esté estimée en France la laine de la seconde année deux solz davantage pour livre que celle de la premiere. Nous n'avions point d'autres animaux domestics, sinon des Poules et Pigeons, qui ne manquoient à rendre le tribut accoutumé, et prolifier abondamment. Ledit Sieur de Poutrincourt print au sortir de la coquille des petites Outardes, lesquelles il eleva fort bien, et || les bailla au Roy à son retour. Quand le païs sera 810 vne fois peuplé de ces animaux et autres, il y en aura tant qu'on n'en sçaura que faire, tout de même qu'au Perou, là où il y a aujourd'hui et dés long temps telle quantité de bœufs, vaches, pourceaux, chevaux, et chiens, qu'ils n'ont plus de maitres, ains appartiennent au premier qui les tuë. Estans tuez on enleve les cuirs pour trafiquer, et laisse-on là les charognes : ce que j'ay plusieurs fois ouï de ceux qui y ont esté, outre le témoignage de Ioseph Acosta.

Je ne veux accompagner la chasse aux Rats à la chasse noble et courageuse : mais il n'y a point danger de dire que nous en avons bonne provision, ausquels nous avons fait bonne guerre. Les Sauvages ne conoissoient point ces animaux auparavant nôtre venuë. Mais ils en ont esté importunez de notre temps parce que de notre Fort ils alloient jusques à

leurs cabanes , à plus de quatre cens pas , manger, ou succer, leurs huiles de poisson.

Venant au païs des Armouchiquois et allant plus avant vers la Virginie et la Floride, ils n'ont plus d'Ellans, ni de Castors, ains seulement des Cerfs, Biches, Chevreuls, Daims, Ours, Leopars, Loups-cerviers, Onces, Loups, Chats sauvages, Lièvres, et Connils, des peaux desquels ils se couvrent le corps, faisant des chamois de celles des plus grans animaux. Mais comme la chaleur y est plus grande qu'és païs plus Septentrionaux, aussi ne se servent-ils point de fourrures, ains arrachent le poil de leurs peaux , et bien souvent pour tout vêtement n'ont qu'un brayet,

811 || ou vn petit quarreau de leurs nattes qu'ils mettent sur eux du côté que vient le vent.

Mais en la Floride ils ont encore des Crocodiles qui les assailent souvent en nageant. Ils en tuent quelquefois et les mangent. La chair en est belle et blanche, mais elle sent le musc. Ils ont aussi une certaine espece de Lions qui ne different gueres de ceux d'Afrique.

Quant aux Bresiliens ils sont tant éloignés de la Nouvelle-France qu'estans comme en vn autre monde, leurs animaux sont tout divers de ceux que nous venons de nommer, comme le *Tapiroussou*, lequel si on desire voir, il se faut imaginer vn animal demi ane et demi vache, fors que sa queuë est fort courte. Il a le poil rougeatre, point de cornes, oreilles pendantes, et le pied d'ane. La chair en est comme de bœuf.

Ils ont vne certaine sorte de petits Cerfs et Biches

qu'ils appellent *Seou-assous*, lesquels ont le poil long comme des chevres.

Mais ils sont persecutez d'une male-bete, qu'ils appellent *Ianou-aré* préque aussi haute et legere qu'un levrier, ressemblante assez à l'Once. Elle est cruelle, et ne leur pardonne point si elle les peut attraper. Ils en prennent quelquefois en des chausses-trappes, et les font mourir à longs tourmens. Quant à leurs Crocodiles ils ne sont point dangereux.

Leurs Sangliers sont fort maigres et decharnez, et ont un groignement ou cri effroyable. Mais il y a en eux une difformité étrange, c'est qu'ils ont un trou au dessus du dos par où ils soufflent et respirent. Ces trois sont les plus grans animaux du Bresil. Quant aux petits ils en || ont de sept ou huit sortes, de la chasse desquels ils vivent, ensemble de chair humaine : et sont meilleurs menagers que les autres. Car on ne les sçauroit trouver au depourveu, ains ont toujours sur le *Boucan* (c'est une grille de bois assez haute, batie sur quatre fourches) quelque venaison ou poisson, ou chair d'homme : et de cela vivent joyeusement et sans souci. Mais comme nous recitons le bien et les commoditez d'un pais, aussi en faut-il rapporter les incommoditez, afin que chacun se conseille avant qu'entreprendre le voyage. Il y a au Bresil certaine nature de vers (1) qui s'engendent dans la terre et s'attachent aux pieds des hommes, cherchans delà les détroits des ongles et de la chair, et les jointures des pieds et mains et autres parties, où ils se logent volontiers, et causent une deman-

(1) Vers du Brésil.

geaison violente. Les femmes prennent cet office de les denicher. Mais c'est vn plaisir de les voir ôter cette vermine quand elle se place souz le prepuce, ou és parties secrettes d'entre elles. Ce qui est plus frequent aux nouveaux arrivés pardela, qu'à ceux qui en ont des-ja pris l'air, de la chair desquels ces insectes ne sont tant amoureux.

Or laissant là ces anthropophages Bresiliens, revenons à notre Nouvelle-France, où les hommes sont plus humains et ne vivent que de ce que Dieu a donné à l'homme, sans devorer leurs semblables. Aussi faut-il dire d'eux qu'ils sont vrayment Nobles, n'ayans aucune action qui ne soit genereuse, soit que l'on considere la Chasse, soit qu'on les employe à la
 813 Guerre, soit qu'on || vueille éplucher leurs actions domestiques ésquelles les femmes s'exercent à ce qui leur est propre, et les hommes à ce qui est des armes, et autres choses à eux convenables telles que nous avons dites, ou dirons en son lieu. Mais ici on considerera que la plus grand' part du monde a vecu ainsi du commencement, et peu à peu les hommes se sont civilisez lorsqu'ils se sont assemblés, et ont formé des republicues pour vivre sous certaines loix, regle, et police.



CHAP. XXII.

La Fauconnerie.

Pvis que nous chassons en terre, ne nous en éloignons point, de peur que si nous nous mettons en mer nous ne perdions nos oiseaux : car le Sage dit *qu'en vain on tend les rets au devant des animaux qui ont ailes* (1). Or donc si la Chasse est un exercice noble, auquel même se plaisent les Muses, à cause du silence et de la solitude, qui r'amenent de belles choses en la pensée : de sorte que *Diane* (ce dit Pline) *ne court pas plus aux montagnes que ne fait Minerve* (2). Si, di-je, la Chasse est vn exercice noble, la Fauconnerie l'est encore plus, d'autant qu'elle butte à vn sujet plus relevé, qui participe du ciel, puis que les hôtes de l'air sont appellés en l'Escriture sacrée *Volucres cæli*, les oiseaux du ciel. Aussi l'exercice d'icelle ne convient-il qu'aux || Rois, 814 et à la Noblesse, sur laquelle rayonne la splendeur d'iceux comme la clarté du soleil sur les étoiles. Et noz Sauvages estans d'vn cœur noble qui ne fait cas que de la Chasse et de la Guerre, peuvent bien certainement avoir droit de prise sur les oiseaux que leur terre leur fournit. Ce qu'ils font aussi, mais

(1) Prov 1, vers. 17.

(2) Plin. second, Epist. 6 du liv. 1.

avec beaucoup de difficultés, pour n'avoir (comme nous) l'usage des arquebuses. Trop bien ont-ils assez souvent des oiseaux de proye Aigles, Faucons, Tiercelets, Epreviers, et autres que j'ay specifiez dans mon Adieu à la Nouvelle-France, mais ils n'ont l'usage, ni l'industrie de les dresser, comme fait la Noblesse Françoisse : et par ainsi perdent beaucoup de bon gibier, n'ayans autre moyen de le pourchasser que l'arc et la fleche, avec lesquels instruments ils font comme ceux qui pardeça tirent le Geay à la mi-Quareme, ou bien se glissent au long des herbes et vont attaquer les Outardes, ou Oyes sauvages qui paturent au printemps et sur l'été par les prairies. Quelquefois aussi ils se portent doucement et sans bruit dans leurs canots et vaisseaux legers faits d'ecorces jusques sur les rives où sont les Canars, ou autre gibier d'eau, et les enferment. Mais la plus grande abondance qu'ils ont vient de certaines iles où il y en a telle quantité, sçavoir de Canars, Margaux, Roquettes, Outardes, Mauves, Cormorans, et autres, que c'est chose merveilleuse, voire à quelques vns semblera du tout incroyable ce qu'en recite le Capitaine Jacques Quartier ci-dessus. Lors que nous retournames en France, estans encore par-dela

815 *Campseau*, nous passames || par quelques vnes, où en vn quart d'heure nous en chargeames notre barque. Il ne fallait qu'assommer à coups de batons, sans s'arreter à recueillir jusques à tant qu'on fust las de frapper. Si quelqu'un demande pourquoy ils ne s'en volent point, il faut qu'il sache que ce sont oiseaux de deux, ou trois, et quatre mois seulement, qui ont esté là couvés au printemps, et n'ont pas encor les

ailes assez grandes pour prendre la volée, quoy que bien corsus et en bon point. Quant à la demeure du Port-Royal nous avons plusieurs de noz gens qui nous en pourvoyoient, et particulièrement vn domestic du sieur de Monts nommé François Addenin, lequel je nomme ici afin que de lui soit memoire, par ce qu'il nous en a toujours fourni abondamment. Durant l'hiver il ne nous faisoit vivre que de Canars, grues, herons, perdrix, becasses, merles, alloüettes, et quelques autres especes d'oiseaux du païs. Mais au printemps c'estoit vn plaisir de voir les Oyes grises et les grosses Outardes tenir leur empire dans noz prairies, et en l'automne les Oyes blanches desquelles y en demeueroit toujours quelques vnes pour les gages : puis les Alloüettes de mer volantes en grosses troupes sur les rives des eaux, lesquelles aussi bien souvent estoient mal menées.

Pour les oyseaux de proye certains des nôtres avoient deniché vn aigle de dessus vn pin de la plus exorbitante hauteur que je vi jamais arbre, lequel Aigle le sieur de Poutrincourt avoit nourri pour le presenter au Roy : mais il rompit son attache voulant prendre la volée, et || se perdit dans la mer en venant. Les Sauvages de *Campseau* en avoient six perchés auprès de leurs cabanes quand nous arrivames, lesquels ne voulumes troquer, par ce qu'ils leur avoient arraché les queuës pour faire des ailerons à leurs fleches. Il y en a telle quantité pardela, qu'ils nous mangeoient souvent noz pigeons, et falloit de prés y avoir l'œil.

Les oiseaux qui nous estoient conuz je les ay enrollez (comme j'ay dit) en mon Adieu à la Nouvelle-

France, mais il y en a plusieurs que j'ay omis pour n'en sçavoir les noms. Là se verra aussi la description d'un oiselet que les Sauvages appellent *Niridau*, lequel ne vit que de fleurs, et me venoit bruire aux oreilles, passant invisiblement (tant il est petit) lors qu'au matin j'alloy faire la promenade à mon jardin. Se verra aussi la description de certaines Mouches luisantes sur le soir au printemps, qui volent parmi les bois haut et bas en telle multitude que c'est chose incroyable. Pour ce qui est des oiseaux de Canada, je renvoye aussi mon Lecteur à ce qu'en a rapporté ci-dessus le Capitaine Jacques Quartier (1).

817 Les Armouchiquois ont les mêmes oiseaux, dont plusieurs y en a qui ne nous sont conuz pardeça. Et particulièrement y en a vne espece d'aquatiques qui ont le bec fait comme deux couteaux ayans les deux tranchans l'un dessus l'autre : et ce qui est digne d'étonnement, la partie supérieure dudit bec est de la moitié plus courte que l'inférieure : de manière qu'il est difficile de penser comme cet oiseau prend sa viande. Mais au printemps les Coqs et Poules que nous appellons d'Inde y avoient comme oiseaux passagers, et y sejournerent sans passer plus en deçà. Ils viennent de la part de la Virginie, et de la Floride, là où avec ce y a encor des Perdris, Perroquets, Pigeons, Ramiers, Tourterelles, Merles, Corneilles, Tiercelets, Faucons, Laniers, Herons, Grues, Cigognes, Oyes sauvages, Canars, Cormorans, Aigrettes blanches, rouges, noires, et grises, et vne infinité de sortes de gibier.

(1) Ci-dessus liv. 3, chap. 22.

Au regard des Bresiliens ils ont aussi force Poules et Coqs d'Inde, qu'ils nomment *Arignan-oussou*, desquels ils ne tiennent conte, ni des œufs : de maniere que les dites poules elevent leurs petits comme elles l'entendent sans tant de façon comme pardeça. Ils ont aussi des Cannes, mais pour ce qu'elles vont pesamment ils n'en mangent point, disans que cela les empêcheroit de courir vite. Item des especes de Faisans qu'ils appellent *Iacous* : d'autres oiseaux, qu'ils nomment *Mouton* gros comme Paons : des especes de Perdrix grosses comme des Oyes, dites *Mocacoua* : des Perroquets de plusieurs sortes, et maintes autres especes du tout dissemblables aux nôtres.

||

CHAP. XXIII.

818

La Pecherie.

QU'PIAN, au livre qu'il a fait sur ce sujet, dit qu'en la Chasse aux bêtes et aux oiseaux, outre la felicité, on a plus de contentement et delectation qu'en la Pecherie, par ce qu'on a beaucoup de retraites, on se peut mettre à l'ombre, on rencontre des ruisseaux pour etancher la soif, on se couche sur l'herbe, on prend le repas souz quelque couverture. Quant aux oiseaux on les prent au nid et à la glu, voire d'eux-mêmes bien souvent tombent dans les rets. Mais les pauvres pecheurs jettent leur amorce à l'incertain; voire dou-

blement incertain, tant pour ce qu'ils ne sçavent quelle aventure leur arrivera, que pour ce qu'ils sont sur vn element instable et indomté, dont le regard seulement est effroyable : ils sont toujours vagabons, serfs des tempêtes et battus de pluies et de vents. Mais en fin si conclut-il qu'ils ne sont point destituez de tout plaisir, ains en ont assez quand ils sont dans vn navire bien bati, bien joint, bien serré, et léger à la voile. Lors fendans les flots ils se mettent en mer, là où sont les granz troupeaux des poissons gourmans, et jettans vne ligne bien torse dans l'eau, son poids n'est pas sitot au fond, que voici l'amorce
 819 happée, et soudain on || tire le poisson en haut avec grand plaisir. Et à cet exercice se delectoit fort Marc Antonin fils de l'Empereur Severe : nonobstant la raison de Platon, lequel formant sa Republique a interdit à ses citoyens l'exercice de la Pecherie, comme ignoble, illiberal, et nourrissier de faineantise. En quoy il s'est lourdement æquivoqué principalement quant à ce qu'il taxe de faineantise les pecheurs de poissons. Ce qui est si clair que je ne daigneroy le refuter. Mais je ne m'étonne pas de ce qu'il dit de la Pecherie, puis qu'avec elle il rejette aussi souz mêmes conditions la Fauconnerie. Plutarque dit qu'il est plus louable de prendre vn cerf, ou vn chevreul, ou vn lievre, que de l'acheter ; mais il ne va pas si avant que l'autre. Quoy que ce soit, l'Eglise qui est le premier ordre en la société humaine, de qui le sacerdoce est appellé Royal par le grand Apôtre saint Pierre, a permis aux Ecclesiastiques la Pecherie, et defendu la chasse et la Fauconnerie. Et de verité, s'il faut dire ce qui est vray-semblable, la nourriture du

poisson est la meilleure et plus saine de toutes, d'autant que (comme dit Aristote) il n'est sujet à aucunes maladies : d'où vient le proverbe ordinaire : *Plus sain qu'un poisson*. Si bien qu'és anciens hieroglyphiques le poisson est le symbole de santé. Ce que toutefois je voudrois entendre du poisson mangé frais. Car autrement (ce dit Plaute) *Piscis nisi recens nequam est*, il ne vaut rien.

Or noz Sauvages le mangent assez frais, tant que la pecherie dure : ce que je croy estre l'un des meilleurs instrumens de leur santé et longue vie. 820
Quand l'hiver vient, tous poissons se trouvent étonnés et fuient les orages et tempêtes chacun là où il peut : les vns se cachent dans le sable de la mer, les autres souz les rochers, les autres cherchent un pais plus doux où ils puissent estre mieux à repos. Mais si-tot que la serenité du printemps revient, et que la mer se tranquillise, ainsi qu'après un long siege de ville, la trêve estant faite, le peuple au-paravant prisonnier sort par bandes pour aller prendre l'air des champs et se rejoür : Ainsi ces bourgeois de la mer après les horrissons et furieuses tourmentes passées, viennent à s'élargir par les campagnes salées, ils sautent, ils trepignent, ils font l'amour, ils s'approchent de la terre et viennent chercher le rafraichissement de l'eau douce. Et lors noz Sauvages susditz qui sçavent les rendez-vous de chacun et le temps de leur retour, s'en vont les attendre en bonne devotion de leur faire la bien-venue. L'Eplan est tout le premier poisson qui se presente au renouveau. Et pour n'aller chercher des exemples plus loin que nôtre Port-Royal, il y a certains ruisseaux où il en vient

vne telle manne que par l'espace de cinq ou six semaines on y en prendroit pour nourrir toute vne ville : Tel qu'est celui qui arrouse audit Port-Royal la terre de Saluces, qui est au Sieur Desnoyers tres-celebre Advocat au Parlement de Paris, Conseiller, et Maitre des Requetes de la Royne. Il y a d'autres ruisseaux, ou apres l'Eplan vient le Haren avec la même foulle, ainsi que nous avons des-ja remarqué
 821 ailleurs. Item les Sardines viennent en || leur saison en telle abondance que quelquefois voulans avoir quelque chose davantage à souper que l'ordinaire, en moins d'une heure nous en avions pris pour trois jours. Les Eturgeons et Saumons gagnent le haut de la riviere du Dauphin audit Port-Royal, où il y en a telle quantité, qu'ils emportent les rets que nous leur avons tendu sur la multitude que nous en avions veu. En tous endroits le poisson y abonde de même, ainsi que nous avons veu. Les Sauvages font vne claye qui traverse le ruisseau, laquelle ils tiennent quasi droite, appuyée contre des barres de bois en maniere d'arcz-boutans et y laissent vne espace pour passer le poisson, lequel espace ils bouchent quand la marée s'en retourne, et se trouve tout le poisson arreté en telle multitude qu'ils le laissent perdre. Et quant aux Eturgeons, et Saumons, ils les prennent de même, ou les harponnent, tellement qu'ils sont heureux : Car au monde il n'y a rien de si bon que ces viandes fresches. Et trouve par mon calcul que Pythagore estoit bien ignorant de defendre en ses belles sentences dorées l'vsage des poissons, sans distinction. On l'excuse sur ce que le poisson estant muet a quelque conformité avec sa secte, en laquelle

la muettise (ou silence) estoit fort recommandé. On dit encore qu'il le faisoit pource que le poisson se nourrit parmi vn element ennemi de l'homme. Item que c'est grand peché de tuer et manger un animal qui ne nous nuit point. Item que c'est vne viande de delices et de luxe, non de necessité (comme de fait és Hieroglyphiques d'Orus Apollo || le poisson est mis pour marque de mollesse et volupté. Item que lui Pythagore ne mangeoit que de viandes qu'on puisse offrir aux Dieux : ce qui ne se fait pas des poissons : et autres semblables bagatelles Pythagoriques rapportées par Plutarque en ses Questions conviviales. Mais toutes ces superstitions là sont folles ; et voudroy bien demander à vn tel homme si estant en *Canada* il aimeroit mieux mourir de faim que de manger du poisson. Ainsi plusieurs anciennement pour suivre leurs fantasies, et dire : Ce sommes nous, ont defendu à leurs sectateurs l'usage des viandes que Dieu a données à l'homme, et quelquefois imposé de jougs qu'eux-mêmes n'ont voulu porter. Or quelle que soit la philosophie de Pythagore, je ne suis point des siens. Je trouve meilleure la regle de noz bons Religieux qui se plaisent à l'ichthyophagie, laquelle m'a bien agréé en la Nouvelle-France, et ne me déplait point encore quand je m'y rencontre. Que si ce Philosophe vit d'Ambrosie et de la viande des Dieux, et non de poissons, lesquels on ne leur sacrifie point, nosditz bons Religieux, comme les Cordeliers de Saint-Malo et autres des villes maritimes, ensemble les Curez peuvent dire qu'en mangeant quelquefois du poisson ils mangent de la viande consacrée à Dieu. Car quand les Terre-neuviens rencontrent

quelque Mortie exorbitamment belle ils en font vn *Sanctorum* (ainsi l'appellent-ils) et la vouënt et consacrent au nom de Dieu à M. saint François, S. Nicolas, S. Lienart, et autres, avec la tête, comme ainsi soit que pour leur pecherie ils jettent les têtes dans la mer.

823

|| Il me faudroit faire vn livre entier si je vouloy discourir sur tous les poissons qui sont communs aux Bresiliens, Floridiens, Armouchiquois, Canadiens et Souriquois. Mais je me restreindray à deux ou trois, apres avoir dit qu'au Port-Royal y a des grans parterres de Moules dont nous remplissons noz chalouppes quand quelquefois nous allions en ces endroits. Il y a aussi des Palourdes deux fois grosses comme des Huitres en quantité, item des Coques, qui ne nous ont jamais manqué : comme aussi il y a force Chatagnes de mer, poisson le plus delicieux qu'il est possible : plus des Crappes et Houmars. Ce sont là les coquillages. Mais il se faut donner le plaisir de les aller querir, et ne sont pas tous en vn lieu. Or ledit Port estant de huict lieuës de tour (le limitant assavoir à l'ile de Biencour) il y a de la volupté à voguer là dessus allant à vne si belle chasse, et n'en desplaise aux Philosophes sus alleguez.

Et puis que nous sommes en païs de Moruës, encore ne quitteray-je point ici la besongne que je n'en dise vn mot. Car tant de gens et en si grand nombre en vont querir de toute l'Europe tous les ans, que je ne sçay d'où peut venir cette fourniliere. Les Moruës qu'on apporte pardeça sont ou seches ou vertes. La pecherie des vertes se fait sur le Banc en pleine

mer, quelques soixante lieuës au deçà de la Terre-neuve, ainsi que se peut remarquer par ma Carte géographique. Quinze ou vingt (plus ou moins) matelots ont chacun vne ligne (c'est vn cordeau) de quarante ou cinquante brasses, au bout de laquelle || le 824 est vn grand hameçon amorcé, et vn plomb de trois livres pour le faire aller au fond. Avec cet outil ils pechent les Moruës, lesquelles sont si gouluës que si-tot devalé, si-tot happé, là où il y a bonne pecherie. La Moruë tirée à bord, il y a des ais en forme de tables étroites le long du navire où le poisson se prepare. Il y en a vn qui coupe les têtes, et les jette communement dans la mer : vn autre les éventre et étrippe, et renvoye à son compagnon, qui leve la partie plus grosse de l'arrête. Cela fait on les met au salloir pour vingt-quatre heures : puis on les serre : et en cette façon on travaille perpetuellement (sans avoir egard au Dimanche, qui est chose impie, car c'est le jour du Seigneur) l'espace d'environ trois mois, voiles bas, jusques à ce que la charge soit parfaite. Et pour ce que les pauvres matelots souffrent là du froid parmi les broüillas, principalement les plus hatez, qui partent en Fevrier : de là vient qu'on dit qu'il fait froid en *Canada*.

Quant à la Moruë seche il faut aller à terre pour la secher. Il y a des ports en grand nombre en la Terre-neuve, et de Bacaillos, où les navires se mettent à l'ancre pour trois mois. Dés le point du jour les mariniers vont en la campagne salée à vne, deux, ou trois lieuës prendre leur charge. Ils ont rempli chacun leur chaloupe à vne ou deux heures apres midi,

et retournent au port, où estans il y a vn grand echaffaut bati sur le bord de la mer, sur lequel on jette le poisson à la façon des gerbes par la fenetre d'vne grange. Il y a vne grande table sur laquelle le
 825 || poisson jetté est accommodé comme dessus. Apres avoir esté au salloir on le porte secher sur les rochers exposés au vent, ou sur les galets, c'est à dire chaussées de pierre que la mer a amoncelées. Au bout de six heures on le retourne, et ainsi par plusieurs fois. Puis on recueille le tout, et le met-on en piles; et derechef au bout de huitaine à l'air. Enfin estant sec on le serre. Mais pour le secher il ne faut point qu'il face de brumes, car il pourrira : ni trop de chaleur, car il roussoyera : ains vn temps temperé et venteux.

La nuit ils ne péchent point, parce que la Moruë ne mord plus. I'oseroy croire qu'elle est des poissons qui se laissent prendre au sommeil, encores qu'Oppian tienne que les poissons, se guerroyans et devorans l'vn l'autre comme les Bresiliens et Canibales, ils ont toujours l'œil au guet et ne dorment point : mettant toutefois hors de rang le seul Sargor, lequel il dit se mettre en certains cachots pour prendre son sommeil. Ce que je croiroy bien, et ne merite ce poisson d'estre guerroyé, puisqu'il ne guerroye point les autres, et vit d'herbes : à raison dequoy tous les Autheurs disent qu'il rumine comme la brebis. Mais comme le même Oppian a dit que cetui-ci seul en ruminant rend vne voix humaine, et s'est en cela trompé, parce que moy-même ay plusieurs fois ouï les Loups marins en pleine mer, ainsi que j'ay dit

ailleurs (1). Aussi pourroit-il bien s'estre æquivoqué en ceci.

Cette même Moruë ne mord plus passé le mois 826 de Septembre, ains se retire au fond de la grand' mer, ou va en vn païs plus chaud jusques au printemps. Sur quoy je diray ici ce que Pline remarque, que les poissons qui ont des pierres à la tête craignent l'hiver, et se retirent de bonne heure, du nombre desquels est la Moruë, laquelle a dans la cervelle deux pierres blanches faites en gondole et crenelées à l'entour : Ce que n'ont celles qu'on prend vers l'Ecosse, à ce que quelque homme sçavant et curieux m'a dit : Ce poisson est merveilleusement gourmand, et en devore d'autres préques aussi grans que lui, même des Houmars, qui sont comme grosses Langoustes, et m'étonne comme il peut digerer ces grosses et dures écailles. Des foyes de Moruës noz Terre-neuviens font des huiles, jettans iceux foyes dans des barils exposés au soleil, où ils se fondent d'eux-mêmes.

C'est vn grand trafic que l'on fait en Europe des huiles des poissons de la Terre-neuve. Et pour ce sujet plusieurs vont à la pecherie de la Baleine, et des Hippopotames, qu'ils appellent La bête à la grand' dent : dequoy il nous faut dire quelque chose.

Le Tout-puissant voulant montrer à Iob combien admirables sont ses œuvres : *Tireras-tu (dit-il) le Leviathan avec vn hameçon, et sa langue avec vn cordeau que tu auras plongé (2)?* Par ce Leviathan est entenduë la Baleine, et tous les poissons cetacées, desquels (et même-

(1) Ci-dessus, liv. 4, chap. 17.

(2) Iob. 40, vers. 20.

827 ment de la Baleine) l'enormité est si grande que c'est chose épouvantable, comme nous avons dit ci-dessus, parlans d'une qui fut échouée au Bresil (1) : et Pline dit || qu'és Indes il s'en trouve qui ont quatre arpens de terre de longueur. C'est pourquoy l'homme est à admirer, voire plustot Dieu, qui lui a baillé l'audace d'attaquer vn monstre tant effroyable, qui n'a son pareil en terre. Il laisse la façon de le prendre décrite par Oppian, et saint Basile (2), pour venir à noz François et particulièrement Basques, lesquelz vont tous les ans en la grande riviere de *Canada* pour la Baleine. Ordinairement la pecherie s'en fait à la riviere dite *Lesquemine*, vers *Tadoussac*. Et pour ce faire ils vont par quartz faire la sentinelle sur des pointes de rochers, pour voir s'ils auront point l'évent de quelque'une : et lors qu'ils en ont découvert, incontinent ils vont apres avec quatre chaloupes, et l'ayans industriusement abordée, ils la harponnent jusques au profond de son lard et à la chair vive. Lors cet animal se sentant rudement picqué, d'une impetuosité redoutable se lance au fond de la mer. Les hommes cependant sont en chemise, qui filent et font couler la corde où est attaché le harpon, que la Baleine emporte. Mais au bord de la chaloupe qui a fait le coup il y a vn homme prêt avec vne hache à la main pour couper ladite corde, si d'aventure quelque accident arrivoit qu'elle fust entortillée, ou que la force de la Baleine fust trop violente : laquelle neant-

(1) Ci-dessus, liv. 2, ch. 8.

(2) Oppian. de la Pecherie, liv. 5. S. Basile, Homil. 10, sur les six journées de la creation.

moins ayant trouvé le fond, ne pouvant aller plus outre, remonte tout à loisir au dessus de l'eau : et lors derechef on l'attaque avec des langues de bœuf (ou pertusanes) bien émouluës si vivement, que l'eau salée lui penetrant dans la chair elle perd sa force, et demeure là. Alors on l'at- || tache à vn cable, au bout 828 duquel est vne ancre qu'on jette en mer, puis au bout de quelques jours on la va querir quand le temps et l'opportunité le permettent, la mettent en pieces, et dans des grandes chaudieres font bouillir la graisse qui se fond en huile, dont ils pourront remplir quatre cens barriques, plus ou moins, selon la grandeur de l'animal, et de la langue ordinairement on tire cinq et six barriques.

Que si ceci est admirable en nous qui avons de l'industrie, il l'est encore plus és peuples Indiens nuds et sans commodités : et neantmoins ils font la même chose, qui est recitée par Ioseph Acosta, disant que pour prendre ces grans monstres ils se mettent en vne canoe, ou barque d'écorce, et abordans la Baleine ils lui sautent legerement sur le col, et là se tiennent comme à cheval attendans la commodité de la prendre bien à point, et voyans le jeu beau, le plus hardi met vn baton aigu et fort, qu'il porte avec soy, dans la fenetre de la narine de la baleine (j'appelle narine, le conduit, ou pertuis, par où elle respire). Incontinent le pousse avant avec vn autre baton bien fort, et le fait entrer le plus profondement qu'il peut. Cependant la Baleine bat furieusement la mer, et eleve des montagnes d'eau, s'enfonçant dedans d'vne grande violence, puis ressort incontinent, ne sçachant que faire de rage. L'Indien neantmoins de-

meure toujours ferme et assis, et pour lui payer l'amende de ce mal, lui fiche encore vn autre pieu semblable en l'autre narine le faisant entrer de telle façon qu'il l'etoupe du tout, et lui ote la respi- || ration, et alors il se remet en sa canoe, qu'il tient attachée au coté de la baleine avec vne corde, puis se retire vers la terre ayant premierement attaché sa corde à la Baleine, laquelle il va filant et laschant sur icelle, qui cependant qu'elle trouve beaucoup d'eau, saute d'vn côté et d'autre, comme troublée de douleur, et enfin s'approche de terre, où elle demeure incontinent à sec pour la grande enormité de son corps, sans qu'elle puisse plus se mouvoir ni se manier, et lors grand nombre d'Indiens viennent trouver le veinqueur pour cuillir ses depouilles, et pour ce faire ils achevent de la tuer, la decoupans, et faisant des morceaux de sa chair (qui est assez mauvaise) lesquels ils sechent et pilent pour en faire de la poudre, dont ils vsent pour viande, qui leur dure long temps.

Pour le regard des Hippopotames, nous avons dit és voyages de Iacques Quartier qu'il y en a grand nombre au Golfe de *Canada*, et particulièrement à l'île de Brion, et aux sept îles, qui est la riviere de *Chishedec*. C'est vn animal qui ressemble mieux à la vache qu'au cheval. Mais nous l'avons nommé Hippopotame, c'est à dire Cheval de riviere, par ce que Pline appelle ainsi ceux qui sont en la riviere du Nil, lesquels toutefois ne ressemblent point du tout au cheval, ains participent aussi du bœuf, ou vache. Il est de poil tel que le Loup-marin, sçavoir gris brun et vn peu rougeatre, le cuir fort dur, la tête

petite, comme d'une vache de Barbarie, ayant deux rangs de dents de chacun coté, entre lesquels il y en a deux || en chacune part pendantes de la machoire supérieure en bas, de la forme de ceux d'un jeune Elephant, desquels cet animal s'aide pour grimper sur les rochers. A cause de ces dents noz mariniers l'appellent La bête à la grand dent. Il a les oreilles courtes, et la queue aussi, et mugle comme le bœuf. Aux piés il a des ailerons, ou nageoires, et fait ses petits en terre. Et d'autant qu'il est des poissons cétacées, et portant beaucoup de lart, noz Basques et autres mariniers en font des huiles comme de la Baleine, et le surprennent en terre.

830

Ceux du Nil (ce dit Plin) ont le pié fourchu, le crin, le dos, le hennissement du cheval, les dents sortans dehors comme au Sanglier. Et adjoute que quand cet animal a esté en un blé pour paturer, il s'en retourne à reculon, de peur qu'on ne le suive à la piste.

Le ne fay état de discourir ici de toutes les sortes de poissons qui sont pardela, cela estant un trop ample sujet pour mon histoire : et puis, j'en ay enfilé un bon nombre en mon Adieu à la Nouvelle-France. Seulement je diray qu'en passant le temps és côtes de ladite Nouvelle-France j'en prendroy en un jour pour vivre plus de six semaines és endroits où est l'abondance des Moruës (car ce poisson y est le plus frequent), et qui aura l'industrie de prendre les Macreaux en mer il en aura tant qu'il n'en sçaura que faire. Car en plusieurs endroits j'en ay veu des troupes serrées, qui occupoient trois fois plus de place que les Halles de Paris. Et nonobstant ce, je

831 voy beaucoup de peuple en nôtre France tant annon-
 || chali et si truant aujourd'hui, qu'il aime mieux
 mourir de faim, ou vivre serf, du moins languir sur
 son miserable fumier, que de s'evertuer à sortir du
 borbier, et par quelque action genereuse changer
 sa fortune, ou mourir à la peine.

CHAP. XXIV.

De la Terre.

Nous avons és trois derniers chapitres fait
 provision de venaison, de gibier et de
 poissons : ce qui est beaucoup. Mais
 ayans accoutumé la nourriture de pain et
 de vin en nôtre antique France, il nous seroit diffi-
 cile de nous arreter ici si la terre n'estoit propre à
 cela. Considerons la donc, mettons la main dans son
 sein, et voyons si les mammelles de cette mere ren-
 dront du laict pour sustenter ses enfans, et au sur-
 plus ce qui se peut esperer d'elle. Attilius Regulus,
 jadis deux fois Consul à Rome, disoit ordinairement
 qu'il ne falloit choisir les lieux par trop gras, pour
 ce qu'ils sont mal sains : ni les lieux par trop maigres,
 encores qu'ils soient fort sains. Et d'un tel fond que
 cela Caton aussi se contentoit. La terre de la Nou-
 velle-France est telle pour la plus part, de sablon
 gras, au dessouz duquel nous avons souvent tiré de
 832 la terre argilleuse : et de cette || terre le Sieur de

Poutrincourt fit faire quantité de bricques, desquelles il batit des cheminées, et vn fourneau à fondre la gomme de sapin. le diray plus que de cette terre on peut faire les mêmes operations que de la terre que nous appellons Sigillée, ou du *Bolus Armenicus*, ainsi qu'en plusieurs occasions nôtre Apothicaire Maitre Loys Hebert tres-suffisant en son art, en a fait l'expérience, par l'avis dudit Sieur de Poutrincourt : même lors que le fils du Sieur du Pont eut trois doigts emportez d'un coup de mousquet crevé au païs des Armouchiquois.

Cette province ayant les deux natures de terre que Dieu a baillée à l'Homme pour posséder, qui peut douter que ce ne soit vn païs de promission quand il sera cultivé ? Nous en avons fait essay, et y avons pris plaisir, ce que n'avoient jamais fait tous ceux qui nous avoient devancé soit au Bresil, soit en la Floride, soit en Canada. Dieu a beni notre travail, et nous a baillé de beaux fromens, segles, orges, avoines, pois, féves, chanve, navettes, et herbes de jardin : et ce si plantureusement que le segle estoit aussi haut que le plus grand homme que se puisse voir, et craignons que cette hauteur ne l'empechast de grener. Mais il a si bien proufité qu'un grain de France là semé a rendu cinquante espics tels que, par le temoignage de Monsieur le Chancellier, la Sicile, ni la Beausse n'en produisent point de plus beau. J'avoxy semé du froment sans avoir pris le loisir de laisser reposer ma terre, et sans luy avoir donné aucun amendement : et toutefois il est venu en aussi || belle perfection que le plus beau de France, quoy 833
que le blé, et tout ce que nous avons semé fust sur-

anné. Mais le blé nouveau que ledit sieur de Poutrincourt sema avant partir est venu en telle beauté qu'il ne mē reste que l'admiration apres le recit de ceux qui y ont esté vn an apres nôtre depart. Sur quoy je diray ce qui est de mon fait, qu'au mois d'Avril l'an mil six cens sept ayant semé trop près les vns des autres des grains du segle qui avoit été cuilli à Sainte-Croix premiere demeure du sieur de Monts, à vingt-cinq lieuës du Port-Royal, ces grains pullulerent si abondamment qu'ils s'etoufferent, et ne vindrent point à bonne fin.

Mais quant à la terre ammeliorée où l'on avoit mis du fien de noz pourceaux, ou les ordures de la cuisine, coquilles de poissons, et choses de même étoffe, je ne croiroy point, si je ne l'avoy veu, l'orgueil excessif des plantes qu'elle a produit, chacune en son espece. Même le fils dudit Sieur de Poutrincourt, jeune Gentil-homme de grande esperance, aiant semé des graines d'Orenges et de Citrons en son jardin, elles rendirent des plantes d'un pié de haut au bout de trois mois. Nous n'en attendions pas tant, et toutefois nous y avons pris plaisir à l'envi l'un de l'autre. Je laisse à penser si on ira de bon courage au second essay. Et me faut icy dire en passant, que le Secretaire dudit Sieur de Monts estant venu par-dela avant nôtre depart, disoit qu'il ne voudroit point pour grande chose n'avoir fait le voyage, et que s'il n'eust veu noz blez il n'eust pas || creu ce que c'en estoit. Voila comme de tout temps on a decrié le país de *Canada* (souz lequel nom on comprend toute cette terre) sans sçavoir que c'est, sur le rapport de quelques matelots qui vont seulement pecher aux moruës

vers le Nort, et sur le bruit de quelques maladies, lesquelles on peut éviter en se rejouissant, moyennant qu'on n'ait point de nécessité. Mais à propos de cette ammelioration de terre de laquelle nous venons de parler, quelque ancien Autheur dit que les Censeurs de Rome affermoient les fumiers et autres immondices qui se tiroient de cloaques, mille talens par chacun an (qui valent six cens mille écus) aux jardiniers de Rome, pour ce que c'estoit le plus excellent fien de tous autres : et y avoit à cette fin des Commissaires établis pour les nettoyer, avec le lict et canal du Tybre, comme font foy des inscriptions antiques que j'ay quelquefois leu.

La terre des Armouchiquois porte annuellement du blé tel que celui que nous appellons blé Sarazin, blé de Turquie, blé d'Inde, qui est *l'Irio* ou *Erisimon fruges* de Pline et Columelle. Mais les Virginiens, Floridiens et Bresiliens, plus meridionaux, font deux moissons. Tous ces peuples cultivent la terre avec vn croc de bois, nettoient les mauvaises herbes et les brulent, engraisent leurs champs de coquillages de poissons, n'ayans ni bestial privé, ni fien : puis assemblent leur terre en petites mottes éloignées l'une de l'autre de deux piez, et le mois de May venu ils plan- || tent leur blé dans ces mottes de terre à la façon que nous faisons les fèves, fichans vn baton, et mettans quatre grains de blé separez l'un de l'autre (par certaine superstition) dans le trou, et entre les plantes dudit blé (qui croit comme vn arbrisseau, et meurit au bout de trois mois) ils plantent aussi des fèves riolées de toutes couleurs, qui sont fort delicates, lesquelles pour n'estre si hautes, croissent fort bien

parmi ces plantes de blé. Nous avons semé dudit blé cette dernière année dedans Paris en bonne terre, mais il a peu proufité, n'ayant rendu chaque plante qu'un ou deux épis affamez : là où pardela un grain rendra quatre, cinq et six épis, et chaque épi l'un portant l'autre plus de deux cens grains, qui est un merveilleux rapport. Ce qui demontre le proverbe rapporté par Theophraste estre bien véritable, que *C'est l'an qui produit le fruit, et non le champ* : c'est à dire que la temperie de l'air et condition du temps est ce qui fait germer et fructifier les plantes plus que la nature de la terre. En quoy est émerveillable que notre blé proufite là mieux que celui de delà ici. Temoignage certain que Dieu benit ce païs depuis que son Nom y a esté invoqué : même que pardeça depuis quelques années Dieu nous bat (comme j'ay dit ailleurs) en verge de fer, et pardela il a étendu abondamment sa benediction sur nôtre labeur, et ce en même parallele et élévation de soleil.

836 Ce blé croissant haut comme nous avons dit, le tuyau en est gros comme des roseaux, || voire encore plus. Le roseau et le blé pris en leur verdure, ont le gout sucrin. C'est pourquoy les mulots et ratz des champs en sont frians, et m'en gaterent un parquet en la Nouvelle-France. Les grans animaux aussi comme cerfs, et autres bêtes sauvages, comme encor les oiseaux, en font degast. Et sont contraints les Indiens de les garder comme on fait ici les vignes.

La moisson estant faite, ce peuple serre son blé dans la terre en des fosses qu'ils font en quelque pendant de colline ou tertre, pour l'égout des eaux, garnissans de nattes icelles fosses : et cela font ils

pource qu'ils n'ont point de maisons à etages, ni de coffres pour le serrer autrement : puis, le blé conservé de cette façon est hors la voye des rats et souris.

Plusieurs nations de deçà ont eu cette invention de garder le blé dans des fosses. Car Suidas en fait mention sur le mot *Σείροι*. Et Procope au second livre de la guerre Gothique dit que les Gots assiegeans Rome tomboient souvent dans des fosses où les habitans avoient accoutumé de retirer leurs blez. Tacite rapporte aussi que les Allemans en avoient. Et sans particulariser davantage, en plusieurs lieux de France ils gardent aujourd'hui le blé de cette façon. Nous avons dit ci-dessus de quelle façon ils pilent leurs grains et en font du pain, et comme par le temoignage de Pline les anciens Italiens n'avoient pas plus d'industrie qu'eux.

Ceux de Canada et Hochelaga au temps de Jacques Quartier labouroient tout de même, et la terre leur rapportoit du blé, des féves, des || pois, melons, courges et cocombes, mais depuis qu'on est allé rechercher leurs pelleteries, et que pour icelles ils ont eu de cela sans autre peine, ils sont devenuz paresseux, comme aussi les Souriquois, lesquels s'addonnoient au labourage au même temps.

837

Les vns et les autres ont encores à-present quantité de Chanve excellente que leur terre produit d'elle-même. Elle est plus haute, plus deliée, et plus blanche, et plus forte que la nôtre de deçà. Mais celle des Armouchiquois porte au bout de son tuyau vne coquille pleine d'un coton semblable à la soye, dans laquelle git la graine. De ce coton, ou quoy que ce

soit, on en pourra faire de bons licts, plus excellens mille fois que de plume, et plus doux que de coton commun. Nous avons semé de ladite graine en plusieurs lieux de Paris, mais elle n'a point proufité.

Nous avons veu par nôtre Histoire comme en la grande Riviere, passé Tadoussac, on trouve des vignes sans nombre, et raisins en la saison le n'y en ay point veu au Port Royal, mais la terre et les cotaux y sont fort propres. La France n'en portoit point anciennement, si ce n'estoit d'aventure la côte de la Mediterranée. Et ayans les Gaullois rendu quelque signalé service à l'Empereur Probus, ils lui demanderent pour recompense permission de planter la vigne : ce qu'il leur accorda : ayans toutefois esté auparavant refusez par l'Empereur Neron. Mais que
 838 Bresil país chaud il n'y en avoit point avant || que
 les François et Portugais y en eussent planté. Ainsi ne faut faire doute que la vigne ne vienne planteusement audit Port-Royal, veu même qu'à la riviere Saint-Jean (qui est à vingt lieuës plus au Nort qu'iceluy Port) il y en a beaucoup : non toutefois si belles qu'au país des Armouchiquois, où il semble que la Nature ait esté en ses gayer humeurs quand elle y en a planté.

Et d'autant que nous avons touché ce sujet parlans du voyage qu'y a fait le sieur de Poutrincourt, nous passerons outre, pour dire que cette terre a la plus part de ses bois de Chenes et de Noyers portans petites noix à quatre ou cinq côtes si delicates et douces que rien plus : et semblablement des prunes tres-bonnes : comme aussi le Sassafras arbre ayant les

fueilles comme de Chene, moins crenelées, dont le bois est de bonne odeur et tres-excellent pour la guérison de beaucoup de maladies, telles que la verole, et la maladie de Canada que j'appelle Phthisie, de laquelle nous avons amplement discouru ci-dessus. Et sur le propos de guérison il me souvient d'avoir ouï dire au sieur de Poutrincourt qu'il avoit fait essay de la vertu de la gomme des sapins du Port-Royal et de l'huile de navette sur vn garçon fort mangé de la mauvaise tigne, et qu'il en estoit gueri.

Noz Sauvages font aussi grand labourage de *Petun*, chose tres-pretieuse entr'eux, et parmi tous ces peuples universelement. C'est vne plante de la grandeur de *Consolida major*, dont ils succent la fumée avec vn tuyau en la façon que je vay dire pour le contentement de ceux qui n'en sça- || vent l'vsage. Apres 839 qu'ils ont cuilli ceste herbe ils la mettent secher à l'ombre, et ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, dans lesquels ils en ont toujours, et quant et quant vn calumet ou petunoir, qui est vn cornet troué par le côté, et dans le trou ils fichent vn long tuyau duquel ils tirent la fumée du petun qui est dans ledit cornet, apres qu'ils l'ont allumé avec du charbon qu'ils mettent dessus. Ils soutiendront quelquefois la faim huit jours avec cette fumée. Et noz François qui les ont hanté sont pour la pluspart tellement affollez de cette yvrongnerie de petun qu'ils ne s'en sçauroient passer non plus que du boire et du manger, et à cela dependent de bon argent, car le bon Petun qui vient du Bresil coute quelquefois vn écu la livre. Ce que je repute à folie, à leur égard, pource que d'ailleurs ils ne laissent de boire et

manger autant qu'un autre et n'en perdent point un tour de dents ni de verre. Mais pour les Sauvages il est plus excusable, d'autant qu'ils n'ont autre plus grande delice en leurs Tabagies, et ne peuvent faire fête à ceux qui les vont voir de plus grand' chose : comme pardeça quand on presente de quelque vin excellent à un ami : de sorte que si on refuse à prendre le petunoir quand ils le presentent, c'est signe qu'on n'est point *adesquidés*, c'est à dire ami. Et ceux qui ont entre eux quelque tenebreuse nouvelle de Dieu, disent qu'il petune comme eux, et croyent que ce soit le vray Nectar decrit par les Poëtes.

840 Cette fumée de Petun prise par la bouche en suçant comme un enfant qui tette, ils la font sortir || par le nez, et en passant par les conduits de la respiration le cerveau en est rechauffé, et les humiditez d'icelui chassées. Cela aussi étourdit et enivre aucunement, lache le ventre, refroidit les ardeurs de Venus, et endort, et la fueille de cette herbe, ou la cendre qui reste au petunoir, consolide les playes. Je diray encore que ce Nectar leur est si suave, que les enfans hument quelquefois la fumée que leurs peres jettent par les narines, afin de ne rien perdre. Et d'autant que cela a un gout mordicant, le sieur de Belle-Forest recitant ce que Jacques Quartier (qui ne sçavoit que c'estoit) en dit, il veut faire croire que c'est quelque espece de poivre. Or quelque suavité qu'on y trouve je ne m'y ay jamais sceu accoutumer, et ne m'en chaut pour ce qui regarde l'usage et coutume de le prendre en fumée.

Il y a encore en la terre des Armouchiquois certaine sorte de Racines grosses comme naveaux, tres-

excellentes à manger, ayans vn gout retirant aux cardes, mais plus agreable, lesquelles plantées multiplient en telle façon que c'est merveille. Je croy que ce sont Afrodilles, suivant la description que Pline en fait. « Ses racines (dit-il) sont faites à mode
 « de petits naveaux, et n'y a plante qui ait tant de
 « racines que cette ci : car quelquefois on y trouve
 « bien quatre-vingts afrodilles attachez ensemble.
 « Elles sont bonnes cuites souz la cendre, ou mangées
 « cruës avec poivre, ou sel et huile. »

Sur la consideration de ceci il me vient en pensée que les hommes sont bien miserables qui pouvans demeurer aux champs en repos et faire || valoir la terre, laquelle paye son creancier avec vne telle vsure, passent leur âge dans les villes à faire des bonetades, à solliciter des procès, à tracasser deça, delà, à chercher les moyens de tromper quelqu'un, se donnans de la peine jusques au tombeau pour payer des louïages de maisons, pour estre habillez de soye, pour avoir quelques meubles precieux, bref pour paroître et se repaître d'un peu de vanité où n'y a jamais contentement. « Pauvres fols (ce dit Hesiodé)
 « qui ne sçavent combien vne moitié de ces choses
 « en repos vaut mieux que toutes ensemble avec cha-
 « grin : ni combien est grand le bien de la Maulve et
 « de l'Afrodille. Les Dieux certes depuis le forfait
 « de Prométhée, ont caché aux hommes la maniere
 « de vivre heureusement. Car autrement le travail
 « d'une journée seroit suffisant pour nourrir l'homme
 « tout vn an, et le lendemain il mettroit sa charruë
 « sur son fumier, et donneroît du repos à ses bœufs,
 « à ses mulets, et à lui-mesme. »

841

C'est le contentement qui se prepare pour ceux qui habiteront la Nouvelle-France, quoy que les fols meprisent ce genre de vie, et la culture de la terre le plus innocent de tous les exercices corporels, et que je veux appeller le plus noble, comme celui qui soutient la vie de tous les hommes. Ils meprisent, di-je, la culture de la terre, et toutefois tous les tourmens qu'on se donne, les procès qu'on poursuit, les guerres que l'on fait, ne sont que pour en avoir. Pauvre mere qu'as-tu fait pour qu'on te meprise ainsi! Les autres elemens nous sont bien souvent contai- || res, le feu nous consomme, l'air nous empeste, l'eau nous engloutit, la seule Terre est celle qui venans au monde et mourans nous reçoit humainement, c'est elle seule qui nous nourrit, qui nous chauffe, qui nous loge, qui nous vest, qui ne nous est en rien contraire; et on la vilipende, et on se rit de ceux qui la cultivent, on les met apres les faineans et sangu-suës du peuple. Cela se fait ici où la corruption tient vn grand empire. Mais en la Ncuvelle - France il faut ramener le siecle d'or, il faut renouveler les antiques Coronas d'epics de blé; et faire que la premiere gloire soit celle que les anciens Romains appelloient *Gloria adorea* (1), gloire de froment, afin d'inviter chacun à bien cultiver son champ, puis que la terre se presente liberalement à ceux qui n'en ont point. Il n'y faut point donner d'entrée à ces rongeurs de peuple, rats de grenier, qui ne servent que de manger la substance des autres : ny souffrir cette vilaine

(1) Pline, liv. 18. chap. 3.

gueuserie qui deshonore nôtre France antique, en laquelle on fait gloire de la mendicité.

Estans assurez d'avoir du blé et du vin, il ne reste qu'à pourvoir le païs de bestial privé : car il y proufite fort bien, ainsi que nous avons dit au chapitre de la Chasse.

D'arbres fruitiers, il n'y en a gueres outre les Noyers, Pruniers, petits Cerisiers, et Avellaniers. Vray est qu'on n'a point tout découvert ce qui est dans les terres. Car au païs des Iroquois et au profond d'icelles terres il y a plusieurs especes de fruits qui ne sont point sur les rives de la mer. Et ne faut trouver ce defaut étrange si nous conside- || rons que la pluspart de noz fruits sont venuz de dehors : et bien souvent ils portent le nom du païs d'où on les a apporté. La terre d'Allemagne est bien fruictifiante : mais Tacite dit que de son temps il n'y avoit point d'arbres fruitiers.

843

Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port-Royal ce sont Chenes, Hetres, Frenes, Bouleaux (fort bons en menuiserie), Erables, Sycomores, Pins, Sapins, Aubépins, Coudriers, Saulx, Lauriers, et quelques autres encores que je n'ay remarqué. Il y a force Fraizes et Framboises en certains lieux, item des petits fruits bleuz et rouges par les bois. I'y ay veu des petites poires fort delicates : et dans les prairies tout du long de l'hiver il y a certains petits fruits comme des pommelets colorez de rouge, desquels nous faisons du cotignac pour le dessert. Il y a force grozelles semblables aux nôtres, mais elles deviennent rouges : item de ces autres grozelles rondelettes que nous appellions Guedres. Et des Pois

en quantité sur les rives de mer, desquels au renouveau nous prenions les feuilles, et les mettions parmi les nôtres, et par ce moyen nous estoit avis que nous mangions des pois verts. Au delà de la Baye Françoisise, sçavoir à la riviere Saint-Iehan, et Sainte-Croix, il y a force Cedres, outre ceux que je viens de dire. Quant à ceux de la grande riviere de Canada ils ont esté specifiez au 3. livre en la relation des voyages du Capitaine Jacques Quartier et du sieur Champlain. Vray est que pour le regard de l'arbre *Annedda* par nous celebré sur le rapport dudit Quartier|| aujourd'hui il ne se trouve plus. Mais j'aime mieux en attribuer la cause au changement des peuples par les guerres qu'ils se font, que d'argüer de mensonge icelui Quartier, veu que cela ne lui pouvoit apporter aucune vtilité.

844

Ceux de la Floride sont Pins (qui ne portent point de pepins dans les prunes qu'ils produisent) Chenes, Noyers, Merisiers, Lentisques, Chataigniers (qui sont naturels comme en France), Cedres, Cyprés, Palmiers, Houx, et Vignes sauvages, lesquelles montent au long des arbres, et apportent de bons raisins. Il y a vne sorte de Melliers, desquels le fruit est meilleur que celui de France, et plus gros. Aussi y a-il des Pruniers qui portent le fruit fort beau, mais non gueres bon; des Framboisiers: Vne petite Graine que nous appellons entre nous Bleuës, qui sont fort bonnes à manger: Item des Racines qu'ils appellent *Hassez*, dequoy en la necessité ils font du pain. Surtout est excellente cette province au rapport du bois de l'Esquine tres-singulier pour les diettes. Mais l'eau qui en procede est de telle vertu, que si

vn homme ou femme maigre en buvoit continuellement par quelque temps, il deviendroit fort gras et replet.

La province du Bresil a pris son nom à nôtre, egard, d'vn certain arbre que nous appellons Bresil, et les Sauvages du païs *Araboutan*. Il est aussi haut et gros que noz chenes, et a la fueille du Buis. Noz François et autres en vont charger leurs navires en ce païs-là. Le feu en est préque sans fumée. Mais qui penseroit blanchir son linge à la cendre de ce bois il se tromperoit bien. || Car il le trouveroit teint en rouge Ils ont aussi des palmiers de plusieurs sortes : et des arbres dont le bois des vns est jaune et des autres violet. Ils en ont encores de senteur comme de roses, et d'autres puants, dont les fruits sont dangereux à manger. Item vne espece de Guayac qu'ils nomment *Hivouraté*, duquel ils se servent pour guerir vne maladie entre eux appelée *Pians* aussi dangereuse que la Verole. L'arbre qui porte le fruit que nous disons Noix d'Inde, s'appelle entre eux *Sabaucaië*. Ils ont en outre des Cottonniers, du fruit desquels ils font des litz qu'ils pendent entre deux fourches, ou poteaux. Ce païs est heureux en beaucoup d'autres sortes d'arbres fruitiers, comme Orengers, Citronniers, Limonniers, et autres, toujours verdoyans, qui fait que la perte de ce païs où les François avoient commencé d'habiter, est d'autant plus regrettable à ceux qui aiment le bien de la France. Car il est plus qu'evident que le sejour y est plus agreable et delicieux que la terre de Canada, pour le temperament de l'air. Vray est que les voyages y sont longs, comme de quatre et cinq mois, et qu'à les faire on souffre

quelquefois des famines, comme se voit par les voyages y faits au temps de Villegagnon. Mais à la Nouvelle-France où nous estions, quand on part en saison les voyages ne sont que de trois semaines, ou vn mois, qui est peu de chose.

846 Que si les douceurs et delices n'y sont telles qu'au Perou, ce n'est pas à dire que le païs ne vaille rien. C'est beaucoup qu'on y puisse vivre || en repos et joyeusement, sans se soucier des choses superflues. L'avarice des hommes a fait qu'on ne trouve point vn païs bon s'il n'y a des Mines d'or. Et sots que sont ceux-là, ils ne considerent point que la France en est à present dépourueë : et l'Allemagne aussi, de laquelle Tacite disoit « qu'il ne sçavoit si ç'avoit « esté par cholere, ou par vne volonté propice, que « les Dieux avoient dénié l'or et l'argent à cette province. » Ils ne voyent point que tous les Indiens n'ont aucun vsage d'argent monnoyé, et vivent plus contens que nous. Que si nous les appellons sots, ils en disent autant de nous, et paraventure à meilleure raison. Ils ne sçavent point que Dieu promettant à son peuple vne terre heureuse, il dit que ce sera vn païs de blé, d'orge, de vignes, de figuiers, d'oliviers, et de miel, où il mangera son pain sans disette, etc., et ne lui donne pour tous metaux que du fer et du cuivre, de peur que l'or et l'argent ne lui face elever son cœur, et qu'il n'oublie son Dieu : et ne veut point que quand il aura des Rois ils amassent beaucoup d'or, ni d'argent (1). Ils ne jugent point que les Mines sont les cimetières des hommes : que l'Hes-

(1) Deut. 8, vers. 8, 9. *Item.* 17, vers. 17.

pagnol y a consommé plus de dix millions de pauvres Sauvages Indiens, au lieu de les instruire à la foy Chrétienne : Qu'en Italie il y a des Mines, mais que les anciens ne voulurent permettre d'y travailler, afin de conserver le peuple (1) : Que dans les Mines est vn air épais, grossier, et infernal, où jamais on ne sçait quand il est jour ou nuict : Que faire telles choses c'est vouloir deposséder le diable de son Royaume, pour estre paraventure pire que luy : Que c'est cho. || se indigne de l'homme de s'ensevelir au creux de la terre, de chercher les enfers, et de s'abaisser miserablement au dessous de toutes les creatures immondes : lui à qui Dieu a donné une forme droite, et la face levée, pour contempler le ciel, et luy chanter loüanges : Qu'en país de Mines la terre est sterile : Que nous ne mangeons point l'or et l'argent, et que cela de soy ne nous tient point chaudement en hiver : Que celui qui a du blé en son grenier, du vin en sa cave, du bestail en ses prairies, et au bout des Moruës et des Castors, est plus assuré d'avoir de l'or et de l'argent, que celui qui a des Mines d'en trouver à vivre. Et neantmoins il y a des Mines en la Nouvelle-France, desquelles nous avons parlé en son lieu (2). Mais ce n'est pas la premiere chose qu'il faut chercher. On ne vit point d'opinion. Et ceci ne git qu'en opinion, ni les pierreries aussi (qui sont jouëtz de fols) ausquelles on est le plus souvent trompé, si bien l'artifice sçait contrefaire la Nature : témoin celui qui vendoit il'y a cinq ou six ans des vases de

847

(1) Pline, liv. 33, chap. 4.

(2) Au chap. 23 du liv. 3, et chap. 3 du liv. 4.

verre pour fine Emeraude, et ce fust fait riche de la folie d'autrui s'il eust sceu jouër son rollet.

848 Or sans mettre en jeu les Mines, il se pourra tirer en la Nouvelle-France du proufit des diverses pelleteries qui y sont, lesquelles je trouve n'estre point à mepriser, puis que nous voyons qu'il y tant d'envies contre vn privilege que le Roy avoit octroyé au sieur de Monts pour ayder à y établir et fonder quelque colonie françoise, et maintenant par je ne sçay quelle fatalité est revoqué. Mais il se pourra tirer || vne commodité generale à la France, qu'en la necessité de vivres, vne province secourra l'autre : ce qui se feroit maintenant si le païs estoit bien habité : veu que depuis que nous y avons esté les saisons y ont toujours esté bonnes, et pardeça rudes au pauvre peuple, qui meurt de faim et ne vit qu'en disette et langueur : au lieu que là plusieurs pourroient estre à leur aise, lesquels il vaudroit mieux conserver, que de les laisser perir comme ils font, tant il y a de sangsues du peuple de toutes sortes. D'ailleurs la Pecherie se faisant en la Nouvelle-France, les Terres-neuviens n'auront à faire qu'à charger arrivans là, au lieu qu'ils sont contraints d'y demeurer trois mois : et pourront faire trois voyages par an au lieu d'vn.

De bois exquis je n'y sache que le Cedre, et le Sassafras : mais des Sapins, et Pins, se pourra tirer vn bon proufit, parce qu'ils rendent de la gomme fort abondamment, et meurent bien souvent de trop de graisse. Cette gomme est belle comme la Terebentine de Venise, et fort souveraine à la Pharmacie. l'en ay baillé à quelques Eglises de Paris pour encenser, laquelle a esté trouvée fort bonne. On pourra davantage

fournir de cendres à la ville de Paris et autres lieux de France, lesquels d'orenavant s'en vont tout découverts et sans bois. Ceux qui se trouveront ici affligés pourront avoir là vne agreable retraite, plus-tot que de se rendre sujets à l'Hespagnol, comme font plusieurs. Tant de familles qu'il y a en France surchargées d'enfans, pourront se diviser, et prendre là leur partage || avec vn peu de bien qu'elles auront. 849
Puis, le temps découvrira quelque chose de nouveau : et faut aider à tout le monde, s'il est possible. Mais le bien principal à quoy il faut butter, c'est l'establissement de la Religion Chrétienne en vn país là où Dieu n'est point coneu, et la conversion de ces pauvres peuples, desquels la perdition crie vengeance contre ceux qui peuvent et doivent s'employer à cela et contribuer au moins de leurs moyens à cet effect, puis qu'ils écument la graisse de la terre, et sont constitués œconomes des choses d'ici bas.

Vne chose doit remplir de consolation ceux qui sont vrayement pieux, que nôtre Saint Pere ayant receu la missive que j'ay couchée à la fin du second livre, a esté fort joyeux qu'en son temps vne telle chose se face pour le bien de l'Eglise, et prié Dieu pour la prosperité de l'entreprise du sieur de Poutrincourt sur les corps des saints Apôtres, ce qu'il se propose de continuer, ainsi qu'on nous a dit : ayant donné pouvoir à Monsieur le Nonce de donner la benediction de sa part à tous ceux qui se presenteront pour aller habiter la Nouvelle-France.

CHAP. XXV.

De la Guerre.

850 **D**E la Terre vient la Guerre : et quand on sera établi en la Nouvelle-France, quelque gourmand paraventure voudra venir enlever le travail des gens de bien || et de courage. C'est ce que plusieurs disent. Mais l'Etat de la France est maintenant trop bien affermi, graces à Dieu, pour craindre de ces coups. Nous ne sommes plus au temps des ligues et partialitez. Nul ne s'attaquera à nôtre Roy, et ne fera des entreprises hazardeuses pour vn petit butin. Et quand quelqu'un le voudroit faire, je croy qu'on a desja pensé aux remedes. Et puis, ce fait est de Religion, et non pour ravir le bien d'autrui. Cela estant, la Foy fait marcher en cette entreprise la tête levée, et passer par dessus toutes difficultez. Car voici que le Tout-puisant dit par son Prophete Esaie à ceux qu'il prent en sa garde, et aux François de la Nouvelle-France : « Ecoutez-moy vous qui suivez justice, et qui cherchez le Seigneur. Regardés au rocher duquel vous avés esté taillés, et au creux de la cisterne dont vous avés esté tirés. » C'est à dire : Considerez que vous estes François. « Regardés à Abraham vôtre pere et à Sara qui vous a enfantés; comment je l'ay appellé lui estant tout seul, et l'ay beni et

« multiplié. Pour certain doncques le Seigneur con-
« solera Sion, etc. »

Noz Sauvages n'ont point leurs guerres fondées sur la possession de la terre. Nous ne voyons point qu'ils entreprennent les vns sur les autres pour ce regard. Ils ont de la terre assez pour vivre et pour se promener. Leur ambition se borne dans leurs limites. Ils font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire : Je vous ay battu : ou par vindicte en ressouvenance de quelque injure receuë; qui est le plus grand vice que je trouve en eux, parce que jamais ils || n'oublient les injures : en quoy ils sont d'autant plus excusables qu'ils ne font rien que nous ne facions bien. Ils suivent la Nature : et si nous remettons quelque chose de cet instinct, c'est le commandement de Dieu qui nous fait faire cela, auquel plusieurs ferment les yeux.

851

Quand donc ils veulent faire la guerre, le *Sagamos* qui a plus de credit entre eux leur en fait sçavoir la cause, et le Rendez-vous, et le temps de l'assemblée. Estans arrivés il leur fait des longues harangues sur le sujet qui se presente, et pour les encourager. A chacune chose qu'il propose il demande leur avis, et s'ils consentent, ils font tous vne exclamation, disans Hau : sinon, quelque *Sagamos* prendra la parole, et dira ce qu'il lui en semble : estans et l'un et l'autre bien écoutés. Leurs guerres ne se font que par surprises, de nuict obscure, ou à la lune par embuche, ou subtilité Ce qui est general par toutes ces Indes. Car nous avons veu au premier livre de quelle façon guerroient les Floridiens : et les Bresiliens ne font pas autrement. Et apres les surprises ils vien-

nent aux mains, et combattent bien souvent de jour.

852 Mais avant que partir, les nôtres (j'entens les Souriquois) ont cette coutume de faire vn Fort, dans lequel se met toute la jeunesse de l'armée; où estans, les femmes les viennent environner et tenir comme assiegés. Se voyans ainsi enveloppés ils font des sorties pour evader, et se liberer de prison. Les femmes qui sont au guet les repoussent, les arrêtent, font leur effort || de les prendre. Et s'ils sont pris elles chargent dessus, les battent, les depouillent, et d'vn tel succès prennent bon augure de la guerre qui se va mener. S'ils eschappent c'est mauvais presage.

Ils ont encore vne autre coutume à l'esgard d'vn particulier, lequel apportant la tête d'vn ennemi, ils font de grandes Tabagies, danses et chansons de plusieurs jours : et durant ces choses ils despouillent le victorieux, et ne lui baillent qu'vn mechant haillon pour se couvrir. Mais au bout de huitaine ou environ, apres la fête, chacun lui fait present de quelque chose pour l'honorer de sa vaillance. Ils ne s'eloignent jamais des cabanes qu'ils n'ayent l'arc au poing et le carquois sur le dos. Et quand quelque inconnu se presente à eux ils mettent les armes bas, s'il est question de parlementer, ce qu'il faut faire aussi reciproquement de l'autre part : ainsi qu'il arriva au sieur de Poutrincourt en la terre des Armouchiquois.

Les Capitaines entre eux viennent par succession, ainsi que la Royauté pardeça, ce qui s'entend si le fils d'vn *Sagamos* ensuit la vertu du pere, et est d'âge competant. Car autrement ils font comme aux vieux siecles lorsque premierement les peuples eleurent des

Rois : dequoy parlant Iehan de Meung, autheur du Roman de la Rose, il dit :

*Vn grand villain entre eux eleurent
Le plus corsu de quants qu'ils furent,
Le plus ossu, et le grigneur (1),
Et le firent Prince et Seigneur.*

Mais ce *Sagamos* n'a point entre eux autorité || abso- 853
luë, ains telle que Tacite dit des anciens Roys Alle-
mans. « La puissance de leurs Roys (dit-il) n'est
« point libre, ni infinie, mais ils conduisent le peu-
« ple plustot par exemple que par commandement. »
En Virginia et en Floride ils sont davantage honorez
qu'entre les Souriquois. Mais au Bresil celui qui
aura plus prins de prisonniers et plus tué d'ennemis,
ils le prendront pour Capitaine, sans que ses enfans
puissent heriter de cette qualité.

Leurs armes sont les premieres qui furent en vsage
apres la creation du monde, masses, arcs, fleches :
car de fondes ni d'arc-baletes ils n'en ont point, ni
aucunes armes de fer ou acier, moins encores de
celles que l'esprit humain a inventé depuis deux cens
ans pour contre carrer le tonnerre : ni de beliers et
futoirs, anciennes machines de batterie.

Ils sont fort adroits à tirer de la fleche : et pour
exemple soit ce qui est rapporté ci-dessus d'un qui
fut tué par les Armouchiquois ayant vn petit chien
cousu avec lui d'une fleche tirée de loin. Toutefois
je ne voudroy leur donner la loüange de beaucoup

(1) Grigneur, c'est *grandior*, plus grand.

de peuples du monde de deçà qui ont esté renommés en cet exercice, comme les Scythes, Getes, Sarmates, Gots, Ecossois, Parthes, et tous les peuples Orientaux, desquels grand nombre estoient si adroits qu'ils eussent adressé à vn cheveu : ce que l'Escriture sainte temoigne de plusieurs du peuple de Dieu, même des Benjamites, lesquels allans à la guerre contre Israël : « De tout ce peuple là (dit l'Escriture) il y
 854 || « de la senestre que de la dextre : et si assurés à
 « jeter la pierre avec la fonde, qu'ils pouvoient
 « frapper vn cheveu sans decliner d'vne partou d'au-
 « tre (1). » En Crete il y eut vn Alcon archer tant expert qu'vn dragon emportant son fils, il le poursuivit et le tua sans offenser son enfant. On lit de l'Empereur Domitian qu'il sçavoit adresser sa fleche de loïn entre deux doigts ouverts. Les écrits des anciens font mention de plusieurs qui transperçoient des oiseaux volans en l'air, et d'autres merveilles que noz Sauvages admireroient. Mais neantmoins ils ne laissent d'estre galans hommes et bons guerriers, qui se fourreront par tout estans soutenus de quelque nombre de François : et ce qui est de perfection apres le courage, ils sçavent partir à la guerre, coucher parmi les neges et à la gelée, souffrir la faim, et par intervalles se repaitre de fumée, comme nous avons dit au chapitre precedent. Car la guerre est appellée *Militia*, non point du mot *Mollitia* comme ont voulu le Jurisconsulte Vlpian-(2), et autres, par vne façon de

(1) Iuges, chap. 20, vers. 16.

(2) Vlpian, liv. 1, § vltieme, *D. de testam. mil.*

parler antiphrastique : mais de *Malitia*, qui vaut autant à dire que *Duritia*, *κακια* : ou *Afflictio*, que les Grecs appellent *κακωσις*. Et ainsi se prent en saint Matthieu (1) là où il est dit qu'à chaque jour suffit sa malice *κακια*, c'est à dire son *Affliction*, sa *peine*, son *travail*, sa *durté*, comme l'interprete fort bien saint Hierome (2). Et n'auroit point esté mal traduit en S. Paul le mot *κακοπάθησον ὡς καλὸς στρατιώτης Ἰησοῦ Χριστοῦ*, *Dura sicut bonus miles Christi Iesu*, au lieu de *Labora*. Endurci-toy par patience : Ainsi qu'en Virgile :

|| *Durate, et rebus vosmet servate secundis.*

855

Et en vn autre endroit il appelle les Scipions *Duros belli*, pour signifier des braves et excellens Capitaines : laquelle durté et malice de guerre. Tertullian explique *Imbonitas* au livre qu'il a écrit aux Martyrs pour les exhorter à bien soutenir les afflictions pour le nom de Iesus Christ : « Vn Gendarme, dit-il, ne vient
« point à la guerre avec delices, et ne va point au
« combat sortant de sa chambre, mais des tentes et
« pavillons étendus, et attachés à des pauls et four-
« ches, *ubi omnis duritia et imbonitas et insuavitas*, ou il
« n'y a nulle douceur. »

Or jaçoit que la guerre qui se fait au sortir des tentes et pavillons soit dure, toutefois la vie ordinaire de noz Sauvages l'est encore plus, et se peut appeller vne vraye milice, c'est à dire malice, que je prens pour durté. Et de cette façon ils traversent de grandz

(1) Matth. 6, vers. 34.

(2) Hier., epist. 147, *ad Amand.*

païs par les bois pour surprendre leur ennemi, et l'attaquer au depourveu. Car au moindre bruit du monde, comme d'un Ellan qui passera à travers les branches et fueillages, les voila en alarmes. Ceux qui ont des villes à la façon que j'ay décrit ci dessus, ils sont vn peu plus asseurez. Car ayans bien barré l'entrée ils peuvent dire : Qui va là, et se preparer au combat. Par ces surprises les Iroquois jadis en nombre de huit mille hommes ont exterminé les *Algoumequins*, ceux de *Hochelaga*, et autres voisins de la grande riviere. Toutefois quand noz Sauvages sous la conduite de *Membertou* allerent à la guerre contre les Armou-

856 chiquois, ils se mirent en chaloupes et canots: || mais aussi n'entrerent-ils point dans le païs; ains les tuerent à la frontiere au port de *Chouakoet*. Et d'autant que cette guerre, le sujet d'icelle, le conseil, l'exécution, et la fin, ont esté par moy decrits en vers François qui sont rapportez ci-apres parmi ce que j'ay intitulé : Les Muses de la Nouvelle-France, je prieray mon Lecteur d'avoir là recours, pour n'écrire vne chose deux fois. Je diray seulement qu'estant à la riviere Saint-Iehan le Sagamos *Chkoudun*, homme Chrétien et François de courage, fit voir à vn jeune homme de Retel nommé le Fèvre, et à moi comme ils vont à la guerre : et apres la Tabagie sortirent environ quatre-vingts de sa ville ayans mis bas leurs manteaux de peluche, c'est à dire tout nuds, portans chacun vn pavois qui leur couvroit tout le corps, à la façon des anciens. Gaullois qui passerent en la Grece sous le Capitaine *Brennus*, desquels ceux qui ne pouvoient guayer les rivieres se mettoient sur leurs boucliers qui leur servoient de bateaux, ce dit Pau-

sanas. Avec ces pavois ils avoient chacun sa masse de bois, le carquois sur le dos et l'arc en main, marchans comme en dansant. Je ne pense pas toutefois que quand ils approchent de l'ennemi pour combattre ils soient tant retenus que les anciens Lacedemoniens, lesquels dès l'âge de cinq ans on accoutumoit à une certaine façon de danse de laquelle ils vsoient en allant au combat, sçavoir d'une cadence douce et posée, au son des flutes, afin de venir aux mains d'un sens froid et rassis, et ne se troubler point l'entendement : pour pouvoir || aussi discerner les assurez d'entre les craintifs comme dit Plutarque. Mais plustot ils vont furieusement, avec des grandes clameurs et hurlemens effroyables, afin d'étonner l'ennemi, et se donner mutuelle assurance. Ce qui se fait entre tous les Indiens Occidentaux.

857

En cette montre noz Sauvages s'en allerent faire le tour d'une colline, et comme le retour estoit vn peu tardif, nous primmes la route vers notre barque, où noz gens estoient en crainte qu'on ne nous eust fait quelque tort.

En la victoire ils tuent tout ce qui peut resister, mais ils pardonnent aux femmes et enfans. Les Bresiliens au contraire prennent tant qu'ils peuvent de prisonniers et les reservent pour mettre en graisse, les tuer, et les manger en la premiere assemblée qu'ils feront. Qui est vne maniere de sacrifice entre les peuples qui ont quelque forme de Religion, d'où ceux-ci ont pris cette inhumaine coutume. Car anciennement ceux qui estoient veincus estoient sacrifiés aux Dieux pretendus auteurs de la victoire, d'où est venu qu'on les appelloit *Victimes*, par ce qu'ils

estoyent veincus : *Victima à Victis*. On les appelloit aussi Hosties, *ab Hoste*, par ce qu'ils estoyent ennemis. Ceux qui mirent en avant le nom de *Supplice* le firent préque à vn même sujet, faisans faire des *Supplications* aux Dieux des biens de 'ceux qu'ils condemnoient à mort. Telle a esté la coutume en plusieurs nations de sacrifier les ennemis aux faux Dieux, et se prattiquoit encore au Perou au temps que les Hespagnols y allerent premierement.

858 || Nous lisons en la sainte Ecriture (1) que le Prophete Samuel mit en pieces Agag, Roy des Hamalekites, devant le Seigneur en Ghilgal. Ce qu'on pourroit trouver estrange, veu qu'il n'estoit rien de si doux que ce saint Prophete. Mais il faut ici considerer que ça esté vn special mouvement de l'esprit de Dieu qui a suscité Samuel à se rendre executeur de la justice divine alencontre d'vn ennemi du peuple d'Israël, au defaut de Saül contempteur du commandement de Dieu, auquel avoit esté enjoint de frapper Hamalek, et faire tout mourir, sans epargner aucune ame vivante : ce qu'il n'avoit fait : et pour-ce fut-il delaissé de Dieu. Samuel donc fit ce que Saül devoit avoir fait, il mit en pieces vn homme qui estoit condamné de Dieu, lequel avoit fait maintes femmes vefves en Israël, et justement receut la pareille : afin aussi d'accomplir la prophetie de Balaam, lequel avoit predit long temps au-paravant que le Roy des Israëlites seroit élevé par-dessus Agag, et seroit son Royaume haussé (2). Or ce fait de Samuel

(1) 1. Sam. 15, vers. 33.

(2) Num. 24, vers. 7.

n'est point sans exemple. Car quand il a esté question d'appaier l'ire de Dieu Moyse a dit : Mettés vn chacun son espée sur sa cuisse, et que chacun de vous tue son frere, son ami, son voisin (1). Ainsi Elie fit tuer les Prophetes de Baal. Ainsi à la parole de saint Pierre Ananias et Saphira tomberent morts à ses piez.

A fin donc de revenir à nôtre propos, noz Sauvages qui n'ont point de religion, aussi ne font-ils point de sacrifices : et d'ailleurs sont plus humains que les Bresiliens, entant qu'ils || ne mangent point leurs semblables, se contentans d'exterminer ce qui leur nuit. Mais ils ont vne generosité de mourir plustot que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Et quand le Sieur de Poutrincourt fit vengeance du forfait des Armouchiquois, il y en eut qui se firent tailler en pieces plustot que de se laisser emporter : ou si par force on les enleve ils se lairront mourir de faim, ou se tueront. Mémes quant aux corps morts ils ne veulent point qu'ils demeurent en la possession des ennemis, et au peril de la vie ils les recueillent et enlevent : ce que Tacite temoigne aussi des anciens Allemans, et a esté chose coutumiere à toute nation genereuse. 859

La victoire acquise d'vne part ou d'autre, les victorieux retiennent prisonniers les femmes et enfans, et leur tondent les cheveux comme on faisoit anciennement par ignominie, ainsi qu'il se voit en l'histoire sacrée. En quoy ils retiennent plus d'humanité que ne font quelquefois les Chrétiens, comme nous avons

(1) Exod. 32, vers. 27.

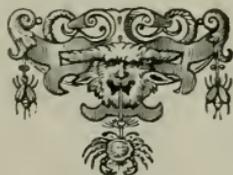
veu en plusieurs rencontres és troubles derniers. Et telle cruauté envers les prisonniers fut reprobée par le Prophete Elisée. Car on se doit contenter en tout cas de les rendre esclaves, comme font noz Sauvages : ou de leur faire r'acheter leur liberté. Mais quant aux morts ils leur coupent les têtes en si grand nombre qu'ils en peuvent trouver, lesquelles se divisent entre les Capitaines, mais ils laissent la carcasse, se contentans de la peau, qu'ils font secher, ou la conroyent, et en font des trophées en leurs cabanes, ayans en cela tout leur contentement. Et avenant 860 || quelque fête solennelle entre eux (j'appelle fête toutes et quantesfois qu'ils font Tabagie) ils les prennent, et dansent avec, pendues au col, ou au bras, ou à la ceinture, et de rage quelquefois mordent dedans : qui est vn grand témoignage de ce desordonné appetit de vengeance duquel nous avons quelquefois parlé.

Nos anciens Gaullois ne faisoient pas moins de trophées que nos Sauvages des têtes de leurs ennemis. Car (s'il faut en croire Diodore et Tite Live) les ayans coupées ils les rapportoient pendues au poïtral de leurs chevaux, et les attachoient solennellement avec cantiques et loüanges des victorieux (selon leur coutume) à leurs portes ainsi qu'on feroit vne tête de sanglier. Quant aux têtes de Nobles ils les embaumoient et les gardoient soigneusement dans des caisses pour en faire montre à ceux qui les venoient voir, et pour rien du monde ne les rendoient ni aux parens, ni à autres. Les Boiens (qui sont ceux de Bourbonnois) faisoient davantage. Car apres avoir vuïdé la cervelle ils bailloient les carcasses

à des orfèvres pour les étoffer d'or, et en faire des vaisseaux à boire, desquels ils se servoient és choses sacrées, et solennitez saintes. Que si quelqu'un trouve ceci étrange, il faut qu'il trouve encor plus étrange ce qui est rapporté des Hongres par Vigenere sur Tite Live, desquels il dit que l'an mil cinq cens soixante six estans près de Iavarin, ils lechoient le sang des têtes des Turcs qu'ils apportoient à l'Empereur Maximilian : ce qui || passe la barbarie qu'on 861 pourroit objecter à noz Sauvages.

Voire je diray qu'ils ont plus d'humanité que beaucoup de Chrétiens, lesquels depuis cent ans en diverses occurrences ont exercé sur les femmes et enfans des cruautéz plus que brutales, dont les Histoi-res sont pleines : et à ces deux sortes de creatures noz Sauvages pardonnent,

*Du Lion genereux imitans la vertu,
Qui jamais ne s'attaque au soldat abbatu.*



CHAP. XXVI.

Des Funerailles.

APRES la guerre, l'humanité nous invite à pleurer les morts, et les ensevelir. C'est vn œuvre tout de pieté, et le plus meritoire qui se puisse faire. Car qui donne secours à vn homme vivant il en peut esperer du service, ou plaisir reciproque; mais d'vn mort nous n'en pouvons plus rien attendre. C'est ce qui rendit le saint homme Tobie agreable à Dieu. Et de ce bon office sont recommandés en l'Evangile ceux qui s'employeroient à la sepulture de nôtre Sauveur. Quant aux pleurs, voici que dit le Sage fils de Sirach (1) :
 « Mon enfant jette des larmes sur le mort et com-
 « mence à pleurer comme ayant souffert chose dure.
 862 « Puis couvre son corps || selon son ordonnance, et
 « ne meprise point sa sepulture. De peur que tu ne
 « sois blamé, porte amerement le dueil d'icelui par
 « vn jour, ou deux, selon qu'il en est digne. »

Cette leçon estant parvenuë, soit par quelque traditive, soit par l'instinct de nature, jusques à noz Sauvages, ils ont encore aujourd'hui cela de commun avec les nations de deça de pleurer les morts et en garder les corps apres le decés, ainsi qu'on faisoit au

(1) Eccles. 38, vers. 16.

temps des saints Patriarches Abraham, Isaac, Iacob, et depuis. Mais ils font des clameurs étranges par plusieurs jours, ainsi que nous vîmes au Port-Royal, quelques mois après nôtre arrivée en ce pais là (sçavoir en Novembre), là où ils firent les actes funebres d'un des leurs nommé *Panoniac*, lequel avoit pris quelques marchandises du magasin du Sieur de Monts, et estoit allé vers les Armouchiquois pour troquer. Ce *Panoniac* fut tué, et le corps rapporté és cabanes de la riviere Sainte-Croix, où les Sauvages le pleurerent et embaumerent. De quelle espece est ce baume, je ne l'ay peu sçavoir ne m'en estant pas enquis sur les lieux. Je croy qu'ils detaillent les corps morts, et les font secher. Bien est certain qu'ils les conservent contre la pourriture : ce qu'ils font préque par toutes ces Indes. Celui qui a écrit l'histoire de la Virginie, dit qu'ils tirent les entrailles du corps, écorchent le mort, ôtent la peau, coupent toute la chair arriere les os, la font secher au Soleil, puis la mettent (enclose en des nattes) aux piez du mort. Cela fait ils lui rendent sa propre peau, et en couvrent les os liés ensemble avec du cuir, le façonnans || tout ainsi que si la chair y estoit demeurée. 863

C'est chose toute notoire que les anciens *Ægyptiens* embaumoiënt les corps morts, et les gardoient soigneusement. Ce qui (outre les auteurs profanes) se voit en la sainte Ecriture (1), où il est dit que Ioseph commanda à ses serviteurs et Medecins d'embaumer le corps de Iacob son pere. Ce qu'il fit selon la coutume du pais. Mais les Israëlites en faisoient

(1) Genes. 50, vers. 2.

de même, comme se voit és Chroniques saintes, là où il est parlé du trepas des Rois Asa et Ioram (1).

De la riviere Sainte-Croix ledit defunct *Panoniac* fut apporté au Port Royal, là où derechef il fut pleuré. Mais pour ce qu'ils ont coutume de faire leurs lamentations par vne longue trainée de jours, comme d'un mois, craignans de nous offenser par leurs clameurs (d'autant que leurs cabanes n'estoient qu'environ à cinq cens pas loin de nôtre Fort), *Membertou* vint prier le Sieur de Poutrincourt de trouver bon qu'ils fissent leur dueil à leur mode accoutumée, et qu'ils ne demeureroient que huit jours. Ce qu'il luy accorda facilement : et de là en avant commencerent dès le lendemain au point du jour les pleurs et criaillemens que nous oyions de nôtre dict Fort, se donnans quelque intervalle sur le jour. Et font ce dueil alternativement chacune cabane à son jour, et chacune personne à son tour.

C'est chose digne de merveille que des nations tant éloignées se rapportent avec plusieurs du monde de deça en ces ceremonies. Car és vieux temps les Perses (ainsi qu'il se lit en || plusieurs lieux dans Herodote, et Q. Curtius) faisoient de ces lamentations, se déchiroient les vétemens, se couvroient la tête, se revettoient de l'habillement de dueil, que l'Écriture sainte (2) appelle Sac, et Iosephe *σχῆμα ταπεινόν*. Voire encores se tondoient, et ensemble leurs chevaux et mulets, ainsi qu'a remarqué le sçavant Drusius en

(1) Paralip. 16, vers. 14, et 21, vers. 19.

(2) Ester. 4, vers. 1.

ses Observations, allegant à ce propos Herodote et Plutarque.

Les Ægyptiens en faisoient tout autant, et paraventure plus, quant aux lamentations. Car apres la mort du saint Patriarche Jacob, tous les anciens, gens d'état et Conseillers de la maison de Pharao et du pais d'Ægypte monterent en grande multitude jusques à l'aire d'Athad en Chanaan, et le pleurerent avec grandes et grieves plaintes : de sorte que les Chananeens voyans cela, dirent : *Ce dueil ici est grief aux Ægyptiens* : et pour la grandeur et nouveauté du dueil ils appellerent ladite aire *Abel-Misraim*, c'est à dire Le dueil des Ægyptiens.

Les Romains avoient des femmes à loüage pour pleurer les morts et dire leurs loüanges par des longues plaintes et querimonies ; et ces femmes s'appelloient *Præficæ*, quasi *Præfectæ*, pour ce qu'elles commençoient le branle quand il falloit lamenter, et dire les loüanges des morts.

*Mercede quæ conductæ flent alieno in funere præficæ
Multo et capillos scindunt, et clamant magis,*

ce dit *Lucilius* au rapport de *Nonius*. Quelquefois même les trompettes n'y estoient point épargnées, comme le temoigne *Virgile* en ces mots :

|| *It cælo clamor, clangorque tubarum.*

865

le ne veux ici recueillir les coutumes de toutes nations : car ce ne seroit jamais fait ; mais en France chacun sçait que les femmes de Picardie lamentent

leurs morts avec des grandes clameurs. Le Sieur des Accords entre autres choses par lui observées recite d'une qui faisant ses plaintes funebres disoit à son defunct mary : Mon Dieu! mon pauvre mary, tu nous as donné vn piteux congé! Quel congé! c'est pour tout jamais. O quel grand congé! faisant vne allusion gaillarde là-dessus. Les femmes de Bearn sont encore plus plaisantes. Car elles racontent par vn jour entier toute la vie de leurs maris. *La mi amou, la mi amou : Cara rident, œil de splendou : Cama leugé, bet dansadou : Lo me balem, lo m'esburbat : mati de pès, fort tard cougat* : et choses semblables : c'est à dire : Mon amour, mon amour : Visage riant, œil de splendeur : Iambe legere, et beau danseur : le mien vaillant, le mien éveillé : matin debout, fort tard au lict, etc. Iehan de Leri recite ce qui suit des femmes Gascones : *Yere, yere, O lou bet renegadou, ô lou bet jougadou qu'here* : c'est à dire : Helas, hélas, O le beau renieur, ô le beau joueur qu'il estoit. Et là dessus rapporte que les femmes du Bresil hurlent et braillent avec telle clameur, qu'il semble que ce soient des assemblées de chiens et de loups. Il est mort (diront les vnes en trainant la voix) celui qui estoit si vaillant, et qui nous a tant fait manger de prisonniers. D'autres faisans vn chœur à part, diront : O que c'estoit vn bon chasseur et vn excellent pescheur! Ha le brave assommeur de || Portugais (1) et de *Margajas*, desquels il nous a si bien vengé. Et au bout de chacune plainte diront : Il est mort, il est mort, celui duquel nous faisons mainte-

866

(1) Les Tououpinambaults sont ennemis des Portugais.

nant le dueil. A quoy les hommes repondent, disans : Helas il est vray, nous ne le verrons plus jusques à ce que nous soions derriere les montagnes, où nous danserons avec lui ! et autres semblables choses. Mais la plus part de ces gens ont passé leur dueil en vn jour, ou peu davantage.

Quant aux Indiens de la Floride, quand quelqu'un de leurs *Paraoustis* meurt ils sont trois jours et trois nuits sans cesser de pleurer, et sans manger : et font tous les *Paraoustis* ses alliés et amis semblable dueil, se coupans la moitié des cheveux tant hommes que femmes, en temoignage d'amitié. Et cela fait il y a quelques femmes deleguées qui durant le temps de six semaines pleurent la mort de ce *Paraousti* trois fois le jour, crians à haute voix, au matin, à midi, et au soir : qui est la façon des Præfices Romaines, desquelles nous avons nagueres parlé.

Pour ce qui est du vêtement de dueil, noz Souriquois se fardent la face tout de noir, ce qui les rend fort hideux. Mais les Hebrieux estoient plus reprehensibles qui se faisoient des incisions au visage en temps de dueil, et se rasoient le poil, comme se lit en Ieremie. Ce qu'ils avoient accoutumé de grande ancienneté : à l'occasion dequoy cela leur fut defendu par la loy de Dieu rapportée au Levitique : « Vous
« ne tondrez point en rond vôtre chevelure, et ne
« raserez point vôtre barbe : et ne ferez point d'inci-
« sion en vôtre chair || pour aucun mort, et ne ferez
« aucunes figures, ni caracteres engravez sur vous. 867
« Je suis le Seigneur. » Et au Deuteronomie : « Vous
« estes enfans du Seigneur vôtre Dieu. Vous ne
« vous decoupez point, et ne vous ferez aucune

« pelure entre vos yeux pour aucun trepassé. » Ce qui fut aussi defendu par les Romains es loix des XII. Tables.

Herodote et Diodore disent que les Ægyptiens (principalement aux funerailles de leurs Rois) se dechiroient les vétemens, et embourboient le visage, voire toute la tête; et s'assemblans deux fois le jour, marchoient en rond chantans les vertus de leur Roy; s'abstenoient de viandes cuites, d'animaux, de vin, et de tout appareil de table, l'espace de soixante douze jours, sans se laver aucunement, ny coucher sur lict, moins avoir compagnie de leurs femmes; toujours se lamentans.

Le dueil ancien de noz Roynes de France (car quant aux Rois ils n'en portent point) estoit de couleur blanche, et pour ce retenoient le nom de Roynes blanches apres le trépas des Rois leurs maris. Mais le commun dueil aujourd'hui tant en France, qu'au reste de l'Europe, est de noir, *qui sub persona risus est*. Car tous ces dueils ne sont que tromperies, et de cent n'y en a pas trois qui ne soient joyeux d'un tel habit. C'est pourquoy furent plus sages les anciens Thraces qui celebroident la naissance des hommes avec pleurs, et leurs funerailles avec joye (1), voulans demontrer que par la mort nous sommes en repos et delivrez de toutes les calamités avec lesquelles nous naissons. Heraclides parlant des Locrois, dit

868 qu'ils ne font aucun || dueil des morts, ains des banquets, et grandes jouïssances. Et le sage Solon reconnoissant les susdits abus abolit tous ces dechire-

(1) Solin. chap. 17. Valer. liv. 2, chap. 1.

mens de pleureurs, et ne voulut point qu'on fit tant de clameurs sur les morts, ainsi que dit Plutarque en sa vie. Les Chrétiens encore plus sages chantoient anciennement *Alleluya* aux mortuaires, et ce vers du Psalme : *Revertere anima mea in requiem tuam, quia Dominus benefecit tibi.*

*Reprends, ô mon ame allegée,
Ton repos souhaité,
Car Dieu ta misere a changée
Par sa toute-bonté.*

Neantmoins pour ce que nous sommes hommes, sujets à joye, tristesse, et autres mouvemens et perturbations d'esprit, lesquelles de premier abord ne sont point en nôtre puissance, ce dit le Philosophe, ce n'est chose à blamer que de pleurer, soit en considérant nôtre condition frele et sujette à tant de maux, soit pour la perte de ce que nous aimions et tenions chèrement. Les saints personages ont esté touchés de ces passions, et nôtre Sauveur même a pleuré sur le sepulchre de Lazare frere de sainte Magdeleine. Mais il ne se faut laisser emporter à la tristesse, ni faire des ostentations de clameurs, où bien souvent le cœur ne touche. Suivant quoy le Sage fils de Sirach nous avertit, disant : « Pleure sur le mort, car il a
« laissé la clarté (de cette vie), mais pleure doucement,
« pour ce qu'il est en repos (1). »

Après que noz Sauvages eurent pleuré *Panoniac*, ils allerent au lieu où estoit sa cabane quand il vivoit,

(1) Eccles. 32, vers. 10, 11.

869 et illec brulerent tout ce qu'il || avoit laissé, ses arcs, fleches, carquois, ses peaux de Castors, son petun (sans quoy ils ne peuvent vivre), ses chiens, et autres menus meubles, afin qu'aucun ne querelast pour sa succession. Cela montre combien peu ils se soucient des biens de ce monde, faisans par ces actes vne belle leçon à ceux qui à tort et à droit courent apres ce diable d'argent, et bien souvent se rompent le col, ou s'ils attrappent ce qu'ils desirent, c'est en faisant banque-route à Dieu, et pillant le pauvre, soit à guerre ouverte, ou souz pretexte de justice. Belle leçon, di-je, à ces avars Tantaes insatiables, qui se donnent tant de peines, et font mourir tant de creatures pour leur aller chercher l'enfer au profond de la terre, sçavoir les thresors que nôtre Sauveur appelle *Richesses d'iniquité* (1). Belle leçon aussi à ceux desquels parle saint Hierome, traitant de la vie des Clercs : « Il y en a (dit-il) qui font vne petite aumone, afin « de la retirer avec bonne vsure, et souz pretexte de « donner quelque chose ils cherchent des richesses, « ce qui est plustot vne chasse qu'vne aumone. Ainsi « prent-on les bêtes, les oiseaux, les poissons. On « met vn petit appât à vn hameçon afin d'y attrapper « les bourses des simples femmes. » Et en l'Építaphe de Nepotian à Heliodore : « Les vns (dit-il) « amassent argent sur argent, et faisans crever leurs « bourses par des façons de services, ils attrappent à la « pipée les richesses des bonnes matrones, et devien- « nent plus opulens estans moines qu'ils n'avoient « esté seculiers. » Et pour cette avarice laquelle nous

(1) Luc. 19, vers. 9, 11.

ne voyons que trop regner aujourd'hui, par edicts Imperiaux les reguliers et seculiers ont esté exclus des testamens, dequoy le même se plaint, || non pour 870 la chose, mais pour ce qu'on en a donné le sujet.

Revenons à noz brulemens mobilières. Les premiers peuples, qui n'avoient point encore l'avarice enracinée au cœur, faisoient le même que noz Sauvages. Car les Phrygiens (ou Troyens) apporterent l'usage aux Latins de bruler non seulement les meubles, mais aussi les corps morts, dressans des hauts buchers de bois à cet effect, comme fit Æneas aux funeraillles de Misenus.

..... *et robore secto*
Ingentem struxere pyram.... (1)

Puis ayans lavé et oint le corps, on jettoit sur le bucher tous ses vêtemens, de l'encens, des viandes, et versoit on de l'huile, du vin, du miel, des feuilles, des fleurs, des violettes, des roses, des vnguents de bonne senteur, et autres choses, comme se voit par les histoires et inscriptions antiques. Et pour continuer ce que j'ay dit de Misenus, Virgile adjoute :

Purpureasque super vestes velamina nota
Conjiciunt : pars ingenti subiere feretro, etc.
..... *congesta cremantur*
Thura, dona, dapes, fuso crateres olivo (2).

(1) Virgil. 6. Æneid.

(2) Æneid. xi.

Et parlant des funeraillles de Pallas, jeune Seigneur, amy d'Æneas :

*Tum geminas vestes, ostroque, auroque rigentes
Extulit Æneas....*

*Multaque præterea Laurentis præmia pugnae.
Aggerat, et longo prædam jubet ordine duci :
Addit equos et tela quibus spoliaverat hostem.*

Et plus bas :

871 || *Spargitur et tellus lachrimis sparguntur et arma.
Hinc alii spolia occisis direpta Latinis
Conjiciunt igni, galeas, ensesque decoros,
Frænaque ferventesque rotas : pars munera nota
Ipsorum clypeos, et non felicia tela,
Setigerosque suos, raptasque ex omnibus agris
In flammam jugulant pecudes.....*

I'ay rapporté ceci en Latin, pour ce qu'il me semble impossible de le rendre en François avec tant de grace.

En la sainte Ecriture je ne trouve sinon les corps de Saül et de ses fils avoir esté brulez apres leur defaite (1), mais il n'est point dit qu'on ait donné au feu aucuns de leurs meubles.

Les vieux Gaullois et Allemans bruloient avec le corps mort tout ce qu'il avoit aimé, jusques aux animaux, papiers de compte, et obligations, comme si par là ils eussent voulu payer, ou demander leurs

(1) 1. Samuel, chap. dernier.

debtes. En sorte que peu auparavant que Cesar y vinst il s'en trouvoit qui se jettoient sur le bucher où l'on bruloit le corps, ayans esperance de vivre ailleurs avec leurs parens, Seigneurs et amis (1). Pour le regard des Allemans, Tacite dit le même d'eux en ces termes : *Quæ vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt etiam animalia, servos et clientes.*

Ces façons de faire ont esté anciennement communes à beaucoup de nations : et le sont encore aujourd'hui en plusieurs lieux des Indes Orientales, comme en la ville de Calamine, et autres du Royaume de Coromandel. Mais noz Sauvages ne sont point si sots que cela : car ils se gardent fort bien de se mettre au feu, sachans qu'il y fait trop chaud. Ils se contentent donc de || bruler les meubles du trepassé : et 872
quant au corps ils le mettent honorablement en sepulture. Ce *Panoniac* duquel nous avons parlé fut gardé en la Cabane de son pere *Neguiroet* et sa mere *Neguioadetch* jusques au printemps lors que se fit l'assemblée des Sauvages pour aller venger sa mort, en laquelle assemblée il fut derechef pleuré, et devant qu'aller à la guerre ils paracheverent ses funerailles et le porterent (selon leur coutume) en vne ile écartée vers le Cap de Sable à vingt-cinq ou trente lieuës loin du Port-Royal. Ces iles qui leur servent de cimetières sont entre eux secretes, de peur que quelque ennemi n'aille tourmenter les os de leurs morts.

Pline et plusieurs autres ont estimé que c'estoit vne folie de garder les corps morts sous vne vaine

(1) Cesar, liv. 6 de la guerre Gaulloise.

opinion qu'on est quelque chose apres cette vie (1). Mais on lui peut approprier ce que *Portius Festus* Gouverneur de Cesarée disoit follement à saint Paul Apôtre : *Tu es hors du sens : ton grand sçavoir t'a renversé l'esprit* (2). On estime noz Sauvages bien brutaux (ce qu'ils ne sont pas), mais si ont-ils plus de sapience en cet endroit que tels Philosophes.

873 Nous autres Chrétiens communement inhumons les corps morts, c'est à dire nous les rendons à la terre (appelée *humus*, d'où vient le mot d'Homme) de laquelle ils ont esté pris, et ainsi faisoient les anciens Romains avant la coutume de les bruler. Ce que font entre les Indiens Occidentaux, les Bresiliens, lesquels mettent leurs morts dans des || fosses creusées en forme de tonneau, quasi tout debouts, quelquefois dans leur propre maison, comme les premiers Romains, ainsi que dit *Servius*, Commentateur de Virgile. Mais noz Sauvages jusques au Perou ne font pas ainsi, ains les gardent entiers és sepulchres, qui sont en plusieurs lieux comme des echaffaux de neuf à dix piez de haut, le plancher duquel est tout couvert de nattes, sur lesquelles ils etendent leurs trepassez arrangez selon l'ordre de leur décès. Ainsi préque font nozdits Sauvages, sinon que leurs sepulchres sont plus petits et plus bas, faits en forme de cages, lesquels ils couvrent bien proprement, et y mettent leurs morts. Ce que nous appellons ensevelir, et non pas *inhumer*, puisqu'ils ne sont pas dedans la terre.

(1) Pline, liv. 7, chap. 56.

(2) Act. 26, vers. 24.

Or quoy que plusieurs nations aient trouvé bon de garder les corps morts, si est-il meilleur de suivre ce que la Nature requiert, qui est de rendre à la terre ce qui lui appartient ; laquelle ce dit Lucrece :

Omniparens eadem rerum est commune sepulchrum.

Aussi est-ce la plus antique façon de sepulture, ce dit Ciceron (1), et ne voulut point le grand Cyrus, Roy des Perses, estre autrement servi apres sa mort que d'estre rendu à la terre. « Mon corps (ce disoit-il « avant que mourir) ô mes chers enfans, quand j'au-
« ray terminé ma vie, ne le mettez ni en or, ni en
« argent, ni en autre cercueil aucun, mais le rendez
« incontinent à la terre. Car que sçauroit-il avoir de
« plus heureux et de souhaitable, que de se meler
« avec celle qui produit et nourrit toutes choses
« belles || et bonnes. » Ainsi reputoit-il vanité 874
toutes les pompes et depenses excessives de pyramides
d'Egypte, des Mausolées et autres sepultures qui de-
puis ont esté faites à l'imitation de cela : comme celle
d'Auguste, la grande et superbe masse d'Adrian, le
Septizone de Severe, et autres moindres encore, ne
s'estimant apres la mort non plus que le plus bas de
ses sujets.

Les Romains quitterent l'inhumation des corps ayans reconnu que les longues guerres y apportoient du desordre, et qu'on deterroit les morts, lesquels par les loix des XII. Tables il falloit enterrer hors la ville, de même qu'à Athenes. Surquoy Arnobe parlant

(1) Ciceron, au liv. 2 des Loix, lequel allegue Xenophon.

contre les Gentils : « Nous ne craignons (dit-il) point, « comme vous pensez, les ravagemens de nos sepul-
« tures, mais nous retenons la plus ancienne et meil-
« leure coutume d'inhumér (1).

Pausanias (qui blâme tant qu'il peut les Gaullois) dit en ses Phociques, qu'ils n'avoient pas de soin d'ensevelir leurs morts, mais nous avons montré ci-dessus le contraire : et quand cela seroit, il parle de la deroute de l'armée de Brennus. Cela seroit bon à dire des Nabates, lesquels (selon Strabon) faisoient ce que Pausanias objecte aux Gaullois, et enfouïssoient les corps de leurs Rois dans vn fumier.

875 Noz Sauvages sont plus hommes que cela et ont tout ce que l'office d'humanité peut desirer, voire encore plus. Car apres avoir mis le mort en son repos, chacun lui fait vn present de ce qu'il a de meilleur. On le couvre de force peaux de Castors, de Loutres, et autres ani- || maux : on lui fait present d'arcs, fleches, carquois, couteaux, *matachiaz*, et autres choses. Ce qu'ils ont commun non seulement avec ceux de la Floride, lesquels faute de fourrures, mettent sur le sepulchre le hanap où avoit accoutumé de boire le defunct, et tout au-tour d'iceux plantent grand nombre de fleches. Item ceux du Bresil, qui enterrent des plumasseries et carquans avec leurs morts : et ceux du Perou, lesquels remplissoient les tombeaux de thresors avant la venuë des Hespagnols ; mais aussi avec plusieurs nations de deça, qui faisoient le même dès les premiers temps apres le Deluge, comme se peut juger par l'ecriteau (quoy que trompeur) du

(1) Arnob. liv. 8.

sepulchre de Semiramis, Royne de Babylone, portant que celui de ses successeurs qui auroit affaire d'argent, le fist ouvrir, et qu'il y en trouveroit tout autant qu'il voudroit. Dequoy Darius ayant voulu faire epreuve, n'y trouva sinon d'autres lettres par le dedans, disans en la sorte : « Si tu n'estois homme
« mauvais et insatiable, tu n'eusses ainsi par avarice
« troublé le repos des morts, et demoli leurs sepul-
« chres. » I'estimeroy cette coutume avoir esté seulement entre les Payens, n'estoit que je trouve en l'histoire de Iosephe, que Salomon avoit mis au sepulchre de David son pere plus de trois millions d'or, qui furent denichez treze cens ans apres (1).

Cette coutume de mettre de l'or és sepulchres estant venuë jusques aux Romains, fut defenduë par les loix des XII. Tables, comme aussi les depenses excessives que plusieurs faisoient à arrouser le corps mort de liqueurs || precieuses, et autres mysteres que nous avons recité ci-dessus. Et neantmoins plusieurs simples et fols hommes et femmes ordonnoient par testament, qu'avec leurs corps on ensevelist leurs ornemens, bagues, et joyaux (ce que les Grecs appellent *ἐπιτάφια*) comme s'en voit vne formule rapportée par le Jurisconsulte Scævola és livres des Digestes (2). Ce qui a esté blamé par Papinian et Ulpian aussi Jurisconsultes : de sorte que pour l'abus, les Romains furent contraints de faire que les Censeurs

(1) Ioseph. liv. 7, chap. 12, des Antiq. Iud.

(2) L. Medico. D. de auro, ar., etc., leg. L. servo alieno. D. de leg. 1. L. et si quis. D. de relig. et sumpt. fun.

des ornemens des femmes condamnerent comme mols et effeminez ceux qui faisoient telles choses, ainsi que dit Plutarque és vies de Solon et de Sylla. C'est donc le plus beau de garder la modestie des anciens Patriarches, et même du Roy Cyrus que nous avons mentionné ci-dessus, au tombeau duquel estoit cette inscription rapportée par Arrian : *PASSANT, QVI QVE TV SOIS, ET DE QVELQVE PART QVE TV VIENNES, CAR IE SVIS SEVR QVE TV VIENDRAS : IE SVIS CE CYRVS QVI ACQVIT LA DOMINATION AVX PERSES : IE TE PRIE NE M'ENVIES POINT CE PEV DE TERRE QVI COVVRE MON PAVVRE CORPS.*

877 Ainsi noz Sauvages ne sont point excusables en mettant tout ce qu'ils ont de meilleur és sepulchres des trepassez, veu qu'ils en pourroient tirer de la commodité. Mais on peut dire pour eux qu'ils ont cette coutume dés l'origine de leurs peres (car nous voyons que pré-|| que dés le temps du Deluge cela s'est fait pardeça) lesquels baillans à leurs morts leurs pelleteries, *matachiaz*, arcs, fleches, et carquois, c'estoient choses dont ils n'avoient nécessité.

Et neantmoins cela ne met point hors de coulpe les Hespagnols qui ont volé les sepulchres des Indiens du Perou, et jetté les os à la voirie : ni ceux des nôtres, qui ont fait le même, quant à avoir pris les peaux de Castors, en nôtre Nouvelle-France, ainsi que j'ay dit ailleurs (1). Car comme dit Isidore de Damiette en vne Epitre : « C'est à faire à des enne-
« mis depouillez d'humanité de voler des corps morts,
« qui ne se peuvent defendre. La Nature même a

(1) Ci-dessus liv. 4, chap. 17.

« donné cela à plusieurs que la haine cesse par la
« mort, et se reconcilient avec les defuncts. Mais les
« richesses rendent ennemis des morts les avarés qui
« n'ont rien à leur reprocher, lesquels tourmentent
« leurs os avec contumelie et injure (1). » Et pour
ce non sans cause les anciens Empereurs ont fait des
loix, et ordonné des peines rigoureuses alencontre
des violateurs de sepulchres.

LOVÉ SOIT DIEV.

(1) Isidor. Pelus. *ad Casium scholasticum*, Epist. 146.





SOMMAIRES DES CHAPITRES

Pour servir de Table des matieres contenuës
en cette Histoire.

La pagination de l'*ancienne édition* est en chiffres ordinaires ;
celle de la *nouvelle édition* en chiffres elzéviens.

	Ancienne édition.	Nouvelle édition.
Le premier volume contient les pages I à XVIII,	1 à 308	1 à 288
Le second volume,	309 615	289 586
Le troisième,	616 877	587 851

LIVRE PREMIER

Auquel sont décrits les voyages et navigations faites de l'autorité et aux dépens de noz Rois tres-Chrétiens FRANÇOIS I, HENRI II et CHARLES IX, en la Terre-neuve de la Floride et Virginie, par les Capitaines Iean Verazzan Florentin, Laudonniere et Gourgues.

CHAPITRE I.



REF recit sur les découvertes des Indes Occidentales de la NOUVELLE-FRANCE ; et sommaire denombrement des voyages y faits par les François. Intention de l'Autheur. Quels sont les peuples de la Nouvelle-France. Page 1 — 1.

CHAP. II.

Du nom de GAVLLE, Refutation des Auteurs Grecs sur ce sujet. Noé premier Gaullois. Les anciens Gaullois peres des Vmbres en Italie. Conquêtes et navigations des vieux Gaullois. Loix marines, justice, et victoires des Marseillois. Portugal. Navire de Paris. Navigations des anciens François. Refroidissement en la navigation d'où est venu. Lacheté de nôtre siecle. Richesses des Terres-neuves. P. 9 — 8.

CHAP. III.

Conjectures sur le peuplement des Indes Occidentales, et consequemment de la Nouvelle-France comprise sous icelles. P. 19 — 18.

CHAP. IV.

Limites de la Nouvelle-France et sommaire du voyage de Jean Verazzan, Capitaine Florentin, en la Terre-neuve, aujourd'hui dite la Floride, avec vne briève description des peuples qui demeurent par les quarante degrez. P. 30 — 28.

CHAP. V.

Voyage du Capitaine Jean Ribaut en la Floride. Les découvertes qu'il y a faites, et la premiere demeure des Chrétiens et François en cette contrée. P. 41 — 39.

CHAP. VI.

Retour du Capitaine Jean Ribaut en France. Confederations des François avec les chefs des Indiens. Festes d'iceux Indiens. Necessité de vivre des François. Courtoisie des Indiens. Division des François. Mort du Capitaine Albert. P. 50 — 47.

CHAP. VII.

Election d'un Capitaine au lieu du Capitaine Albert. Difficulté de retourner en France, faute de navire; secours des Indiens là dessus. Retour. Etrange et cruelle famine. Abord en Angleterre. P. 58 — 55.

CHAP. VIII.

Voyage du Capitaine Laudonniere en la Floride, dite Nouvelle-France. Son arrivée à l'île Saint-Dominique, puis en ladite province de la Floride. Grand âge des Floridiens; Honnesteté d'iceux. Batiment de la forteresse des François. P. 62 — 58.

CHAP. IX.

Navigation dans la riviere de May. Recit des Capitaines et *Paraoustis* qui sont dans les terres. Amour de vengeance. Ceremonie étrange des Indiens pour reduire en memoire la mort de leurs peres. P. 68 — 64.

CHAP. X.

Guerre entre les Indiens; ceremonies avant que d'y aller. Humanité envers les femmes et petits enfans. Leurs triomphes. Laudonniere demandant quelques prisonniers est refusé. Etrange accident de tonnerre. Simplicité des Indiens. P. 73 — 69.

CHAP. XI.

Renvoy des prisonniers Indiens à leur Capitaine. Guerre entre deux Capitaines Indiens. Victoire à l'aide des François. Conspiration contre le Capitaine Laudonniere. Retour du Capitaine Bourdet en France. P. 78 — 74.

CHAP. XII.

Autres diverses conspirations contre le capitaine Laudonniere, et ce qui en arriva. P. 82 — 77.

CHAP. XIII.

Ce que fit le Capitaine Laudonniere estant delivré de ses seditieux. Deux Hespagnols reduits à la vie des Sauvages. Les discours qu'ils tindrent tant d'eux-mêmes que des peuples Indiens. Habitans de Serropé ravisseurs de filles. Indiens dissimulateurs. P. 89 — 83.

CHAP. XIV.

Comme le sieur Laudonniere fait provision de vivres. Découverte

d'un Lac aboutissant à la mer du Su. Montagne de la Mine. Avarice des Sauvages. Guerre. Victoire à l'aide des François. P. 92 — 86.

CHAP. XV.

Grande nécessité de vivres entre les François accrüe jusques à vne extreme famine. Guerre pour avoir la vie. Prise d'*Outina*. Combat des François contre les Sauvages. Façon de combattre d'iceux Sauvages. P. 96 — 90.

CHAP. XVI.

Provisions de mil. Arrivée de quatre navires Angloises. Reception du Capitaine et general Anglois. Humanité et courtoisie d'icelui envers les François. P. 106 — 99.

CHAP. XVII.

Preparation du Capitaine Laudonniere pour retourner en France. Arrivée du Capitaine Jean Ribaut. Calomnies contre Laudonniere. Navires Hespagnoles ennemies. Deliberation sur leur venuë. P. 110 — 104.

CHAP. XVIII.

Opiniatreté du Capitaine Ribaut. Prise du Fort des François. Retour en France. Mort dudit Ribaut et des siens. Bref recit de quelques cruautés Hespagnoles. P. 115 — 109.

CHAP. XIX.

Entreprise haute et genereuse du Capitaine Gourgues pour relever l'honneur des François dans la Floride. Renouvellement d'alliance avec les Sauvages. Prise des deux plus Petits Forts des Hespagnols. P. 129 — 122.

CHAP. XX.

Hespagnol deguisé en Sauvage. Grande resolution d'un Indien. Approches et prise du grand Fort; demolition d'icelui et des

deux autres. Execution des Hespagnols prisonniers. Regret des Sauvages au partir des François. Retour de Gourgues en France, et ce qui avint depuis. P. 135 — 127.

LIVRE DEUXIEME

Contenant les voyages faits souz le Capitaine
Villegagnon en la France Antarctique
du Bresil.

CHAPITRE I.

ENTREPRISE du Sieur de Villegagnon pour aller au Bresil. Discours de tout son voyage jusques à son arrivée en ce pais-là. Fièvre pestilente à cause des eaux puantes. Maladie des François, et mort de quelques-vns. Zone Torride tempérée. Multitude de Poissons. Ile de l'Ascension. Arrivée au Bresil. Riviere de Ganabara. Fort des François. P. 146 — 136.

CHAP. II.

Renvoy de l'un des navires en France. Expedition des Genevois pour envoyer au Bresil. Conjuracion contre Villegagnon; découverte d'icelle; punition de quelques-vns. Description du lieu et retraite des François. Partement de l'escouade Genevoise. P. 156 — 145.

CHAP. III.

Seconde navigation faite au Bresil aux dépens du Roy. Accident d'une vague de mer. Discours des iles Canaries. Barbarie pais fort bas. Poissons volans, et autres, pris en mer. Tortuës merveilleuses. P. 163 — 152.

CHAP. IV.

Passage de la Zone Torride, où navigation difficile, et pourquoi ; et sur ce, refutation des raisons de quelques auteurs. Route des Hespagnols au Perou. De l'origine du flot de la mer. Vent oriental perpetuel souz la ligne æquinoctiale. Origine et causes d'icelui, et des vens d'abas et de Midi. Pluies puantes souz la Zone Torride ; effets d'icelles. Ligne æquinoctiale pourquoi ainsi dite. Pourquoi sous icelle ne se voit ne l'un ne l'autre Pole. P. 169 — 157.

CHAP. V.

Découverte de la terre du Bresil. *Margajas* quels peuples. Façon de troquer avec les *Ou-etacas*, peuple le plus barbare de tous les autres. Haute roche appelée l'Emeraude de *Mak-hé*. Cap de Frie. Arrivée des François à la riviere de *Ganabara*, où estoit le sieur de Villegagnon. P. 176 — 163.

CHAP. VI.

Comme le sieur du Pont exposa au sieur de Villegagnon la cause de sa venuë et de ses compagnons. Reponse dudit sieur de Villegagnon, et ce qui fut fait au Fort de Colligni apres l'arrivée des François. P. 181 — 168.

CHAP. VII.

Ordre pour le fait de la Religion. Pourquoi Villegagnon a dissimulé sa Religion. Sauvages amenez en France. Mariages celebrés en la France Antarctique. Debats pour la Religion. Conspiration contre Villegagnon. Rigueur d'icelui. Les Genevois se retirent d'avec lui. Question touchant la celebration de la Cene à faute de pain et de vin. P. 183 — 172.

CHAP. VIII.

Description de la riviere ou Fort de *Ganabara*, ensemble de l'île où est le Fort de Colligni. Ville-Henry de Thevet. Baleine dans le Port de *Ganabara*. Baleine échouée. P. 193 — 181.

CHAP. IX.

Que la division est mauvaise principalement en Religion. Retour des Genevois en France. Divers perils en leur voyage. Mer herbue. P. 200 — 186.

CHAP. X.

Famine extreme, et les effects d'icelle. Pourquoi on dit Rage de faim. Découverte de la terre de Bretagne. Recepte pour r'affermer le ventre. Procez contre les Genevois envoyé en France. Retour de Villegagnon. P. 208 — 193.

LIVRE TROISIEME

Auquel sont decrits les voyages, navigations
et decouvertes des François dans les
Golfe et grande riviere de Canada.

CHAPITRE I.

SOMMAIRE de deux voyages faits par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve. Golfe de Saint-Laurent et de la grande riviere de *Canada*. Esclaircissement des noms de Terre-neuve, *Bacalos*, *Canada* et *Labrador*. Erreur du sieur de Belle-Forest. P. 232 — 216.

CHAP. II.

Relation du premier voyage fait par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve du Nort jusques à l'embouchure de la grande riviere de *Canada*, et premierement l'état de son equipage, avec les decouvertes du mois de May. P. 240 — 223.

CHAP. III.

La navigation et découverte du mois de Juin. P. 245 — 228.

CHAP. IV.

Les navigations et découvertes du mois de Juillet. P. 256 — 238.

CHAP. V.

S'ensuivent les navigations et découvertes du mois d'Aoust, et le retour en France. P. 265 — 247.

CHAP. VI.

Que la conoissance des voyages du Capitaine Jacques Quartier est nécessaire principalement aux Terre-neuviens qui vont à la pecherie. Quelle route il a prise en cette seconde navigation. Voyage du sieur Champlain jusques à l'entrée de la grande riviere de *Canada*. Epitre présentée au Roy par ledit Capitaine Jacques Quartier sur la relation de son deuxième voyage. P. 273 — 254.

CHAP. VII.

Preparation du Capitaine Jacques Quartier et des siens au voyage de la Terre-neuve. Embarquement. Ile aux oiseaux. Découvertes d'icelui jusqu'au commencement de la grande riviere de *Canada*, par lui dite *Hochelaga*. Largeur et profondeur nompareilles d'icelle ; son commencement inconnu. P. 280 — 260.

CHAP. VIII.

Retour du Capitaine Jacques Quartier vers la Baye Saint-Laurent. Hippopotames. Continuation du voyage dans la grande riviere de *Canada* jusques à la riviere de *Saguenay*, qui sont cent lieux. P. 287. — 266.

CHAP. IX.

Voyage de Champlain depuis *Anticosti* jusques à *Tadoussac*. Description de *Gachepé*, riviere de *Mantanne*, port de *Tadoussac*, baye des Moruës, Ile percée, Baye de Chaleur. Remarques des

lieux, îles, ports, bayes, sables, rochers et rivières qui sont à la bende du Nort en allant à la rivière de Saguenay. Description du port de *Tadoussac*, et de ladite rivière de *Saguenay*. P. 291 — 270.

CHAP. X.

Bonne reception faite aux François par le grand Sagamos des Sauvages du *Canada*. Leurs festins et danses. La guerre qu'ils ont avec les Iroquois. Description de la pointe Saint-Matthieu. P. 298 — 276.

CHAP. XI.

La rejouissance que font les Sauvages apres qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis. Leurs humeurs. Sont malicieux. Leur croyance et faulses opinions. Que leurs devins parlent visiblement aux diables. P. 302 — 281.

CHAP. XII.

Comme le Capitaine Jacques Quartier part de la rivière de *Saguenay* pour chercher vn port, et s'arrête à Sainte-Croix Poissons inconnus. Grandes Tortuës. Ile aux Coudres. Ile d'Orleans. Rapport de la terre du païs. Accueil des François par les Sauvages. Harangue des Capitaines Sauvages. P. 309 — 291.

CHAP. XIII.

Retour du Capitaine Jacques Quartier à l'île d'Orleans, par lui nommée l'*Ile de Bacchus*, et ce qu'il y trouva. Balises fichées au port Sainte-Croix. Forme d'alliance. Navire mis à sec pour hiverner. Sauvages ne trouvent bon que le Capitaine aille en *Hochelaga*. Etonnement d'iceux au bourdonnement des Canons. P. 315 — 296.

CHAP. XIV.

Ruse inepte des Sauvages pour détourner le Capitaine Jacques Quartier du voyage en *Hochelaga*. Comme ils figurent le Diable. Depart de Champlain de *Tadoussac* pour aller à Sainte-Croix.

Nature et rapport du païs. Ile d'Orleans. *Kebec*. Diamans audit *Kebec*. Riviere de *Batiscan*. P. 321 — 302.

CHAP. XV.

Voyage du Capitaine Jacques Quartier à *Hochelaga*. Nature et fruits du païs. Reception des François par les Sauvages. Abondance de vignes et raisins. Grand lac. Rats musquez. Arrivée en *Hochelaga*. Merveilleuse rejoüissance desdits Sauvages. P. 329 — 309.

CHAP. XVI.

Comme le Capitaine et les Gentils-hommes de sa compagnie, avec ses mariniers bien armez et en bon ordre, allerent à la ville de *Hochelaga*. Situation du lieu. Fruits du païs. Batiments et maniere de vivre des Sauvages. P. 335. — 315.

CHAP. XVII.

Arrivée du Capitaine Quartier à *Hochelaga*. Accueil et caresses à luy faites. Malades lui sont apportez pour les toucher. Mont-Royal. Saut de la grande riviere de *Canada*. Etat de ladite riviere outre ledit Saut. Mines. Armures de bois, duquel vsent certains peuples. Regrets pour sa départie. P. 339 — 319.

CHAP. XVIII.

Retour de Jacques Quartier au port de Sainte-Croix apres avoir esté à *Hochelaga*. Sauvages gardent les têtes de leurs ennemis. Les *Toudamas*, ennemis des *Canadiens*. P. 344 — 324.

CHAP. XIX.

Voyage du sieur Champlain depuis le port Sainte-Croix jusques au Saut de la grande riviere, où sont remarquées les rivieres, iles et autres choses qu'il a découvertes audit voyage, et particulièrement la riviere, le peuple et le païs des *Iroquois*. P. 347 — 327.

CHAP. XX.

Arrivée au Saut. Sa description, et ce qui s'y void de remarquable, avec le rapport des Sauvages touchant la fin, ou plustot l'origine de la grande riviere. P. 354 — 334.

CHAP. XXI.

Retour du Saut à *Tadoussac*, avec la confrontation du rapport de plusieurs Sauvages touchant la longueur et commencement de la grande riviere de *Canada*. Du nombre des sauts et lacs qu'elle traverse. P. 361 — 340.

CHAP. XXII.

Description de la grande riviere de *Canada*, et autres qui s'y dechargent. Des peuples qui habitent le long d'icelle. Des fruits de la terre. Des bêtes et oiseaux, et particulièrement d'une bête à deux pieds. Des poissons abondans en ladite grande riviere. P. 366 — 344.

CHAP. XXIII.

De la riviere du *Saguenay*. Des peuples qui habitent vers son origine. Autre riviere venant dudit *Saguenay* au dessus du Saut de la grande riviere. De la riviere des *Iroquois* venant devers la Floride, pais sans neges ni glaces. Singularités d'icelui pais. Soupçon sur les Sauvages de *Canada*. Guet nocturne. Reddition d'une jeune fille échappée. Reconciliation des Sauvages avec les François. P. 370 — 348.

CHAP. XXIV.

Mortalité entre les Sauvages. Maladie étrange et inconnue entre les François. Devotions et vœux. Ouverture d'un corps mort. Dissimulation envers les Sauvages sur lesdites maladies et mortalité. Guerison merveilleuse d'icelle maladie. P. 375 — 353.

CHAP. XXV.

Soupçon sur la longue absence du Capitaine des Sauvages. Retour

d'icelui avec multitude de gens. Debilité des François. Navire delaissé pour n'avoir la force de le remener. Recit des richesses du *Saguenay*, et autres choses merveilleuses. P. 384 — 359.

CHAP. XXVI.

Croix plantée par les François. Capture des principaux Sauvages, pour les amener en France, et faire recit au Roy des merveilles du *Saguenay*. Lamentations des Sauvages Presens reciproques du Capitaine Quartier et d'iceux Sauvages. P. 386 — 363.

CHAP. XXVII.

Retour du Capitaine Jacques Quartier en France. Rencontre de certains Sauvages qui avoient des couteaux de cuivre. Presens reciproques entre lesdits Sauvages et ledit Capitaine. Description des lieux où la route s'est adressée. P. 390 — 367.

CHAP. XXVIII.

Rencontre des Montaignez (Sauvages de *Tadoussac*) et Iroquois. Privilege de celui qui est blessé à la guerre. Ceremonies des Sauvages avant qu'aller à la guerre. Conte fabuleux de la monstruosité des *Armouchiquois*. De la Mine reluisante au soleil, et du *Gougou*. Arrivée au Havre de Grace P. 394 — 371.

CHAP. XXIX

Discours sur le Chapitre precedent. Credulité legere. *Armouchiquois* quels. Sauvages toujours en crainte. Causes des terreurs Paniques. Fausses visions, et imaginations. *Gougou* proprement que c'est. Auteur d'icelui. Mine de cuivre. Hanno Carthageois. Censures sur certains Auteurs qui ont écrit de la Nouvelle-France. P. 399. — 375.

CHAP. XXX.

Entreprise du sieur de Roberval pour la terre de *Canada*. Commission du Capitaine Jacques Quartier. Fin de ladite entreprise. P. 410 — 385.

CHAP. XXXI.

Plainte sur nôtre inconstance et lacheté. Nouvelle entreprise et Commission pour *Canada*. Envie des Marchans Maloins. Revocation de ladite Commission. P. 417 — 393.

CHAP. XXXII.

Voyage du Marquis de la Roche aux Terres-neuves. Ile de Sable. Son retour en France d'une incroyable façon. Ses gens cinq ans en ladite ile. Leur retour. Commission dudit Marquis. P. 420 — 396.

LIVRE QUATRIEME

Auquel sont compris les voyages des Sieurs
de Monts et de Poutrincourt.

CHAPITRE I.



ATTENTION de l'Autheur. Commission au Sieur de Monts. Defenses pour le trafic des pelleteries. P. 431 — 407.

CHAP. II.

Voyage du Sieur de Monts en la Nouvelle-France. Des accidens survenus audit voyage. Causes des bancs de glaces en la Terre-neuve. Imposition de noms à certains ports. Perplexité pour le retardement de l'autre navire. P. 447 — 422.

CHAP. III.

Debarquement du Port au Mouton. Accident d'un homme perdu seize jours dans les bois. Baye Françoisé. Port Royal. Riviere

de l'Equille. Mine de cuivre. Malheur des mines d'or. Diamans, Turquoises. P. 452 — 427.

CHAP. IV.

Description de la riviere Saint-Iean et de l'île Sainte-Croix. Homme perdu dans les bois trouvé le sezième jour. Exemple de quelques abstinences étranges. Differens des Sauvages remis au jugement du sieur des Monts. Autorité paternelle entre lesdits Sauvages. Quels maris choisissent à leurs filles. P. 459 — 434.

CHAP. V.

Description de l'île Sainte-Croix. Entreprise du sieur de Monts difficile et genereuse, et persecutée d'envies. Retour du Sieur de Poutrincourt en France. Perils du voyage. P. 469 — 443.

CHAP. VI.

Batiment de l'île Sainte-Croix. Incommoditez des François audit lieu. Maladies inconeuës. Ample discours sur icelles. De leurs causes. Des peuples qui y sont sujets. Des viandes, mauvaises eaux, air, vens, lacs, pourritures des bois, saisons, disposition de corps des jeunes, des vieux. Avis de l'Autheur sur le gouvernement de la santé et guerison desdites maladies. P. 475 — 449.

CHAP. VII.

Découverte de nouvelles terres par le sieur des Monts. Conte fabuleux de la ville feinte et riviere de *Norombega*. Refutation des auteurs qui en ont écrit. Banc des Moruës en la Terre-neuve. *Kinibeki*, *Choüakoc*. Malebarre. Armouchiquois. Mort d'un François tué. Mortalité des Anglois en la Virginie. P. 496 — 469.

CHAP. VIII.

Arrivée du Sieur du Pont à Sainte-Croix. Habitation transferée au Port-Royal. Retour du Sieur de Monts en France. Difficulté des moulins à bras. Equipage dudit sieur du Pont pour

aller découvrir les Terres-neuves outre Malebarre. Naufrage. Prevoyance pour le retour en France. Comparaison de ces voyages avec ceux de la Floride. Blame de ceux qui meprisent la culture de la terre. P. 501 — 477.

CHAP. IX.

Motif, et acceptation du voyage du sieur de Poutrincourt, ensemble de l'Autheur, en la Nouvelle-France. Partement de la ville de Paris pour aller à la Rochelle. Adieu à la France. P. 508. — 484.

CHAP. X.

Jonas nom de nôtre navire. Mer basse à la Rochelle cause de difficile sortie. La Rochelle ville reformée. Menu peuple insolent. Croquans. Accident de naufrage du *Jonas*. Nouvel equipage. Foibles soldats ne doivent estre mis aux frontieres. Ministres prient pour la conversion des Sauvages. Peu de zele des nôtres. Eucharistie portée par les anciens Chrétiens en voyage. Diligence du sieur de Poutrincourt sur le point de l'embarquement. P. 516 — 492.

CHAP. XI.

Partement de la Rochelle. Rencontres divers de navires et Forbans. Mer tempetueuse à l'endroit des Essores, et pourquoy. Vents d'Ouest, pourquoy frequens en la mer du Ponant. D'où viennent les vents. Marsoins prognostiques de tempête. Façon de les prendre. Tempêtes. Effects d'icelles. Calme. Grain de vent que c'est; comme il se forme; ses effects. Assurance de matelots. Reverence comme se rend au navire Royal. Supputation de voyage. Mer chaude, puis froide. Raison de ce et des Bancs de glace en la Terre-neuve. P. 523. — 499.

CHAP. XII.

Du grand Banc des Moruës. Arrivée audit Banc. Description d'icelui. Pecheries de Moruës et d'oiseaux. Gourmandise des Happe-foyes. Perils divers. Faveurs de Dieu. Causes des frequentes et longues brumes en la mer Occidentale. Avertisse-

ment de la terre. Veuë d'icelle ; odeurs merveilleuses. Abord de deux chaloupes. Descente au Port du Mouton. Arrivée au Port-Royal. De deux François y demeurez seuls parmi les Sauvages. P. 533 — 508.

CHAP. XIV.

Heureuse rencontre du Sieur du Pont. Son retour au Port-Royal. Rejouissance. Description des environs dudit Port. Conjecture sur l'origine de la grande riviere de *Canada*. Semailles de blez. Retour du sieur du Pont en France. Voyage du sieur de Poutrincourt au païs des Armouchiquois. Beau segle provenu sans culture. Exercices et façon de vivre au Port-Royal. Cause des prairies de la riviere de l'Equille. P. 547 — 521.

CHAP. XV.

Partement de l'ile Sainte-Croix. Baye de Marchin. Chouakoet. Vignes et raisins, et largesse de Sauvages. Terre et peuples Armouchiquois. Cure d'un Armouchiquois blessé. Simplicité et ignorance de peuples. Vices des Armouchiquois. Soupçon. Peuple ne se souciant de vêtement. Blé semé et vignes plantées en la terre des Armouchiquois. Quantité de raisins. Abondance de peuple. Mer perilleuse. P. 557 — 531.

CHAP. XVI.

Perils. Langage inconu. Structure d'une forge et d'un four. Croix plantée. Abondance. Conspiration. Desobeissance. Assassinat. Fuite de trois cens contre dix. Agilité des Armouchiquois. Mauvaise compagnie dangereuse. Accident d'un mousquet crevé. Insolence, timidité, impiété et fuite des Sauvages. Port Fortuné. Mer mauvaise. Vengeance. Conseil et resolution pour le retour. Nouveaux perils. Faveur de Dieu. Arrivée du Sieur de Poutrincourt au Port-Royal et la reception à lui faite. P. 567 — 540.

CHAP. XVII.

Etat des semailles. Institution de l'Ordre de Bon-Temps. Com-

portement des Sauvages parmi les François. Etat de l'hiver. Pourquoi en ce temps pluies et brumes rares. Pourquoi pluies frequentes entre les Tropiques. Neges vtils à la terre. Etat de Ianvier. Conformité de temps en l'antique et Nouvelle-France. Pourquoi printemps tardif. Culture de jardins. Rapport d'iceux. Moulin à eau. Manne de harens. Preparation pour le retour. Invention du sieur de Poutrincourt. Admiration des Sauvages. Nouvelles de France. P. 580 — 553.

CHAP. XVIII.

Arrivée des François. Societé du sieur de Monts rompuë, et pourquoy. Avarice de ceux qui volent les morts. Feux de joie pour la naissance de Monseigneur d'Orleans. Partement des Sauvages pour aller à la guerre. Sagamos Membertou. Voyages sur les côtes de la Baye Françoisé. Traffic sordide. Ville d'*Ouïgoudi*. Sauvages comme font de grans voyages. Mauvaise intention d'iceux. Mine d'acier. Voix de Loups-marins. Etat de l'île Sainte-Croix. Amour des Sauvages envers leurs enfans. Retour au Port-Royal. P. 590 — 562.

CHAP. XIX.

Port de Campseau. Partement du Port-Royal. Brumes de huit jours. Arc-en-ciel paroissant dans l'eau. Port Savalet. Culture de la terre exercice honorable. Regrets des Sauvages au partir du sieur de Poutrincourt. Retour en France. Voyage au Mont Saint-Michel. Fruits de la Nouvelle-France presentez au Roy. Voyage en la Nouvelle-France depuis le retour dudit sieur de Poutrincourt. Lettre missive dudit sieur au Saint Pere à Rome. P. 603 — 574.

LIVRE CINQUIÈME

Contenant sommairement les navigations faites
en la Nouvelle-France depuis nôtre re-
tour en l'an mil six cens sept
jusques à hui.

CHAPITRE I.

MENTION de nôtre grand Roy HENRI sur le sujet
des grandes entreprises. Ensemble des Sieurs de
Monts et de Poutrincourt. Revocation du privilege de
la traite des Castors. Reponse aux envieux pour le
Sieur de Monts. Dignité du caractere Chrétien. Perils dudit
sieur de Monts. P. 617. — 591.

CHAP. II.

Equipage du Sieur de Monts. Kebec. Commission du Capitaine
Champlain. Conspiration chatiée. Fruits naturels de la terre.
Scorbut. Annedda. Defense pour Jacques Quartier. P. 621 —
595.

CHAP. III.

Conseil du Capitaine Champlain sur vn nouveau voyage. Voyage
aux Iroquois. Arrivée au Lac. Estat du païs et des hommes.
Alarme des Iroquois. Prudence des Sauvages. Adresse et
courage de Champlain. Déroute. Moyen de penetrer dans les
terres. Sauvages hommes de parole. P. 625 — 599.

CHAP. IV.

Etat pour ceux qu'on laisse à Kebec. Nouveau voyage de Cham-

plein. Voyage au grand Lac de *Canada*. Combat. Alliance. Beau país. Forts et villes. Maisons à etages. Arcs monstrueux. Defense pour Jacques Quartier. Esperance pour le passage à la Chine. P. 629 — 603.

CHAP. V.

Qu'il ne se faut fier qu'à soy-même. Embarquement du Sieur de Poutrincourt. Longue navigation. Conspiration. Arrivée au Port-Royal. Baptême de Sauvages. S'il faut contraindre en la Religion. Moyen d'attirer ces peuples. Retour en France. P. 634 — 608.

CHAP. VI.

Avis d'une Societé de François qui se fait pour aller habiter les Terres-neuves des Indes Occidentales. P. 643 — 618.

LIVRE SIXIEME

Contenant les mœurs, coutumes et façons de vivre des Indiens Occidentaux de la Nouvelle-France, comparées à celles des anciens peuples de pardeça, et particulièrement de ceux qui sont en même parallele et degré.

CHAPITRE I.



DE LA NAISSANCE. Coutume des Hebreux, Cimbres, François et Sauvages. P. 651 — 625.

CHAP. II.

DE L'IMPOSITION DES NOMS. Abus de ceux qui imposent les noms des Chrétiens aux infidèles. Les noms n'ont point été imposés sans sujet. Des sobriquets. De l'origine des surnoms. Des noms des hommes imposés aux villes et aux provinces. P. 653 — 627.

CHAP. III.

DE LA NOURRITURE DES ENFANS. Femmes du jourd'hui. Anciennes Allemandes. P. 657 — 631.

CHAP. IV.

DE L'AMOUR ENVERS LES ENFANS. Sauvages aiment leurs enfans plus que pardeçà, et pourquoy. Nouvelle-France en quoy vtile à l'antique France. Possession de la terre. P. 659 — 633.

CHAP. V.

DE LA RELIGION. Origine de l'idolatrie. Celui qui n'adore rien est plus susceptible de la Religion Chrétienne qu'un idolatre. Religion des Canadiens. Peuple facile à convertir. Astorgie et impiété des Chrétiens du jourd'hui. Donner du pain et enseigner les arts est le moyen de convertir les peuples Sauvages. Du nom de Dieu. De certains Sauvages ja Chrétiens de volonté. Religion de ceux de Virginia. Contes fabuleux de la Resurrection. Simulacres des Dieux. Religion des Floridiens. Erreur de Belle-Forest. — Adoration du Soleil. Baise-main. Bresiliens tourmentez du diable. Ont quelque obscure nouvelle du Deluge et de quelque Chrétien qui anciennement a esté vers eux. P. 661 — 635.

CHAP. VI.

DES DEVINS et Aoutmoins. De la Pretrise. Idoles des Mexicains. Pretres Indiens sont aussi Medecins. Pretexte de Religion. Ruse des Aoutmoins. Comme ils invoquent les diables.

Le diable egratigne ses sacrificateurs negligents. Chansons à la louange du diable. Sabat chez les Sauvages. Feuz de la Saint Jean. *Vrim et Tummim*. Sacerdoce successif. Caraïbes, affronteurs semblables aux sacrificateurs de Bel P. 676 — 651.

CHAP. VII.

DV LANGAGE. Les Indiens tous divisés en langage. Le temps apporte changement aux langues. Conformité d'icelles. Du mot Sagamos. Sauvages parlent en tutoyant. Causes du changement des langues. Traffic de Castors depuis quand. Prononciation des Sauvages, anciens Hebrieux, Grecs. Latins, et des Parisiens. Sauvages ont des langues particulieres non entendues des Terre-neuviens. Prier en langue entendue. Maniere de conter des Sauvages. P. 686 — 661

CHAP. VIII.

DES LETTRES. Invention des lettres admirable. Anciens Allemans sans lettres. Les lettres et sciences és Gaulles avant les Grecs et Latins. Sarronides, vieux Theologiens et Philosophes Gaullois. Poëtes Bardes. Reverence qu'on leur portoit. Reverence de Mars aux Muses. Fille ainée du Roy. Basilic attaché au temple d'Apollon. Deploration de la mort du Roy HENRI LE GRAND. P. 697 — 672.

CHAP. IX.

DES VETEMENTS ET CHEVELVRES. Vetements à quelle fin. Nudité des anciens Pictes; des modernes Æthiopiens; des Bresiliens. Sauvages de la Nouvelle-France plus honêtes. Leurs manteaux de peluches. Vetement de l'ancien Hercules, des anciens Allemans, des Gots. Chaussure des Sauvages. Couverture de la tête. Chevelures des Hebrieux, Gaullois, Gots. Ordonnance aux Prêtres de porter chapeaux. Hommes tondu. P. 700 — 676.

CHAP. X.

DE LA FORME ET DEXTERITÉ. Forme de l'homme la plus parfaite. Violence faite à la Nature. Bresiliens camus. Le reste des Sauvages beaux hommes. Demi nains. Patagons geans. Couleur des Sauvages. Description des Mouches Occidentales. Amériquains pourquoy ne sont noirs. D'où vient l'ardeur de l'Afrique, et le rafraichissement de l'Amerique en même degré. Couleur des cheveux et de la barbe. Romains quand ont porté barbe. Sauvages ne sont velus. Femmes veluës Aucuns Gaullois et Allemans à poil blond comme or. Leurs Regards, Voix, Yeux. Femmes à bonne tête. Yeux des hommes de la Taprobane, des Sauvages et Scythes. Des Levres. Corps monstrueux. Agilité corporele. Comme font les Naires de Malabaris pour estre agiles. Quels peuples ont l'agilité. D'exterité à nager des Indiens. Veuë aiguë. Odorat des Sauvages. Leur haine contre les Hespagnols. P. 707 — 682.

CHAP. XI.

DES ORNEMENTS DV CORPS. Du fard et peintures des Hebreux, Romains, Afriquains, etc. Anglois, Pictes, Gots, Scythes, etc. Indiens Occidentaux. Des Marques, Picqures et Incisions sur la chair. Des Marques des anciens Hebreux, Tyrons et Chrétiens. Blame des fard et peintures corporeles. P. 719 — 694.

CHAP. XII.

DES ORNEMENTS EXTERIEVRS. Deux tyrans de nôtre vie. Superfluitez de l'ancienne Rome. Excés des Dames. Des Moules et Cages de tête. Peinture des cheveux. Pendans d'oreilles. Perles aux mains, jarretieres, bottines et souliers. Perles que c'est. *Matachiaz*. Vignols. *Esurgni*. Carquans de fer et d'or. P. 725 — 700.

CHAP. XIII.

DV MARIAGE. Coutume des Iuifs. Sauvages plus civils que

maintes nations anciennes. Femmes vées se noircissent le visage. Prostitution de filles. Contenance des Souriquoises. Filles à l'épreuve avant le mariage. Maniere de rechercher vne fille en mariage. Prostitution de filles au Bresil. Verole. Guerison. Contenance des anciens Allemans. Raison de la contenance des Sauvages. Floridiens aiment les femmes Ithyphalles. Degrez de consanguinité. Femmes Gaulloises fecondes. Polygamie sans jalousie. Repudiation. Homme ayant mauvaise femme que doit faire. Abstinenances de véves. Coutume de prêter les femmes pour avoir lignée. Paillardise est abominable avec les infideles. P. 736 — 711.

CHAP. XIV.

LA TABAGIE. Vie des Sauvages des premieres terres. Comme les Armouchiquois vsent de leur blé. Anciens Italiens de même. Assemblée de Sauvages faisant la Tabagie. Femmes separées. Honneur rendu aux femmes entre les vieux Gaullois et Allemans. Mauvaise condition d'icelles entre les Romains. Quels ont établi l'Empire Romain. Façon de vivre des vieux Romains, Tartares, Moscovites, Getuliens, Allemans, Æthiopiens, de saint Jean Baptiste, Scipion, Æmilian, Trajan, Adrian; et des Sauvages. Sel non du tout necessaire. Sauvages patissent quelquefois. Superstition d'iceux. Gourmandise d'eux et de Hercules. Viandes des Bresiliens. Antropophagie. Etrange prostitution de filles. Communauté de vie. Hospitalité des Sauvages, Gaullois, Allemans et Turcs, à la honte des Chrétiens. DV BOIRE. Premiers Romains n'avoient vigues. Bierre des vieux Gaullois et Ægyptiens. Anciens Allemans haïssoient le vin. Vin comment necessaire. Petun. Boire l'un à l'autre. Bruvage des Floridiens et Bresiliens. Hydromel. P. 744 — 719.

CHAP. XV.

DES DANSES ET CHANSONS. Origine des danses en l'honneur de Dieu. Danses et Chansons en l'honneur d'Apollon, Neptune, Mars, du Soleil. Des Saliens, *Præsul*. Danse de

Socrate. Danses tournées en mauvais vsage. Combien dange-reuses. Tous sauvages dansent. A quelle fin. Sotte chanson d'Orphée. Pourquoi nous chantons à Dieu. Chansons des Sou-riquois : des peuples saints , des Bardes Gaullois. Vaudevilles par le commandement de Charlemagne. Chansons des Lacede-moniens. Danses et Chansons des Sauvages. Harangues de leurs Capitaines. P. 758 — 732.

CHAP. XVI.

DE LA DISPOSITION DV CORPS. Phthisie. Sueurs des Sau-vages. Medecins et Chirugiens Floridiens , Bresiliens , Sour-iquois. Guerison par charmes. Merveilleux recit du mépris de douleur. Epreuve de constance. Souffrance de tourmens en l'honneur de Diane et du Soleil. Longue vie des Sauvages. Causes d'icelle, et de l'abbregement de noz jours. P. 765 — 739.

CHAP. XVII.

EXERCICES DES HOMMES. Fleches, arcs, masses, boucliers, lignes à pecher, raquettes. Canots des Sauvages, et la forme d'iceux. Canots d'oziens, de papier, de cuir, d'arbres creusez. Origine de la fable des Syrenes. Longs voyages à travers les bois. Poterie de terre. Labeur de la terre. Allemans anciens n'ont eu champs propres. Sauvages non laborieux. Comme cul-tivent la terre. Double semaille et moisson. Vie de l'hiver. Villes des Sauvages. Origine des villes. Premier ædificateur és Gaulles. Du mot *Magus*. Philosophie a commencé par les Bar-bares. Jeux des Sauvages. P. 772 — 746.

CHAP. XVIII.

EXERCICES DES FEMMES. Femme dite Percée. Femmes sauvées par la generation des enfans. Purification. Dure condi-tion des femmes entre les Sauvages. Nattes , Conroyement de cuirs, Paniers, Bourses, Teinture, Ecuelles, *Matachiaz*, Canots.

Amour des femmes envers leurs maris. Pudicité d'icelles. Belle observation sur les noms Hebrieux de l'homme et de la femme. P. 781 — 755.

CHAP. XIX.

DE LA CIVILITÉ. Première civilité, obéissance à Dieu, et aux peres et meres. Sauvages sont sales en leur Tabagie, faute de linge. Repas des vieux Gaullois et Allemans. Arrivées des Sauvages en quelque lieu. Leurs salutations : ensemble des Grecs, Romains, et Hebrieux. Salutations en éternuant : item es commencemens des Missives. De l'Adieu. Du baise-pié, baise-main, et baise bouche. Reverence des Sauvages à peres et meres. Malediction à qui n'honore son pere et sa mere. P. 785 — 759.

CHAP. XX.

DES VERTVS ET VICIS DES SAVVAGES. Les principes des Vertus sont en nous dès la naissance. De la force et grandeur de courage. Anciens Gaullois sans peur. Sauvages vindicatifs. Le Pape pere commun des Chrétiens pour mettre la paix entre ses enfans. Temperance en quoy consiste. Si les Sauvages en sont doüez. Liberalité en quoy consiste. Liberalité des Sauvages. Ils meprisent les mercadens avarés. Magnificence. Hospitalité. Pieté envers les peres et meres. Mansuetude, Clemence, Iustice d'iceux. Gratellé de nôtre France. Execution de justice. Evasion incroyable de deux Sauvages prisonniers. Sauvages à quoy diligens et paresseux. P. 792 — 766.

CHAP. XXI.

DE LA CHASSE. Origine d'icelle. A qui elle appartient. A quelle fin les Rois eleuz. Chasse, image de la guerre. Première fin d'icelle. Interpretation d'un verset du Psal. 132. Tous sauvages chassent. Quand et Comment. Description et chasse de l'Ellan. Chiens de Sauvages. Raquettes aux piés. Constance des Sauvages à la chasse. Belle invention d'iceux pour la cuisine. Sauvages d'Ecosse cuisent la chair dans la peau. Devoir des femmes apres la chasse. La pecherie du Castor. Description
êêê

d'icelui. Son bâtiment admirable. Comme se prent. Anciennement d'où venoient les Castors. Ours. Leopars. Description de l'animal *Nibachés*. Loups, Lapins, etc. Bestial de France bien profitant en la Nouvelle-France. Merveilleuse multiplication d'animaux. Animaux de la Floride, et du Bresil. Vermine du Bresil. Sauvages sont vraiment nobles. P. 800 — 774.

CHAP. XXII.

LA FAVCONNERIE. Les Muses se plaisent à la chasse. Fauconnerie exercice noble. Sauvages comme prennent les oiseaux. Iles fourmillantes en oiseaux. Gibier du Port Royal. *Niridau*. Mouches luisantes. Poules d'Inde. Oiseaux de la Floride et du Bresil P. 813 — 787.

CHAP. XXIII.

LA PECHERIE. Comparaison entre la Venerie, la Fauconnerie, et la Pecherie. Empereur se delectant à la Pecherie. Absurdité de Platon. Pecherie permise aux Ecclesiastics. Nourriture de poisson est la meilleure et la plus saine. Tous poissons craignent l'hiver et se retirent. Reviennent aux printemps. Manne d'Eplans, Harens, Sardines, Eturgeons, Saumons. Maniere de les prendre par les Sauvages. Abus et superstition de Pythagore. *Sanctorum* des Terres-neuviens. Coquillages du Port-Royal. Pecherie de la Moruë. Si la Moruë dort. Poissons pourquoy ne dorment. Poissons ayans pierres à la tête (comme la Moruë) craignent l'hiver. Huiles de poissons. Pecherie de la Baleine : en quoy est admirable la hardiesse des Sauvages. Hippopotames. Multitude infinie de Macquereaux. Faineantise du peuple d'aujourd'hui. P. 818 — 791.

CHAP. XXIV.

DE LA TERRE. Quelle est la bonne terre. Terre sigillée en la Nouvelle-France. Rapport des semailles du sieur de Poutricourt. Quel est le bon fumier. Blé de Turquie dit *Mahis*. Comme les Sauvages amendent leurs terres. Comme ils sement.

Temperament de l'air sert à la production. Greniers sous-terrains. Causes de la paresse des Sauvages des premières terres. Chanve. Vignes. Quand premièrement plantées és Gaulles. Arbres. Vertu de la gomme de sapin. Petun, et façon d'en user. Folle avidité apres le Petun. Vertu d'icelui. Erreur de Belle-Forest. Racines. Afrodilles. Consideration sur la misere de plusieurs. Culture de la terre exerce le plus innocent. *Gloria adorea*. Gueux et faineans. Arbres fruitiers, et autres, du Port Royal, de la Floride, du Bresil. Mépris des Mines. Fruits à esperer en la Nouvelle-France. Prieres faictes à Dieu par le Pape pour la prosperité des voyages en icelle. P. 831 — 804.

CHAP. XXV.

DE LA GUERRE. A quelle fin les Sauvages font la guerre. Harangues des Capitaines Sauvages. Surprises. Façon de presager l'évenement de la guerre. Poser les armes en parlementant. Succession des Capitaines. Armes des Sauvages. Excellens Archers. D'où vient le mot *Militia* : Sujet de la crainte des Sauvages. Façon de marcher en guerre. Danse guerriere. Comme les Sauvages vsent de la victoire. Victime. Hostie. Supplice. Les Sauvages ne veulent tomber és mains de leurs ennemis. Prisonniers tondus. Humanité des Sauvages envers les captifs. Trophées de têtes des veincus. Anciens Gaullois. Hongres modernes. P. 849 — 822.

CHAP. XXVI.

DES FUNERAILLES. Pleurer les morts. Les enterrer œuvre d'humanité. Coutumes des Sauvages en ce regard. De la conservation des morts. Du dueil des Perses, Ægyptiens, Romains, Gascons, Basques, Bresiliens, Floridiens, Souriquois, Hebrieux, Roynes de France, Thraces, Locrois, anciens Chrétiens. Brulement des meubles des Sauvages decedez belle leçon aux avars. Coutumes des Phrygiens, Latins, Hebrieux, Gaullois, Allemans, Sauvages, en ce regard. Inhumation des morts.

Quels peuples les enterrent, quels les brulent, et quels les gardent. Dons funeraux enclos és sepulcres des morts. Iceux reprovés. Avarice des violateurs de sepulcres. P. 861 — 834.

Pour l'intelligence des Relieurs, le lieu de la grande Charte géographique des Terres-neuves doit estre entre la page 224 et la 225 — 208 et 209.

La figure du Fort de la Floride dit la Caroline, entre la page 66 et la 67 — 62 et 63.

La figure du port de Ganabara au Bresil, entre la page 196 et la 197 — 182 et 183.

La figure du Port-Royal, entre la page 454 et la 455 — 428 et 429.

En ladite grande Charte les lettres B. C. G. I. P. signifient Baye, Cap, Golfe, Ile, Port.

Après s'ensuivent LES MUSÉES DE LA NOUVELLE-FRANCE.

LES MUSES

DE LA NOUVELLE-
FRANCE.

A MONSEIGNEUR
LE CHANCELLIER.

*Avia Pieridum peragro loca nullius antè
Trita solo.....*



A PARIS

Chez JEAN MILLOT, devant S. Barthelemy, aux trois
Coronnes : Et en sa boutique sur les degrez de la
grand' salle du Palais.

M. DC. XII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.



A

MONSEIGNEUR

MESSIRE NICOLAS

BRVLART SEIGNEUR

de Sillery, Chancelier de

France et de Navarre.



MONSEIGNEUR,

Les Muses de la NOUVELLE-FRANCE
ayans passé d'un autre monde à cetui-ci, au-
jourd'hui se presentent à voz piés en espe-
rance de recevoir quelque bon accueil de
vous, qui estant le Pere de celles qui resident
sur le Parnasse de nôtre France Gaulloise et

Orientale, desirent aussi que de cette même affection vne flamme sorte, qui les environne et reçoive en sa tutele. Que si elles sont mal peignées, et rustiquement vetuës, considerez, Monseigneur, le país d'où elles viennent, incult, herissé de forêts, et habité de peuples vagabons, vivans de chasse, aymans la guerre, méprisans les delicatesses, non civilisés, et en vn mot qu'on appelle Sauvages : et attribués à la communication qu'elles ont euë avec eux, et aux flots de la mer, leur défaut : je veux dire, si elles ne sont en si bonne conche et en bon point comme celles qui ont accoutumé de se presenter à vous. Elles sont encore pour le present semblables à ces poissons qui sont appellés Abramides en la Pêcheirie d'Oppian, lesquels sans demeure certaine changent perpetuellement de place, se trouvant bien en toute sorte de terre, au contraire de plusieurs qui ne peuvent vivre qu'en vn lieu. Poissons vrayment figure du peuple Hebrieu, et de la vie de ce monde, soit qu'on

les prenne par leur nom, soit que l'on considère leur façon de vivre, toujours étrangers, conduits par la providence de celui qui les a créés, ainsi que le grand Abraham pere des croyans, duquel non sans cause ilz portent le nom. Mais s'il arrive, Monseigneur, que par vôtre faveur, assistance et support, elles soient vn jour arretées és montagnes du Port Royal et ruisseaux qui en decoulent, et ayent le moyen de se rendre plus civiles et mieux venantes à la cadence des fredons d'Apollon : ainsi qu'aux premiers temps és solennitez publiques et saintes on dansoit et chantoit les hymnes et cantiques, tant de vive voix que sur tous instruments de Musique à l'honneur du vray Dieu (1) : De memes elles feront souz vos auspices maintes fêtes solennelles, où vôtre nom sera exalté, et en leurs chansons rememorez les bien-faits de celui qui apres avoir bien merité de son Roy, de sa patrie et

(1) Iuges 21, vers. 19, 21, et 2. Sam., ch. 6.

de toute la Chrétienté, aura encore pris vn soin non indigne d'vn Chancelier de France, qui sera d'aider à l'establissement des Muses en la France Nouvelle, trans marine, et Occidentale, pour la conversion des peuples infideles.

Vôtre tres-humble et tres-obeissant
serviteur,

MARC LESCARBOT,
Vervinois.



LES MVSES

DE LA NOUVELLE-FRANCE.

AV ROY.

ODE PINDARIQVE

presentée à sa Majesté en Novembre
mil six cens sept.

STROPH. I.

NEPTVNE, donne-moy des vers
Propres à resonner la gloire
Du plus grand Roy que l'Vnivers
Ait produit de longue memoire.

Et puis que sur tes moites eaux
Tendent leurs ailes noz vaisseaux ,
Fay qu'avec eux ore je vole
Cornant son renom jusqu'au pole ,
Et que porté d'vn trait leger
Sur l'aile de ta large échine ,

Je l'annonce au peuple étranger
Qui demeure au fond de la Chine.

ANTISTROPH.

Muses pourtant pardonnez-moy
Si pour cette heure je m'adresse
Ailleurs qu'à vous, et si la loy
De vous invoquer je transgresse.
Je ne boy ici d'Helicon
Les douces eaux, ni ma chanson
Ne ressent les fleurs qu'on amasse
Au sommet du double Parnasse.
Neptune commande en ce lieu,
C'est à lui qu'il faut que je rende
Ores mes vœux, et qu'à ce Dieu
De mon chant le ton je demande.

EPOD.

Car quoy qu'il soit quelquefois
Forcené d'ire et de rage,
Il ayme bien toute fois
Des chansons le doux ramage.
Et de cela soucieux
A ses Syrenes il donne
Mainte chanson qui resonance
D'un chant fort harmonieux,
Qui par ses douces merveilles
Les peu rusez Nautonniers
Attire par les oreilles,
Et les fait ses prisonniers.

STROPH. 2.

Vive donc mon Prince et mon Roy
 Par qui respire nôtre France,
 Sentant souz le joug de sa loy
 Les doux effects de sa clemence.
 Lui qui parmi tant de hazars
 Qui l'ont suivi de toutes parts
 A veincu l'effort de Fortune,
 Laquelle en lui n'a part aucune.
 Car sa vertu tant seulement
 Du haut des cieux favorisée
 A jusques dans le Firmament
 Sa Majesté autorisée.

ANTISTROPH.

Le jour qu'en France commença
 A luire sa belle lumiere,
 Le conseil des Dieux s'amassa
 Pour sçavoir de quelle maniere
 Ils pourroient honorer celui
 Qui devoit estre vn jour l'appui
 De mainte gent abandonnée
 A qui du ciel n'est point donnée
 La conoissance de son bien
 Et de maint peuple et mainte ville
 Policée souz le lien
 De la societé civile.

E P O D.

Mars lui donna sa valeur,
 Hercule donna sa force,

Et Iupiter sa terreur,
 Qui la force même force.
 Mais Vulcan lui façonna
 De fin acier bien trempée
 Vne foudroyante épée
 Qu'en present il lui donna
 Pour en frapper les rebelles,
 Et la rogue nation
 Qui nous a fait des quedeles
 Souz feinte religion.

STROPH. 3.

Il n'estoit pas hors le berceau,
 Il n'avoit quitté son enfance,
 Que son âge plus tendre et beau
 S'endurcissoit à la souffrance
 Des âpres et dures rigueurs
 Des froidures et des chaleurs,
 Afin qu'un jour il peust à l'aise
 Supporter de Mars le mesaise,
 Puis que son destin estoit tel,
 Que parmi les chaudes alarmes
 Il devoit se rendre immortel,
 Par l'effort de ses fieres armes.

ANTISTROPH.

Qui l'a jamais veu sommeiller,
 Ou les mains avoir endormies,
 Quand il a fallu chamailler
 Dessus les troupes ennemies?

Témoins en sont tant de combats
Où il a cent fois du trépas
Loin repoussé la violence,
De sorte que même la France,
France nourrice des guerriers,
Par ses longs travaux fatiguée,
Est le sujet de ses lauriers
Pour s'estre contre lui liguée.

E P O D.

Et apres s'estre soumis
La populace mutine,
Il a fait qu'ores Themis
Seurement par tout chemine :
Afin qu'vne ferme paix
Au moyen de la Iustice
En sa maison s'établisse
Qui soit durable à jamais,
Et que toujours souz son aile
Fleurisse la pieté,
Sans qu'oncques elle chancelle
Ni d'vn, ni d'autre côté.

STROPH. 4.

Grand Roy, nous te devons ceci,
Voire mille fois davantage.
Mais il reste encore vn souci
Digne de ton vieillissant âge,
Afin que la posterité
Entende que ta pieté

N'estoit dedans ta France enclose.
 Il faut, grand Roy, faire vne chose,
 Il faut ores du Tout-puissant
 Porter le nom souz ta banniere
 Où son Soleil resplendissant
 Chacun jour finit sa carriere.

ANTISTROPH.

Aye doncques compassion
 De tant de peuples qui perissent
 Sans loix et sans Religion,
 Et de leur misere gemissent.
 Si tu veux, grand Roy, tu les peux
 Joindre avec nous en mêmes vœux,
 Et faire de tous vne Eglise,
 Si ta bonté les favorise.
 Mais si ton pouvoir souverain
 Ne soutient vn si grand affaire,
 Mais si tu retires ta main,
 Qui est ce qui le pourra faire?

EPOD.

C'est, mon Prince, c'est de toy
 Qu'une antique destinée
 A prononcé qu'un grand Roy
 Serait apres mainte année
 Du vieil tige des François,
 Qui regiroit en justice
 Par vne sainte police
 Conjointe aux divines loix

Les nations infideles
Qui sont encore en maints lieux,
Et par force les rebelles
Conduiroit dedans les cieux.

LESCARBOT.

APRES que nous fumes arrivés au Port Royal en la Nouvelle-France, le sieur du Pont de Honfleur, qui en estoit parti dès le seizième de Juillet, desesperant qu'aucun navire deust arriver de France, pour ce que la saison dès-ja se passoit, ayant rencontré par vn grand heur quelques-vns de nos gens (qui à la veuë de la terre du port de Campseau s'estoient mis dans vne chaloupe, et venoient jusques audit Port Royal suivans la côte) parmi des iles, il tourna le cap à rebours, et nous vint trouver avec beaucoup de rejouissance d'vne part et d'autre. Enfin au bout de trois semaines il nous laissa sa barque et vne patache, et se mit avec quelque cinquante hommes qu'il avoit, dans nôtre navire qui retournoit en France. Or, avant son depart, pour lui dire Adieu, je lui fis ces vers ici parmi le tintamarre d'vn peuple confus qui marteloit de toutes parts pour faire ses logemens, lesquels vers furent depuis imprimés à la Rochelle.

ADIEU AVX FRANÇOIS

Retournans de la Nouvelle-France
En la France Gaulloise.

Du 25 d'Aoust 1606.

ALLEZ doncques, vogués, ô troupe genereuse,
Qui avez surmonté d'une ame courageuse
Et des vents et des flots les horribles fureurs,
Et de maintes saisons les cruelles rigueurs,
Pour conserver ici de la Françoisie gloire
Parmi tant de hazars l'honorable memoire.
Allez doncques, vogués, puissiez-vous outre mer
Vn chacun bien-tot voir son Ithaque fumer :
Et puissions-nous encor au retour de l'année
La même troupe voir par-deça retournée.

Fatiguez de travaux vous nous laissés ici
Ayans également l'un de l'autre souci,
Vous, que nous ne soyons saisis de maladies
Qui facent à Pluton offrandes de noz vies :
Nous, qu'un contraire flot, ou vn secret rocher
Ne vienne vôtre nef à l'impourveu toucher.
Mais vn point entre nous met de la difference,
C'est que vous allez voir les beautez de la France,
Vn royaume enrichi depuis les siecles vieux
De tout ce que le monde a de plus precieux ;

Et nous comme perdus parmi la gent Sauvage
Demeurons étonnez sur ce marin rivage,
Privez du doux plaisir et du contentement
Que là vous recevrez dès vôtre avenement.

Que di-je, je me trompe, en ce lieu solitaire,
L'homme juste a dequoy à soy-même complaire,
Et admirer de Dieu la haute Majesté,
S'il en veut contempler l'agreable beauté.
Car qu'on aille rodant toute la terre ronde,
Et qu'on furette encor tous les cachotz du monde,
On ne trouvera rien si beau, ne si parfait
Que l'aspect de ce lieu ne passe d'un long trait.
Y desirez-vous voir vne large campagne?
La mer de toutes parts ses moites rives baigne.
Y desirez-vous voir des côtaux à-l'entour?
C'est ce qui de ce lieu rend plus beau le sejour.
Y voulez-vous avoir le plaisir de la chasse?
Un monde de forêts de toutes parts l'embrasse.
Voulez-vous des oiseaux avoir la venaison?
Par bendes ils y sont chacun en sa saison.
Cherchez-vous changement en vôtre nourriture?
La mer abondamment vous fournit de pâture.
Aymez-vous des ruisseaux le doux gazouillement?
Les côtaux enlassés en versent largement.
Cherchez-vous le plaisir des verdoyantes îles?
Ce Port en contient deux capables de deux villes.
Aymez-vous d'un Echo la babillarde voix?
Ici peut un Echo répondre trente fois.
Car lors que du Canon le tonnerre y bourdonne,
Trente fois à-l'entour le même coup resonance,
Et semble au tremblement que Megere à l'envers

Soit prête d'écrouler tout ce grand Vnivers.
 Aymez-vous voir le cours des rivieres profondes ?
 Trois rendent à ce lieu le tribut de leurs ondes,
 Dont l'Equille ayant eu plus de terre en son lot,
 Elle se porte aussi d'un plus orgueilleux flot,
 Et préques assourdit de son bruiant orage
 Non le Stadisien (1), mais ce peuple Sauvage.
 Bref, contre l'ennemi voulez-vous estre fort ?
 Ce lieu rien que du Ciel ne redoute l'effort.
 Car de deux boulevers Nature a son entrée
 Si dextrement muni, que toute la contrée
 Peut à l'abri d'iceux reposer seurement,
 Et en toute saison vivre joyeusement.

Le blé te manque encor, et le fruit de la vigne
 Pour faire ton renom par l'univers insigne.
 Mais si le Tout-puissant benit nôtre labeur,
 En bref tu sentiras la celeste faveur
 En ton sein decouler ainsi qu'une rousée
 Qui tombe doucement sur la terre embrasée
 Au milieu de l'été (2). Que si on n'a encor
 De tes veines tiré la riche mine d'or,
 L'argent, l'airain, le fer que tes forêts épesses
 Gardent comme en depos sont de belles richesses
 Pour le commencement, et peut estre qu'un jour
 Sera la mine d'or découverte à son tour.
 Mais c'est ores assez que tu nous puisse rendre
 Et du blé et du vin, pour apres entreprendre

(1) Pline, liv. 6, ch. 29, dit que le Nil aux Catadupes fait un grand saut, que du bruit ceux de Stadis en perdent l'ouyr.

(2) Au pays des Armouchiquois il y a blés et vignes.

Vn vol plus élevé (car le bord de tes eaux
 Peut fournir de pature à mille grans troupeaux)
 Et des villes bâtir, des maisons et bourgades
 Qui servent de retraite aux Françoises peuplades,
 Et pour changer les mœurs de cette nation
 Qui vit sans Dieu, sans loy, et sans religion.

O trois fois Tout-puissant, ô grand Dieu que j'adore,
 Ores que ton Soleil envoie son Aurore
 Sur cette terre ici, ne vueilles plus tarder,
 Vueilles d'un œil piteux ce peuple regarder,
 Qui languit attendant ta parfaite lumière
 Trop prolongeant, hélas ! sa divine carrière.

DV PONT (1) dont la vertu vole jusques aux cieux
 Pour avoir sceu domter d'un cœur audacieux
 En ces difficultés mille maux, mille peines,
 Qui pouvoient souz le faix accraventer tes veines,
 Ayant esté ici laissé pour conducteur
 A ceux-là qui poussez d'une pareille ardeur
 Ont aussi soutenu en la Nouvelle-France
 De leur propre maison la dure et longue absence ;
 Si-tot que tu verras la face de ton Roy
 Di-lui que ses ayeuls pour la Chrétienne loy
 Ont jadis triomphé dedans la Palestine,
 Et courageusement de la gent Sarazine
 Repoussé la fureur és Memphitiques bors,
 Et pour la même cause ont exposé leurs corps
 Au gré des vents, des flots, d'une maratre terre,
 Et au guerrier hazard du sanglant ciméterre :

(1) C'est le sieur du Pont de Honfleur.

Qu'ici à peu de frais, sans qu'un robuste bras
 Rougisse au sang humain le meurtrier coutelas
 Il se peut acquerir vne gloire semblable,
 Laquelle à sa grandeur sera plus proufitable.

Allez doncques, vogueés, ô genereux François,
 Cependant que plus loin vers les Armouchiquois
 Les voiles nous tendons, pour outre Malebarre (1)
 Rechercher quelque Port qui nous serve de barre
 Soit pour nous opposer à vn fort ennemi,
 Ou pour y recevoir seurement nôtre ami,
 Et là même éprouver si la Nouvelle-France
 A noz travaux rendra selon nôtre esperance.

Neptune, si jamais tu as favorisé
 Ceux qui dessus tes eaux leurs vies ont vsé ;
 Vray Neptune, fay-nous chacun où il desire
 A bon port arriver, afin que ton Empire
 Soit par-deça conu en maintes regions,
 Et bien-tot frequenté de toutes nations.

(1) Malebarre est vne côte pleine de basses et fort dangereuse.





LE THEATRE
DE NEPTVNE EN LA
NOUVELLE-FRANCE.

Representé sur les flots du Port-Royal le quatorzième de Novembre mille six cens six, au retour du Sieur de Poutrincourt du país des Armouchiquois.

Neptune commence revetu d'un voile de couleur bleuë, et de brodequins, ayant la chevelure et la barbe longues et chenuës, tenant son Trident en main, assis sur son chariot paré de ses couleurs : ledit chariot trainé sur les ondes par six Tritons jusques à l'abord de la chaloupe où s'estoit mis ledit sieur de Poutrincourt et ses gens sortant de la barque pour venir à terre. Lors ladite chaloupe accrochée, Neptune commence ainsi.

NEPTVNE.

ARRETE, *Sagamos* (1), arrête-toy ici,
Et regardes vn Dieu qui a de toy souci.
Si tu ne me conois, Saturne fut mon pere,
Je suis de Iupiter et de Pluton le frere.
Entre nous trois jadis fut parti l'Vnivers,
Iupiter eut le ciel, Pluton eut les Enfers,
Et moy plus hazardeux eu la mer en partage,
Et le gouvernement de ce moite heritage.

(1) C'est vn mot de Sauvage, qui signifie Capitaine.

NEPTUNE c'est mon nom, Neptune l'un des Dieux
Qui a plus de pouvoir souz la voute des cieux.

Si l'homme veut avoir vne heureuse fortune
Il lui faut implorer le secours de Neptune.
Car celui qui chez soy demeure cazanier
Merite seulement le nom de cuisinier.

Je fay que le Flameng en peu de temps chemine
Aussi-tot que le vent jusques dedans la Chine.
Je fay que l'homme peut, porté dessus mes eaux,
D'un autre pole voir les inconuz flambeaux,
Et les bornes franchir de la Zone torride,
Ou bouïllonnent les flots de l'element liquide.
Sans moy le Roy François d'un superbe elephant
N'eust du Persan receu le present triumpnant :
Et encores sans moy onc les François gendarmes
Es terres du Levant n'eussent planté leurs armes.
Sans moy le Portugais hazardeux sur mes flots
Sans renom croupiroit dans ses rives enclos,
Et n'auroit enlevé les beautez de l'Aurore
Que le monde insensé folatement adore.
Bref sans moy le marchand, pilote, marinier
Seroit en sa maison comme dans vn panier
Sans à-peine pouvoir sortir de sa province.
Vn Prince ne pourroit secourir l'autre Prince
Que j'auroy separé de mes profondes eaux.
Et toy même sans moy apres tant d'actes beaux
Que tu as exploités en la Françoisse guerre,
N'eusses eu le plaisir d'aborder cette terre.
C'est moy qui sur mon dos ay tes vaisseaux porté
Quand de me visiter tu as eu volonté.
Et naguereꝯ encor c'est moy qui de la Parque

Ay cent fois garenti toy, les tiens, et ta barque.
 Ainsi je veux toujours seconder tes desseins,
 Ainsi je ne veux point que tes effortz soient vains,
 Puis que si constamment tu as eu le courage
 De venir de si loin rechercher ce rivage,
 Pour établir ici vn Royaume François,
 Et y faire garder mes statuts et mes loix.

Par mon sacré Trident, par mon sceptre je jure
 Que de favoriser ton projet j'auray cure,
 Et oncques je n'auray en moy-même repos
 Qu'en tout cet environ je ne voye mes flots
 Ahanner souz le faix de dix mille navires
 Qui facent d'vn clin d'œil tout ce que tu desires.

Va donc heureusement, et poursui ton chemin
 Où le sort te conduit : car je voy le destin
 Preparer à la France vn florissant Empire
 En ce monde nouveau, qui bien loin fera bruire
 Le renom immortel de De Monts et de toy
 Souz le regne puissant de HENRY vôtre Roy.

Neptune ayant achevé, vne trompette commence à éclater hautement et encourager les Tritons à faire de même. Cependant le sieur de Poutrincourt tenoit son épée en main, laquelle il ne remit point au fourreau jusques à ce que les Tritons eurent prononcé comme s'ensuit.

PREMIER TRITON.

Tu peux (grand *Sagamos*) tu peux te dire heureux
 Puisqu'vn Dieu te promet favorable assistance

En l'affaire important que d'un cœur vigoureux
 Hardi tu entreprends, forçant la violence
 D'Æole, qui toujours inconstant et léger,
 Tantot *adesquidés* (1), tantot poussé d'envie,
 Veut te précipiter, et les tiens au danger.

Neptune est un grand Dieu, qui cette jalousie
 Fera comme fumée en l'air évanouir :
 Et nous ses postillons, malgré l'effort d'Æole,
 Ferons en toutes parts de ton courage ouïr
 Le renom, qui des-ja en toutes terres vole.

DEUXIEME TRITON.

Si Jupiter est Roy és cieux
 Pour gouverner ça bas les hommes,
 Neptune aussi l'est en ces lieux
 Pour même effect ; et nous qui sommes
 Ses suppos, avons grand desir
 De voir le temps et la journée
 Qu'ayes de tes travaux plaisir
 Apres ta course terminée,
 Afin qu'en ces côtes ici
 Bien-tot retentisse la gloire
 Du puissant Neptune : et qu'ainsi
 Tu eternises ta memoire.

TROISIEME TRITON.

France, tu as occasion
 De louer la devotion

(1) Mot de Sauvage, qui signifie Ami.

De tes enfans dont le courage
 Se montre plus grand en cet âge
 Qu'il ne fit onc és siecles vieux,
 Estans ardemment curieux
 De faire éclater tes louanges
 Jusques aux peuples plus étranges,
 Et graver ton los immortel
 Même souz ce monde mortel.

Ayde doncques et favorise
 Vne si louable entreprise,
 Neptune s'offre à ton secours
 Qui les tiens maintiendra toujours
 Contre toute l'humaine force,
 Si quelqu'un contre toy s'efforce.
 « Il ne faut jamais rejeter
 « Le bien qu'un Dieu nous veut preter. »

QUATRIEME TRITON.

Celui qui point ne se hazarde
 Montre qu'il a l'ame couarde,
 Mais celui qui d'un brave cœur
 Meprise des flots la fureur
 Pour un sujet rempli de gloire
 Fait à chacun aisement croire
 Que de courage et de vertu
 Il est tout ceint et revetu,
 Et qu'il ne veut que le silence
 Tienne son nom en oubliance.

Ainsi ton nom (*grand Sagamos*)
 Retentira dessus les flots

D'or-en-vant, quand dessus l'onde
 Tu decouvres ce nouveau monde,
 Et y plantes le nom François,
 Et la Majesté de tes Rois.

CINQUIEME TRITON.

Vn Gascon prononça ces vers à peu près en sa langue.

Sabets aquo que volio diro,
 Aqueste Neptune bieillart
 L'autre jou faisio del bragart,
 Et comme vn bergalant se miro.

N'agaires que faisio l'amou,
 Et baisavo vne jeune hillo
 Qu'ero plan polide et gentillo,
 Et la cerquavo quadejou.

Bezets, ne vous fizets pas trop
 En aquels gens de barbos grisos,
 Car en aqueles entreprisos
 Els ban lou trot et lou galop.

SIXIEME TRITON.

Vive HENRY le grand Roy des François
 Qui maintenant fait vivre souz ses loix
 Les nations de sa Nouvelle-France,
 Et souz lequel nous avons esperance
 De voir bien-tot Neptune reveré
 Autant ici qu'oncq' il fut honoré
 Par ses sujets sur le Gaullois rivage,
 Et en tous lieux où le brave courage

De leurs ayeuls jadis les a porté.
 Neptune aussi fera de son côté
 Que leurs neveux s'employans sans feintise
 A l'ornement de leur belle entreprise,
 Tous leurs desseins il favorisera,
 Et prosperer sur ses eaux il fera.

Cela fait, Neptune s'équarte vn petit pour faire place à vn canot, dans lequel estoient quatre Sauvages, qui s'approcherent apportans chacun vn present audit sieur de Poutrincourt.

PREMIER SAVVAGE.

*Le premier Sauvage offre vn quartier d'Ellan ou Orignac,
 disant ainsi.*

De la part des peuples Sauvages
 Qui environnent ces pais
 Nous venons rendre les hommages
 Deuz aux sacrées Fleur-de-lis
 Es mains de toy, qui de ton Prince
 Représentes la Majesté,
 Attendans que cette province
 Faces florir en pieté,
 En mœurs civils, et toute chose
 Qui sert à l'établissement
 De ce qui est beau, et repose
 En vn royal gouvernement.
 Sagamos, si en nos services
 Tu as quelque devotion,
 A toy en faisons sacrifices
 Et à ta generation.

Noz moyens sont vn peu de chasse,
 Que d'vn cœur entier nous t'offrons,
 Et vivre toujours en ta grace
 C'est tout ce que nous desirons.

DEUXIEME SAVVAGE.

*Le deuxième Sauvage tenant son arc et sa fleche en main ,
 donne pour son present des peaux de Castors, disant :*

Voici la main, l'arc, et la fleche
 Qui ont fait la mortele breche
 En l'animal de qui la peau
 Pourra servir d'vn bon manteau
 (Grand *Sagamos*) à ta hautesse.

Reçoy donc de ma petitesse
 Cette offrande qu'à ta grandeur
 L'offre du meilleur de mon cœur.

TROISIEME SAVVAGE.

*Le troisième Sauvage offre des Matachiaz , c'est à dire ,
 echarpes, et brasselets faits de la main de sa maitresse,
 disant :*

Ce n'est seulement en France
 Que commande Cupidon,
 Mais en la Nouvelle-France,
 Comme entre vous, son brandon
 Il allume : et de ses flammes
 Il rotit noz pauvres ames,
 Et fait planter le bourdon.

Ma maitresse ayant nouvelle
 Que tu devois arriver,

M'a dit que pour l'amour d'elle
 l'eusse à te venir trouver,
 Et qu'offrande je te fisse
 De ce petit exercice
 Que sa main à sceu ouvrir.

Reçoy doncques d'allegresse
 Ce present que je t'adresse
 Tout rempli de gentillesse
 Pour l'amour de ma maîtresse
 Qui est ores en detresse,
 Et n'aura point de liesse
 Si d'une prompte vitesse
 Je ne lui di la caresse
 Que m'aura fait ta hauteesse.

QVATRIEME SAVVAGE.

Le quatrième Sauvage n'ayant heureusement chassé par les bois, se presente avec vn harpon en main, et apres ses excuses faites, dit qu'il s'en va à la pêche.

SAGAMOS, pardonne moy
 Si je viens en telle sorte,
 Si me presentant à toy
 Quelque present je n'apporte.
 Fortune n'est pas toujours
 Aux bons chasseurs favorable,
 C'est pourquoy ayant recours
 A vn maitre plus traitable,
 Apres avoir maintefois
 Invoqué cette Fortune
 Brossant par l'epès des bois,
 Je m'en vay suivre Neptune.

Que Diane en ses forêts
 Ceux qu'elle voudra caresse,
 Je n'ay que trop de regrets
 D'avoir perdu ma jeunesse
 A la suivre par les vaux,
 Avecque mille travaux,
 Souz des esperances vaines.

Maintenant je m'en vay voir
 Par cette côte marine
 Si je pourray point avoir
 Dequoy fournir ta cuisine :
 Et cependant si tu as
 Quelque part en ta chaloupe
 Vn peu de *caraconas* (1),
 Fournis-en moy et ma troupe.

Après que Neptune eut esté remercié par le sieur de Poutrincourt de ses offres au bien de la France, les Sauvages le furent semblablement de leur bonne volonté et devotion; et invitez de venir au Fort Royal prendre du *caracona*. A l'instant la troupe de Neptune chante en musique à quatre parties ce qui s'ensuit.

Vray Neptune donne nous
 Contre tes flots assurance,
 Et fay que nous puissions tous
 Vn jour nous revoir en France.

La Musique achevée, la trompette sonne derechef, et chacun prend sa route diversement : les Canons bourdonnent de toutes parts, et semble à ce tonnerre que Proserpine soit en travail

(1) C'est du pain.

d'enfant : ceci causé par la multiplicité des Echoz que les côtaux s'envoient les vns aux autres, lesquels durent plus d'un quart d'heure.

Le sieur de Poutrincourt arrivé près du Fort Royal, vn compagnon de gail-
larde humeur qui l'attendoit de pié ferme, dit ce qui s'ensuit.

Après avoir long temps (*Sagamos*) désiré
Ton retour en ce lieu, en fin le ciel iré
A eu pitié de nous, et nous montrant ta face,
Il nous a fait paroître vne incroyable grace.

Sus doncques rotisseurs, dependiers, cuisiniers,
Marmitons, patissiers, fricasseurs, taverniers,
Mettez dessus dessous pots et plats et cuisine,
Qu'on baille à ces gens ci chacun sa quarte pleine,
Ie les voy alterez *sicut terra sine aqua*.
Garson depeche-toy, baille à chacun son K.
Cuisiniers, ces canars sont-ils point à la broche?
Qu'on tuë ces poulets, que cette oye on embroche,
Voici venir à nous force bons compagnons
Autant deliberez des dents que des roignons.
Entrez dedans, Messieurs, pour vôtre bien-venuë,
Qu'avant boire chacun hautement éternuë,
A fin de decharger toutes froides humeurs
Et remplir voz cerveaux de plus douces vapeurs.

Ie prie le Lecteur excuser si ces rhimes ne sont si bien limées que les hommes delicats pourroient desirer. Elles ont esté faites à la hate. Mais neantmoins je les ay voulu inserer ici, tant pour ce qu'elles servent à nôtre Histoire, que pour montrer que nous vivions joyeusement. Le surplus de cette action se peut voir à la fin du chap. 16. liv. 4. de mon Histoire de la Nouvelle France.

A-DIEU
A LA NOUVELLE
FRANCE.

Du 30. Juillet 1607.

EAVT-IL abandonner les beautez de ce lieu,
Et dire au PORT-ROYAL vn eternel Adieu?
Serons-nous donc toujours accusez d'inconstance
En l'établissement d'une Nouvelle-France?
Que nous sert-il d'avoir porté tant de travaux,
Et des flots irritez combattu les assaux,
Si nôtre espoir est vain, et si cette province
Ne flechit souz les loix de HENRY nôtre Prince?
Que vous servira-il d'avoir jusques ici
Fait des frais inutiles, si vous n'avez souci
De recueillir le fruit d'une longue depense,
Et l'honneur immortel de vôtre patience?
Ha que j'ay de regrets que vous ne sçavez pas
De cette terre ici les attrayans appas!
Et bien que le Flamen vous ait fait vne injure,
L'injure bien souvent se rend avec vsure.
Il faut doncques partir, il faut appareiller,
Et au port Saint-Malo aller l'ancre mouïller.

PERE DE L'VNIVERS, qui commandes aux ondes,
Et qui peux assecher les mers les plus profondes,

Donne nous de franchir les abymes des eaux
 Dont tu as séparé tous ces peuples nouveaux
 Des peuples baptizés, et sans aucun naufrage
 Du royaume François voir bien-tot le rivage.

Adieu donc beaux cotaux et montagnes aussi,
 Qui d'un double rempar ceignez ce Port ici.
 Adieu vallons herbus que le flot de Neptune
 Va baignant largement deux fois à chaque lune,
 Pour donner nourriture aux arborés Ellans,
 Et autres animaux qui ne sont pas si grans,
 Et au gibier aussi, qui pour trouver pâture
 Y vient de tous côtez tant qu'il y a verdure.
 Adieu mon doux plaisir fontaines et ruisseaux,
 Qui les vaux et les monts arrousez de vos eaux.
 Pourray-je t'oublier belle ile forétiere (1)
 Riche honneur de ce lieu et de cette riviere ?
 Je prise de ta sœur les aimables beautés,
 Mais je prise encor plus tes singularités.
 Car comme il est séant que celui qui commande
 Porte vne Majesté plus auguste et plus grande
 Que son inferieur : ainsi pour commander
 Tu as le front haussé qui te fait regarder
 A l'environ de toy vne ondoyante plaine,
 Et la terre alentour sujette à ton domaine.
 Tes rives sont des rocs, soit pour tes batimens,
 Soit pour d'une cité jetter les fondemens.
 Ce sont en autres parts vne menuë arene,
 Où mille fois le jour mon esprit se pourmene.

(1) Dans le Port-Royal il y a deux belles iles. Cette ci est celle qui est devant nôtre Fort.

Mais parmi tes beautés j'admire un ruisselet
 Qui foule doucement l'herbage nouvelet
 D'un vallon qui se baisse au creux de ta poitrine,
 Precipitant son cours dedans l'onde marine.
 Ruisselet qui cent fois de ses eaux m'a tenté,
 Sa grace me forçant lui prêter le côté.
 Ayant donc tout cela, Ile haute et profonde,
 Ile digne séjour du plus grand Roy du monde,
 Ayant di-je cela, qu'est-ce qui te defaut
 A former pardeça la cité qu'il nous faut,
 Sinon d'avoir prés soy vn chacun sa mignonne
 En la sorte que Dieu et l'Eglise l'ordonne ?
 Car ton terroir est bon et fertile et plaisant,
 Et oncques son culteur n'en sera déplaisant.
 Nous en pouvons parler, qui de mainte semence
 Y jettée, en avons certaine experience.
 Que puis-je dire encor digne de ton beau los ?
 Ajouteray-je ici que dedans ton enclos
 Se trouvent largement produits par la Nature
 Framboises, fraises, pois, sans aucune culture ?
 Ou bien diray-je encor tes verdoyans lauriers,
 Tes Simples inconus, tes rouges grozeliers ?
 Non, mais tant seulement sans sortir tes limites,
 Ici je toucheray les nombreux exercices
 Des peuples écaillez qui viennent chaque jour,
 Suivans le train du flot te donner le bon-jour.

Si-tot que du Printemps la saison renouvelle,
 L'Eplan vient à foison, qui t'apporte nouvelle
 Que Phœbus élevé dessus ton horizon
 A chassé loin de toy l'hivernale saison.
 Le Haren vient apres avecque telle presse

Que seul il peut remplir vn peuple de richesse.
 Mes yeux en sont témoins, et les vôtres aussi
 Qui de nôtre pature avés eu le souci,
 Quand, ailleurs occupez, vôtre main diligente
 Ne pouvoit satisfaire à la chasse plaisante
 Qu'envoyoit en voz rets l'ecluse d'un moulin.
 Le Bar suit par-apres du Haren le chemin.
 Et en vn même temps la petite Sardine,
 La Crape, et le Houmar, suit la côte marine
 Pour vn semblable effect; le Dauphin, l'Eturgeon
 Y vient parmi la foule avecque le Saumon,
 Comme font le Turbot, le Pounamou, l'Anguille,
 L'Alose, le Fletan, et la Loche, et l'Equille :
 Equille qui, petite, as imposé le nom
 A ce fleuve (1) de qui je chante le renom.
 Mais ce n'est ici tout, car tu as davantage
 De peuples qui te font par chacun jour homage,
 Le Colin, le Ioubar, l'Encornet, le Crapau,
 Le Marsoin, le Souffleur, l'Oursin, le Maceau,
 Tu as le Loup-marin, qui en troupe nombreuse
 Se veautre au clair du jour sur ta vase bourbeuse,
 Tu as le Chien, la Plie, et mille autres poissons
 Que je ne conoy point, de tes eaux nourrissons.
 Tairay-je la Moruë heureusement feconde,
 Qui par tout cette mer en toutes parts abonde?
 Moruë si tu n'es de ces mets delicats
 Dont les hommes frians assaisonnent leurs plats,
 Je diray toutefois que de toy se sustente
 Préque tout l'Vnivers. O que sera contente

(1) C'est la riviere de l'Equille, qui se décharge au Port-Royal, maintenant dite la riviere du Dauphin.

Celle personne vn jour, qui à sa porte aura
 Ce qu'un monde éloigné d'elle recherchera !
 Belle ile tu as donc à foison cette manne,
 Laquelle j'ayme mieux que de la Taprobane
 Les beautez que l'on feint dignes des bien-heureux
 Qui vont buvans des Dieux le Nectar savoureux.
 Et pour montrer encor ta puissance supreme,
 La Baleine t'honore et te vient elle-même
 Saluer chacun jour, puis l'ebe la conduit
 Dans le vague Ocean où elle a son deduit.
 De ceci je rendray fidele temoignage,
 L'ayant veu maintefois voisiner ce rivage,
 Et à l'aise nouer parmi ce port ici.

Mais tous ces animaux, mais tous ces peuples ci
 S'écartent quand Phœbus veut approcher la borne
 Du celeste manoir, où git le Capricorne,
 Et vont chercher l'abri du profond de Thetys (1),
 Ou d'un terroir plus doux vont suivans le pàtis.
 Seulement près de toy en cette saison dure
 La Palourde, la Coque, et la Moule demeure
 Pour sustenter celui qui n'aura de saison
 (Ou pauvre, ou paresseux) fait aucune moisson,
 Tel que ce peuple ici qui n'a cure de chasse
 Iusqu'à ce que la faim le contraigne et pourchasse,
 Et le temps n'est toujours favorable au chasseur.
 Qui ne souhaite point d'un beau temps la douceur,

(1) Pline, liv. 9, chap. 16, dit que tous poissons sentent l'hiver.

Il y a encore des Tortuës au Port-Royal et des Truites és ruisseaux. On n'a encore reconu les poissons des lacs.

Mais vne forte glace, ou des neiges profondes,
Quand le Sauvage veut tirer du fond des ondes
L'industrieux Castor (qui sa maison batit
Sur la rive d'un lac, où il dresse son lict
Vouté d'une façon aux hommes incroyable,
Et plus que noz palais mille fois admirable,
Y laissant vers le lac un conduit seulement
Pour s'aller égayer souz l'humide element)
Ou quand il veut quéter parmi les bois le gite
Soit du Royal Ellan, soit du Cerf au pié-vite,
Du Lapin, du Renart, du Caribou, de l'Ours,
De l'Ecurieu, du Loutre à la peau-de-velours
Du Porc-épic, du Chat qu'on appelle sauvage,
(Mais qui du Leopart a plustot le corsage)
De la Martre au doux poil dont se vétent les Rois,
Ou du Rat porte-musc, tous hôtes de ces bois,
Ou de cet animal qui tout chargé de graisse
De hautement grimper a la subtile adresse,
Sur un arbre élevé sa loge batissant
Pour decevoir celui qui le va pourchassant,
Et vit par cette ruse en meilleure assurance
Ne craignant (ce lui semble) aucune violence,
Nibachés est son nom. Non que sur le printemps
Il n'ait (1) à cette chasse aussi son passe-temps,
Mais alors du poisson la peche est plus certaine.

Adieu donc je te dis, ile de beauté pleine,
Et vous oiseaux aussi des eaux et des forêts
Qui serez les témoins de mes tristes regrets.
Car c'est à grand regret, et je ne le puis taire,

(1) Sçavoir le Sauvage

Que je quitte ce lieu, quoy qu'assez solitaire.
 Car c'est à grand regret qu'ores ici je voy
 Ebranlé le sujet d'y enter nôtre Foy,
 Et du grand Dieu le nom caché souz le silence,
 Qui à ce peuple avoit touché la conscience.

Aigles qui des hauts pins habitez les sommets,
 Puis qu'à vous Iupiter a commis ses secrets,
 Allez dedans les cieux annoncer cette chose,
 Et combien de douleur j'en ay en l'ame enclose,
 Puis revenez soudain au Monarque François
 Lui dire le decret du puissant Roy des Roys.
 Car à lui est du ciel donné cet heritage,
 Afin que souz son nom ci-apres en tout âge
 L'Eternel soit ici saintement adoré,
 Et de cent nations son grand nom reveré :
 Et pour mieux l'émouvoir à cette chose faire,
 Par cent sortes de biens il l'a voulu attraire,
 Ayant à noz labeurs fait selon noz desirs,
 Et iceux terminé de dix-mille plaisirs.
 Car la terre ici n'est telle qu'un fol l'estime,
 Elle y est plantureuse à cil qui sçait l'escrime
 Du plaisant jardinage et du labour des champs.

Et si tu veux encor des oiseaux les doux chants,
 Elle a le Rossignol, le Merle, la Linote,
 Et maint autre inconu, qui plaisamment gringote
 En la jeune saison. Si tu veux des oiseaux
 Qui se vont repaissans sur les rives des eaux,
 Elle a le Cormorant, la Mauve, la Marmette,
 L'Outarde, le Heron, la Gruë, l'Alouette,
 Et l'Oye, et le Canart. Canart de six façons,

Dont autant de couleurs sont autant d'hameçons
 Qui ravissent mes yeux. Desires-tu encore
 De ces oiseaux chasseurs dont le Noble s'honore ?
 Elle a l'Aigle, le Duc, le Faucon, le Vautour,
 Le Sacre, l'Epervier, l'Emerillon, l'Autour,
 Et bref tous les oiseaux de haute volerie,
 Et outre iceux encor vne bende infinie
 Qui ne nous sont communs. Mais elle a le Courlis,
 L'Aigrette, le Coucou, la Becasse, et Mauvis,
 La Palombe, le Geay, le Hibou, l'Hirondelle,
 Le Ramier, la Verdier, avec la Tourterelle,
 Le Beche-bois huppé, le lascif Passereau,
 La Perdrix bigarrée, et aussi le Corbeau.

Que te diray-je plus ? Quelqu'un pourra-il croire
 Que Dieu même ait voulu manifester sa gloire
 Creant vn oiselet semblable au papillon
 (Du moins n'excede point la grosseur d'un grillon)
 Portant dessus son dos vn vert-doré plumage,
 Et vn teint rouge blanc au surplus du corps-sage ?
 Admirable oiselet, pourquoy donc, envieux,
 T'es-tu cent fois rendu invisible à mes yeux,
 Lors que legerement me passant à l'aureille
 Tu laissois seulement d'un doux bruit la merveille ?
 Je n'eusse esté cruel à ta rare beauté,
 Comme d'autres qui t'ont mortellement traité,
 Si tu eusses à moy daigné te venir rendre.
 Mais quoy tu n'as voulu à mon desir entendre.
 Je ne lairray pourtant de celebrer ton nom,
 Et faire qu'entre nous tu sois d'un grand renom.
 Car je t'admire autant en cete petitesse
 Que je fay l'Elephant en sa vaste hautesse.

Niridau c'est ton nom que je ne veux changer
Pour t'en imposer vn qui seroit etranger.

Niridau oiselet delicat de nature,
Qui de l'abeille prent la tendre nourriture
Pillant de noz jardins les odorantes fleurs,
Et des rives des bois les plus rares douceurs.

A ces hôtes de l'air pourray-je sans offense
D'vn petit peuple ailé ajouter l'excellence?
Ce sont Mouches, de qui sur le point de la nuit
La brillante clarté parmi les bois reluit
Voletans ça et là d'vne presse si grande,
Que du ciel étoilé la lumineuse bende
Semble n'avoir en soy plus d'admiration.
Faisant doncques ici commemoration
Des beautez de ce lieu, il est bien raisonnable
Que vous y teniez rang et place convenable.

Mais puis que ja desja noz voiles sont tendus,
Et allons revoir ceux qui nous cuident perdus,
Le dis encor Adieu à vous beaux jardinages,
Qui nous avez cet an repeu de vos herbages,
Voire aussi soulagé nôtre nécessité
Plus que l'art de Pæon n'a fait nôtre santé.
Vous nous avez rendu certes en abondance
Le fruit de noz labeurs selon nôtre semence.
Hé que sera-ce donc s'il arrive jamais
(Ce qu'il est de besoin qu'on face desormais)
Que la terre ici soit vn petit mignardée,
Et par humain travail quelquefois amendée?
Qui croira que le segle, et le chanve, et le pois,
Le chef d'vn jeune gars ait surpassé deux fois?
Qui croira que le blé que l'on appelle d'Inde

En cette saison-ci si hautement se guinde,
 Qu'il semble estre porté d'insupportable orgueil
 Pour se rendre, hautain, aux arbrisseaux pareil ?
 Ha que ce m'est grand dueil de ne pouvoir attendre
 Le fruit qu'en peu de temps vous promettiez nous rendre ?
 Que ce m'est grand é moy de ne voir la saison
 Quand ici meuriront la Courge, le Melon,
 Et le Cocombre aussi : et suis en même peine
 De ne voir point meuri mon Froment, mon Aveine
 Et mon Orge et mon Mil, puis que le Souverain
 En ce petit travail m'a beni de sa main.
 Et toutefois voici de ce mois le trentième,
 Mois qui jadis estoit en ordre le cinquième.

Peuples de toutes parts qui estes loin d'ici
 Ne vous émerveillez de cette chose ci,
 Et ne nous tenez point comme en region froide ;
 Ce n'est point ici Flandre, Ecosse, ni Suede,
 La mer ici ne gele, et les froides saisons
 Ne m'ont oncques forcé d'y garder les tisons.
 Et si chez vous l'été plustot qu'ici commence,
 Plustot vous ressentez de l'hiver l'inclemence.
 Mais tu restes encor, Poutrincourt, attendant
 Que ta moisson soit prête : et nous nous cependant
 Faisons voile à Campseau où t'attent le navire
 Qui de là nous doit tous en la France conduire.
 Cependant beaux epics meurissez vite ment,
 Dieu le Dieu tout-puissant vous doint accroissement,
 Afin qu'un jour ici retentisse sa gloire
 Lors que de ses bien-faits nous ferons la memoire
 Entre lesquelz bien-faits nous conterons aussi
 Le soin qu'il aura eu de prendre à sa merci

Ces peuples vagabons qu'on appelle Sauvages
 Hôtes de ces forêts et des marins rivages,
 Et cent peuples encor qui sont de tous côtez
 Au Su, à l'Ouest, au Nort de pié-ferme arretez,
 Qui aiment le travail, qui la terre cultivent,
 Et, libres, de ses fruits plus contens que nous vivent,
 Mais en ce deplorable est leur condition,
 Que du siecle futur ils n'ont l'instruction.

Pourquoy, ô Tout-puissant, pourquoy donc cette race
 As-tu jusques ici rejeté de ta face,
 Et pourquoy laisses tu devorer à l'enfer
 Tant d'humains qui devoient dessus lui triompher,
 Veu qu'ils sont comme nous ton œuvre et ta facture,
 Et ont de toy receu nôtre fraile nature?
 Ouvre donc les thresors de tes compassions,
 Et verse dessus eux tes benedictions,
 Afin qu'ils soient bien-tot ton sacré heritage,
 Et chantent hautement tes bontés en tout âge.
 Si-tot que ton Soleil sur eux éclairera,
 Aussi-tot cette gent t'adorer on verra.
 Temoins soient de ceci les propos veritables
 Que Poutrincourt tenoit avec ces miserables
 Quant il leur enseignoit nôtre Religion,
 Et souvent leur montrait l'ardente affection
 Qu'il avoit de les voir dedans la bergerie
 Que Christ a racheté par le pris de sa vie.
 Eux d'autre part emeus clairement temoignoient
 Et de bouche et de cœur le desir qu'ils avoient
 D'estre plus amplement instruits en la doctrine
 En laquelle il convient qu'un fidele chemine.
 Où estes-vous Prelats, que vous n'avez pitié

De ce peuple qui fait du monde la moitié?
Du moins que n'aidez-vous à ceux de qui le zele
Les transporte si loin comme dessus son aile
Pour établir ici de Dieu la sainte loy
Avecque tant de peine, et de soin, et d'émoÿ?
Ce peuple n'est brutal, barbare ni Sauvage,
Si vous n'appellez tels les hommes du vieil âge,
Il est subtile, habile, et plein de jugement,
Et n'en ay conu vn manquer d'entendement,
Seulement il demande vn pere qui l'enseigne
A cultiver la terre, à façonner la vigne,
A vivre par police, à estre menager,
Et souz des fermes toicts ci-apres heberger.
Au reste à nôtre égard il est plein d'innocence
Si de son createur il avoit la science.
Que s'il ne le conoit, sa bouche ni son cœur
Ne ravit point à Dieu par blaspheme l'honneur.
Il ne sçait le metier de l'amoureux bruvage,
De l'aconite aussi il ne sçait point l'vsage,
Sa bouche ne vomit nos imprecations,
Son esprit ne s'adonne à nos inventions
Pour opprimer autrui, l'avarice cruelle
D'vn souci devorant son ame ne bourrelle,
Mais il a du Gaullois cette hospitalité
Qui tant l'a fait priser en son antiquité.
Son vice le plus grand est qu'il aime vengeance
Lors que son ennemi lui a fait quelque offense.

Je vous di donc Adieu, pauvre peuple, et ne pu
Exprimer la douleur en laquelle je suis
De vous laisser ainsi sans voir qu'on ait encore
Fait que quelqu'vn de vous son Dieu vrayment adore.

Sortons donc de ce Port à la faveur de l'Est,
 Car en ces côtes ci est ordinaire l'Ouest,
 Puis, souvent cette mer est de brumes couverte
 Qui des hommes peu cauts cause l'extrême perte.

Adieu pour vn dernier Rochers haut elevés,
 Qui orgueilleusement voz grottes soulevés,
 D'où distillent sans fin des pluies abondantes
 Que leur versent les eaux des montagnes coulantes.

Adieu doncques aussi Grottes qui m'avez pleu
 Quand souz vôtre lambris au clair du jour j'ay veu
 Figurées d'Iris les couleurs agreables.

Ores que nous voyons les flots epouvantables
 Du profond Ocean, pourray-je bien passer
 Sans saluer de loin, ou quelque Adieu laisser
 A la terre qui a receuë nôtre France
 Quand elle vint ici faire sa demeurance ?
 Ile, je te saluë, ile de Sainte-Croix,
 Ile premier sejour de noz pauvres François,
 Qui souffrirent chez toy des choses vrayment dures,
 Mais noz vices souvent nous causent ces injures.
 Je revere pourtant ta freche antiquité,
 Les Cedres odorans qui sont à ton côté,
 Tes Loges, tes Maisons, ton Magazin superbe,
 Tes Jardins étouffez parmi la nouvelle herbe :
 Mais j'honore sur tout à cause de noz morts
 Le lieu qui saintement tient en depest leurs corps,
 Lequel je n'ay peu voir sans vn effort de larmes,
 Tant m'ont navré le cœur ces violentes armes.
 Soyez doncques en paix, et puissiez-vous vn jour
 Vous trouver glorieux au celeste sejour.

Mais cependant, DE MONTS, tu emportes la gloire
 D'avoir sur mille morts obtenu la victoire,
 Témoignage certain de ta grande vertu,
 Soit quand tu as des flots la fureur combattu
 En venant visiter cette étrange province
 Pour suivre le vouloir de HENRY nôtre Prince,
 Soit lors que tu voiois mourir devant tes yeux
 Ceux-là qui t'ont suivi en ces funestes lieux.

Je vous laisse bien loin, pepinieres de Mines
 Que les rochers massifs logent dedans leurs veines,
 Mines d'airain, de fer, et d'acier, et d'argent,
 Et de charbon pierreux, pour saluer la gent
 Qui cultive à la main la terre Armouchiquoise.
 Je te saluë donc nation porte-noise
 (Car tu as envers nous forfait par trahison)
 Pour te dire qu'vn jour nous aurons la raison
 Avecque plus d'effect de ton outrecuidance,
 Si qu'entre nous sera maudite ta semence.
 Mais ta terre je veux saluer en tout bien,
 Car vn ample rapport elle nous fera bien
 Quand elle sentira du François la culture.
 Car en elle desja la provide Nature
 A le raisin semé si plantureusement,
 Et en telle beauté, que Bacchus mémement
 Ne sçauroit invoqué lui faire davantage.
 Mais son peuple ignorant ne sçait du fruit l'vsage.
 Terre, tu as encor de féves et de blés
 Tes greniers souz-terrains en la moisson comblés.
 Mais quoy que de tes biens tu donnes abondance
 Produisant d'autres fruits sans l'humaine assistance
 Tels qu'avons veu la Chanve et la Courge et la Noix,

Tes féves tu ne veux, ni tes blez toutefois
 Produire sans travail, mais ta grand' populace
 D'un bois coupant te brise, et en mottes t'amasse
 Pour (sur le renouveau) sa semence y planter.

Mais vne chose encor il me faut reciter
 Qui pour sa rareté à l'écrire m'oblige,
 C'est le fruit que produit de la Chanve la tige,
 Fruit digne que les Roys le tiennent precieux
 Pour le repos du corps le plus delicieux :
 C'est vne soye blanche et menuë et subtile
 Que la Nature pousse au creux d'une coquille,
 Soye qu'en maint vsage employer on pourra,
 Et laquelle en cotton l'ouvrier façonnera,
 Quand de bons artisans tu seras habitée
 Par vne volonté de pié-ferme arretée.

Puisse-je voir bien-tot cette chose arriver,
 Et le François soigneux à tes champs cultiver,
 Arriere des soucis d'une peineuse vie,
 Loin des bruits du commun, et de la piperie.

*Cherchant dessus Neptune vn repos sans repos,
 J'ay façonné ces vers au branle de ses flots.*

M. LESCARBOT.

A MONSIEVR DE MONTS

Lieutenant general pour le Roy en la
Nouvelle-France.

ODE (1).

TOUT ce que l'homme possède,
Ce qu'il a de riche et beau
Ne trouve point de remede
Pour éviter le tombeau.

Le vertu seule immortelle
Constante et ferme en tout temps
Resiste à la mort cruelle
Et à la lime des ans.

Tant de Rois et tant de Princes,
De Heros et de Cesars
Qui ont acquis des provinces
Et thresors en maintes parts,

En fin sont proye à la terre,
Et la Vertu seulement
Fait leur nom voler grand erre
Par-dessus le Firmament.

DE MONTS, tu sais que la vie
Nous est donnée des cieux
Non pour estre ensevelie
En vn corps peu soucieux,

(1) Fait au voyage de l'Authour à l'île Sainte-Croix.

Mais pour estre secourable
A celui qui a besoin
Que quelque Dieu favorable
De son mal-heur prenne soin,

Et chercher la vraye gloire
Par vn chemin non tenté,
Faisant que nôtre memoire
Vive à l'immortalité.

C'est le desir qui t'enflamme,
Et qui possede ton cœur,
Quand pour eviter le blame
Qui suit l'homme sans honneur,

Tu entreprends vn ouvrage
Tout auguste et glorieux
Si qu'à jamais chacun âge
Aura ton nom precieux,

Car si-tot que de ton Prince
As eu le commandement
Pour conoitre la province
Mise en ton gouvernement,

Ainsi qu'un Aigle qui vole
D'un trait leger, tout soudain
Prompt à suivre sa parole,
Tu as pris un vol hautain.

Et du tempéteux Nerée
Meprisant tous les efforts,
De ta terre désirée
Tu as en fin veu les ports.

Les nations qui n'ont oncques
Admis la sujetion
A tes mandemens adoncques
Ont fait leur submission.

Sage, tu leur as fait voir
Les beautez de la justice,
Et ton redouté pouvoir,
Et les biens de la police.

Mêmes tu as fait encore
Que maint barbare en ces lieux
En son ame Christ adore,
De son salut soucieux.

Arriere d'ici, arriere
Timides et cazaniers,
Qui dedans vôte barriere
Toujours estes prisonniers,

Vous qui n'avez soin, ni cure
De faire que vôte nom
Contre la mort même dure
En perdurable renom.

DE MONTS, tu n'es pas de mêmes,
Car lors qu'en France de Mars
Ont cessé les stratagemes,
Recherchant d'autres hazars,

Tu as consacré ta vie
A l'Eternel, pour sa loy
Rendre en ces terres suivie
Souz le vouloir de ton Roy.

Mais ce n'est fait qui commence ,
Il faut chanter désormais
De Dieu la magnificence
D'vn ton plus haut que jamais.

Neptune te favorise
Et Ceres pareillement ,
Afin que ton entreprise
Ait un meilleur fondement.

Diray-je que sans culture
Le Pere de Liberté
Laisse produire à Nature
La vigne qu'il a planté ?

Non ici , je le confesse,
Mais en lieu d'vn autre espoir,
Où l'homme à la longue tresse
Ha son sablonneux terroir.

C'est la terre Armouchiquoise,
Qui son gros blé te produit ;
Et encore l'Iroquoise,
Qui donne maint autre fruit.

Nôtre France fromenteuse
N'a ses vignes de tout temps.
La peine laborieuse
L'a fait telle avec les ans.

Courage, doncques, courage,
Continuë ton dessein ,
Ayant ce bel avantage,
Qui de bon espoir est plein.

Le Tout-puissant même change
 Ici les froides saisons ,
 Et à cette terre étrange
 Promet des riches moissons.

A MONSIEUR DE
 POVTRINCOVRT, GRAND
 Sagamos en la Nouvelle-France.

ODE.

 VOY que tu n'aïlles cherchant
 (POVTRINCOVRT) cette louange
 Qui va mêmes allechant
 Ceux qui gisent en la fange :

Ton merite toutefois,
 Ta pieté, ton courage,
 Forcent ma lyre et ma voix
 A les chanter sur l'herbage

Que l'Equille (1) de ses eaux,
 Ou plustot Neptune, arrose,
 Tandis qu'au bruit des ruisseaux ,
 A l'écart je me repose.

Après avoir longuement
 Comme vn athlete Gregeois

(1) Equille, riviere du Port-Royal.

Luité courageusement
Parmi les champs des François,
Saoul d'alarmes et combats,
Et des assaux de Bellone,
Ores tu prens tes ébats
Avec Cerés et Pomone.

Et deçà delà portés,
Suivans Neptune à la danse,
Tu nous fais voir les beautés
De cette Nouvelle-France.

Qui est celui qui t'a veu
Oncques saisi de paresse ?

Qui est cil qui t'a conu
Semblable à cette Noblesse,

Qui met le point de l'honneur
A commander sans prudence,
Et n'avoir par son labeur
D'aucun art l'experience ?

Mais l'un et l'autre tu sçais,
Et ta main infatigable
Fait tous les jours des essais
De chose à nous incroyable.

Car de tout art manuel
T'est conuë la pratique,
Et se plait ton naturel
Es ars de Mathematique.

Mêmes encore ce Dieu
Qui fredonnant sur sa lyre
Tient des Muses le milieu,
Par toy bien souvent respire.

Les secrets de son sçavoir,
 Si que tout compris ensemble.
 Au monde on ne sçauroit voir
 Rien que toy qui te ressemble.

C'est toy qu'il falloit ici
 Afin de bien reconoitre
 Ce que cette terre ici
 Rendroit vn jour à son maitre.

Tu l'as experimenté
 Tant que ton ame est contente,
 Et de sa fidelité
 Tu as vne riche attente.

A MESSIEVRS DE MONTS

ET SES LIEVTENANT

et Associez.

SONNET.

Si les siecles premiers ont celebré la gloire
 De celuy qui conquist la Colchide toison :
 Si maintenant encor du brave fils d'Æson
 Pour peu de chose vit en honneur la memoire :

Nous devons beaucoup mieux celebrer en l'histoire
 La generosité non du fils de Iason,
 Mais de vous, ô François, qui en cette saison
 D'vn plus digne sujet recherchez la victoire.

Le Grec acquit ça bas vn terrestre thresor,
 Il avoit des moyens, et des hommes encor,
 Tels que les peut avoir entre nous vn grand Prince.

Mais vous à voz dépens, sans recevoir support
 Que de l'avœu du Roy, par vn nouvel effort
 Ravissez, courageux, la celeste province.

AV SIEVR CHAMPLEIN

Geographe du Roy.

SONNET.

VN Roy Numidien poussé d'un beau desir
 Fit jadis rechercher la source de ce fleuve
 Qui le peuple d'Egypte et de Libye abreuve,
 Prenant en son pourtrait son vni que plaisir.

CHAMPLEIN, ja dés long temps je voy que ton loisir
 S'employe obstinément et sans aucune treuve
 A rechercher les flots, qui de la Terre-neuve
 Viennent, apres maints sauts, les rivages saisir.

Que si tu viens à chef de ta belle entreprise,
 On ne peut estimer combien de gloire vn jour
 Acquerras à ton nom que desja chacun prise.

Car d'un fleuve infini tu cherches l'origine,
 Afin qu'à l'avenir y faisant ton sejour
 Tu nous faces par là parvenir à la Chine.

ODE EN LA MEMOIRE

du Capitaine GOVRGVES Bourdelois.

Voy. l'Histoire de la Nouvelle-France, liv. I, ch. XIX et XX.



GOVRGVES, l'honneur Bourdelois,
 Je veux reveiller ta gloire,
 Et faire eclater ma voix
 Dans le temple de Memoire,

En racontant ta valeur,
 Ta conduite et ta prouesse,
 Quand d'un invincible cœur,
 Tu mis la main vengeresse

Sur le soldat bazané
 Du sang des François avide,
 Qui nous avoit butiné
 Les beautez de la Floride.

Si-tot que de noz François
 Tu entendis la ruine,
 Et que le peuple Iberoï
 Occupoit la Caroline,

Tu prins resolution
 De venger le grand outrage
 Fait à nôtre nation
 Par vne Hespagnole rage.

A tes despens tu mis sus
De bons hommes vne bende
Au combat bien resolu,
Puis que c'est toy qui commande.

Tu ne leur dis à l'abord
Le secret de ton affaire,
Comme Capitaine accort,
Qui sçais bien ce qu'il faut taire.

Mais quand tu te vis porté
Dessus la terre nouvelle,
Tu leur dis ta volonté
De venger vne querelle,

Querelle qui les François
Et grans et petits regarde,
Et partant qu'à cette fois
Ne faut, d'une ame couarde,

Reculer quand la saison
De bien faire se presente,
Afin d'avoir la raison
De l'injure violente

Faite aux premiers conqueteurs
D'une terre si lointaine
Par des assassinateurs
De race Mahumetaine.

A cets mots encouragés
Ils se mettent en bataille,
Et vont en ordre rangés
Droit contre cette canaille.

L'un et l'autre petit Fort
Ils attaquent de courage,
Et par un puissant effort
Ils les mettent au pillage.

Mais il n'estoit pas aisé
D'attaquer la Caroline,
Si GOVRGVES n'eust avisé
Prudemment à sa ruine.

Car l'adversaire estoit fort
D'hommes, d'armes et de place,
Mais nonobstant près du Fort
En fin sa troupe s'amasse.

L'Hespagnol estant sorti
Pour lui faire vne saillie,
Rencontre un mauvais parti
Qui a sa gent accueillie.

CAZENOVE donne à dos
GOVRGVES les rencontre en face,
Qui les font (en peu de mots)
Tous demeurer sur la place.

Le reste tout étonné
La Forteresse abandonne,
Mais las ! il est mal mené
N'ayant secours de personne.

Car le Sauvage irrité
Ne lui fait miséricorde,
Lequel de sa cruauté
Trop frechement se recorde.

Mais ceux qui tombent és mains
 Des François, on les attelle
 Aux arbres les plus hautains
 Pour y faire sentinelle.

A LA MEMOIRE D'VN
 Sauvage Floridien qui se proposoit
 mourir pour les François.

Voy. l'Histoire de la Nouvelle-France, liv. I, chap. xx.

 v trouverons-nous vn courage
 Semblable à cil de ce Sauvage,
 Qui pour ses amis secourir
 Vient lui-même sa vie offrir,
 Laquelle il croit devoir épandre
 Pour nôtre querelle defendre ?
 Certainement vn homme tel
 Doit parmi nous estre immortel.
 Et devons louer tout de même
 Le souci qu'il a de sa femme,
 Requerant qu'on lui face don
 Apres son trépas du guerdon
 Que meriteroit sa vaillance
 Mourant pour l'honneur de la France.

A PIERRE ANGIBAUT

dit CHAMP-DORÉ Capitaine de

Marine en la Nouvelle-France.

SONNET.

Si des pilotes vieux le renom dure encore
 Pour avoir sceu voguer sur vne étroite mer,
 Si le monde à present daigne encore estimer
 Ariomene, avec Palinure et Pelore :

C'est raison (CHAMP-DORÉ) que nôtre âge t'honore,
 Qui sçais par ta vertu te faire renommer,
 Quand ta dexterité empeche d'abimer
 La nef qui va souz toy du Ponant à l'Aurore.

Ceux-là du grand Neptune oncques la majesté
 Ne virent, ni le fond de son puissant empire :
 Mais dessus l'Ocean journallement porté

Tu fais voir aux François des païs tout nouveaux,
 Afin que là vn jour maint peuple se retire
 Faisant les flots gemir souz ses ailez vaisseaux.

Fait au Port-Royal en la Nouvelle-France.

LA DEFFAITE DES SAVVAGES ARMOVCHIQVOIS

PAR LE SAGAMOS MEMBERTOV

et ses alliez Sauvages, en la Nou-
velle-France, au mois de

Juillet 1607.

Où se peuvent reconoitre les ruses de guerre desdits Sauvages, leurs actes funebres, les noms de plusieurs d'entre-eux, et la maniere de guerir leurs blessez.

JE ne chante l'orgueil du geant Briarée,
Ni du fier Rodomont la fureur enivrée
Du sang dont il a teint préque tout l'Vnivers
Ni comme il a forcé les pivots des enfers (1).
Je chante *Membertou*, et l'heureuse victoire
Qui lui acquit naguere vne immortelle gloire
Quand il joncha de morts les champs *Armouchiquois*
Pour la cause venger du peuple *Souriquois*.

Entre ces peuples-ci vne antique discorde
Fait que bien rarement l'vn à l'autre s'accorde,
Et si par fois entre eux se traite quelque paix,
Cette paix se peut dire vn attrappe-niais.

(1) L'Autheur veut dire que cette histoire n'est point fauleuse.

« Car oncques le Renard ne changea sa nature,
« Et de garder la foy l'homme double n'eut cure. »
Ceci n'a pas long temps se conut par effect
Aux depens de celui qui me donne sujet
De dire qui a meu *Membertou* et sa suite
De faire pour sa mort si sanglante poursuite.
Ce fut *Panoniac* (car tel estoit son nom)
Sauvage entre les siens jadis de grand renom.
Cetui cuidant avoir faite bonne alliance
Avecques ces mechans, alloit sans deffiance
Parmi eux conversant : mêmes il les aidoit
Bien souvent du plus beau des biens qu'il possedoit.
Mais pour cela la gent à mal faire addonnée,
Sa mauvaise façon n'a point abandonnée.
Car ce *Panoniac* il n'y a pas dix mois
Les estant allé voir (pour la dernière fois)
Portant en ses vaisseaux marchandises diverses
Pour en accommoder ces nations perverses,
Eux qui sont de tout temps avides de butin,
Sans aucune merci assomment leur voisin,
Pillent ce qu'il avoit et en font le partage.
Les compagnons du mort se sauvans à la nage
Se cachent pour vn temps à l'ombre d'un rocher,
N'osans de ces matins à la chaude approcher.
Car pour en dire vray, la meurtrière cohorte
Estoit contre ceux-ci et trop grande et trop forte.
Mais comme de Phœbus les chevaux harassez
Se furent retirez souz les eaux tout lassez
Ces enragés en fin abandonnans la place
Laisserent là le corps tué à coups de masse,
Lequel à la faveur de la sombreuse nuit
Soudain par ses amis fut enlevé sans bruit,

Et mis, non, comme nous, en depost à la terre,
 N'en vn coffre de bois, ni au creux d'une pierre,
 Ains il fut embaumé à la forme des Rois
 Que l'Ægypte pieuse embaumoit autrefois.

Le peuple *Etechemin* de cette mort cruelle
 Receut tout le premier la mauvaise nouvelle,
 D'où s'ensuivit vn dueil si rempli de douleurs
 Que le haut Firmament en ouït les clameurs
 (Car lors que cette gent la mort des siens lamente
 Le voisinage ensemble à grans cris se tourmente).
 Mais ce ne fut ici le brayment principal,
 Car quand ce pauvre corps fut dans le Port-Royal
 Aux siens représenté, Dieu sçait combien de plaintes,
 De cris, de hurlemens, de funebres complaints.
 Le ciel en gémissoit, et les prochains côtaux
 Sembloient par leurs echez endurer tous ces maux :
 Les épesses forêts, et la riviere même
 Témoignoient en avoir vne douleur extrême.
 Huit jours tant seulement se passerent ainsi
 Pour respect du François qui se rit de ceci

Les services rendus à l'ombre vagabonde
 (Qui du lac Stygieux a desja passé l'onde)
 Et au corps là present, le Prince *Souriquois*
 Commence à s'écrier d'une effroyable voix :
 Quoy doncques, *Membertou* (dit-il en son langage)
 Lairra-il impuni vn si vilain outrage ?
 Quoy doncques, *Membertou* aura-il point raison
 De l'excès fait aux siens et même à sa maison ?
 Verray-je point jamais éteinte cette race
 Qui des miens et de moy la ruine pourchasse ?

Non, non, il ne faut point cette injure souffrir.
 Enfans, c'est à ce coup qu'il nous convient mourir,
 Ou bien par nôtre bras envoyer dix mille ames
 De cette gent maudite aux eternelles flammes.
 Nous avons prés de nous des François le support
 A qui ces chiens ici ont fait vn même tort.
 Cela est resolu, il faut que la campagne
 Au sang de ces meurtriers dans peu de temps se baigne.
Actaudin mon cher fils, et ton frere puisné
 Qui n'avez vôtre pere oncques abandonné,
 Il faut ores s'armer de force et de courage,
 Sus, allez vitement l'vn suivant le rivage,
 D'ici au Cap-Breton, l'autre à travers les bois
 Vers les *Canadiens*, et les *Gaspèïquois*,
 Et les *Etechemins* annoncer cette injure,
 Et dire à nos amis que tous je les conjure
 D'en porter dedans l'ame vn vif ressentiment,
 Et pour l'effect de ce qu'ils s'arment promptement
 Et me viennent trouver prés de cette riviere,
 Où ils sçavent que j'ay plantée ma banniere.

Membertou n'eut plustot à ses gens commandé,
 Que chacun prent sa route où il estoit mandé,
 Et fit en peu de temps si bonne diligence,
 Qu'il sembla devancer vn postillon de France,
 Si bien qu'au renouveau voici de toutes parts
 Venir à *Membertou* jeunes et vieux soudars
 Tous à ceci poussez d'esperances non vaines
 Souz l'asseuré guidon des braves Capitaines
Chkoudun, et *Oagimont*, *Memembouré*, *Kichkou*,
Messamoet, *Ouzagat*, et *Anadabijou*,
Medagoet, *Oagimech*, et avec eux encore

Celui qui plus que tous l'Armouchiquois abhorre,
 C'est *Panoniagués*, qui a occasion
 De procurer mal-heur à cette nation
 Pour le dur souvenir de la mort de son frere.
 Quand tout fut arrivé, de cette mort amere
 Il fallut de nouveau recommencer le dueil,
 Et le corps decedé mettre dans le cercueil.
 Le barbu (1) *Membertou* lors prenant la parole :
 Vous sçavez, ce dit-il, ô peuple benevole,
 Le motif qui vous a conduit jusques ici,
 C'est ce corps que voyés massacré sans merci,
 De qui le sang versé vous demande vengeance,
 Sans que par long discours je vous en face instance.
 Et comme és siecles vieux quand au peuple Romain
 Fut montré de Cæsar (2) le massacre inhumain,
 Tout à l'instant émeu d'une ardente colere
 Il voulut reparer ce cruel vitupere
 Contre les assassins (ainsi que j'ay appris
 Qu'il est mentionné és anciens écrits)
 Ainsi vous devez tous à ce spectacle étrange
 Estre émeus du desir de garder la louange
 Que nos antecesseurs nous ont mis en depos,
 Et par laquelle ils sont maintenant en repos,
 N'ayans point estimé estre dignes de vivre
 Sans de leurs ennemis les injures poursuivre.

A ces mots vn chacun au combat animé
 Sent vn feu de vengeance en son cœur allumé,
 Et eussent volontiers contre cette canaille,

(1) Il n'y a que les Sagamos qui portent barbe.

(2) Membertou pouvoit avoir ouï cela de nous.

(S'il y eust eu moyen) lors donné la bataille,
 Mais il falloit premier le corps ensevelir,
 Et du dernier devoir les œuvres accomplir.
 Cette grand' troupe donc de douleur affollée
 A conduit le corps mort dedans son Mausolée,
 En faisant sacrifice à Vulcan de ses biens,
 Masse, arcs, fleches, carquois, petun, couteaux et chiens,
Matachiaz (1) aussi, et la pelleterie
 Que d'épargne il avoit quand il perdit la vie.
 Mais quant aux assistans, chacun à son pouvoir
 Lui fit, devotieux, l'accoutumé devoir.
 Qui donne des Castors, qui des couteaux, des roses,
 Armes, *Matachiaz*, et maintes autres choses.
 Puis ferment le sepulchre, et laissent reposer
 Celui duquel ils vont la querelle épouser.
 Le ciel qui bien souvent les mal-heurs nous presage,
 Avoit auparavant par vn triste presage,
 Témoigné les effects de cette guerre ici,
 Car ayant vn long temps refrongné son sourci,
 Il fit voir maintefois des torches allumées,
 Des lances, des dragons, des flambantes armées.

Ainsi s'en va la flotte avec intention
 De veincre, ou de mourir à cette occasion,
 Laissans de leurs enfans et femmes la tutele
 A nous, qui en avons rendu conte fidele.
 Quand des *Armouchiquois* les rives ils ont veu,
 Ce peuple deffiant les a tot reconu.
 Soudain les messagers volent par la campagne,

(1) Matachiaz ce sont brasselets, carquans, et joyaux.

Et sonnent du cornet sur chacune montagne
 Pour le monde avertir d'estre au guet, et veiller
 Avant que l'ennemi les vienne reveiller.
 Peuples de tous côtez à grand' troupes s'amassent
 Tant qu'en nombre les flots de la mer ils surpassent.
 Mais pourtant *Membertou* ne s'epouvante point,
 Car il sçait le moyen de prendre bien à point
 L'ennemi, qui tout fier, voyant son petit nombre,
 Se promet l'enlever si-tot que la nuit sombre
 Aura dessus la terre étendu son rideau.
Membertou cependant approche son vaisseau
 Du port de *Choüacoet*, où la troupe adverse
 L'attendoit de pié-quoy, pour sçavoir quelle affaire
 Vers eux le conduisoit : mais il avoit laissé
 Ses gens derriere vn roc, et s'estoit avancé,
 Afin de reconoitre et le port et la terre
 Qu'il vouloit ruiner par l'effort de la guerre.
He, he, ce fut le cri duquel il appella
 Tout ce peuple attentif qui ferme attendoit là.
Yo, yo, fut répondu. Puis apres il demande
 S'il pourroit seurement et sa petite bende
 Traiter avecques eux, et amiablement
 Vuider le different qui a si longuement
 L'vn et l'autre troublé et réduit en ruine
 Tandis que l'appetit de vengeance les mine
 Et leur mange le cœur. Eux cuidans attrapper
 Celui qui plus fin qu'eux les venoit entrapper,
 Disent que librement de la rive il s'approche,
 Et ses gens qu'il avoit laissé devers la roche,
 Qu'ils n'ont plus grand desir que de voir vne paix
 Solidement entre eux établie à jamais,
 Afin qu'eux qui des Francs ont bonne conoissance

Leur font part des biens dont ils ont abondance,
Et se puissent ainsi l'un l'autre secourir
Sans plus d'orenavant l'un sur l'autre courir.
Membertou reçoit l'offre, et quant et quant otage,
Envoyant un des siens par échange au rivage,
Puis recule en arrière, et va ses gens revoir,
Qu'il trouve grandement desirieux de sçavoir
En quelle volonté ces peuples ci estoient,
Et si à quelque paix encliner ils sembloient.
Le Prince *Souriquois* ses suppots abordant
D'un visage joyeux il les va regardant,
Disant : Ils sont à nous : la farce s'en va faite,
C'est demain qu'il faut voir cette troupe defaite :
Et leur conte amplement ce qui s'estoit passé,
Et comment ils s'estoient l'un l'autre caressé.
Au surplus (ce dit-il) pensons de les surprendre,
Et en ce fait ici gardons de nous meprendre.
Quand nous sommes partis le conseil a esté
De leur faire present des biens qu'avons porté,
Et avec eux troquer de nôtre marchandise
Afin que l'homme feint soit pris en sa feintise.
Nous irons donc par mer la moitié seulement :
Le surplus en deux parts ira secretement
Rengeant le long du bois en bonne sentinelle
Tant que, le temps venu, ma trompe les appelle :
Lors ils viendront charger, et nous seconderont,
Et tant que durera le jour ils frapperont,
Sans merci, sans faveur, et sans misericorde,
Afin qu'ici de nous long temps on se recorde.
Outre nôtre querele il y a du butin,
Ils ont du blé, des noix, de la vigne et du lin,
Tous ces biens sont à nous si nous avons courage,

Et si voulons avoir leurs femmes au pillage
 Nous les aurons aussi. Il estoit nuit encor
 Et le clair ciel estoit tout brillant de clous d'or,
 Quand *Membertou* (de qui l'esprit point ne repose)
 A prendre son quartier tout son peuple dispose,
 Et ceux-là qu'il conoit à la course legers
 Il les fait essayer les terrestres dangers.
 Ainsi *Memembouré* dispos à la poursuite
 Est fait le general d'une troupe d'elite,
Medagoet d'autre part hardi aux grans exploits
 Choisit de tout le camp les plus forts et adroits.
 Mais le grand *Sagamos* (1) pour tendre sa banniere
 Attendit que l'Aurore eust épars sa lumiere
 En tout son horizon : et lors que le Soleil
 Eust esté reconduit au lieu de son reveil
 Il met la voile au vent, tirant droit à la place
 Où desja l'attendoit cette grand' populace,
 Où estant arrivé, partie de ses gens
 A descendre apres luy se monstrent diligens.
 Il saluë les chefs de cette compagnie.
 Entre autres *Olmecin*, *Marchin*, et leur mesgnie.
 Puis offre les presens dont j'ay fait mention,
 C'estoient robbes, chapeaux, et chausses, et chemises,
 Mais quand il fallut voir les autres marchandises,
 Parmi les fers pointus, poignars, et cōutelas,
 Des trompes y avoit, dont on ne sçavoit pas
 L'vsage, ni la fin du mal qu'elles couvoient.
 Les autres cependant dans le bois attendoient
 Soigneusement l'appel qui avoit esté dit,
 Quand *Membertou* voulant etaller son credit,

(1) Capitaine, Duc, Roy.

Il convoque ce peuple embouchant vne trompe,
 Et trompant, les trompeurs trompeusement il trompe.
 Car tout en vn instant lui qui n'avoit point d'armes
 Oyant les siens venir feignit estre aux alarmes,
 Et se trouvant garni de masses, et poignars,
 D'arcs, fleches, coutelas, de picques et de dars,
 Il en saisit ses gens, et chacun d'eux commence
 Sur l'heure à chamailler sans grande resistance.
 Ils en font grand massacre, et cependant du bois
 Arrive le surplus criant à haute voix :
He, he, oukchegouïa (1), et parmi la melée
 Se voit incontinent cette troupe melée.
L'Armouchiquois voyant que de lui c'estoit fait
 S'il ne remedioit promptement à son fait,
 A ce dernier besoin pense de se defendre
 Plustot qu'à la merci de ceux icy se rendre.
 Il estoient la pluspart ja de couteaux armez
 Que de porter au col ils sont accoutumez,
 Mais ces armes bien peu leur servirent à l'heure.
 Car *Membertou* muni d'une armure plus seure,
 D'un bouclier de bois dur, et d'un bon coutelas,
 Ainsi que le trenchant d'une faux met à bas
 L'honneur des beaux épics : son epée de même
 Moissonnoit l'ennemi d'une rigueur extrême.
 Les autres transportez de pareille fureur,
 Suivans le train du chef, ne manquent point de cœur.
 Mais rendans des grans cris et voix épouvantables,
 Tuent comme fourmis ces pauvres miserables,
 Desquels lors c'estoit fait s'ils n'eussent eu recours

(1) C'est comme qui diroit : Où est-ce.

Au bien qui vient parfois de tourner à rebours.
 Ce peuple de tout temps amateur du pillage
 Cuidoit sur *Membertou* avoir tel avantage,
 Que d'armes pour cette heure il ne leur fût besoin,
 Neantmoins en tous cas ils avoient eu le soin
 D'en faire vn magazin au fond d'une vallée,
 Où la troupe fuiarde en fin s'en est allée.
 Là chacun se fournit d'arcs, fleches, et carquois,
 De picques, de boucliers, et de masses de bois.
 Là de tourner visage, et d'une face irée
 Charger sur *Membertou* et sa gente enivrée
 Du sang *Armouchiquois*. A ce nouvel effort
 Fut *Panoniagués* au danger de la mort
 Blessé d'un javelot environ la poitrine.
Chkoudun le courageux, y receut sur l'échine
 Vn coup qui l'atterra, et se vit en danger
 (L'ennemi gagnant pié) de jamais n'en bouger.
 Mais le fort *Chkoudumech'* son frere, de sa masse
 Fendant la presse, fit bien-tot se faire place
 Pour le tirer de là : mais il y fut feru
 D'un coup que lui chargea de toute sa vertu
 Le cruel *Olmecin*. *Mnesinou* (dont la gloire
 Par toute cette cote est en tous lieux notoire)
 Comme le plus hardi, s'efforce de son dard
 Transpercer *Membertou* de l'une à l'autre part :
 Mais le coup gauchissant par la subtile adresse,
 Du Prince *Souriquois*, à son fils il s'adresse,
 Son fils *Actaudinech'* lequel il aime mieux
 Que toutes les beautez de la terre et des cieux.
 Ce coup doncques perçant le détroit de sa manche
 Vite comme vn éclair luy porta dans la hanche :

Dequoy tout effrayé le Prince *Membertou*,
 Il se remet aux jeux du monstrueux *Gougou* (1)
 Le duel ancien qu'en sa jeunesse tendre
 Jadis son père osa hazarder d'entreprendre,
 Et redoublant sa force il étendit son bras,
 Et le fendit en deux de son fier coutelas.
 Et comme vn chene haut abbatu de l'orage
 Traîne en bas quant et soy son plus beau voisinage,
 Ainsi *Mnesinou* mort, maint des siens alentour
 Alla voir de Pluton le tenebreux sejour.
 L'Armouchiquois pourtant ne laisse de poursuivre,
 Aimant mieux là mourir que honteusement vivre
 S'il arrivoit jamais que *Membertou* veinqueur
 Leur laissat du combat l'eternel des-honneur.
 Ainsi se r'assemblans font des scares diverses
 Et à leur ennemi donnent maintes traverses.
 Car jusques là n'avoient encor esté rangés,
 Occasion que mal ils s'estoient revengés.
Bessabés et *Marchin* ont les pointes premieres,
 Qui venans attaquer avec leurs bendes fieres
 Le chef des *Souriquois*, vne grele de dars
 En l'vn et en l'autre ôt tombe de toutes parts.
 La clarté du soleil en demeure obscurcie,
 Et le nombre des traits toujours se multiplie.
 A cette charge ici quelques vns sont blessés
 Parmi les *Souriquois* : mais plus de terrassés
 Sont de l'autre côté : car de ceux-ci les fleches
 A pointes d'os, ne font de si mortelles breches
 Comme de ceux qui sont plus voisins des François
 Qui des pointes d'acier ont au bout de leurs bois,

(1) Ceci est vne feinte Poétique.

Toutefois de nouveau voici nouvelle force
 Qui des *Membertouquois* les bras, non les cœurs, force.
Go, go, go, c'est leur cri, *Abejou*, *Olmecin*,
 Le fort *Argostembroet*, et le fier *Bertachin*
 En sont les conducteurs, qui de première entrée
 Du vaillant *Messamoet* la troupe ont rencontrée,
Messamoet (qui jadis humant l'air de la France
 Avoit de guerroyer reconnu la science
 Parmi les domestics du Seigneur de Grand-mont)
 Après mainte bricole avoit gagné le mont
 D'où il pensoit avoir vn facile avantage
 Pour mettre sans danger l'adversaire en dommage.
 Mais cetui-ci rusé loin de là déclina,
 Et le gros escadron des *Souriquois* mena
 Poursuivant vivement jusques dessus l'orée
 Où deux fois chaque jour se hausse la marée,
 Là *Neguioadetch'* mere du decedé,
 Après avoir long temps le combat regardé,
 Voyant en desarroy de *Membertou* la troupe
 Elle se met à terre, et sort de sa chaloupe,
 Afin de donner cœur aux soldats étonnés
 Qui leur première assiette avoient abandonnés.
 Et comme des Persans les meres et les femmes
 Jadis voyans leurs fils et leurs maris infames
 S'enfuir du Medois qui les alloit suivant,
 Courageuses soudain allerent au-devant,
 Sans honte leur montrer de leurs corps la partie
 Par où l'homme reçoit l'entrée de la vie,
 Les vnes s'écrians : Quoy doncques, voulez-vous
 Vous sauver ci-dedans pour éviter les coups
 De cil qui vous poursuit ? Les autres d'autre sorte
 Crians à leurs enfans : Rentrez dedans la porte

Du logis dans lequel vous avés esté nés,
 Ou contre l'ennemi promptement retournés.
 Eux d'un spectacle tel se trouvant pleins de honte,
 Un sang tout vergongneux à l'heure au front leur monte,
 Si bien que retournant leurs faces en arriere
 A l'Empire Medois mirent la fin dernière.
 Ainsi fit cette mere en voyant le danger
 Où alloit *Membertou* et les siens se plonger.
Neguroët son mari ores paralytique,
 Mais qui de bien combattre entendoit la pratique,
 S'y estoit fait porter : et bien reconnoissant
 Le desastre prochain qui les alloit pressant
 S'il ne leur arrivoit quelque nouvelle force,
 Se fait descendre à terre, et lui-même s'efforce
 De marcher au combat, afin de là mourir
 S'il ne pouvoit au moins ses amis secourir.
 Estant au milieu d'eux il leur donne courage
 Et les conjure tous de venger son outrage.
 Mes amis (ce dit-il) vous ne combattez point
 Pour le fait seulement, hélas ! qui trop me point.
 Il y va de l'honneur, il y va de la vie :
 Ces deux ici perdus, là perte en est suivie
 Des soupirs et regrets des femmes et enfans
 De qui nos ennemis s'en iront triomphans
 Tout ainsi que de nous. Ayez doncques courage,
 Je les voy ja branler : c'est ici bon presage.
 A ces mots *Membertou* fait tirer les Mousquets
 Qu'au partir les François lui avoient tenus prêts.
Chkoudun en fait autant (car il a eu de même
 Deux Mousquets pour autant que les François il aime)
 Lesquels estoient parez pour la nécessité
 Comme un dernier remede au corps debilité.

Aux coups de ces batons en voilà dix par terre,
 Et le reste effrayé au bruit de ce tonnerre.
Abejou, Chitagat, Olmechin, et Marchin,
 Quatre des plus mauvais de ce peuple mutin,
 A ce choc sont tombés. *Chkoudun* qui a memoire
 Du coup qu'il a receu ne veut point que la gloire
 En demeure au donneur, mais d'un trait donne-mort
 Valeureux il attaque *Argostembroet* le fort,
 Et presse le surplus d'une roideur si grande,
 Qu'au seul bruit de son nom l'ennemi se debende.
Membertouchis aussi l'ainé de *Membertou*
 A l'aile de son pere assisté de *Kichkou,*
 Se faisant faire jour d'un coup trois en renverse,
 Et ja deça, delà, tout est à la renverse.
 A cinq cens pas plus loin se trouvant *Ouzagat,*
 Et *Anadabijou* empêchés au combat,
 Ils furent secourus par la troupe hardie
 De *Panoniagués,* qui bien-tot fut suivie
 D'*Oagimech'* et les siens; si bien qu'en peu de temps
 L'ennemi fut fauché comme l'herbe des champs :
 Car tout ce qui restoit, quoy que puissant en nombre,
 Ne porta gueres loin le malheureux encombre
 Qui l'alloit tallonnant : d'autant que *Oagimont*
 Avec *Memembouré* estant au pied du mont
 Que nagueres j'ay dit, les fuyars attendirent,
 Et valeureusement poursuivans les battirent.
 Mais *Oagimont* s'estant éloigné de son parc,
 Trop prompt, y fut blessé grièvement d'un trait d'arc.
Memembouré (trop chaud) préque en la même sorte
 L'ennemi poursuivant y eut la jambe torte,
 Ce qui plusieurs en fit de leurs mains échapper,
 Mais ne peurent pourtant leur ennemi tromper.

Car *Etmeminaoet* l'homme qui de six femmes
 Peut, galant, apaiser les amoureuses flammes,
 Et *Metembroebit*, *Medagoet*, *Chichcobeck'*
Bituani, *Penin*, *Actembroé*, *Semcoudech'*,
 Tous vaillans champions, soldats, et Capitaines
 Acheverent du tout ces races inhumaines.
 Mais ce qui est ici digne d'étonnement,
 C'est que des *Souriquois* n'est mort vn seulement.

L'Armouchiquois éteint, cette armée defaite,
Membertou glorieux fait sonner la retraite,
 On trouve de blessés encores *Pechkmeg*,
Oupakour, *Ababich'*, *Pitagan*, *Chichkmeg*,
Vmanuet, et *Kobech'*, dont les playes on pense,
 Tandis que du butin d'autre côté l'on pense.
 La cure en est sommaire. Entre eux est vn devin ,
 (Ignorant toutefois) qu'on appelle *Aoutmoin*.
 Cetui prognostiqueur de l'état du malade
 Feint vers quelque demon pour lui faire ambassade,
 Et selon sa reponse, en ceci comme en tout,
 Il juge s'il sera bien-tot mort ou debout.
 Avec ce de la playe il va suççant le sang,
 Il la souffle, et soufflant il s'émeut tout le flanc :
 Ceci fait, il applique au dessus de la playe
 Du roignon de Castor : et par ainsi essaye
 (Le bendage parfait) son malade guerir.

Le butin recuilli, avant que de partir
 Des chefs *Armouchiquois* ils enlevent les têtes
 Pour en faire au retour maintes joyeuses fêtes.
 Ia ils sont à la voile, et approchent du port
 Où ils doivent donner à leurs femmes confort,

Lesquelles aussi tot que de leur arrivée
Elles ont eu nouvelle, aussi-tot la huée
Elles ont fait de loin, desireuses sçavoir
Quel avoit esté là de chacun le devoir.
Et en ordre marchans, qui en main vne masse,
Qui vn couteau trenchant (ayans toutes la face
De couleurs bigarée) elles s'attendoient bien
Toutes sur l'heure avoir vn *Armouchiquois* sien,
Afin d'en faire tot cruelle boucherie,
Mais sans cela convint faire leur tabagie.
Et apres le repas la danse s'ensuivit,
Qui dura tout le jour, et qui dura la nuit,
Et toujours durera en s'ecrians sans cesse,
Chantans de *Memberton* la valeur et proüesse
Tant que leur estomach la voix leur fournira,
Ou que quelque mal-heur reposer les fera.



LA TABAGIE ⁽¹⁾ MARINE.

OMPAGNONS, où est le temps
Qu'avions nôtre passe-temps
A descendre au plus habile
Sur le pié ferme d'une ile,
Fourrageans de toutes pars
Deça et dela épars
Parmi l'épés des feuillages
Et des orgueilleux herbages
L'honneur des jeunes oiseaux
Qu'enlevions à grans troupeaux,
Le gros Tanguieu, la Marmette,
Et la Mauve et la Roquette,
Ou l'Oye, ou le Cormorant,
Ou l'Outarde au corps plus grand.
Ça (ce disoi-je à la troupe)
Emplissons nôtre chaloupe
De ces oiseaux tendrelets,
Ils valent bien des poulets.
Dieu ! quelle plaisante chasse.
Amasse, garçon, amasse,
Portes-en chargé ton dos,
Tu es alaire et dispos,

(1) C'est Banquet.

Et revien tout à cette heure
 Prendre pareille mesure ,
 Ne cessant jusques à ce
 Que nous en ayons assé :
 Car nous pourrions de cette ile
 Fournir vne bonne ville.

Ie voudroy m'avoir couté
 Vn Karolus bien conté,
 Et estre en cet equipage
 Avecque tout ce pillage
 Au beau milieu de Paris ,
 O que j'y auroy d'amis ,
 Qui pour avoir pance grasse
 Me suivroient de place en place !

Qu'on ne parle maintenant
 Que des iles du Ponant.
 Car les iles Fortunées
 Sont certes infortunées
 Au pris de celles ici ,
 Qui nous fournissent ainsi
 Pour neant ce qu'on achete
 Au quartier de la Huchette,
 Ou ailleurs bien cherement .
 Ie ne sçay certainement
 Comme le monde est si bête
 Que ce païs il rejette ,
 Veu la grand' felicité
 Qui s'y voit de tout côté .
 Soit qu'on suive cette chasse ,
 Soit que l'Ellan on pourchasse ,

Ou qu'on vueille de poisson
Faire en été la moisson.
Car quant est des paturages
Il n'y manque point d'herbages
Pour nourrir vaches et veaux.
Ce ne sont rien que ruisseaux,
Lacs, fontaines, et rivieres
(De tous biens les pepinieres)
En ce país forêtier.
Il y a mines d'acier,
De fer, d'argent et de cuivre,
Asseurez moyens de vivre,
Quand en train elles seront,
Et par le monde courront.
La terre y est plantureuse
Pour rendre la gent heureuse
Qui la voudra cultiver.
Il ne reste que trouver
Bon nombre de jeunes filles
A porter enfans habiles
Pour bien-tot nous rendre forts
En ces mers, rives et ports,
Et passer melancholie
Chacun avecque s'amie
Prés les murmurantes eaux
Qui gazouillent par les vaux,
Ou à l'ombre des fueillages
Des endormans verd-bocages.

Par mon ame je voudroy
Que dés ore il pleût au Roy
Me bailler des bonnes rentes

En ma bourse bien venantes
Tous les ans dix mille escus,
Voire trente mille, et plus ,
Pour employer à l'usage
D'un honête mariage,
A la charge de venir
En ce país me tenir,
Et y planter vne race,
Digne de sa bonne grace,
Qui service luy feroit
Tant qu'au monde elle seroit ,
Quittant du barreau la lice ,
Et du monde la malice ,
Et les injustes faveurs
Des hommes de qui les cœurs
S'inclinent à l'apparence
Pour opprimer l'innocence.

De tels et autres propos
l'entretenoy mes dispos
Tandis que chacun sa proye
Diligent à bort (1) envoie.
Devinez si au repas
Grand'chere ne faisons pas.
Car avec cette viande
D'elle-même assez friande
Nous avions abondamment
Ce poisson pris frechement.

Quand ores en ma memoire
Se ramentoit cette histoire ,

(1) A bort, c'est-à-dire dans la barque.

Je regrette ce temps là
Qui nous fournissoit cela.
Car dés long temps la pature
De salé nous est si dure,
Que nos estomachz forcés
En demeurent offensés.

Pourtant je ne veux pas dire
Que les maitres du navire
Messieurs les associés
Ne se soient point souciés
D'envoyer honêtement
Nôtre rafraichissement.
Mais certaines gourmandailles
Ont mangé noz victuailles,
Noz poules et noz moutons ,
Et grappillez noz citrons,
Nôtre sucre , noz grenades ,
Nos epices et muscades ,
Ris, et raisins, et pruneaux ,
Et autres fruits bons et beaux
Vtiles en la marine
Pour conforter la poitrine.

Vous sçavés si je di vray,
Capitaine Papegay.
Si jamais je suis grand Prince
En cette ou autre province
Oncq' enfant ne regira
Ce que ma nef portera.
Mais ne laissons je vous prie

De mener joyeuse vie ,
 Ça, garçon, de ce bon vin
 Du cru de Monsieur Macquin (1),
 Et buvons à pleine gorge
 Tant à lui qu'à Monsieur George.
 Ce sont des hommes d'honneur
 Et d'une agreable humeur,
 Car ils nous ont l'autre année
 Fourni de bonne vinée,
 Dont le parfum nompareil
 A garenti du cercueil
 Plusieurs qui fussent grand' erre
 Allé dormir souz la terre.
 Et ne trouve quant à moy
 Drogue de meilleur aloy
 En nôtre France-Nouvelle
 Pour braver la mort cruelle,
 Que vivre joyeusement
 Avec le fruit du sarment.

Est-ce pas donc bon ménage
 D'avoir vn si bon bruvage
 Jusques ores conservé ?
 Car ici n'avons trouvé
 Que bien petite vendange ,
 Ce qui nous est bien étrange.
 Car le cidre Maloin
 Ne vaut pas du petit vin.

(1) Ce sont des bourgeois honorables de la Rochelle.

Mais ayons la patience
Que soyons rendus en France.
Approche de moy, garson,
Et m'apporte ce jambon,
Que j'en prenne vne aiguillette,
Car ce lard point ne me haite.
l'aimeroy mieux voir nos plats
Garnis de bons cervelats,
De patés et de saucisses
Confits en bonnes epices,
Que de cette venaison
Dont je n'ay nulle achoison,
Non plus que de ces moruës
Qui sont toutes vermoluës.
Certes le maitre valet
Meriteroit vn soufflet
De nous bailler tout du pire
Qui soit dedans ce navire.
Car nous devrions par honneur
En tout avoir du meilleur.
Otez nous tant de viandes,
Et apportez des amandes,
Pruneaux, figues et raisins,
Et buvons à noz voisins.

Ça toute la pleine tasse.
C'est à vôtre bonne grace,
Capitaine Chevalier.
Si dedans vôtre cellier
Avez quelque friandise,
Faites que de vous l'on dise

Que vous estes liberal ,
Honnéte , et d'un cœur Royal.

Maitre (1) tenez vous en garde,
C'est à vous que je regarde
Ayant les armes en main.
Plegez moi le verre plein.
Cette derniere nuitée
Vous a vn peu mal traitée.
Il y vint vn coup de mer
Qui pensa nous abymer.
Mais vous fites diligence
De parer à la defense.

Dieu garde le bon IONAS (2)
De tout violent trépas ,
Car s'il tomboit en naufrage
Nous en aurions du dommage,
Et m'étonne infiniment
Que cet humide element
De ses eaux ne nous accable ,
Veu que le nom venerable
De Dieu y est blasphemé
D'un langage accoutumé ,
Sans crainte de ses menaces.

Neantmoins rendons lui graces ,
Et avec contrition

(1) C'est le maitre conducteur du navire Nicolas Martin.

(2) C'est le nom de nôtre navire.

Demandons remission
De noz fautes : et sans cesse
Soit louée sa hauteſſe. *Amen.*

*Cherchant deſſus Neptune vn repos ſans repos
J'ai façonné ces vers au branle de ſes flots.*

M. LESCARBOT.



IMPRIMÉ PAR D. JOUAUST
POUR LA LIBRAIRIE TROSS

A PARIS



